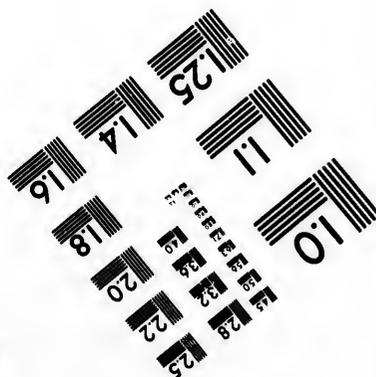
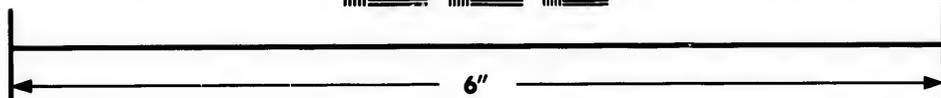
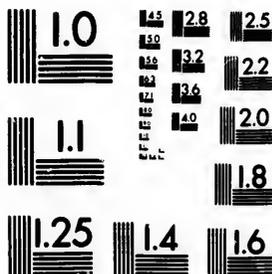


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy to the

The Un

The im possible of the filming

Original beginning the last sion, or other of first p sion, an or illust

The last shall co TINUED which

Maps, p differen entirely beginni right an required method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

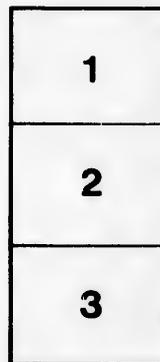
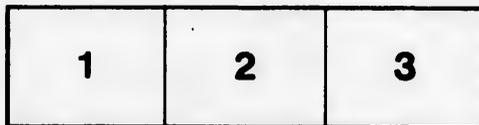
Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

TE

P

Jean-

Minist

Où l'on v

sous l

GRAN

Avec des

no

Seco

De

Chez Henry
dans le Po

TESTAMENT

POLITIQUE ^{v62}

DE MESSIRE

Jean-Bapt. Colbert

Ministre & Secretaire d'Etat.

Où l'on voit tout ce qui s'est passé
sous le Regne de LOUIS LE
GRAND jusqu'en l'année 1684.

*Avec des Remarques sur le Gouver-
nement du Royaume.*

Seconde Edition , Corrigée.



A LA HAYE ,
Chez Henry van Bulderan , March. Libraire
dans le Pooten, à l'Enseigne de Mezérav.

M. DC. XCIV.

A V I S
A U
LECTEUR.

LE Testament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long - tems en manuscrit dans les bonnes Bibliothèques. Mr. Colbert qui l'avoit lû & rélû avant qu'on l'imprimât , n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent : ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de son goût , comme elles le sont de celui de tous les habiles-gens qui les ont lûës : mais il a crû qu'il ne falloit pas rebattre une chose qui étoit d'un autre , & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.



DC
130
C6C6
1699

S
L
men
que
null
tous
re de
enne
de t
n'y
exau
de v
racl
tout
les p
tem
recc
jets
qui
den
tout



E P I T R E

A U R O Y,

S I R E ,

La protection Divine a paru si visible-
ment sur le regne de VÔTRE MAJESTE',
que je suis tres-persuadé qu'Elle ne pense
nullement à attribuer à sa bonne conduite
tous ces hureux evenemens qui font la gloi-
re de son Royaume & l'abbaissement de ses
ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux
de tous vos bons Sujets, dans un tems où il
n'y avoit point d'esperance qu'ils seroient
exaucez , puisque c'étoit apres une sterilité
de vingt-trois ans , a commence' par ce mi-
racle, à faire connoître qu'il vous a choisi de
toute éternité pour être un des ouvrages
les plus parfaits qu'il y ait eu depuis long-
tems sur la terre. Une verité si constante, &
reconnue si generalement de tous vos Su-
jets , devoit passer jusques aux Etrangers,
qui ne seroient que leur devoir , quand ils
demeureroient convaincus , que la main
toute - puissante de Dieu agit pour vous

R.

que du
steu a
ms en
bonnes
qui l'a-
impri-
aucu-
vent :
es n'é-
me el-
s habi-
is il a
re une
& qui
que ce

50

656

99

E P I T R E.

contre vos ennemis. Mais comme, si je l'ose dire, il n'y a qu'une apparence de piété dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la Vôtre, ils rapportent tout ce qu'ils voyent, à un bonheur continuel de Vôtre Majesté, sans vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sur le secours duquel il est impossible de se promettre aucune victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusez plutôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protege; ils n'auroient pas répandu tant de sang dans la Guerre que vous avez terminé si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinez à périr pour la même querelle: car V. M. pour avoir donné la Paix à l'Europe, n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vûe de toutes les grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques; & avant qu'elles puissent se soumettre aux abbaissemens que l'un de vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, Sire, oserois-je demander à V. M. si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait. J'ai peur qu'Elle

E P I T R E.

Ne croye que le peu d'intelligence qui a paru entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourez qu'il a tâché de me porter, & dont V. M. est mieux instruite que moi, puisque c'est à elle qu'il s'est souvent adressé pour lui rendre ma fidelité suspecte, feroient croire qu'il m'en reste assez de ressentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaise que mes interets l'emportent ainsi sur ceux de V. M. J'ai seulement en vûe de lui apprendre comment les choses se passent. Un grand Roy qui a en main le gouvernement d'un puissant Royaume, n'a pas connoissance de tout ce que font des Ministres qui ont autant d'autorité qu'en a le Marquis de Louvois. Cependant s'ils font des beuvées, & que la guere en arive, c'est au maitre qu'on les impute. Celle que vous avez finie n'a duré si long-tems que par son moyen. Il est vrai que la fin a été glorieuse à V. M. mais ce n'est pas à dire que cela soit du à la bonne conduite du M. de Louvois. Il a risqué visiblement l'Etat, & ce n'est que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il est d'oc responsable envers vos peuples du sang qu'il leur a coûté: outre que sans le respect & l'admiration qu'on a pour V. M. il lui feroit peut-être perdre l'amour de ses Sujets; car c'est à vous qui en êtes le pere, à ménager

E P I T R E.

leur sang cōme le vôtre propre. D'ailleurs n'est-il pas extraordinaire qu'un Ministre qui n'a vû la guerre qu'en peinture, veuille en sçavoir plus que tous vos Capitaines. V. Majesté cependant se peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe : & en quel lieu que l'on aille, & que l'on nomme le Prince de Condé & le V. de Turenne, il n'y a personne qui ne reconnoisse que le Regne de V. M. qui étoit destiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, devoit aussi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eu depuis long-tës.

La protection divine dont V. M. ressent les effets à toute heure. vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre se seroit perdu. La piété qui éclate dans toutes vos actions, vous en fait continuellement rendre graces au Ciel. Mais comme chacun ne rapporte pas ainsi à Dieu tout ce qui se passe ici bas, les fautes que fait vôtre Ministre augmentent le nombre de vos ennemis, & les entretient dans l'erreur où ils sont que vous n'êtes pas invincible. Ils supposent que celui qui devoit avoir soin de parer les coups qu'ils font prêts de vous porter, leur montrant vôtre estomach tout à découvert, il leur est facile d'aller droit au cœur. De là viennent toutes les brigues qui se font dans l'Europe contre vous, & qui vous porteroient le coup mortel, sans qu'il est impossible de

faire
blen

A

que

avez

& d'

avez

nessé

venu

pour

penit

vre à

vice.

de la

ple d'

ption

leur M

le ser

C

pensé

que c

blessé

Davi

radis.

vous

appa

miser

qui l

me.

un se

Mess

E P I T R E.

faire du mal à celui que Dieu a pris si visiblement en sa protection.

Aussi pouvons-nous dire sans flater V.M. que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualitez d'un Grand Roy, & d'un Roy vraiment Chrétien : & si vous avez eu quelque foiblesse dans vôtre jeunesse, vous en êtes, graces à Dieu si bien revenu, qu'il ne vous en reste de souvenir que pour vous porter à en faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à V.M. doit vivre à la Cour comme dans un Cloitre, sans vice. Si l'envie y regne, il n'est plus permis de la faire paroître : V. M. y est un exemple de vertu à ses Courtisans : & si la corruption du siècle les empêche d'imiter encor leur Maître, il faut du moins qu'ils en fassent le semblant, s'ils veulent lui être agréables.

Ce retour de V.M. à Dieu est la récompense de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'Elle se soit trouvée. Si la foiblesse humaine vous a fait ressembler à un David & à tant de pecheurs qui sont en Paradis, vous n'avez pour cela jamais pretendu vous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui appartenoit. Vous avez tâché d'attirer sa misericorde en lui faisant rendre le culte qui lui est dû, & en le lui rendant vous-même. On ne peut pas dire que vous ayez été un seul jour de vôtre vie sans entendre la Messe : & quoi que feu le Roy vôtre pere

E P I T R E.

fut tout rempli de piété, il n'a pû empêcher comme vous, qu'on s'abstint de causer, & de tenir mille postures indecentes pendant qu'on celebrait ce Mystere adorable.

Le crainte de Dieu que vous avez toujours eu devant les yeux, fait aussi que vous avez mieux aimé pendant un certain tems laisser croire des choses qu'on ne savoit que par soupçon, que d'en ôter la pensée en fréquentant les Sacremens. Vous vous en êtes abstenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez crû vôtre foiblesse trop grande pour tenir à Dieu ce que vous lui promettiez: c'est une marque de la délicatesse de vôtre conscience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils se plongent en cachette dans toute sorte de volupté.

Que dirai-je de toutes les belles qualitez de V. M. qui la font passer pour le plus honnête homme de son Royaume dans l'esprit de ceux qui le connoissent parfaitement. C'est une verité qui est également dans la bouche de ses Sujets, & qui me met à couvert de la pensée qu'on auroit que je la flaterois si on la connoissoit moins. Ce n'est donc ni la flaterie ni la reconnoissance que je dois à tant d'honneurs & de bienfaits que j'ay reçû de V. M. qui me font dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un si Grand Roi.

sur la
persu
E
conc
tées
été s
belle
que
de m
le C
vaut
de co
admi
cepte
a plu
sous
l'An
à la g
tend
vous
faire
Fron
qu'on
le cor
riez c
causa
Elle p
ce M
vous
vous
aussi c

E P I T R E.

sur la terre : c'est une verité dont je suis tout persuadé, & que rien ne me fera jamais nier.

En effet, sans parler de tant de Places conquises, & de tant de victoires remportées où est encore le Prince qui après avoir été si mal élevé, ait fait paroitre de plus belles inclinations? je n'ose pas dire tout ce que je pense là-dessus, de peur d'être accusé de manquer de reconnoissance envers Mr. le Cardinal Mazarin mon bienfaiteur : il vaut mieux se taire, & que je parle seulement de ce que tout le monde n'a pû voir sans admiration. Oui, Sire, je soutiens, sans excepter les Césars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles sous vôtre Règne, que sous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roy n'a été à la guerre de si bonne heure; & si l'on pretend que vous n'y alliez pas, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fit voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je répondrai, qu'on me dise si c'est de vous-même, ou par le conseil du C. Mazarin que vous demeuriez des journées entières à cheval, ce qui causa à V. M. cette grande maladie dont Elle pensa mourir à Calais. L'on sçait que ce Ministre vous disoit tous les jours que vous risquiez visiblement vôtre santé en vous donnant tant de fatigues. L'on sçait aussi qu'il voulut vous empêcher d'aller au

E P I T R E.

Port Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades faisoit craindre avec raison pour vôtre Personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déjà pour tout ce qui est grand & relevé, vous fit mépriser ce conseil, mais il pensa arriver ce qu'on aprehendoit.

Comme vous étiez pour lors dans vôtre vingtième année, on pourroit dire que V. M. ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'Elle : mais il est bon que l'on sçache qu'il y avoit plus de dix ans que vous alliez à la guerre : on vous avoit vû à une infinité de Sieges dont on vous avoit retiré par force : car tout vôtre plaisir consistoit à être avec vos Soldats, & vous informer de cent choses qui étoient au dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualitez, n'ait pas eu l'éducation que V. M. a donnée à Monseigneur le Dauphin ? Quels miracles n'eut-on pas vû sous son Regne, puisqu'on sçait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que V. M. n'ayant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribue à la parfaite éducation d'un Prince, s'en est néanmoins acquité si parfaitement. Ce seroit aussi une occasion favorable de parler de tout ce que V. M. a fait à l'égard des Sça-

vant
fait
des
Roy
ven
obl
Et d
n'y
pris
qu'e
tiren
des
imp
ce se
doit
stant
deve
l'au
tout
roit
je vi
Mai
qu'a
rai a
la se
en V
con
cert
espr
je su
des

E P I T R E.

vans & de tous les hommes rares qu'Elle a fait venir à grands frais des pais étrangers : des manufactures qu'Elle a établi dans son Royaume, en sorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligez d'aller chercher ailleurs à l'argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a personne qui ne sçache que V. M. a pris tout cela dans son propre fonds, sans qu'elle ait jamais eu un seul livre pour en tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi des femmes & dans la mollesse : il m'est impossible que ce mot m'échape, parce que ce seroit dérober à V. M. la gloire qui lui doit revenir, quand on sçaura que nonobstant une si méchante éducation, elle est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choses à dire sur tout ce que V. M. a fait de grand, & qui paroît tout-à-fait extraordinaire, après ce que je viens de remarquer de son éducation. Mais les laissant à part, pour ne m'attacher qu'au sujet que je me propose ici je lui dirai avec tout le respect que je lui dois, que la seule chose qu'on puisse trouver à redire en V. M. est qu'Elle a trop de bonté & de confiance en ceux sur qui Elle se repose de certaines affaires: ce n'est pas pour faire le bel esprit que je pretens blâmer leurs actions: je suis encore plus capable qu'eux de faire des fautes ; mais le zèle que j'ai pour le

E P I T R E.

service de V. M. ne me permettra pas de demeurer davantage dans le silence. Elle trouvera donc bon que je lui fasse une Histoire en racourci de tout ce qui s'est passé sous son Règne, & que je lui marque en quoi je crois qu'Elle a été mal servie. Elle trouvera bon aussi que je lui dise en quoi je m'imagine qu'Elle peut rendre son Regne glorieux. Je la supplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'estre persuadée que je n'aurois garde de lui en parler, si je pouvois mieux lui témoigner le zele que j'ai pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulièrement à lui en dire ce que j'en pense, est que je me vois decliner tous les jours, & que selon toutes les apparences il ne me reste plus guere de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis que V. M. a eu la bonté de m'appeller au maniment de ses Finances, pour croire qu'il est tems de laisser ma place à un autre. Heureux si en mourant je puis vous persuader comme j'ai tâché de faire pendant ma vie, que je suis avec un tres-profond respect,

DE VOTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeissant
serviteur & tres-fidele Sujet.

I. B. COLBERT.

Cont
le
ju
P

je lu
Prin
unio
dina
plus
dre c
Roy
à son
par c
& ce
est le

E.
rmettra pas de
e silence. Elle
i fasse une Hi-
qui s'est passé
lui marque en
al servie. Elle
dise en quoi je
dre son Regne
- humblement
té, & d'estre
arde de lui en
i témoigner le
. Ce qui m'o-
nent à lui en
que je me vois
e selon toutes
plus guere de
Les soins &
l'homme, &
V. M. a eu la
iment de ses
tems de laif-
ux si en mou-
omme j'ai tâ-
que je suis

ESTÉ,
res-obeissant
dele Sujet.
LBERT.



TESTAMENT POLITIQUE

DE Mr.

Jean - Baptiste Colbert.

CHAPITRE I.

Contenant un recis succinct du Regne de LOUIS le Grand, depuis son avènement à la Couronne jusques en 1649. que commença la Guerre de Paris.



S VOTRE MAJESTE' ne sçavoit pas mieux que moi, que ce qui est de plus nécessaire pour rendre un Etat florissant, est l'harmonie qui se trouve entre tous ses membres, je lui ferois ici le portrait des soins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la disunion. Or comme cela dépend que la subordination soit bien établie, Vòtre Majesté a été plus capable que personne d'y apporter l'ordre qu'il falloit, elle qui sçait si bien faire le Roy, & qu'il suffit de voir pour reconnoître à son air que c'est le maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Royaume, & ce qui peut l'entretenir; car si celui qui en est le Chef ne sçait pas se faire rendre ce qui

A

lui est dû , il faut qu'il ait un Ministre qui tiennie sa place; & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître , de là viennent les brigues qui degenerent souvent en révoltes & qui sont cause du bouleversement d'un Etat. Le Regne du feu Roy vôtre Pere a été rempli de semblables événemens ; l'on a vû la Maison Royale divilée à un point que la mere ne reconnoissoit plus le fils , ni le fils la mere ; le frere pareillement ne songeoit qu'à détruire son frere & son Roy. Les autres Princes du Sang n'étoient gueres plus affecti- onnez ; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre , & que ces Princes étoient persuadez que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet il y a beaucoup d'apparence de le croire , & si cela n'étoit pas , on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours , & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens , parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires , & que la Reine vôtre mere avoit trouvé à la mort du feu Roy un cahos qu'il n'étoit pas permis à une femme de débrouil- ler. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de premier Ministre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de reputation la laissoit vacante depuis quatre ou cinq mois , & mille gens s'attendoient de la remplir , quoi que toute la France convinst que parmi un si grand nombre à peine s'en trouvoit-il un seul qui en fut digne. Les brigues qu'ils faisoient , & à quoi

le feu
mani
Rein
que l
de pr
sur R
embla
Dieu
Batai
Prind
d'An
de lo
vû qu
voud
ce, l'e
Dieu
rectio
ques
voit p
me lu
avoit
se de
davan
un da
ce qu
ques a
perme
que l'
à pas
L'h
fit suc
dant c
plus s
amou
Reyn
voit f

Ministre qui
pas pour lui
Maître, de là
erent souvent
u bouleverse-
eu Roy vôtre
événemens ;
lée à un point
us le fils, ni le
nt ne songeoit
oy. Les autres
es plus affecti-
que Sa Majesté
Ministre, &
ez que c'étoit
y a beaucoup
si cela n'étoit
ne Mere aban-
rut à Cologne
moitié de ce

a été exposée
e que vous n'
onner ordre à
tre mere avoit
n cahos qu'il
e de débrouil-
il n'y avoit
Le Cardinal
cette place a-
issoit vacante
mille gens
i que toute la
si grand nom-
seul qui en fut
ent, & à quoi

le feu Roy vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le Pouvoir de la Reine sa veuve qui devoit être Regente, firent que les Espagnols crurent trouver l'occasion de profiter de nos desordres. Ils se jetterent sur Rocroy qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le Royaume ; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Louis de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent defaits à platte couture ; de sorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils aient pû se remettre : Cependant sans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce succès ne fut dû qu'à Dieu : car s'il n'eût pas pris V. M. en sa protection, les Ennemis se seroient avancez jusques à la tête d'un défilé que ce General devoit passer en leur presence. Ils pouvoient même lui tomber sur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviser son armée, à cause de l'incomodité des chemins. Je dirai bien davantage : outre tant de difficultez il y avoit un danger manifeste de donner bataille, parce qu'en la perdant les Ennemis venoient jusques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devoit faire, & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succès de la bataille de Rocroy fit succéder à la crainte où l'on avoit été pendant quelque tems, une joye qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour vôtre Majesté & pour la Reyne vôtre Mere. La persecution qu'elle avoit soufferte, aussi bien que Marie de Medicis

pendant le Ministère du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle; & comme la compassion ne va gueres sans l'estime, plus on l'avoit vüe malheureuse, plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vüe sortir du Royaume d'un œil sec, & excepté ses serviteurs particuliers & ses domestiques, personne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui est que les peuples les plus affectionnez perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite sans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Maréchal d'Ancre & à la femme qui étoient tous deux de son pais, pour s'y faire regretter; & comme en France aussi bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obéir aux Etrangers, les Grands s'en plainquirent ouvertement & se retirerent de la Cour sur ce que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roy même vôtre Pere devint jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'assassinat de ce Maréchal, & à la fin funeste de sa femme.

Cette affaire fut pourtant tres-mal digérée, & graces à Dieu nous ne voyons point que le Regne de V. M. ait été souillé de pareilles choses. Un Roy ne fait jamais bien de tremper sa main dans le Sang de ses Sujets, & il a les voyes de la justice pour les faire punir quand ils l'ont merité: on ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. *VValstein* a été de ce nombre; de sorte que e-

est un
voir d
eut la
Guite
yaume
vent
homm
lemen
core
noitre
IV. vo
rêcha
avoir
yaume
décou
gard à
ce qu
Qu
de pré
Marie
à deux
fit du
de Ri
er à to
à leur
trer q
à la C
de lui
que p
est ab
miren
préval
qu'éta
pouvo
cusant
d'être

est une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'assassinât. Henry III. eut la même raison de se défaire du Duc de Guië qui étoit à la veille d'envahir son Royaume & de le faire enfermer dans un Convent ; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la justice, non seulement pour l'amour de soi-même, mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux peuples, qu'il est criminel. Henry IV. vôtres Ayeul en usa ainsi à l'égard du Maréchal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitât des troubles dans le Royaume, s'il s'appercevoit que son dessein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il se devoit à soi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtres Mere eust bien fait, Sire, de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis ; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte, par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. Sa qualité d'Etranger fit oublier à tous vos Sujets l'obéissance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déjà rendu de grands services à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que personne les affaires étrangères : ce qui est absolument nécessaire à un Ministre ; Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prévaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né sujet du Roy d'Espagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance ; & accusant en même tems la Reyne vôtres Mere d'être plus Espagnole que Française, ils sem-

Testament Politique

bloient se repentir de la compassion qu'ils avoient eu pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant, qu'en avouant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persecuter, puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées n'avoient eu pour fondement qu'un prétenduë intelligence avec le Roy son frere. Mais il leur suffisoit de contenter leur passion, & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison, Sire, d'appeller de ce nom tout ce qui se fit un peu après la mort du Roy vôtre Pere, puisqu'il est certain que vos Sujets n'appellerent pas toujours la raison à leur secours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas si fort à blâmer qu'ils pensoient, lorsqu'elle avoit préféré aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne s'étoit acquise dans les Pais étrangers, & qui sçavoit comment il s'y falloit prendre pour y réussir; car c'est une chose que tout le monde ne sçait pas, & qui néanmoins est d'une extrême conséquence. Mon frere, à qui V. M. a eu la bonté d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangères, a pris la liberté plusieurs fois de le représenter à V. M. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes opposées à celles des Grands Personnages qui l'ont précédé dans l'administration du Royaume, détruit dans un moment ce qu'il s'éforce de faire. Je ne sçais pourtant s'il aura toujours raison, car il me semble qu'il ne met en ulage que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là néanmoins que le Cardinal de Richelieu qui en sçavoit

du moins autant que lui , porta la guerre en Allemagne , fit revolter le Portugal & la Catalogue , & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet, quoi que le Royaume soit puissant, & sur tout depuis que V. M. l'a augmenté, du moins d'un tiers par ses Conquêtes , il ne paroit pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. Votre Majesté en sera bien plus en état de soutenir la Guerre , quand elle armera des Princes en sa faveur ; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont , & ne pas pretendre, comme fait le Marquis de Louvois , que pour être tout-à-fait inferieurs à V. M. ils doivent se regarder comme des esclaves. Votre Majesté sçait peut-être la réponse qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande , que son Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose ; que V. M. n'avoit à rendre conte de ses actions à personne , & que de se montrer si pointilleux , c'étoit le moyen de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà , Sire , de grandes paroles , & qui donnent assurément une idée magnifique de votre Puissance. Mais votre Majesté en doit-elle être contente , & ne trouveroit-elle pas mieux son compte, qu'on ventât plutôt la Justice , que l'état où elle se trouve d'opprimer ses voisins ? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a agrandi les Empires ; & les Romains qui se venoient d'être les Maîtres du monde a-

voient pour leurs Alliez des égards que vôtre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adriotement. La politique nous en donne des moyens qui semblent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiier par la guerre, dont ils souffrent toutes les incomoditez sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux; quoyqu'on les en leurre bien souvent, on les en sevre sous des pretextes specieux, comme il est arrivé dans laderniere guerre où Vôtre Majesté a fait rendre celle que les Puissances voisines du Roy de Suède avoient faites sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son intérêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti:

Je ne sçai si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoique cela m'éloigne de mon sujet; car je ne pouvois mieux trouver sa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire sont bien autant de consequence que celles qui me restent sur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres, par trois raisons; la premiere parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangères; la seconde, parce que n'étant pas du pais, il n'y avoit point de parens qu'il songeat à enrichir; & la troisiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si ç'eut été un François qui eut été choisi au préjudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de Vôtre Majesté. Car à l'égard de la premiere il est indubitable que si le Cardinal

Ma
ner
nec
l'in
qui
d'u
gn
tra
fitu
& d
I
au
un
ses
ven
se v
nie
tém
que
Mir
gra
inc
tra
si fo
son
ce.
qu
avo
n'e
co
où
po
qu
Re
tar

Mazarin sçavoit les affaires du dehors , il ignoroit celles du dedans , qui sont bien aussi necessaires à sçavoir que les autres. En effet l'inconvenient en faute aux yeux , puisque ce qui approche le plus près du cœur , est tout d'un autre conséquence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs la connoissance des affaires étrangères n'est pas si difficile à acquerir. La situation des Etats en fait la meilleure partie & c'est là-dessus qu'on se doit regler.

La seconde raison n'est pas meilleure, & tout au contraire. il y a mille choses à redire. Car un étranger a soin comme un autre d'enrichir ses parens en quelque endroit qu'ils se trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il se voit établi solidement. Trois neveux & sept nieces qui vinrent bien-tôt en France est un témoignage assuré de cette verité ; & dans quelque famille que l'on eut peu prendre un Ministre , il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve , c'est qu'un étranger qui ne sçait pendant quelque temps si son poste est assuré, transporte toujours dans son païs de quoi se consoler en cas de disgrâce. Il ne sçauroit de plus être aussi affectionné qu'un homme qui a succé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'est pas marié ni en état de l'être , c'est encore pis , parce qu'il ne regarde pas le païs où il est comme un établissement pour lui & pour sa posterité.

La troisième raison est encore plus foible que les autres ; car le moyen dans un grand Royaume comme celui de Votre Majesté , que tant de gens d'une qualité relevée & d'un me-

rite distingué voyent passer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui est-ce qui a assez méchante opinion de soi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au préjudice d'un hôme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualitez : & à qui d'ailleurs, quand on seroit convaincu de tout ce qui peut-être à son avantage, l'on ne se sent nullement disposé à rendre justice. Je crois pour moi que la Reine vôtre Mere eut une autre raison que celles qu'on allegue, & que ce fût uniquement parce que les autres pretendans se servoient d'un autre canal que le sien pour réüssir dans leur entreprise. Or elle prevoit que leur reconnoissance ne seroit pas pour elle, & c'est ce qu'elle crût empêcher par son choix. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté vit bien-tôt éclore tant de nouveautés, que quoi qu'elle y dût être tout accoûtumée par tout ce qui étoit arrivé sous le regne du feu Roi, elle ne laissa pas d'en être surprise. Les commencemens n'en parurent pas néanmoins fort à craindre, parce que parmi les mécontens qui se déclarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du sang, comme sous le Ministère du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on se trompoit le plus ; puisque les émotions populaires sont souvent plus difficiles à appaiser que celles qui se font par quelque grand personnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de son engagement criminel, au lieu qu'il faut faire jouer mille ressorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'est mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la suite à V^{otre} Majesté étoit de ce nombre ; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant v^{otre} tutelle à la Reine v^{otre} Mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roy lui donnoit par sa déclaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evêque de Bauvais son premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre parens, & à qui elle faisoit esperer la place de premier Ministre, il ne se vit pas plutôt trompé, que ne pouvant défaire ce qu'il avoit fait, il fit tout son pouvoir pour lui susciter des ennemis. Sa Majesté, qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance, crût que c'étoit une vague qui se briseroit d'elle-même, & à quoi il ne faloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en vûe la grandeur de V^{otre} Majesté, elle ordonna au Duc d'Anguien, qui depuis la bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecis, en faisant raser quelques châteaux qui l'incomodoient, de faire le siège de Thionville. Le Maréchal de Guebriant qui étoit audelà du Rhin, tâcha d'annuler les ennemis afin qu'ils ne pussent se courir cette place. Cependant Mello qui avoit ramassé les debris de l'armée Espagnole, se joignit au General Bek pour ne la pas laisser prendre sans coup ferir. Mais la fortune de V^{otre} Majesté soutenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs efforts inutiles. De sorte que cette conquête, qui faisoit du bruit chez les étrangers, commença à rendre v^{otre} Regne si illustre, que vos Alliez, qui avoient peur que la mort du feu Roy n'apportât de

changement à vos affaires , commencèrent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moyen que les Suedois conserverent non seulement les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne , mais qu'ils y en ajoûterent encore d'autres. La Duchesse de Savoye trouva moyen aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pontdesure dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance , qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête , moyenant le secours que le feu Roi vôtre Pere lui avoit donné , se la conserva malgré eux , au moyen de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus hureux en Catalogne, où le Maréchal de Lamotte fit échouer leurs desseins; de sorte que cette Province qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal , se maintint contre leur Puissance. V. M. les battit encore sur mer, où le Duc de Bresé qui commandoit vôtre Armée Navale , les fut chercher jusques dans le Port de Carthagene. Ces miracles sont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement: & par une sedition qui s'éleva en Rouërgue , mais qui fut tout aussi-tôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux , c'est que vôtre Etat , qui n'étoit pas fort tranquile , sembloit ne pas promettre des événemens si favorables; & même vous futes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre vôtre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une justice exemplaire, si

bien
Par
voit
bien
soit
lui
L
fait
men
fut
sous
apr
Ro
avo
il m
mal
que
& d
d'e
re
aut
une
laq
euz
ell
ge
ver
El
Je
re
Il
le
dr
il
ra
or

mencerent à

les Suedois
s conquêtes
gne , mais
d'autres. La
en aussi par
& Pontde-
n possession.
e peine, c'est
étoit mis la
, moyenant
re lui avoit
, au moyen
. Ils ne fu-
e, où le Ma-
urs desseins;
étoit revol-
l , se main-
es battit en-
i comman-
t chercher
ne. Ces mi-
e de votre
par la levée
ce Thomas
at: & par
gue , mais
qui est de
Etat , qui
oit ne pas
bles; & mé-
ter le Duc
votre pre-
mens vous
mplaire, si

bien que vous ordonnâtes à votre Cour de
Parlement d'en informer. Mais comme on ne
voit rien de si bon que vous êtes , vous fites
bien-tôt surleoir les procédures que l'on fai-
soit contre lui , & vous vous contentâtes de
lui faire expier son crime par la prison.

L'année 1644. qui suivit , ne fut pas tout-à-
fait si hureulé , au moins pour le commence-
ment: car l'armée du Maréchal de Guebriant
fut défaite à Teuteling , par la faute de ceux
sous le commandement de qui elle étoit restée
après sa mort. Ce General qui avoit assié-
gé Rotuiel sur la fin de l'année précédente , y
avoit été blessé d'un coup de fauconneau, dont
il mourut quelques jours après s'en être rendu
maître ; sur quoi V. M. peut faire reflexion de
quelle conséquence lui est un bon Capitaine,
& que comme il n'y a rien de plus rare que
d'en trouver , Elle doit non seulement en fai-
re beaucoup d'estime, mais encore obliger les
autres à suivre son exemple ; car , n'est-ce pas
une chose étrange de voir la hauteur avec
laquelle le Marquis de Louvois en use avec
eux , depuis le premier jusques au dernier :
elle est si extraordinaire , qu'elle dégoûte les
gens de cœur ; de sorte que V. M. s'en trou-
veroit abandonnée , si l'amour qu'ils ont pour
Elle ne prévaloit par dessus leur ressentiment.
Je sçais bien qu'il tourne les choses d'une au-
tre maniere, quand il s'en explique avec vous.
Il vous fait entendre que c'est qu'ils ne veu-
lent pas obéir , & qu'à moins que de les ren-
dre souples vous ne serez jamais servi comme
il faut. Mais il prend mal son champ de ba-
taille , & tous vos Sujets vous sont si affecti-
onnez , qu'il n'y en a pas un qui ne vous ren-

de une obéissance aveugle. Aussi s'il se sert de ce pretexte , ce n'est que pour couvrir d'un si beau manteau l'ambition qui le devore. Il est bien aisé de confondre son interest avec celui de V. M. cependant il y auroit un péril éminent sous un Roy moins éclairé & moins vertueux : car c'est s'emparer insensiblement de son autorité ; de sorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour se frayer le chemin de son Trône. Votre Majesté ne sçait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs il vaut mieux être la créature que d'avoir du merite. Aussi a-t'il une Cour plus grosse que la vôtre, & toute la difference qui s'y remarque , c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y réussir , & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors sur les bras , ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princesse persecutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la guerre à leur Roi faisant déjà connoître par les méchans desseins qu'ils avoient contre lui , qu'ils porteroient leur attentat jusqu'à la dernière extremité, V. M. adoucit son malheur , en donnant retraite à la Reine son Epouse : ce qui ne sera pas un des moindres traits de votre Histoire , puisque la compassion ne regne pas toujours dans l'esprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper , que cette politique n'est pas des meilleures , puisque la même chose les regarde tous , & que s'ils s'armoient pour punir la rebellion , elle ne seroit pas si frequente qu'elle est dans toutes sortes d'Etats ; cependant c'est deman-

der l'impossible , & l'usage est presque partout d'accabler un malheureux plutost que de le secourir.

Dieu recompensa bien-tôt en la personne de Vôtre Majesté une action qui lui estoit si agréable. Vous vous rendites maître de Gravelines nonobstant tous les obstacles que les Espagnols y apportèrent sous le commandement du General Picolomini : & vôtre Armée empêchant qu'ils ne pussent secourir l'Allemagne , vous y envoyâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuse bataille de Fribourg , où vos troupes combattirent trois jours durant pour remporter une pleine victoire. Le fruit que vous recueillites de ses travaux fut la prise de Philisbourg & de toutes les Places qui sont sur le Rhin en ces quartiers-là : outre que vous rassurâtes vos Alliez qui étoient dans une grande consternation de ce qui étoit arrivé à Tuteling.

La Maison d'Autriche eut sa revanche en Catalogne , où elle battit le Maréchal de Lamotte qui voulut secourir Lerida , prit cette Place , & lui fit lever le siege de Terragone qu'il avoit entrepris pour faire diversion. Elle se rendit aussi maîtresse de Balaguer , & étoit en état de remettre cette Province entierement sous sa Puissance , si les affaires eussent été aussi bien en Portugal ; mais y ayant perdu une grande bataille , elle fut obligée d'y faire passer des troupes , & cette diversion l'affoiblit tellement , qu'elle ne pût plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort hureuse , après divers evenemens dans lesquels les Espagnols aussi bien que V. M. éprou-

verent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le siege de Final. Mais vous réussites mieux dans la poursuite de vos droits à Rome, où l'on s'éforçoit de vous donner du chagrin en la personne de vôtre Ambassadeur. On fut aussi obligé en ce país-là d'avoir toute la considération qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépouillé du Duché de Castro, par la seule raison qu'il étoit à sa bien-séance; en sorte que vous rendites par vôtre médiation la paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choses ne furent pas capables de remplir tout vôtre esprit; vous fites des affaires à l'Empereur qui tâchoit d'en faire à vos Alliez: & voyant qu'il faisoit armer les Dannois contre la Suede, vous ne lui rendites pas seulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Transylvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allassent plus loin. Cependant, comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres, que vous ne voulussiez bien suivre, vous consentîtes de traiter de la Paix generale à Munster, où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Vôtre médiation fut reçûe avec les Couronnes du Nord, malgré les traverses de la Maison d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre suspecte: & vos Ministres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y

emp
cluë
l'inc
sée,
que
te en
men
d'ag
fust
end
pècl
gne
reva
vou
Car
d'H
the
à ca
pre
exc
de v
tre
par
il n
per
auf
ren
co
qu
Co
pa
te
la
co
to
fi

employèrent si utilement, que la Paix fut conclue entr'elles. Les Suedois étant delivrez de l'inquiétude que cette Guerre leur avoit causée, vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dès l'année precedente en Allemagne pour prendre le commandement de l'Armée du Maréchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux ; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut défait à Mariendal, sans qu'il fut en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt votre revanche, presque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prîtes Rosés en Catalogne, où vous aviez envoyé le Comte d'Harcourt à la place du Maréchal de Lamotte que vous aviez fait arrêter, non seulement à cause des fautes qu'il avoit fait la Campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuser, il s'efforçoit de ternir la reputation de votre premier Ministre qu'il acculoit d'être cause du mauvais succès qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui, à moins que les choses ne soient aussi claires que le jour. Les Espagnols tâchèrent de secourir Rosés, mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de passer, pendant que le Comte du Plessis Pralain faisoit cette Conquête, ils tenterent d'y jeter du secours par mer, où ils trouverent les mêmes difficultés, à cause de votre Armée Navale qui tenoit la mer. Votre Majesté, qui prend plaisir à récompenser les gens de merite, envoya le Bâton de Maréchal de France au Comte du Plessis après cette Conquête, qui fut suivie de la

défaite des Espagnols dans la Plaine de Lionrens, & de la reprise de Balaguier; de sorte que tant d'hureux succez éfacerent ce qui s'étoit passé de facheux en ce Pais - là la Campagne précédente.

Le Duc d'Anguien , que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les Ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandres le Fort de MardiK, LinK, & Bourbourg. V. M. augmenta encore les Conquêtes de celles de saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la Forteresse de la Motte, dont Elle eut bien de la peine à chasser les troupes du Duc de Lorraine, à qui elle servoit de retraite pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eût pu conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa forteresse, mais il lui fut impossible de s'opposer aux grands efforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoya une si forte Armée sur le Rhin, qu'elle reconquit toutes les Places qu'il avoit perduës, à la réserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé, si le Duc d'Anguien eust été encore à la tête des Troupes de V. M. mais il étoit tombé malade, & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à son Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté après une longue prison: car Elle a toujours été le refuge des malheureux; & elle le montra bien aux Barberins à qui Elle donna retraite dans le même tems,

quo
nes
Itali
mai
pou
don
il té
par
L
éven
For
pris
re e
larn
elle
de T
l'Al
qu'
arr
çoi
mai
gra
per
il n
n'é
qu
co
de
ce
eu
ca
en
ét
pr
te
q

quoï que toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre: mais c'étoit assez qu'ils fussent peccutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien persuadé il se jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Espagne qu'il avoit suivi jusques alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grans événemens. V. M. prit pour la seconde fois le Fort de MardiK, que les Ennemis avoient repris à la fin de la Campagne: & s'étant encore emparée de Furnes & de Dunkerque, l'alarme fut si grande par toute la Flandres, qu'elle se crut perdue sans ressource. Le Vicomte de Turenne pénétra aussi jusques au cœur de l'Allemagne: ce qui fit voir à l'Empereur, qu'il feroit mieux de faire la Paix, que de s'arrêter aux discours des Espagnols qui s'efforçoient de lui persuader que V. M. ne seroit jamais capable de soutenir dans sa minorité les grandes affaires qu'Elle avoit sur les bras. Cependant vôtre Ministre fit une entreprise qu'il n'est pas juste de lui pardonner, puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les interêts de l'Etat y étoient bien moins considerez que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au neveu des Barberins, & cette Alliance le disposant à tout faire pour eux, il porta la guerre sur les Côtes de Toscane, où il fit assieger Orbitelle. Son dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entreprise ayant allarmé toute l'Italie, elle donna secours aux Espagnols qui firent lever le siège, quoï que vôtre Armée navale eût repoussé cel-

le des Ennemis. Le succes que vos Armes eurent à Piombine & à Portolongonne, firent oublier cette perte ; mais la joye qu'on en eut fut troublée par la levée du siege de Lerida, où le Comte d'Harcourt employa sept mois inutilement.

La protection que Vòtre Majesté avoit accordée aux Barberins, leur fut si avantageuse, que le Pape les rétablit dans leurs biens, qui avoient été saisis par son ordre. Le Cardinal d'Este se ressentit aussi de l'honneur que vous lui faisiez d'embrasser ses interets ; car sans cela il n'auroit pas eu raison de l'Amirante de Castille qui avoit pris plaisir à l'insulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dès ce tems-là le Protecteur des malheureux : & vous le fites bien voir aux Venitiens en faveur de qui vous envoyâtes un Ambassadeur au Grand Turc, pour le dissuader de la Guerre qu'il leur pretendoit porter.

L'Année 1647. est remarquable par la petite verole qui prit à Vòtre Majesté, & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fumes quittes pour la peur, & elle ne servit qu'à faire paroître la grandeur de vòtre courage : car vous demandâtes grace pour un de vos Officiers que la Reyne vòtre Mere avoit chassé, sur le soubçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte ç'eût été pour la France ! si elle eut eu les suites qu'on apprehendoit ; & quel bonheur pour les Espagnols ! eux à qui, tout jeune que vous étiez, leur faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vòtre bras. Ils en furent si étonnez, qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'esperance que la grandeur de sa nais-

sance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient précédé dans le Gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à Vòtre Majesté. Comme il n'étoit point venu en ce País-là sans une belle armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude : mais vous lui enlevâtes la Bassée & Lens, où vous perdités le Maréchal de Gassion qui y fut blessé à mort. Vòtre Majesté, qui dès l'année précédente avoit été sur la Frontiere, y fut encore cette année, & inspira du courage à ses Soldats, à qui elle donna des marques de sa libéralité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce País-là, V. M. eut lieu de s'en consoler, par le grand succès que ses Armes eurent en Allemagne; elles obligerent le Duc de Bavières à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de sorte que l'Empereur auroit conclu la paix à l'heure même, si les Espagnols ne l'en eussent empêché. Les raisons qu'ils en avoient étoient fondées, sur ce qu'il paroïsoit déjà quelques étincelles de la guerre civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt après; mais le mal qu'ils nous souhaittoient leur arriva encore plutôt qu'à nous, car il parut une révolte à Naples qui les embarrassa étrangement.

Vòtre Majesté l'appuya de toutes ses forces, & fit équiper une belle Flote pour y porter du secours; mais le Duc de Guisè qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir indépendamment de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, prit de là sujet de faire retirer la Flotte, sans lui rien fournir de ce qui lui é-

vos Armes eugonne, firent joye qu'on en siege de Lerimploya sept

jesté avoit ac-si avantageuse, leurs biens, qui

Le Cardinal neur que vous sts; car sans de l'Amirante à l'insulter au vous étiez en ur des malhiaux Venitiens s un Ambassadiffuader de la ter.

le par la pe-esté, & qui la nous en fumes e servit qu'à tre courage : ur un de vos re avoit chaf-qu'il en avoit rte ç'eût été- suites qu'on pour les Es- e vous étiez, la pesanteur nnez, qu'ils uc Leopold, de sa nais-

toit nécessaire. On ne sçauroit l'en excuser ; puisque c'étoit une faute capitale de manquer une si belle occasion. Si V. M. n'eût pas été dans une pleine minorité , elle s'en fust bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soutint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage , pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son Pere, vit ternir les lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne , par le peu de succez qu'il eut devant Lerida qu'il avoit assiégré.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la pluspart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obéissance. Vôtre Majesté sçait que le pretexte qu'ils en prirent fut la quantité d'impôts dont ils étoient accablez : mais que le veritable sujet fut l'ambition du Parlement qui pretenoit augmenter son autorité. Il commença donc à vouloir examiner tout ce que V. M. faisoit dans son cabinet : & Roy qu'Elle lui défendit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des Arrests contre les Edits que la nécessité de vos affaires demandoit qu'on publiât : & cela mit le Royaume dans une si étrange conjoncture , que l'Archiduc prit Furnes , Eterre & Lens. Le P. de Condé que V. M. envoya contre lui, avoit pris Ypres dès le commencement de la campagne , & il reprit Eterre , & lui donna la bataille de Lens qu'il gagna. Vôtre Majesté à qui un tel succez donnoit de nouvelles forces , s'en servit pour reprimer la sédition. Elle fit arrêter les chefs

der
char
Dieu
cette
vous
bell
être
en f
barr
pas
rela
dela
mem
auro
c'été
qui
qu'e
desc
dace
long
Quo
l'Em
après
sén,
qui
éto
V
All
des
ce
ble
ête
tou
la f
Em
int

des Rebelles au sortir du *Te-Deum* qu'on avoit chanté à Nostre-Dame pour rendre grâces à Dieu de cette Victoire ; mais bien loin que cette action de vigueur eust le succès que vous aviez lieu d'en espérer, elle porta la Rébellion à un point , que vous eutes lieu d'en être surpris. Les Parisiens prirent les armes en faveur des Prisonniers , & ayant fait des barricades par toutes les rues , jusques à cent pas de votre Palais, ils vous obligèrent de les relâcher. Je tire le rideau sur un souvenir si désagréable pour vous , & si honteux à leur mémoire. Si on en eût crû la Reyne , elle n'y auroit jamais consenti , & elle soutenoit que c'étoit donner atteinte à votre Autorité , ce qui étoit d'une conséquence terrible : je crois qu'elle avoit raison ; & en effet , cette condescendance ne servit qu'à augmenter l'audace des mutins , de sorte qu'ils ne furent pas long-tems sans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en soit , cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclust la Paix avec V. M. qui après avoir gagné la bataille de Sommerhausen, l'avoit réduit dans un tel état, lui & ceux qui avoient pris les armes en sa faveur , qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eûtes le soin des interests de vos Alliez , que les Espagnols avoient tâché de desunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable , c'est que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique , quoy que tous vos Alliez fussent Protestans , & que cela fust capable de vous broïiller avec eux. L'Empereur au contraire n'y eut soin que de ses interests , & oublia entièrement ceux de la

Religion , dont néanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la guerre ; mais il y a bien de la différence entre les effets & les paroles ; ce qui nous apprend que pour ne se point tromper , il vaut bien mieux s'en rapporter à l'un qu'à l'autre.

Ce Traité , dans lequel V. M. se montra plus ferme pour l'intérêt de ses Alliez que pour les siens , lui acquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté , ni qu'il revinst des Princes qui à l'exemple de Charles-Quint entreprissent de les assujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie si nécessaire aux uns & aux autres ! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des esperances inutiles. L'on peut dire même , qu'il faut que l'imprudence de ce Ministre ait été bien loin , puisque nonobstant les justes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la Puissance de sa Majesté Impériale , il en a si fort maltraité tous les Membres , qu'ils sont tout prêts à se réunir contre Vostre Majesté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent néanmoins , & prétendent qu'ayant bien plus à craindre de son côté que du vôtre , ils prennent le méchant parti ; mais pour être de leur sentiment , il faudroit que l'on ne sçût pas ce que vôtre Ministre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souverains ne sont pas accoutumés à être traités de la sorte , ils croient que s'ils ont des fers à éviter , ce sont ceux qu'on leur présente d'une main si rude.

Vôtre

Vô
 Italie
 le av
 Espa
 Guilt
 firen
 avoit
 les in
 rent
 Marie
 Vais
 de la
 d'inte
 cela é
 nir le
 tres ,
 pas m
 Mais
 étant
 avoie
 beauc
 voit.
 V. M.
 Henry
 rus cō
 avec
 Vô
 tint
 beauc
 siege
 & vo
 presen
 par M
 païs-
 haut
 s'acc

Vôtre Majesté porta encore la Guerre en Italie, nonobstant les grandes affaires qu'Elle avoit dans le cœur de son Etat; mais les Espagnols ayant fait prisonnier le Duc de Guise, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le siege au Duc de Modene qui avoit assiégué Cremone, après être entré dans les interêts de V. M. Cependant ils manquerent une entreprise qu'ils avoient fait sur Marseille, où ils pretendoient brûler vos Vaisseaux qui étoient dans le Port, & se saisir de la Ville, où ils avoient plusieurs Bourgeois d'intelligence avec eux. Vôtre Majesté, à qui cela étoit de la dernière conséquence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par sa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obéissance qu'on lui devoit. Mais les attentats continuels du Parlement étant d'un mauvais exemple pour ceux qui avoient méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que V. M. à l'exemple du Roy vôtre Pere, & d'Henry IV. de glorieuse memoire, avoit secourus contre les Espagnols, s'accorderent avec eux.

Vôtre Majesté nonobstant tout cela, soutint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation: vous y fites lever le siege de Flix que les ennemis avoient formé, & vous vous rendites maître de Tortose, en présence d'une Armée ennemie commandée par Mello qui étoit passé de Flandres en ce pays-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point sans la rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la Vi-

étoire que remporta dans la Mediteranée vôtre armée navale , quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des Ennemis , qui étoit de quarante-deux Vaisseaux , contre vingt-neuf dont la vôtre étoit composée. Cette inégalité cependant n'empêcha pas que vous n'en coulâssiez trois à fond , & si la nuit n'étoit point survenue , il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour vôtre esprit ; mais comme il est toujours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de vôtre Nom surmonta les brigues des Espagnols qui y vouloient faire élire un Roy qui fust dans leurs interests. Ils en eurent cependant le démenti , & Casimir qui étoit frere du défunt , fut preferé à celui qu'ils propoisoient , dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.

Les entreprises du Parlement augmentant tous les jours, nonobstant les soins continuels que Vôtre Majesté apportoit pour les reprimer , il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler davantage ; ce qui vous fit relouïdre à l'en punir. Vous sortites donc de vôtre Ville de Paris qui trempoit dans la Rebellion , & vous étant retiré à S. Germain en Laye , vous la fites bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Con-

dé.
mut
si gr
qu'a
tre l
sur l
Il n'
oubl
cont
sauv
plus
re de
cont
soeu
du p
par l
étoit
sa de
gle à
mêm
toùj
core
qu'il
C
Vost
Marf
cesse
couv
poin
die ,
étoit
sion
l'amb
mais
bien
quer

diterranée vō-
fut beaucoup
, qui étoit de
re vingt-neuf
Celle inégalité
ous n'en cou-
n'étoit point
our eux qu'ils

ffisoient pour
toûjours ten-
e portâtes en-
ne, où le bruit
gues des Espa-
e un Roy qui
eurent cepen-
ui étoit frere
qu'ils propo-
ation à V. M.

I I.

La Guerre de Pirennées.

augmentant
es soins con-
toit pour les
piblesse à les
ous fit résou-
onc de vōtre
s la Rebelli-
main en La-
re Armée de
nce de Con-

dé. Cette punition devoit faire rentrer les mutins dans le devoir , mais leur audace étoit si grande , aussi bien que leur desobéissance , qu'après avoir excité les autres Villes de votre Royaume à prendre leur parti, ils se fierent sur leurs propres forces pour résister à V. M. Il n'y eut point jusques au Coadjuteur , qui oubliant son caractère , leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit sauvé de prison , fut pareillement un de vos plus cruels ennemis. Le Prince de Conti frere du Prince de Condé , prit aussi les armes contre V. M. La Duchesse de Longueville sa soeur avec le Duc son mari se rangea de même du parti du Parlement , & y attira avec elle par sa beauté le Prince de Marsillac , qui en étoit bien plus épris , que du desir de signaler sa desobéissance. Mais cette passion qui aveugle à un point qu'on ne se connoît pas soi-même , lui fit oublier le respect qu'il avoit toûjours eu pour V. M. & dont il devoit encore mieux être instruit que les autres , parce qu'il avoit infiniment de l'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à Vostre Majesté : la jalousie que le Prince de Marsillac avoit contre le mari de cette Princesse , jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir son amour , fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fust passé en Normandie , où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joué des ressorts qu'on attribue souvent à l'ambition , faite d'aller jusques à la source ; mais elle est bien dangereuse & en même tems bien blâmable, quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à nostre Maître , à

qui nous sommes liez si étroitement, que nous ne sçaurions lui être infideles, sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. pretendoit ; & quoi que cette grande Ville souffrist extraordinairement, le Parlement l'entretinst dans une si grande aversion de votre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement, pour mettre les armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature ; mais comme la résolution de ces mutins ne répondoit pas aux esperances qu'ils avoient conçûes de faire la Loy à V. M. ils eurent recours aux Ennemis de l'Etat, pour leur procurer du pain dont ils manquoient ; car vos Troupes serroient la Ville de si près, qu'il y valloit un prix excessif, de sorte que sans un prompt secours ils alloient tomber dans une étrange necessité.

Vostre Majesté ne pût apprendre ces marques terribles de leur Rebellion, sans en être touchée sensiblement ; & comme il lui étoit d'une grande consequence, dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit, de ne pas laisser entrer les Ennemis dans le cœur de son Etat, Elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoya un Heraut d'armes pour lui faire quelques propositions : sur quoi s'étant asséssemblé, il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait, en renvoyant ce Heraut sans l'écouter ; mais il assura en même tems V. M. que l'audiance qu'il lui avoit refusée, ne venoit que du profond respect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel Personnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souverains.

Co
M. de
n'avo
voulz
énor
vous
qui a
Le
ter d
que
Païs
prom
une
de V
pren
avoit
ce M
revin
recol
par
causé
autre
un S
au le
grac
mais
qui
sê de
des
mill
ctur
l'or
out
dan
& l
çon

Ce retour à son devoir donna matière à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé , & la conjoncture voulant que vous dissimulassiez les attentats énormes qu'il avoit faits à vôtre autorité , vous lui accordâtes une amnistie , & à ceux qui avoient suivi son parti.

Les ennemis ne manquèrent pas de profiter de ces desordres. Le Duc de Lorraine , que le Roy vostre Pere avoit chassé de son Pais , pour avoir manqué plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une armée ; & se rendit maître de quantité de Villes : il étoit même comme assuré de reprendre Nanci dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice; mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête , y revint promptement , & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs : il remédia par ce moyen au mal dont il avoit pensé être cause ; sur quoi V. M. aussi bien que tous les autres Monarques, ont à réfléchir, que quand un Sujet prefere ainsi son interest particulier au leur , il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils sont encor responsables des maux qui en arrivent à leurs peuples ; car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'autorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'Elle auroit fait dans un autre tems: outre que ce Marquis se conduisit si rageusement dans quelques entreprises , que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Les entreprises du Parlement ne cessèrent pas , quoi que V. M. eust eu la bonté de lui pardonner : elles ne furent néanmoins pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre , qui eut la felonie de faire couper la tête à son Roy. On ne vit jamais V. M. si en colere que quand Elle apprit cette nouvelle ; mais les grandes affaires qu'Elle avoit l'empêcherent de punir un si noir attentat. Elle se trouva assez embarrassée à résister à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assiéger Cambrai ; mais cette entreprise ne lui réussit pas , & ayant été obligé de lever le siege , il attaqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit les portes ensuite ; de sorte que les ennemis n'auroient pas eu trop de quoi se vanter , s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province, où V. M. ne pouvoit envoyer des troupes qu'à grands frais , ne lui ayant pas permis de replater celles qui y étoient peries l'année précédente , les ennemis s'emparèrent de Constantin, de Salo & de Sirges ; mais le Comte de Marcin rompit leurs mesures touchant Barcelonne dont ils pretendoient aussi se saisir. En Italie vos affaires reçurent aussi un échec considerable ; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin , abandonna votre parti , dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans qui avoient coûté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à Votre Maje-

sté , d
que d
C'est
Paris
la fro
naçoi
rie la
élevé
de vò
reuse
heur
ser la
de T
tâcho
mand
mier
à si h
V.M.
So
sans
de q
pour
les a
té ét
reco
diffi
dan
ses g
gen
ten
qui
par
con
de
vor
aya

sté, de rétablir le calme dans son Royaume, que de conserver des conquêtes si éloignées. C'est pourquoi, après avoir réduit la Ville de Paris à son obéissance, & pourvû suffisamment la frontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout son but ne fut que de soumettre la Provence & la Guyenne, où il s'étoit élevé des séditions, à l'exemple de la capitale de vôtre Royaume. V. M. en vint à bout heureusement; & comme Elle avoit eu le bonheur de détourner un orage qui se formoit sur la frontiere d'Allemagne, où le Vicomte de Turenne, à la sollicitation de son frere, tâchoit de débaucher les troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eût mis à si haut prix les services qu'il avoit rendus à V.M. qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmurer, le refus qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour les parens, qui avoient pourtant porté les armes contre V. M. & qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompense; la prudence voulut que vous dissimulassiez ces attentats où il y avoit du danger de s'opposer, à cause du credit que ses grandes actions lui avoient acquis sur les gens de guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils se declaroient en tout & par tout contre Vôtre Majesté, vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre lui; Mais vôtre Ministre ayant trouvé le moyen de semer la desunion.

parmi eux par un tour Italien, & qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de vostre Etat, vous vous résolûtes de faire arrêter ce Prince : ce qui fut executé avec beaucoup d'adresse.

Votre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez vôtre coup, qu'il se tint tout botté pour partir à l'heure même; mais le succès ayant répôdu à ses esperances, il se rassura: de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir un coup si hardi; mais V. M. y pourvût en faisant deux choses tout à fait nécessaires : l'une de donner connoissance à vos peuples des justes raisons que vous aviez eues de le faire arrêter; l'autre de marcher vous-même où il paroïssoit avoir plus d'amis, & où par conséquent il y avoit plus d'apparence de revolte.

Que la prudence, Sire, est une belle chose! on accusoit déjà Vostre Majesté de manquer de reconnoissance envers un Sujet qui lui avoit rendu de si grands services; vôtre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos peuples qui sçavoïent que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils sçurent que les services avoient été recompensés de la Charge de Grand Maître de la Maison de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne, de Berry & de Guyenne, de la propriété des domaines de Clermont, Stenay & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville; de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conty; & d'une infinité d'autres graces,

cant p
eut pe
qui n
qu'un
que le

Le
Norm
ne, se
les cr
du Pr
le que
tâcho
Vous
même
si gra
vée au
voit
qui f
favor
Com
béiffa
trouv
de Pe
parte

Q
pouv
tous
dre!
dont
roit
s'éto
man
qu'i
l'em
yaû
l'arg

& qui ne pou-
voit qu'il affuroit
vous résolutes
qui fut exécuté

pendant que
il le tint tout
ne; mais le suc-
ces, il se rassura:
tion que d'em-
avoir un coup
en faisant deux
l'une de don-
des justes rai-
faire arrêter
où il paroif-
ar conséquent
evolte.

ne belle chose!
de manquer
jet qui lui a-
; votre Mi-
ur un ingrat
s qui sçavoient
facilement à
s & du Par-
que les servi-
la Charge de
M. des Gou-
Berry & de
domaines de
du Pont de
fait donner
illiers & du
ur le Prince
res graces,

cant pour lui que pour les creatures, il n'y
eut personne qui ne tournât la medaille, &
qui ne dit hautement que s'il y avoit quel-
qu'un qui fust un ingrat, ce ne pouvoit estre
que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fites premierement en
Normandie, puis en Bourgogne & en Guyen-
ne, servit aussi à pacifier ces Provinces, où
les creatures de ce Prince, s'ont tenuës des amis
du Prince de Conti & du Duc de Longuevil-
le que vous aviez fait arrêter pareillement,
tâchoient d'animer les peuples contre V. M.
Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous-
même en Berry, où le danger ne paroiffoit pas
si grand, parce que cette Province est encla-
vée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pou-
voit pas recevoir de secours des Espagnols
qui se tenoient allertés sur tant d'évenemens
favorables pour eux; vous y envoyâtes le
Comte de S. Agnan qui la contint dans l'o-
béissance qu'elle vous devoit, mais qui ne se
trouva pas assez fort pour chasser le Marquis
de Persan, de Montrond place forte qui ap-
partenoit au Prince de Condé.

Qu'il eût été agréable à Vostre Majesté de
pouvoir donner ordre aussi facilement par
tous les autres endroits où il y avoit à crain-
dre! Mais le moyen, parmi tant d'affaires
dont Elle étoit accablée? & où un autre au-
roit succombé. Le Vicomte de Turenne qui
s'étoit retiré auprès de l'Archiduc après avoir
manqué son coup, vint à Stenai, où l'amour
qu'il prit pour la Duchesse de Longueville ne
l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Ro-
yaume, à la tête d'une armée qu'il leva, de
l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pier-

rières de sa maîtresse qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de desordre & de confusion , trouver moyen de rentrer dans Sedan que le Duc de Bouillon son frere avoit donné au feu Roy pour sauver sa vie qui étoit en grand danger, à cause qu'il étoit entré dans le Traité de Madrid. Il s'approcha donc de cette Place , où il esperoit que le souvenir de ses Ancêtres lui feroit trouver des amis ; mais chacun se contenta dans le devoir : & comme elle étoit bien munie , & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit , avec une bonne garnison , il fut obligé de tourner ses armes d'un autre côté.

S'il m'est permis de faire quelque reflexion sur son attente, il me semble qu'elle étoit bien mal fondée , ou du moins que les habitans de cette Ville eussent pris un méchant parti , de preferer la domination de sa Maison à celle de Vostre Majesté. En effet , c'est un malheur pour des peuples d'obéir à de petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'assurer leur fortune , sont dans une continuelle obligation d'avoir recours à celles d'autrui: par ce moyen ceux qui leur sont soumis se trouvent exposez sans interruption aux malheurs de la guerre , de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres ; mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roy : & s'il s'élève quelque orage , il ne tarde gueres à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement vôtre Frontiere de Champagne qui se trouva menacée : celle de Picardie le fut pareillement. Les Espagnols

y par
maît
teren
pas p
joind
renn
Vico
dre l
Ferté
Prin
V. M
trans
Grad
duc
ques
La
rann
feu
mée
enve
Il c
Rhe
entr
de p
Arm
com
lon
tre
rin
ce
don
qui
que
rie
lui
de

y parurent avec une armée, & s'étant rendu maîtres du Catelet & de la Chapelle, ils tentèrent Guise, où ils jugerent à propos de ne pas perdre de tems, parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrez en Champagne. Le Vicomte de Turenne qui sçavoit déjà prendre le meilleur parti, s'avança jusques à la Ferté Milon, dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ses mesures, en le faisant transférer à Marcouffis, & de là au Havre de Grace, il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhétel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gemissoit sous la tyrannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & à sang, prit les armes, & grossit l'Armée du Marechal du Plessis que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontière. Il crût avec ce secours pouvoir reprendre Rhétel, & y ayant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour V. M. à qui la défaite de vôtre Armée étoit d'une étrange suite. Néanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long-tems les ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoyâtes le Cardinal Mazarin vers ce Maréchal, pour sur la connoissance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la Bataille ou la Retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lors qu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne falloit rien hazarder; mais le Maréchal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foiblesse, le Com-

bat fut resolu dans le conseil de guerre, où ce Ministre se trouva.

Ainsi le Maréchal du Plessis ayant levé le siege de Rhetel, marcha aux ennemis qui venoient de grossir leurs troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniâtre de part & d'autre ; cependant Dieu vous en donna une victoire si entiere , que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir , lui dix-septieme , se trouvant abandonné de toutes ses troupes ; car l'Archiduc avoit plié bagage des premiers, & l'avoit laissé seul pour démêler cette fusée. Peu s'en fallut qu'il ne fust pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, où il fut poursuivi vivement : mais ayant deffendu sa vie & sa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient , il se sauva à Bar-le-Duc , où on crût en le voyant arriver , qu'il étoit percé de plusieurs coups , tant il étoit couvert de sang : mais il se trouva que c'étoit de celui de vos fideles Sujets qui avoit réjailli sur lui.

Vôtre Majesté apprit cette victoire avec une joye indicible : & ayant envoyé le bâton de Maréchal de France aux Marquis d'Aumont , d'Hoquincour & de la Ferté qui s'étoient extrêmement distinguez dans cette journée , ce fut de quoi exciter les autres à suivre leur exemple ; car il n'y a rien qui anime plus vôtre Noblesse que les honneurs que vous lui donnez : & les François sont faits d'une maniere qu'ils sacrifieroient mille vies, s'ils en avoient autant , pour le service de leur Roy , quand ils en ont une belle parole , ou qu'il les élève, à quelque dignité.

C'est aussi pourquoy Vôtre Majesté est si ai-

mée
en r
la m
Prin
craie
En e
tôt e
hend
tout
& c
qu'il
pour
Si
Fran
Fron
lui e
fut in
long
la pu
qui l
impo
qui s
Mr. l
son p
vous
sauva
noie
cœu
com
gran
de v
don
païs
copp
O
le m

mée de ses Sujets , Elle qui a le secret , même en refusant , de faire qu'on lui est obligé , de la maniere dont elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre , mais encore celui de se faire aimer. En effet la crainte sans amour dégenere bientôt en défiance , étant capable de faire appréhender que celui qui doit être pere & maître tout ensemble , ne veuille devenir un Tyran : & ce soupçon est si dangereux à imprimer , qu'il n'y a rien , qu'un Roy ne doive faire , pour ne le jamais donner à les peuples.

Si le Parti que Mr. le P. de Condé avoit en France , causâ du préjudice à V. M. sur les Frontieres de Picardie & de Champagne , il lui en fit encore davantage en Italie , où il fut impossible de secourir Piombino & Portolongonne qui retomberent par ce moyen sous la puissance des Espagnols. Vôtres Majesté , à qui la conservation de la Catalogne étoit plus importante , y envoya le Duc de Mercœur , qui se saisit du Comte de Marcin creature de Mr. le Prince de Condé , & qui faisoit tout son possible pour débaucher les troupes que vous aviez en ce Pais-là. Cette prévoyance sauva Barcelonne , où les ennemis entretenoient quelque intelligence , ayant fort à cœur de recouvrer cette Place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine , & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand secours , tout languit en ce pais-là , & votre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce Gene-

ral. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le preferer à beaucoup de Capitaines plus experimentez. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort, & qu'il étoit son aîné, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une deses niéces, & dans cette vûe il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. Vôtre Majesté étoit encore trop jeune pour s'apercevoir du préjudice qu'Elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interests à ceux de son maître. Mais graces à Dieu vos yeux n'ont pas demeuré long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat, & jamais Prince ne sçût mieux que vous, donner aux personnes, des employs qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Royaume, lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le P. de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, sans la participation duquel ce Prince avoit été arrêté, ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là : ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre, ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre, y entra. Il se tint donc divers Conseils là-dessus, où il fut résolu de demander à V. M. l'élargissement de Mr. le P. de Condé & de Mrs.

ses fr
zarin
meté
le Du
tête d
nistre
vant
de le
ne po

Le
fortin
auprè
gissen
ce, &
tée à
pour
été in
son (
sous p
re) d
rer de
de lu
nouv
té, il
du lo
lui fit
vit en

Mr
lemex
de la
voir
avoit
tira
Mr. l
comm
feux

ses freres , avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. Vôtre Majesté s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage ; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les ordres du Royaume se trouvant de même sentiment , vous futes obligé de leur accorder par politique ce que vous ne pouviez approuver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voyant obligé de sortir du Royaume , se voulut faire un merite auprès de Mr. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace , & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle qu'on avoit été obligé d'expedier pour le faire sortir. Mr. le Prince qui avoit été instruit par Perraut Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir sous pretexte du Testament de Madame sa mere) des ressorts qu'on faisoit jouer pour le tirer de prison, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-même cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté , il lui eust été impossible de n'en pas avoir du soupçon , à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié , & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, soit qu'il le jugeât indigne de la colere , ou que la joye qu'il avoit de se voir en liberté , adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris , où il fut reçu comme en triomphe , quoi qu'on eust fait des feux de joye par toute la Ville, lors qu'il avoit

été arrêté. Mais l'inconstance des peuples a toujours été telle, à moins qu'on ne sçache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu de se démentir : mais du moment qu'on s'écarte ou à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de reputation contre les ennemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit néanmoins ne se pas rendre justice, ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince ; car il n'avoit fait qu'obéir aux ordres de V. M. en le punissant de sa felonnie, laquelle étoit si grande, qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos ennemis.

Le Parlement donna divers Arrests contre vôtre Ministre, sans en consulter en aucune façon Vostre Majesté. Il fit vendre sa Bibliothèque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables que V. M. dissimula prudemment, parce que ç'eût été une faute grossiere de s'opposer à un torrent qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

Vostre Majesté pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu sa faute, lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé se trouva tout puissant après cela ; mais la bevûë qu'avoit fait vôtre Ministre, en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple assez puissant pour ne pas tomber dans la même faute, il commença à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne

fut un
rien
bons
qui é
payà
man
mour
en fa
toicr
Il en
vint
prom
de le
faite
faire
Maje
Il
Duc
me p
com
elle p
xion
de p
gran
endr
poin
en q
c'est
disar
M
faute
Beau
Coa
rests
de C
Cett

fut un de ceux qui en firent le plutôt l'expérience ; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques Troupes qui étoient comme à lui , quoi que V.M. les payât , il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit , il sçût même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur , & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans les bonnes graces. Il en fut piqué jusques au vif , de sorte qu'il vint trouver la Reyne votre mere , à qui il promit que rien au monde ne seroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il seroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir , & que Sa Majesté pouvoit conter sur sa fidelité.

Il vous en dit tout autant , & obligea le Duc de Bouillon son frere à vous faire la même protestation. Cét exemple nous apprend combien la raillerie est dangereuse , & à quoi elle porte un grand courage. Mais cette reflexion est inutile à V.M. Elle n'a jamais dit mal de personne , & quand Elle parle de ses plus grands ennemis , ce n'est que par les beaux endroits par où Elle les connoit. Il ne faut point non plus songer à médire devant Elle , en quoi Elle a fort grande raison , puisque c'est presque la même chose , de faire une médisance , ou de l'approuver.

Mr. le Pr. de Condé fit encore une autre faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort , à la Duchesse de Chevreuse , & au Coadjuteur , que pour sûteté que leurs interets seroient les mêmes à l'avenir , le Prince de Conti épouserait la fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite étant encore

en prison, n'ayant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroïsoit forcée, elle le vint trouver, & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en usoit, il prétendoit que la chose s'exécûtât. Il y étoit donc obligé doublement; mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne, il ne se souvint bien tost plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant Vostre Majesté qui ne pouvoit approuver qu'on l'eust forcée à se défaire de son Ministre, mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement & sans que cela causât aucuns troubles dans son Royaume. Mais l'aversïon qu'on avoit pour lui, jointe aux Arrests qu'on avoit donnez pour exclure tous les Etrangers du Ministère, y auroit apporté de la difficulté, sans la méchante conduite de Mr le Prince qui augmenta plustôt que de diminuer. Etant pressé par le P. de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiselle de Chevruse, de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eust le reste du Coadjuteur, du Marquis de Laïques & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient souvent; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti, pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure même, faisant violence sur son amour, & disant de bonne foy à tout le monde, qu'il étoit bien obligé à Mr. son frere de l'avoir retiré du précipice où il s'alloit jettér. Ce discours étant rapporté à Madame de Chevreuil & à ceux qui devoient y prendre inte-

rett,
Minist
re, ta
cas im
prude
se don
Majest
retour
vôtre
majeu
ment
Vous
servir
piété
vos p
phem
les Du
si reg
portu
Evang
ctérie
Vo
beauc
jours
leurs
quelo
tre N
les au
s'ils
me;
que l
lut v
delic
pas d
vous
grace

ée suffisante à la
soit forcée, elle
nit. Mais il lui
que la maniere
pretendoit que
onc obligé dou-
rit le portoit à
e se souvint bien
ni même de fai-
n sortir honnê-

qui ne pouvoit
à se défaire de
âge pour le fai-
s que cela cau-
Royaume. Mais
jointe aux Ar-
exclure tous les
roit apporté de
onduite de Mr
t que de dimi-
Conti qui s'é-
lle de Chevr-
il lui dit qu'il
ouloit pas qu'il
u Marquis de

nt souvent ; &
rince de Con-
il étoit vrai. Il se
violence sur son
à tout le mon-
tr. son frere de
s'alloit jettér.
dame de Che-
prendre inte-

est, fit plus d'effet pour le retour de vôtre
Ministre, que tout ce que V. M. avoit pû fai-
re, tant il est vrai que la fortune fournit des
cas imprévus, & qui l'emportent sur toute la
prudence humaine. La Duchesse de Chevreu-
se dont la cabale étoit forte, offrit à Vostre
Majesté d'employer les amis pour faciliter son
retour. Cependant, comme vous entriez dans
vôtre quatorzième année, vous futes déclaré
majeur, & vous allâtes vous-même au Parle-
ment pour y faire enregistrer la declaration.
Vous y portâtes en même tems deux Edits qui
serviront de marques à la posterité de vôtre
piété envers Dieu, & de vôtre amour envers
vos peuples. Le premier fut contre les blas-
phemateurs de son saint Nom ; l'autre contre
les Duels, que vous jurâtes de faire executer
si regulierement, qu'afin qu'on ne vous im-
portunât point sur ce sujet, vous prîtes les SS.
Evangiles à témoin, que vous ne vous retra-
cteriez jamais de vôtre serment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme
beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu de
jours pour leur faire perdre le souvenir de
leurs promesses ; car dix ou douze ans après,
quelques personnes des plus qualifiées de vô-
tre Noblesse ayant contrevenu à cét Edit, vous
les auriez fait servir d'exemple aux autres,
s'ils n'eussent pris le parti de sortir du Royau-
me ; & ce qui est à remarquer davantage, c'est
que le Pape vous pria pour eux, & qu'il vou-
lut vous absoudre de vôtre serment : mais la
delicatesse de vôtre conscience ne vous permit
pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit :
vous crûtes que si l'on pouvoit ainsi trouver
grace auprès de vous, ce seroit entretenir ce

de l'ordre que vous prétendiez arrêter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fust dit que la recommandation eust plus de pouvoir sur vous que la justice.

Vostre Majesté qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, se retira de Paris pour une seconde fois. Mr. le Duc d'Orléans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tou noit toujours à son gré, ne la voulut pas suivre, non plus que Mr. le Prince, à qui il prit à quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arrêter, c'est pourquoi il sortit de la Ville, & étant allé dans la maison de S. Maur vous fites ce que vous pûtes pour le guerir de ses soupçons; mais comme, quand on se sent coupable, on ne se croit jamais à l'abri de la punition, il tint la Campagne, & se retira bine-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Pr. de Marillac, & quelques autres, se cantonnerent en même tems en Guyenne; & le Duc de la Rochefoucault ayant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à réduire ces deux Provinces, aussi bien que la Ville de Paris qui se déclara ouvertement contre Vostre Majesté.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin, au préjudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plupart des Chefs de ce Parti étoient en parole avec vous de consentir à son retour, moyenant de certaines graces, l'on ne pût pas vous en faire accroire sur ce sujet, & vous vîtes bien que l'ambition avoit plus de part à leur desobéissance, que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aisé aux Espagnols de faire leurs affaires pendant ce tems-là ; de sorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais Vostre Majesté qui jugeoit que la conservation de son Royaume lui étoit de plus grande conséquence que tout le reste, courut au plus pressé, & fut Elle-même en Poitou, après avoir soumis en personne le Berri où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant Elle le déclara ennemi de son Etat, & Perturbateur du Repos public, aussi bien que tous ses adherans. Mais cela ne fit rentrer personne dans le devoir, & votre Autorité étoit si fort méprisée, que le Parlement fut deux mois entiers sans en vouloir enregistrer la Declaration, quoi que ses interests parussent differens de ceux de ce Pr. avec qui il n'agissoit point de concert.

La plus forte cabale qui se rangea du parti de Vostre Majesté fut celle du Duc de Vendôme & du Coadjuteur. Mais il falut que vous les achetassiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Admiral de France, & en promettant à l'autre votre nomination pour le chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui se feroit. Mais vous crutes que ces graces toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaison des services qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture si delicate, surtout à l'égard de Paris qui ne se declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis. Votre presence en Poitou dissipa la rebellion qui s'y étoit levée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ses portes, & le

Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le siege de Cognac que les rebelles avoient entrepris. Vous les chassates encore de quelques postes qu'ils avoient occupé, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez pas en état de reduire par la force; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui-même avoit rechauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposés a se soumettre à Vôtre Majesté.

Cependant Paris qui vous tenoit plus au cœur que tout le reste, voyant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interêts du Prince de Condé. Mr. le Duc d'Orleans pareillement agit contre V. M. quoi qu'il lui eut fait dire plusieurs fois qu'il ne lui devoit point être suspect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il défendu, lui qui avoit toute sa vie écouté les méchans conieils, & qui avoit toujours auprès de lui l'Evêque de Langres qui étoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis plusieursfois lui échappoit. Mademoiselle de Monpensier qui avoit envie d'être mariée se repaissoit de l'esperance que Mr. le Prince donnoit qu'elle épouseroit son fils, parloit pour lui à Mr. son Pere, sans faire reflexion qu'elle auroit bien été la mere du Prince qu'il lui proposoit.

Parmi tant d'ennemis declarés, il s'en fourra encore de secrets dont Vôtre Majesté ne se desffoit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ses sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque temps de ce nombre, nonobstant les gra-

ces q
mille
de re
forte
Le C
men
du C
tion
main
qu'il
able.
Beau
voie
men
en ap
Mais
verfa
toien
lui m
ce d
deux
noit
man
Maje
dans
tant
gués
qui é
pren
tre l
passa
qui é
V.
quel
pare
mett

que
ant venu trouver
l'avoit faites en
e siege de Cog-
entrepris. Vous
ques postes qu'ils
gnâtes dans Bor-
uviez pas en état
Mr. le Prince de
-même avoit re-
s qui paroissent
e Majesté.

s tenoit plus au
tant le retour du
ouvertement dans
ndé. Mr. le Duc
contre V. M. quoi
urs fois qu'il ne
pour demeurer
ment s'en fut-il
sa vie écouté les
oit toujours au-
es qui étoit ou-
de Cardinal qui
ois lui échapoit.
qui avoit envie
l'esperance que
e épouserait son
Pere, sans faire
a été la mere
t.

és, il s'en four-
e Majesté ne se
eu tout au con-
e ses sujets les
ufort fut quel-
bbstant les gra-

ces que vous lui aviez faites à lui & à sa famille. Mais s'ennuyant de se servir de la peau de renard, il se revetit de celle du lion, de sorte qu'il le mit en campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne se declara pas si formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir sa place; il fit sous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut persuadé que cela vous étoit desagréable. La jalousie qui se mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui se trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur division. Mais le Prince de Condé vous prévint en traversant *incognito* toutes les Provinces qui étoient au delà de la Loire, & en se rendant lui même à la tête de cette armée où sa presence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puisque leur desunion ne venoit que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. Votre Majesté fit ce qu'elle peut pour le surprendre dans une marche si longue, & où il avoit tant de rivieres à passer. Elle en fit garder les gués; & mit quantité de partis en campagne, qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi, Bussy Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée qui étoit alors auprès de Châtillon sur Loin.

Votre Majesté qui ne sçut pas d'abord de quelle maniere il lui étoit échapé, crût reparer ce coup par un combat dont Elle se promettoit l'avantage. Les deux Armées se joi-

gnirent près de Bleneau , où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Maréchal d'Hocquincourt fut si maltraitée , que si le Vicomte de Turenne ne fut venu à son secours , V. M. qui étoit à Gergeau , couroit risque d'être enlevée : mais son expérience lui aiant fait mettre un défilé devant lui , il le deffendit avec tant de valeur jusqu'à l'entrée de la nuit, que Mr. le Prince qui se promettoit une entière victoire s'il le pouvoit passer, fut obligé de se contenter de l'avantage remporté.

Vôtre Majesté fut hureuse que ce Prince eut alors unedémangeaison de s'aller montrer à Paris , où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une espece de triomphe. Il est vrai que l'ambition ne fut pas causée toute seule de ce voyage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné son cœur à la Duchesse de Châtillon : & l'envie qu'il eut de la voir, fit qu'il negligea les avantages qu'il eût pû tirer de sa victoire. C'est une faute que font la plupart des grands Princes , & c'est comme un miracle s'ils peuvent surmonter leur passion. Mr. le P. de Condé n'est pas le seul qui l'ait faite : & V. M. sçait aussi bien que moy, que depuis lui, il y a un Prince dont la reputation est encore plus grande que la sienne , qui est tombé dans le même défaut. Cependant on peut être amoureux, & remplir son devoir ; car quoi que cela soit difficile, il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournés sur ce qu'on fait , & que rien n'échappe à leur pénétration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire, ne veut pas donner une telle prise sur lui , & il aime mieux se vaincre pour un tems, que de mettre la moindre tâche

dre t
casio
d'ou
une c
lende

L'a
de ré
qu'à
de se
tre on
vous,
au Du
donn
louoi
senti
d'Est
assieg
mais
ne G
ne cr
arriv
Majest
dème
meur
piller
journ
que c

Le
pour
lui fi
fut ca
pouv
desav
Brie
viror
des P

dre tâche à sa reputation. D'ailleurs, une occasion manquée ne se recouvre pais aisément; d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du P. de Condé donna lieu à V. M. de rétablir son Armée à son aisé, tellement qu'à quelque tems de là elle se trouva en état de se faire craindre. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle qui s'étoit tout à fait déclaré contre vous, craignant d'en être accablé, eut recours au Duc de Lorraine son beaufrere, pour lui donner du secours: & les Espagnols à qui il louoit ses Troupes tous les ans, y ayant consenti, il entra en France, & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turenne avoit assiégré. La Place ne valloit rien d'elle-même, mais comme elle étoit deffenduë par une bonne Garnison, elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit: ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assez à tems pour la secourir, dont V. Majesté fut en inquietude. Cependant il ne se démentit point en cette occasion, de son humeur ordinaire; car étant plus accoutumé à piller qu'à combattre, il marcha à si petites journées, que la Place se trouva prise avant que d'arriver en présence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger. en dépit qu'il en eut: ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges, où on ne pouvoit le forcer au combat sans un grand désavantage. Il ravagea cependant toute la Brie aussi bien que le plat pais qui est aux environs de Paris. Cela lui attira l'exécration des Parisiens qui se flattoient qu'il n'étoit pas

venu pour les piller, mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur étant inutiles, Votre Majesté qui y étoit autant intéressée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit pas les ruiner qu'Elle ne s'en ressentit en même tems, tâcha de le gagner afin qu'il cessât ses brigandages. Il y avoit apparence qu'elle y réussiroit, puisqu'Elle avoit de quoi le tenter, Elle qui tenoit son País, & qui offroit de le restituer à des conditions raisonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant, que des offres si avantageuses pour lui: & Votre Majesté lui ayant accordé un sauf-conduit, il sortit du Royaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient appelé. Votre Majesté en fut aussi extrêmement surprise, Elle qui ne croyoit pas qu'un Prince de la naissance fust capable d'agir ainsi par un vil interest. Mais l'amitié qu'il avoit conçüe pour les enfans qu'il avoit de la Princesse de Cantecroix, lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent; & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'une que ce país ne lui appartenoit pas de son chef, mais de celui de sa femme; l'autre, qu'il les avoit eu pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succéder, il vouloit leur donner de la main à la main, de quoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roy d'Angleterre, fils infortuné d'un pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprès de V.M. la servit parfaitement bien dans ce Traité qui l'inquiéta beaucoup jusques à ce qu'il

si bien pour les secours
 es plaintes qu'ils en
 les, Vostre Majesté
 e qu'eux, puis qu'on
 qu'Elle ne s'en relâ
 cha de le gagner afin
 es. Il y avoit appa
 , puit qu'Elle avoit
 i tenoit son País, &
 à des conditions
 a mieux prendre de
 des offres si avanta
 Majesté lui aiant ac
 sortit du Royaume
 ceux qui l'avoient
 n fut aussi extreme
 e croyoit pas qu'un
 capable d'agir ainsi
 amitié qu'il avoit
 il avoit de la Prin
 soit tout autre desir
 gent; & comme il
 la succession de la
 , l'une que ce país
 on chef, mais de
 , qu'il les avoit eu
 qu'en cette qualité
 ui succeder, il vou
 à la main, de quoi
 ir faire davantage

ils infortuné d'un
 ux, & qui étoit ve
 secours auprès de
 bien dans ce Trai
 jusques à ce qu'il

fait; car si le Duc de Lorraine eust voulu,
 auroit donné de la peine au Vicomte de
 renne que vous crûtes en grand danger
 pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit ap
 proché trop près de lui. Cependant il se tira
 d'affaire heureusement par une conduite fort
 adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire
 parmi les ennemis aussi bien que parmi les siés
 Vostre Majesté étant venuë à bout d'une af
 faire si delicate, ne donna point de relâche
 aux Rebelles: & vous trouvant vous-même
 dans vòtre Armée, vous l'encourageâtes si
 bien, que le P. de Condé se vit à la veille de
 tomber lui & ses troupes entre vos mains; car
 vous le poursuivites sivamente, qu'il fut obli
 gé de s'emparer du Pont de S. Cloud, par le
 moyen duquel il crût éviter le combat. Mais
 V. M. ayant fait faire un Pont sur la Seine: côm
 me il se vit à la veille d'être pris en tête & en
 queue, il se rapprocha de Paris qu'il côtoya,
 pour tâcher de gagner Charenton. Le Vi
 comte de Turenne qui l'observoit, se mit à ses
 trouffes, & commença à charger son arriere
 garde aux environs de la porte du Temple &
 de la porte S. Martin. Cela l'obligea de pres
 ser sa marche: & étant arrivé à la hauteur du
 Faux-bourg S. Antoine, il se servit de quel
 ques retranchemens que le hazard lui offroit
 & qui avoient été faits pour le defendre du
 brigandage des troupes du Duc de Lorraine.
 Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre
 que la briéveté du tems ne sembloit lui per
 mettre: & retirant sa Cavalerie au dedans, il
 envoya le Duc de Beaufort dans la Ville, pour
 tâcher de donner retraite à ses bagages, &
 de la faire declarer entierement pour lui. Mais

la crainte que les Parisiens avoient d'estre pilez, fit qu'ils fermerent les portes, où ils mirent bonne garde. Le Pr. de Condé voyant cela, rangea ses bagages le long du fossé, & fit percer les maisons par où il voyoit que vos Troupes s'avançoient.

Vostre Majesté se posta au Menil, montant pour voir cette attaque, qui eust fait plaisir à son grand cœur si elle eust eu à combattre contre les ennemis & non pas contre ses Sujets. Elle fut vigoureuse, & vos Troupes ayant forcé vos retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer son canon à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le Trône, à cause qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lors qu'Elle fit son Entrée en cette Ville après son mariage. Le Pr. de Condé fit tout ce qu'il pût pour soutenir les efforts de vos gens qui animés de votre présence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la rebellion durât plus long-tems, vous fit remporter la victoire par tout: ainsi le Pr. de Condé étoit perdu sans ressource, si Paris ne lui eust ouvert les portes. Il y sauva ses Troupes qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Ce fut Mademoiselle de Monpensier qui lui rendit ce service, ayant même fait tirer le canon sur V. M. & sur votre Ministre.

Cette Victoire étourdit étrangement les Parisiens, aussi bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Pr. de Condé; & comme V. M. avoit dans cette grande Ville, des Sujets fidèles qui remontoient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plupart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans

sa m
qui
Vill
son
les B
con
obl
por
avie
avo
sur l
tins
sur c
seill
siden
autre
conf
miré
reco
cette
plus
autre
paill
chast
rèch
qui é
ne à
font
qui
reto
rend
vrit
ser c
ne f
Maj
prop
vou

sa necessité. Cela donna lieu à une Assemblée qui fut tenuë à deux jours de là à l'Hôtel de Ville , où se trouva un grand nombre de personnes qui representoient en quelque façon les Etats Generaux dont on avoit demandé la convocation à V. M. laquelle Elle avoit esté obligée de promettre pour se delivrer des importunités qu'on lui faisoit. Mais comme vous aviez vos creatures , & que le P. de Condé y avoit les siennes , & qu'on y estoit en dispute sur les resolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes , & firent main basse sur quelques Deputés. Le fils unique d'un Conseiller de la Grand'Chambre, qualité fort considerable en ce tems-là, y fut tué avec quelques autres: & ce meurtre ayant engendré une grande confusion, ceux qui tenoient le Parti de V.M. mirerent du papier sur leur chapeau pour s'entre-reconnoître: les autres mirent de la paille: & cette marque passa jusques à vôtre Cour, où les plus grands Seig. s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & aiant chassé ceux qui avoient mis du papier, le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville ; qui étoit dans vos interets, eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment , que ce fut Mr. le Prince qui excita cette sedition , qu'il tâcha de faire retomber sur le Cardinal Mazarin , afin de le rendre plus odieux; mais soit qu'on en découvrit la verité, ou que l'on commençât à se lasser d'estre delobeissant à son maistre , chacun ne songea plus qu'à faire sa paix avec Vostre Majesté. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions, aussi bien que le Parlement; mais vous les trouvâtes si hautaines & si peu con-

formes au respect qui vous étoit dû , que bien loin de les écouter , vous en futes si indigné contre cette Compagnie , que vous la transfé-
 râtes à Ponthoise. Cette action de vigueur , accompagnée de plusieurs autres de même nature , acheva d'étonner les mutins. Le Pr. de Condé tâcha néanmoins de rechauffer son Parti qu'il voyoit prest à l'abandonner ; Mais le Parlement estant sur le point de lui tourner le dos, aussi bien que Mr. le Duc d'Orleans votre oncle , il se jeta entre les bras des Espagnols. V.M. p. osita prudemment de cette conjoncture : & afin de réunir tous les esprits, Elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal Mazarin, que plusieurs prenoient pour prétexte de leur rebellion. Ainsi n'ayant plus de manteau de quoi se couvrir, ils consentirent de rentrer dans leur devoir , moyenant que V.M. leur accordât une Amnistie. Vous ne jugeâtes pas à propos de la leur refuser : & Mr. le Duc d'Orleans s'estant retiré à Blois Ville de son appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de son Royaume.

Elle en fut conjurée par son Parlement : & au nom du Clergé , par le Coadjuteur , qui avoit esté fait Cardinal , suivant la parole qui lui en avoit esté donnée , & qui vint exprez vous trouver à Compiègne. Votre Majesté tint Conseil si elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaise foi qu'il avoit eüe au préjudice des promesses qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il estoit bon d'affermir auparavant vostre autorité , & qu'après cela vous seriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous sembleroit. En effet il est de la prudence de laisser meurir les choses , & les

entreprendre à contretems, c'est le moyen de tout gâter.

On accuse Mr. le Prince, qui pouvoit encor trouver grâces auprès de V. M. s'il s'y fut pris de la bonne manière, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'estoit mis en tête de suivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout, sans distinction d'amis ou d'ennemis; mais il n'y a gueres d'apparence de le croire: & un Prince de la naissance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des sentimens si indignes de l'un & de l'autre. Il ravagea neanmoins en s'en allant la Frontiere de Champagne, où après s'estre emparé de Rhetel & de Ste. Menchout, il se retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Ministre de l'Archiduc, qui devant que de le laisser venir à Bruxelles, voulut sçavoir s'il ne pretendoit pas lui donner la main. Cette proposition lui fit connoître à quels dégoûts il s'exposoit par sa desobeissance. Cependant son courage ne lui permettant pas d'hésiter sur la réponse qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France, lui apprenoit trop son devoir pour y jamais manquer; qu'ainsi il pretendoit passer devant lui, si ce n'est qu'il représentât dans les Pais-bas Sa Majesté Catholique: qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui; mais que quand il le viendroit voir à son tour, il pretendoit que ce fust la même chose. L'Archiduc ne s'accommoda pas d'une réponse si fière: & croyant qu'après ce qu'il avoit fait, il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr. le

Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant, qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il le retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'estoit pas si embarrassé de sa personne qu'il ne sçût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder sa demande; mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à Mr. le Prince, dans quels inconveniens l'on se trouve quand on passe ainsi dans une Cour étrangere, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quel prix que ce soit.

Il eut les mêmes demêlez avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plupart du tems à Bruxelles, & ils penèrent en venir aux mains plusieurs fois; mais leurs amis communs les empêcherent, sans oïer néanmoins entreprendre de les regler, à cause des pretentions de l'un & de l'autre; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurence, & le P. de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut en cette Cour, c'est que le Prince François, frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas, sur quoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desespéroit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priât de les regler, se confiant en la justice de sa cause; mais ce Prince n'eut garde de le faire; car outre qu'il estoit bien aise de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à lui, sur tout dans un tems où il avoit

peu
effo

V

quo

au f

n'en

son

mai

rien

San

tend

à fa

qui

tion

qui

rerc

M

Vof

yau

Fron

faci

Elle

les :

Le l

lité

pou

iffa

ge :

fain

des

tell

voi

Elle

don

nan

&

peur qu'il ne lui échappât, à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voilà comme l'on trouve des dégoûts à quoi on ne s'attend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son País, où son rang non seulement est réglé, mais où encore le Souverain a interest de ne rien faire au préjudice d'un Prince de son Sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même; car il n'y a rien qui nous rende plus sages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas: & qui auroit toujours le vent en poupe, couvreroit risque de ne jamais se reconnoître.

Mr. le Prince aiant ainsi quitté la Partie, Votre Majesté ne songea qu'à pacifier son Royaume avant que de chasser les ennemis de ses Frontieres dont Elle se flatoit de venir à bout facilement quand Elle seroit en repos chez Elle. La Province de Guyenne avoit toujours les armes à la main en faveur du P. de Condé. Le P. de Conti étoit dans Bordeaux, où sa qualité de Prince du Sang étoit d'un grand poids pour attirer plusieurs personnes de la desobéissance. Le Comte d'Ognon étoit dans Brouage, où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, sur tout ayant intelligence avec les Espagnols dont ils recevoient du secours. Or V. M. considerant qu'Elle se voit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Maréchal de France, moienant quoi il lui remit la Place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à

condition qu'il quitteroit le parti de son frere.

V. Majesté qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où Elle avoit rétabli le Parlement dans son siege ordinaire, n'ayant plus rien à craindre des troubles domestiques, mit non seulement des armées sur pied pour rassurer les Frontieres, mais encore pour reparer sa reputation qui étoit extrêmement déchûe chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'Elle avoit en Catalogne : les affaires d'Italie étoient en aussi mauvais état : celles de Flandres ne valoient guères mieux : & de tant de conquêtes dont il a été parlé ci-dessus, il ne restoit plus qu'Arras à V.M. Du costé de Champagne, les ennemis y tenoient sainte Menchout, Mouzon, & Rhetel : sur la Frontiere de Picardie, le Catelet & la Capelle : & en Bourgogne, Bellegarde, où estoient les restes de la faction du P. de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'expérience que l'âge a coûtume de donner ; mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroissoit de plus grande conséquence, vous assiégeâtes Bellegarde dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par là à la rebellion. Vous ne scûtes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtez. Le Pr. de Condé estoit entré en Picardie, où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille conséquence : cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même tems les forces de votre Royaume étoient trop épuisées ; ainsi V.M. étant obligée de faire

les
de l
puis
pris
pen
Roc
fant

V
se r
Pla
ron
veu
la C
mê
qu
vôt
épe
ron
ven
liv
ain
ner
ne
se

M
av
gr
qu

tr
qu
ve
le
p
I

les choses pied à pied, Elle marcha au secours de la Picardie, fit quitter Roye aux ennemis, puis mit le siege devant Rhetel. Cette Place prise, vous vous rendites maître de Mouzon, pendant que les Ennemis s'emparerent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes, en reduisant sa inte Menehout à vostre obeissance.

Vos Armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables; vous y prites quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne, sans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent sur le rempart la Chasse d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur votre Armée, que toute la Cavalerie en fut éperdue; les chevaux n'y pouvant resister, rompirent leurs licols, & s'enfuirent à travers le camp, où ils se vautoient pour se delivrer du mal qu'ils souffroient. Il en perit ainsi une grande quantité; & comme les ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il fallut se résoudre à lever le siege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Maréchal de France, prit Carpiagne, & combatit le Marquis de Caracene que le Roy d'Espagne lui avoit opposé.

Vous futes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement present d'Angleterre, quoi que votre inclination & votre justice vous portassent à proteger celui qui en estoit le Prince legitime; mais le procedé des Espagnols, qui pretendoient se prevaloir de l'aveu que vous témoigniez pour l'usur-

pation de Cromvvel , & faire un traité avec lui à vôtre préjudice, vous fit recourir au seul moyen qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur n.êchante volonté. Vous lui offrites vôtre mediation , pour terminer à l'amiable le different qui étoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous étiez bien aise d'assoupir , parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup , à un Etat qui avoit été si malade, de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant , comme dans les longues maladies il y a souvent des rechûtes , le Comte d'Harcourt , dont V. M. s'étoit servie pour mettre les Rebelles dans le devoir , le devint à son tour. Il trouva moyen de se fourer dans Brisac, dont la garnison se trouvant à sa devotion, il se seroit formé une espece de Souveraineté en Alsace , s'il eût eu les épaules assez fortes pour en soutenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette Place entre les mains ; mais comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter , il refusa leurs offres , & songea à s'en acomoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien payer , car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant ; mais comme il en estoit idolâtre , il ne se pût résoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traina long-tems, ce qui la fit échouer, parce que les Espagnols qui se défioient de lui, le firent arrêter bien-tôt après.

Vostre Majesté, à qui cette affaire paroissoit de grande importance, comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venues

vers
mais
vous
cou
Vou
hyv
pris
dev
cha
à l'
con
com
offre
d'A
dan
quo
C
geu
qu'e
cro
prin
neu
pri
veu
dép
gra
vo
en
po
le
Ge
da
qu
re
fa
d

vers lui, pour le faire retourner à son devoir; mais comme il avoit peine à se déterminer, vous assiegeâtes Belfort, pour lui couper le secours qu'il pouvoit esperer de ce côté-là. Vous vous en rendites maître au cœur de l'hiver; car il falloit bien que les François apprissent à faire la guerre en tout tems, eux qui devoient sous Vostre Majesté mépriser le chaud & le froid, & s'acoûtumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête, jointe aux conditions avantageuses que vous faisiez au comte d'Harcourt le porterent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conservâtes dans ses biens & dans la Charge de Grand-Escuyer, moyennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alsace.

Cette affaire étant ainsi terminée si avantageusement pour Vostre Majesté, il sembloit qu'elle ne dût plus songer qu'à reprendre Rocroi dont la garnison desoloit la Champagne, principalement sous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris son métier sous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis si utilement, & qui lui a rendu de grands services dans la dernière guerre. Mais vous crûtes que la prise de Stenai vous étoit encore de plus grande conséquence; c'est pourquoi vous fîtes marcher vôtre armée sous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrêmement recommandable pour sa grande fidélité, car il étoit presque le seul des Gouverneurs de Places qui eut résisté aux offres du Pr. de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre service; mais il n'avoit pas crû à

propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que V. M. lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai appartenoit, demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il pût pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette Place avoit été demembrée de la Lorraine, il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit réunie. Le P. de Condé ne s'y voulut pas soumettre, & cette affaire ayant encore augmenté la mesintelligence qui estoit entr'eux, l'Archiduc eut assez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut Elle-même à ce siege, après avoir été auparavant à Rheims où Elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes liberalitez à ses Soldats qui ne pouvoient s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voyoient à la guerre. Cependant ses forces s'y trouvant occupées, le P. de Condé porta les Espagnols à faire le siege d'Arras, esperant que cette Place vous étant encor de plus grande consequence que l'autre, vous leveriez le siege de Stenai pour la secourir. Mais son attente fut vaine, & cela n'ayant servi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'acquiter de son entreprise, vous n'en futes pas plütoft venu à bout, que vous volâtes au secours d'Arras.

La conquête en étoit si importante aux Espagnols, qu'ils n'avoient rien nég. gé pour se l'assurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eût vü jusques là, & de distance en distance ils y avoient élevé des redoutes, par le moyen desquelles elles estoient en plus

grand
tion,
arrête
ment
chant
n'avoit
re, ma
de, qu
Franç
prinç
tête d

Ce
comm
bour
car e
de co
que l
les c
pte à
de le
con
imp
qu'i
qu'a
y de
sans
che
jou
s'y
là c
acr
dan
de
be
Ar

grande sûreté. Non contents de cette précaution, ils crûrent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie; mais dès le commencement du siege il leur arriva une chose de méchant présage; le Chevalier de Crequi qui n'avoit pas encor grande reputation à la guerre, mais qui s'en est acquis depuis une si grande, que V. M. après l'avoir fait Maréchal de France, lui a donné le commandement de ses principales Armées, se jetta dans la Place à la tête de cinq cens chevaux.

Ce secours fit grand plaisir à Montjeu qui commandoit dedans, & qui pour épargner sa bourse n'y avoit qu'une mediocre garnison: car en ce tems-là vous aviez eu encore si peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les Gouverneurs des Places s'aproprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M. moyenant quoi ils se chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la dernière importance, puisque pour peu d'inclination qu'ils eussent à l'avarice, ils ne songeoient qu'à thesauriser. Aussi V. M. ne tarda gueres à y donner ordre: ce qui ne se pouvant faire sans introduire un autre usage, vous mites les choses dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet, outre que vostre sûreté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtâtes par là quantité de petits tyrans qui s'en faisoient accroire, & qui d'abord qu'ils se trouvoient dans une Place croioient être autant que vous

Montjeu qui étoit brave homme, tint près de deux mois, sans que les ennemis gagnassent beaucoup de terrain sur lui. Cependant vôtre Armée sous le commandement du Vicomte de

Turenne , parût à la vûe des Lignes , & comença à se retrancher ; car ce General apprehendoit qu'ils n'en sortissent pour le combat , & que comme ils estoient beaucoup plus forts que lui , ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du P. de Condé, qui disoit pour ses raisons que s'ils attendoient que le Marêchal d'Hoquincourt arrivât avec les Troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler ; mais l'Archiduc soutint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehors dont ils s'étoient rendus maîtres : ou que s'ils ne les abandonnoient pas , la Garnison les en chasseroit , ce qui seroit toujours la même chose ; qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques , & de se mettre en estat de les faire réussir avant l'arrivée d'Hoquincourt.

Son sentiment fut suivi , parce que de tous les Officiers qui entroient au Conseil de guerre, il n'y avoit que le P. de Condé qui osât lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son Camp hors d'insulte , & d'attendre le Marêchal d'Hoquincourt qui estant arrivé , attaqua l'Abbaye de S. Eloi dont il se rendit maître : il s'y logea , & mit autour de lui son Armée , laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes , ils couperent les vivres aux ennemis , & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le secours si proche , en sentit encore augmenter son courage, & ayant repoussé les assiégeans à deux attaques qu'ils firent pour s'emparer d'un de ses dehors , ils s'en trouverent si consternezz, que le Vicomte

de Tu
re co
Le Pr
pour
qu'il
miero
même
de ter
à pre
étoit
tre d
ne po
diipo
retra
Fuen
guerr
à fait
Le
renn
le sig
chal
ché
les I
do S
Cela
la r
fitat
rain
cel
for
just
de
co
co
à l
né

de Turenne crût à propos de se servir de cette conjoncture pour achever leur desordre. Le Pr. de Conde qui prévoyoit qu'ils ne lui pourroient résister, dit à l'Archiduc que puisqu'il ne l'en avoit pas voulu croire à la première fois, il esperoit que ce ne seroit pas la même chose maintenant: qu'il n'y avoit plus de tems à perdre: que le seul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choses se trouvoient étoit de lever le siege & de passer sur le ventre du Maréchal d'Hoquincourt que Turenne ne pouvoit secourir. L'Archiduc y parut assez disposé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite; mais en ayant consulté le Comte de Fuenaldagne qui passoit pour bon homme de guerre parmi ceux de sa nation, il en fut tout à fait dissuadé.

Le jour de S. Louis, que le Vicomte de Turenne avoit choisi pour son attaque, il donna le signal dont il étoit convenu avec le Maréchal d'Hoquincourt; ainsi chacun ayant marché de son côté, le Vicomte de Turenne força les Lignes, par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Maréchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de songer à la retraite; mais le Vicomte de Turenne profitant de son avantage, battit encore les Lorrains dont le Quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le P. de Conde voyant le desordre qu'il y avoit de toutes parts, s'avança jusques à un Ruisseau qui separoit son Quartier de celui des autres: & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal d'Hoquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems & à l'Archiduc & aux Troupes qu'il avoit amenées de France, de se retirer en bon ordre.

Son Infanterie neanmoins souffrit beaucoup dans sa retraite , qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols chez qui il acquit un grand credit par une si belle action.

Le canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'Armée de Vostre Majesté , qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedrale de cette Ville, de la victoire qu'il vous avoit envoyée : car vous lui avez toujours rapporté toutes choses comme un veritable Chretien, sans croire que vostre bonne conduite & la force de vos Armes pussent rien sans son secours. La prière du Quetnoy fut le fruit de cette victoire , & ce fut par où vous finites une si belle Campagne.

Vos conquêtes augmentèrent encore du côté de Catalogne, par la prise de Villefranche & de Puicerda d'où vos ennemis faisoient des courses à toute heure dans le Roussillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progres en Italie, quoi que vous n'eussiez rien épargné de ce côté-là pour y signaler la gloire de vos armes: car le Duc de Guise qui vous avoit embarqué à de grandes dépenses sous pretexte qu'il entretenoit des correspondances à Naples , & qu'il n'y paroîtroit pas plustost , que tout le Royaume se souleveroit , en revint pourtant sans avoir pris que Castellamar qu'il fut obligé d'abandonner. Cette entreprise neanmoins donna de la reputation à V. M. que les Espagnols tâchoient de faire passer en ce Pais-là pour un Prince qui ne le remettroit pas si-tôt du desordre que lui avoient caulé les guerres civiles ; cependant vous ne vous en ressentiez presque plus , par le bon ordre que vous ap-

portiez de toutes parts. Car ce n'étoit pas seulement sur la Frontiere, & en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermissiez votre pouvoir; mais vous le fites encore dans le cœur de vostre Etat où il vous restoit deux choses à faire, qui même paroissent estre pressées: l'une étoit d'autoriser votre Ministère, afin qu'il ne souffrit plus les secouffes dont il avoit penté estre terrassé; l'autre, de punir ceux qui avoient fait semblant de se donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un, en mariant les nièces de Son Eminence à de si grands Seigneurs, que les premiers de la Cour se trouverent intéressés à sa conservation. Il y en eut une qui épousa le Duc de Mercœur, & une autre le Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprès de vous, de rechercher les autres, qui n'estoient pas encore en âge d'estre mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, après les deux Partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la personne du Cardinal de Rets que vous fites arrester: cependant, comme le respect que vous aviez pour son Caractere ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que vostre justice demandoit, vous ne songeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris; qui lui facilitoit le moyen, par le credit que cette dignité lui donnoit sur vostre Clergé, de faire des brigues contraires à votre service. Vous lui fites proposer d'en donner sa démission au Pape, & que vous lui rendriez la li-

berté. Mr. de Bellievre Premier President, qui lui en porta parole de la part de V. M. estoit de ses amis , mais non pas de ceux de vostre Ministre : ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui estoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste, comme ce Magistrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes hommes de France , & d'un Juge aussi integre qu'il y en ayt eu depuis long-tems dans le Parlement , il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il estoit homme de bien , & incapable de faire aucune bassesse: cependant je puis dire que V. M. n'avoit rien fait de bien pour ses interests , quand Elle l'avoit appellé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu , c'estoit une vertu austere & qui n'entroit point dans les necessitez de votre Estat. Il s'armoit toujours de ce grand nom du *bien public* , & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec V. M. à ce qui estoit du bien de ses affaires. Il estoit d'ailleurs d'un esprit si hautain, que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point , à moins que ce ne fust sous le nom de V. M. Il s'en retournoit même quand il voyoit que vous ne paroissiez point vous-même pour lui annoncer vostre volonté : & sa fierté alloit jusques là , qu'il ne pouvoit souffrir que son Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits fâcheux & revêches , pour mettre à la tête de vos Parlemens, qui s'en font déjà assez acroire, pour ne leur pas donner un chef qui concou-

re avec eux à empieter sur vôtre autorité. Rien n'est de plus grande conséquence au bien de vôtre Etat : & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un Sujet qui leur serve de correctif. Ces Compagnies ont déjà assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-dessus, en parlant de la guerre de Paris, vous en est une preuve suffisante pour vous y arrêter. Mais le penchant que vous avez toujours eu à récompenser vos serviteurs, joint à la nécessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de réparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette Place, & dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté, sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en estat de le soulager; ainsi vous promites à ce Magistrat, de traiter avec son Predecesseur, ce qui ne se peut excuser que par la misère du tems; aussi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont Elle conviendra Elle-même si Elle fait reflexion, que ceux qui arrivent ainsi aux honneurs, n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître, ne leur sont pas si loümis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de son ami: cependant, comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crut se la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à V. M. qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc; mais que comme le prix qu'Elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus après cela que du Cardinal Mazarin en qui il ne se pouvoit

fier , il étoit bien aisé de sçavoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. Votre Majesté qui agissoit de bonne foi , mais qui ne vouloit pas estre dupée , lui fit sçavoir qu'Elle laissoit à son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourvû qu'Elle y trouveroit ses sûretés , Elle en seroit toujours contente. Ainsi ne tenant plus qu'à lui de se déterminer , il convint avec V. M. que vous le feriez sortir de Vincennes , & qu'il demeureroit à la garde du Maréchal de la Meilleraie, qui avoit épousé une de ses parentes , jusques à ce que le Pape eut accepté sa resignation. Il fut conduit à Nantes où estoit ce Maréchal, dont il chercha à tromper la vigilance , parce qu'il sçavoit bien que le Pape, auprès de qui il agissoit sous main pour lui faire refuser ce qu'il demandoit en aparence , ne manqueroit pas de se declarer au préjudice de V.M. Le Maréchal qui estoit honnête homme , & qui ne le croyoit pas si double , avoit commandé qu'on ne le tint pas si court, & qu'on lui donnât quelque liberté : ainsi ses Gardes le laissoient aller tous les jours sur le Bastion , & se contentoient sans le suivre , de garder la porte par où on y alloit ; mais lui qui ne songeoit qu'à se sauver , fit provision d'une corde de l'oye de la hauteur du Bastion, & son Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené là tout exprez. Son dessein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il esperoit fomentier de nouveaux desordres ; mais son cheval s'étant abbatu sur le pavé de Nantes qui est fort mauvais , il s'en fut à Machecoul , Château du Duc de Rets son frere.

Ce
ce qu
Bessile
si V. M
raison
der la
rêcha
vince
ce po
prete
vous-
Ce
quelq
dans
de s'a
gne,
voulu
donn
effet,
ne pa
& à n
c'est u
dang
Vo
ne s'e
route
où ap
dé &
une t
que v
craïn
Païsa
ce qu
sçach
xiom
vôtr

Ce Maréchal se prepara de l'y aller assieger, ce qui l'obligea d'en sortir, & étant allé à Bellisle, le Maréchal y seroit allé pareillement, si V. M. le lui eust voulu permettre. Mais une raison d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permission. Vous eûtes peur que ce Maréchal qui étoit déjà tout puissant dans la Province, ne voulut après cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez apporter, vous ne fussiez causé vous-même d'un nouveau desordre.

Pendant, comme ç'eût été morguer en quelque façon Vostre Majesté, de demeurer dans son Royaume après avoir eu le malheur de s'attirer son indignation, il passa en Espagne, & de la à Rome d'où V. M. n'a jamais voulu souffrir qu'il revinst, qu'il ne lui eust donné la satisfaction qu'Elle souhaitoit. En effet, il est de la Majesté d'un Grand Roy, de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête : & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres, qui est de dangereuse conséquence.

Vostre Majesté sçachant que les Espagnols ne s'estoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, se pressa d'entrer en campagne, où après s'estre emparé de Landrecies, de Condé & de S. Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crût à tout moment que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mille Païsans pour y faire une espece d'envelope ; ce qui est avantageux à V. M. que la posterité sçache : parce qu'elle ne sçauroit faire réflexion, qu'après vous avoir fait trembler dans votre Capitale, vous lui ayez rendu la pareille

en si peu de tems , sans'estre persuadée au même moment , qu'il falloit que vous fussiez un grand Roy pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déjà aussi habile dans la Negotiation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fites avec le Prince François dont vous penetrâtes les desseins, par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la déroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup du hazard , vous l'attribuâtes à un dessein prémédité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur les propositions que vous fit en même tems cet Intendant , qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même & sans en avoir l'ordre de son Maître; mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'acomoder avec vous , par son invention : ce qui est d'un Prince prudent & bien avilé ; puisque quand on ne s'arrête qu'aux apparences , c'est le moyen d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaiter que V.M. eût pû se trouver dans toutes les Armées , comme elle faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ses yeux de quelle maniere les choses se passoient , & auroit pelé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement. Mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite aussi bien que les forces des Ennemis , il lui arriva un echec en Italie, dont on ne peut accuser que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toujours à son pais, nonobstant

nonob
sedit
faire o
latoeur
de Men
lui éta
dene ,
me s'il
ce à se
de lui
mée e
Prince
tant je
quis d
Reggi
ge qu
Mais
qui au
qui se
reputa
Fland
non s
encor
quiers
mit to
La f
talie ,
ser son
maxim
que V
comp
confi
empl
étoit
eux ,
chan

nonobstant les biens & les honneurs qu'il possédoit en France, qui devoient pourtant les lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la gloire de la Princesse de Conti & de la Duchesse de Mercœur. Or tous ceux qui se présenterent ne lui étant pas agréables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette Alliance à V. M. comme s'il n'y songoit que pour attacher ce Prince à ses intérêts. Ainsi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de votre armée en ce pais-là, conjointement avec le Prince Thomas; & ces deux Généraux s'étant joints, ils rompirent les mesures du Marquis de Caracene qui pretendoit surprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils se crurent en état d'assiéger Pavie. Mais ils furent obligés de lever le siege, ce qui auroit intéressé la gloire de V. M. si ce qui se passoit ailleurs, n'eut servi à reparer sa réputation. Car outre que vous aviez fait en Flandres, votre armée de Catalogne conserva non seulement ses Conquêtes; mais en fit encore de nouvelles; Elle se saisit de Capdaciens & étant entré dans le Campourda elle mit tout sous contribution jusques à Gironne.

La faute que votre Ministre avoit fait en Italie, ne fut pas la seule dont on puisse recuser son Ministère. Il s'étoit mis en tête & ne maxime que personne n'approuvoit que lui & que V. M. souffroit, parce qu'elle avoit la complaisance de lui témoigner une grande confiance. Presque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une source de jalousie intarissable entre eux, & qui ne pouvoit produire qu'un méchant effet; car deux personnes avec une pa-

reille autorité se regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en fassent pas le semblant. Ainsi s'ils peuvent se mordre ils n'en manqueront jamais l'occasion, & ne sont jamais si aisés que quand leur compagnon fait quelque faute: ils apostent même de gens l'un à l'autre pour se faire tomber dans le precipice, ce qui est bien éloigné de se redresser, comme il est nécessaire pour le bien de vôtre Etat.

Vôtre Majesté est bien éloignée de cette maxime, & comme elle sçait que le Gouvernement le plus parfait est celui qui approche le plus près de la conduite de Dieu, elle laisse une autorité absolüe à ceux qui agissent tous ses ordres. C'est assés qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les unes avec les autres dont aussi elle n'en seroit que plus mal servie. Car si ceux qui ont droit de faire une chose ne le fôt avec toute l'autorité de leur Maître, ils sont mal obéis; outre que si deux personnes ont droit de commander la même chose, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des sentimens produit cet effet, aussi-bien que la jalousie; d'où il faut conclure qu'un Etat est mal gouverné quand il y a ainsi tant de Maîtres. Aussi voyons-nous que le Gouvernement Monarchique est censé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là passent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confusion.

Quoi qu'il en soit, ce desordre regnoit & dans vos Finances & dans vos Armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même chose cette année en

Flan
re p
moer
Ce f
de la
cord
men
rêch
Pris
loir
tomb
voit
de ce
qui s
eu ra
disco
eu un
pren
m'av
lieu
fa cre
servic
ment
Ce
trent
glori
quête
Chac
autre
heur
Elle
venu
choi
com
pren
cette

Flandres , où le Cardinal Mazarin prit encore plaisir d'assembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opposées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'accord ensemble , & qui encore tout nouvellement avoient eu sujet de querelle ; car le Maréchal avoit retiré des mains de l'autre , un Prisonnier de guerre, sous prétexte de le vouloir échanger avec un de ses gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis ; mais ç'avoit été pour le faire pendre , en représailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au service de V.M. Il avoit eu raison de le faire, & personne n'en sçauroit disconvenir, puisque sans cela il n'y auroit pas eu un seul homme de ce Pais qui eust voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais V.M. m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de se plaindre de ce qu'il avoit abusé de sa crédulité , & que quoi qu'il y allât de vôtre service, il n'y a point de plaisir d'être l'instrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux, dont l'Armée étoit de trente mille hommes , cherchant à l'occuper glorieusement , ne trouverent point de conquête plus illustre que celle de Valenciennes. Chacun prit son quartier, l'un d'un côté, l'autre de l'autre ; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de sa réduction , quand Elle apprit que D. Juan d'Autriche qui estoit venu prendre la place de l'Archiduc , marchoit au secours avec le P. de Condé. Le Vicomte de Turenne qui estoit accoutumé à prendre ses precautions , le fit encore si bien cette fois-là, que D. Juan crût que pour réussir

dans l'entreprise il devoit attaquer le quartier
 du Maréchal de la Ferté. Turenne qui faisoit
 dépense en espions, le sçût, & le fit sçavoir à ce
 Maréchal à qui il offrit du renfort, afin qu'il
 pût repousser les ennemis; mais sa jalousie ne lui
 permit pas de l'accepter. Ainsi D. Juan l'ayant
 pris, non pas au dépourvû, mais d'une ma-
 niere fort avantageuse pour lui, il défit son
 quartier, & le prit prisonnier lui-même. Il
 voulut ensuite passer à celui du Vicomte de
 Turenne, mais il le reçût en si bon ordre,
 qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre
 homme qu'au Maréchal. Turenne se retira au
 Quesnoy, où il attendit les fuyards pendant
 deux jours: & ayant tenu la bonne contenan-
 ce, D. Juan n'osa entreprendre de lui livrer
 combat: il aima mieux aller attaquer la Ville
 de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût
 secourir; mais pour en diminuer la perte, il
 se rendit maître de la Capelle, que V.M. n'a-
 voit pas trouvé l'occasion de reprendre de-
 puis qu'Elle l'avoit perduë.

Un autre qui auroit eu moins de courage
 que V. M. auroit été tout étourdi du malheu-
 reux succès de ce siege. Elle en auroit aussi
 fait tomber sa colere sur le prisonnier, mais
 elle parut ferme non seulement dans ce revers
 de fortune, mais elle prit encore soin elle-
 même de justifier la conduite du Maréchal
 dont elle paya la rançon; car elle a touz jours
 été bien-faisante envers ceux qui lui rendent
 service, & les malheurs qui leur arrivent ne
 servent qu'à lui donner plus de consideration
 pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Ita-
 lie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre.

V
 de
 Va
 n'o
 Vo
 vos
 cla
 que
 cha
 E
 voi
 Sui
 eux
 fere
 sçai
 don
 gran
 pole
 pren
 V
 de S
 fave
 mem
 lui f
 de s
 de v
 Offi
 méc
 pen
 on c
 que
 voit
 au d
 peu
 avie
 plut

Vôtre armée sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la vûe des troupes Espagnoles, qui n'osèrent lui livrer combat en Catalogne. Vous soustintes pareillement l'honneur que vos Armes y avoient acquis de sorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à obscurcir celle d'Espagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous attirer de la consideration, & les Suisses vos anciens Alliez étant desunis entr'eux, vous terminâtes heureusement leurs differens par vôtre mediation. Car Vôtre Majesté sçait qu'il ne se doit rien passer dans l'Europe dont Elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes comme Elle, doivent interposer leur Autorité, à ce que personne ne prenne les Armes que de leur consentement.

Vous reçûtes aussi dans vos Etats la Reyne de Suede qui avoit abdiqué sa Couronne en faveur de son cousin germain. Elle fut extrêmement contente de la Reception que vous lui fites; mais vous n'eûtes pas lieu de l'estre de son procedé: car elle fit assassiner dans une de vos Maisons Royales un de ses principaux Officiers qui lui avoit donné quelque sujet de mécontentement; & comme on s'ingere de penetrer dans les choses qu'on ne sçait pas, on crût qu'il y avoit du mystere entr'eux, & que l'indiscretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré son malheur. Des discours si fort au desavantage de cette Princesse, joint au peu de satisfaction qu'elle sçavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plutost qu'elle n'eust fait. Elle s'en fut à Rome

qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite, & y ayant fait son abjuration, elle aprit dans une vie privée, qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a pas goûté.

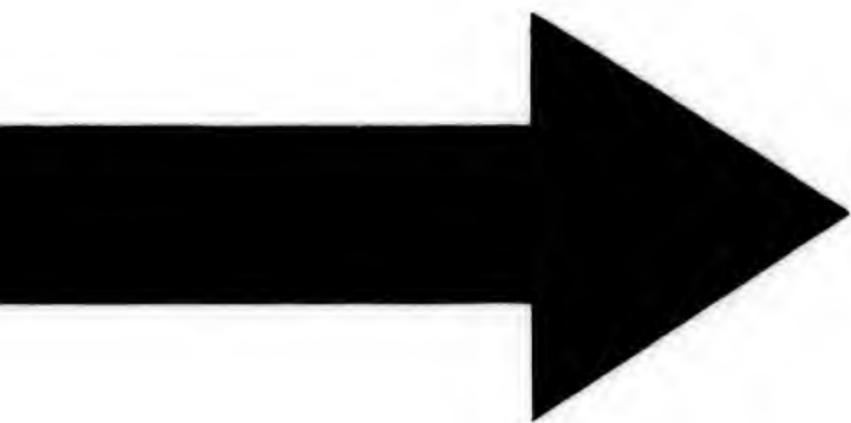
Vostre Majesté eut en ce tems-là une affaire aussi delicate qu'Elle en ayt eu depuis qu'Elle est montée sur le Trône. Je veux parler de celle des Jansenistes, Secte d'autant plus dangereuse qu'elle se couvre du manteau de la Piété. Elle fut condamnée à Rome, & vous crûtes après cela que vous ne la deviez pas souffrir dans vos Estats: ainsi vous en fites sortir ceux qui ne voulurent pas souscrire aux Decrets du S. Pere. Mais comme leur brigue étoit forte, ils ne laisserent pas, quoi qu'absens, d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avidité, qu'on eust dit que Rome s'étoit méprise en les condamnant. Leur maniere de vie impositoit encore beaucoup en leur faveur, car ils ne faisoient rien en apparence qui ne tendit à la perfection: & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignoient, c'est qu'ils faisoient les Portes du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dangereux de les écouter, car leurs paroles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine à revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le desespoir. Mais V. M. croyant que ce n'étoit point à Elle à approfondir ces sortes de choses, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques Docteurs ayant refusé de se soumettre au sentiment des autres

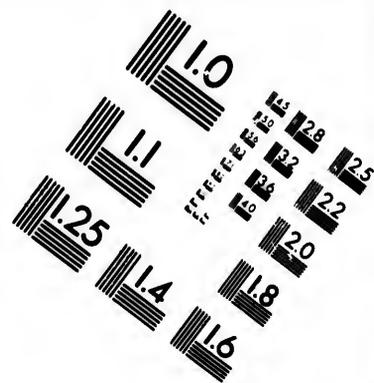
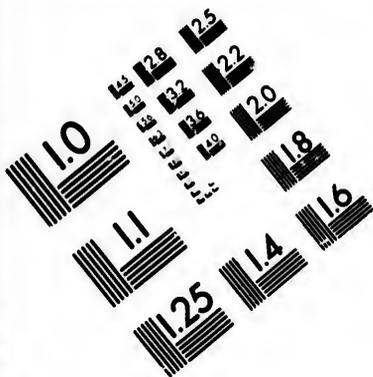
qui é
Roin
ge: e
le m
prêt
iège
nou
Reli
gran
Sans
l'Eta
droi
gion
d'ap
à l'e
man
à la
parf
out
bleff
V
sieg
sa p
d'el
fut
dep
que
ner
ma
dé
ma
la
lor
à l
pa
co

qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté à Rome, cette Faculté les exclut de son College: ce que V. M. approuva, parce que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever. En effet, un Roy prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveutez, & principalement en matiere de Religion, dont les suites sont toûjours de plus grande conséquence que dans tout le reste. Sans cela il n'y auroit point de sûreté ny pour l'Etat ny pour les consciences, & il ne dépendroit que d'un faux devot de faire une Religion à la mode, dont il ne manqueroit pas d'approbateurs, pourvû qu'il portât les choses à l'excez; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere, qu'il se sent épris d'un grand respect à la vûe des choses qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laquelle il faut s'accomoder.

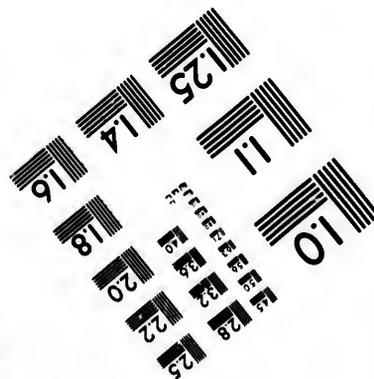
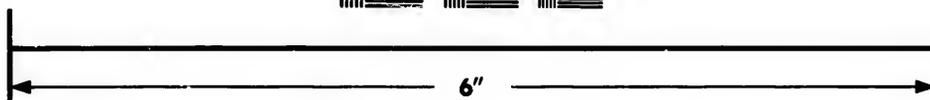
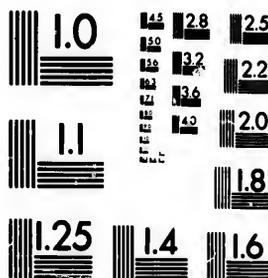
Vostre Majesté entreprit bien-tôt après le siege de Cambrai; mais quoi que ce fust avec sa prudence ordinaire, dont il y avoit lieu d'espérer un bon succez, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entreprise dependoit de la diligence, & V. M. contoit que ses lignes seroient faites avant que ses ennemis qui étoient éloignez en fussent avertis; mais par malheur il prit envie au P. de Condé de faire la revûe de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la Place: tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même, & prit si bien son tems, qu'il passa au travers de vôtre Armée sans estre reconnu. Il vous fallut lever le siege après ce-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



la, mais comme vous cherchiez à reparer cée affront par quelque entreprise de grand éclat; vous futes assieger Montmedi.

Les ennemis qui étoient tout fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai, se flaterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre place. Le P. de Condé qui étoit leur Héros fut prié d'en prendre le soin ; mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit, ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il commandoit, le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expedition se trouva en si bonne posture, que quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le P. de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous réduisites ainsi cette forte Place sous vôtre obéissance, & le V. de Turenne ayant ataqué S. Venant, pendant que le P. de Condé assiegea Ardres, & qui sçavoit qu'une des pus belles parties d'un General est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence, qu'il obligea les ennemis de capituler deux jours plustost que le Pr. de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui, dont le Prince ayant nouvelle, pensa se desesperer, parce que s'il lui eust seulement donné quatre heures davantage, il se rendoit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joier un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit desirer, de sorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur pût tenir davantage; mais apprenant que le secours étoit si proche, il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne le voyoit pas si fort que le Vicomte de Turenne, prit le parti de lever le siege: cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Vicomte de Turenne, dont la dili-

genc
Mont
C
neral
que c
peut
à la g
stant
pas d
Le
Cam
enco
Forts
il se
Ce
roit
bon
plus
sez fa
tes d
Rou
de m
don
peut
estre
vou
mèn
des
la s
d'E
dar
avi
vô
me
la

gence lui avoit fait manquer le secours de Montmedy & la prise d'Ardres.

C'est aussi une chose si necessaire à un General de ne pas perdre un moment de tems , que quand cette qualité lui manque , il ne peut jamais esperer d'estre bon Capitaine; car à la guerre tout dépend quelquefois d'un instant, & qui ne sçait pas s'en servir ne merite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas sa Campagne à ce qu'il avoit fait , il s'empara encore de la Motte aux bois , & de plusieurs Forts sur le Canal de Bourbourg , après quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne meritoit pas d'estre rapporté , si ce n'est qu'il est bon de faire voir que si V. M. n'y fit pas de plus grandes conquêtes , c'est qu'Elle crût assez faire de conserver celles qu'Elle avoit faites de ce côté-là. Ce País qui est séparé du Roussillon & de la Cerdagne par une chaîne de montagnes d'une prodigieuse hauteur , & dont les avenues sont si étroites qu'à peine y peut-il passer deux hommes de front , semble estre fait pour un autre Souverain, & que c'est vouloir forcer la nature de le réunir sous une même domination. Ainsi V. M. se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la separation de votre Etat & de celui du Roi d'Espagne , vous vous resolutes de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches legeres , & ce fut presque toujours la même chose jusques à la Paix.

Aussi le P. de Conti qui commandoit en ce

Pais-là l'année précédente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à acquerir pour lui, demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux valu qu'il fust demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si Vostre Majesté veut sçavoir pourquoi elle éprouvoit plus souvent en ce pais-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison : c'est que les Espagnols regardent le Milanez comme une chose de la dernière conséquence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats qu'ils possèdent en ce pais-là. Ainsi toutes les fois qu'on l'attaque, ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous quand vous y portez vos armes ; ils sont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voisinage ; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos sera toujours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin ; & pourvu que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance, l'Espagne sur tout, y fissent aucune entreprise, vous y serez toujours en grande reputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce Pais-là, est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye, dont la bonne intelligence vous est non seulement nécessaire pour la conservation de Casal, mais encore pour celle

de Pi
fort i
vanta
autre
leur
cont
se tro
ces d
si ell
Euro
servi
qui p
cher
deve
fès d
penl
vous
cour
jout
lutic
per
qui
roie
J
Gua
yen
enc
Je
tro
ils
da
fca
de
à
d
d

de Pignerol. Celle des autres Princes vous est fort inutile, & même vous pourroit être disadvantageuse, en ce que cela faisant croire aux autres que vous auriez de grands desseins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguier contre vous. Je sçai bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soutenue des forces de toute l'Europe; mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de trompettes aux autres Puissances qui portent assez de jalousie à V. M. pour chercher à troubler sa prospérité. D'ailleurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suisses dont vous avez plus affaire que vous ne pensez; car s'ils retiroient les Troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sçauriez vous passer. J'ajouterais à cela, que dans une pareille révolution, le Duc de Savoye vous pourroit échapper, & que par sa défection vos Frontières qui ne sont point fortifiées de ce côté-là, auroient beaucoup à souffrir.

Je sçais bien que quand il s'agit de faire la Guerre, on examine non seulement les moyens qu'on peut avoir pour y réussir, mais encore quelle en sera la suite & la conclusion. Je sçai par conséquent que ces Princes sont trop avilés pour se déclarer contre V. M. dont ils peuvent uniquement espérer du secours dans leur oppression, & contre qui ils ne sçauroient armer que des Puissances qui leur doivent être extrêmement suspectes. En effet, à quelque branche qu'ils se puissent adresser de la Maison d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend

qu'ils sont féudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Espagne a sur eux le droit de bien-séance qui n'est pas moins puissant que tous les autres. Ainsi de quelque côté qu'ils se tournent, ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V.M. que de s'adresser ailleurs ; mais il faut qu'Elle y corresponde de sa part, parce que quand on se voit méprisé, le ressentiment qu'on en a ne permet pas toujours qu'on fasse reflexion à ce que l'on devrait faire, & le desir qu'on a de se vanger est quelque fois si fort imprimé dans le cœur, qu'on l'achete souvent à ses dépens.

Parmi tant d'occupations importantes que Vostre Majesté avoit de tous côtez, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses Sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fist de belles Ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant defenses aux Pages & aux Laquais de porter des épées : & vous ordonnâtes qu'on y tint la main si exactement, que les desordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande, par la faineantise de la plupart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit : les ruës en étoient toutes couvertes aussi bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital General : l'Ordonnance qui en fut publiée fit entendre les sourds, parler les mu-

ets, g
nomb
en si g
que ce
un tas
tout d
sion ;
enfern
& tra
L'A
Angl
de vo
quer
& pa
pour
mée
V. M
mais
plain
pour
d'Ho
la Vi
en fa
deli
cont
L
enne
laiss
les
pou
y so
de l
mic
y v
les
ten

ets, guerir les estropiez, & fit un si grand nombre de miracles, que jamais on n'en vit en si grande quantité; car l'abus étoit si grand que ces faineans se mettoient aux passages sur un tas de paille, où leurs membres paroissoient tout disloquez pour donner plus de compassion; mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils se trouverent sains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois, vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs Vaisseaux pour attaquer DunKerque: & l'ayant investi par mer & par terre, D. Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le P. de Condé. Leur Armée étoit grossie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit néanmoins comblé de graces; mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de V. M. il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi; c'étoit le Maréchal d'Hocquincourt, qui tâcha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Couveigneur, en faveur du Parti où il se jettoit; mais la fidelité de son fils jointe à celle des habitans, conserva cette Place à Vostre Majesté.

L'importance de DunKerque obligea les ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre: ainsi étant venus reconnoître les lignes, le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les Troupes de V. M. y soutinrent l'esperance que vous aviez conçu de leur Valeur, & ayant battu l'Armée ennemie, la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois à qui elle devoit appartenir suivant le traité que vous aviez fait avec

eux ; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis , il vous avoit fallu en passer par là , nonobstant qu'il vous fust fâchéux de voir tomber une si belle & si importante Ville entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentâtes d'y faire exécuter une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques , & par laquelle ils devoient jouir de la liberté de conscience, au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la nécessité qui vous avoit obligé de les en mettre en possession, les obligea de même à vous accorder une demande si juste.

La défaite des ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes ; Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres & quelques autres Places, reconnurent vôtre domination ; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre ; car ce fut en ce tems-là que vous futes si malade à Calais , qu'on crût que vous n'en pouviez pas échapper. Il falloit voir la tristesse où étoit toute vôtre Cour & toute vôtre Armée : chacun étoit dans une consternation qui ne se peut exprimer ; il n'y eut que vous qui parûtes toujours le même , & qui tâchâtes de consoler la Reyne vôtre Mere & le Cardinal Mazarin qui se desespéroient au chevet de vôtre lit. Enfin vous futes abandonné des Medecins, & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetrique qui n'étoit pas encore en usage en ce tems-là , mais qui vous étoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprez d'Abbeville, sur la reputation qu'il avoit d'avoir fait

de be
perd
tisan
tre f
effet
lit,
Aum
le D
insta
fant
le v
dre
zari
guer
qui
le p
moi
une
com
gen
mai
une
d'af
d'un
vou
qu'
voi
I
Per
vô
au
far
la
un
la
pa

de belles cures. On vous crut alors si bien perdu , qu'il y eut deux ou trois de vos courtisâns qui furent faire compliment à Mr. vôtre frere , sur la Succession qui lui venoit. En effet on avoit déjà tiré les rideaux de vôtre lit , & on vous croyoit si bien mort , que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le *De Profundis*. Mais vous donnâtes dans cet instant quelques marques de vie : ce qui faisant voir qu'on s'étoit trompé, on vous donna le vin Emetique , que vous ne voulutes prendre qu'après avoir demandé au Cardinal Mazarin , si son sentiment étoit qu'il pût vous guerir. Il vous dit qu'il le falloit esperer , ce qui vous arma d'une telle resolution, que vous le prites tout d'une haleine & sans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une crise qui fit bien esperer ; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement : ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous étiez , de vous en donner une nouvelle prise ; elle acheva de vous tirer d'affaire , & la jeunesse où étoit V. M. étant d'un grand secours dans toutes sortes de maux. vous recouvraâtes si parfaitement vôtre santé , qu'un mois après l'on ne pouvoit s'appercevoir si vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit pensé faire de vôtre Personne Sacrée , fit naître l'envie à la Reine vôtre mere de vous marier. Son inclination, aussi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Espagne , dont l'Alliance eut produit la Paix Generale , & donné d'ailleurs à V. M. une Princesse d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriser ; mais les Espagnols qui craignoient que cette alliance

ne les jettât un jour sous vôtre domination ; parce qu'elle étoit heritiere présomptive de leurs Etats , y faisoient paroître une averfion si épouventable, que vous futes obligé de jeter les yeux sur la Princesse de Savoye.

Vostre Majesté s'achemina à Lion dans le dessein de la voir Elle & de terminer cette affaire. La Duchesse de Savoye vous y vint trouver avec sa fille : & vous futes si content de cette Princesse , que la Duchesse sa mere fut éprise d'une joye indicible , voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtisans croyant déjà pareillement que c'étoit une affaire faite , commencerent à regarder cette Princesse comme celle que le Ciel destinoit à être leur Reine. Mais les Espagnols prévoyant que si cela arrivoit , toute la Flandre alloit tomber sous la Puissance de V. M. & qu'après cette Conquête Elle voudroit encore les obliger à lui restituer la Navarre qu'ils lui retenoient injustement , ils envoyerent Pimentel à Lyon, avec pouvoir de rompre ce mariage , & de proposer celui de l'Infante. Vostre Majesté en fit part en même tems à la Princesse , à qui Elle tâcha de persuader que l'inclination qu'Elle avoit pour Elle la rendoit moins sensible qu'Elle n'auroit été dans un autre tems , à cette nouvelle. Mais comme ces paroles , quelque sinceres qu'elles fussent , n'étoient pas capables de la consoler , elle s'en retourna à Turin, bieu affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionné s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le Traité de Paix , dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur , il le

rendit
jeste C
Loüis d
rent le
sur la F
d'avec
conver
mentel
le Mar
mande
s'étant
précéd
à Bayo
puni
si mal
vous é
revolt
pardoi
dites l
avoit
quête
vous
d'un
Souvé
ché d
partes
dont
tes da
ser de
Succ
avec
voul
à vos
ne fo
joûir

rendit sur la Frontiere d'Espagne, où sa Majesté Catholique envoya de son côté Dom Louis de Haro son premier Ministre. Ils tinrent leurs Conferences dans l'Isle des Faifans sur la Riviere de Bidassoa qui sépare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Espagne : & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laissé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid, pour demander l'Infante à son pere. Cette Ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient précéder vôtre Mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour superbe; après avoir puni les habitans de Marseille, qui prenoient si mal leur tems, qu'ils choissoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour se revolter. Vous épousâtes là cette Princesse, & pardonnâtes au P. de Condé à qui vous rendites les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant sa revolte. La plûpart de vos conquêtes vous demurerent par ce Traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alsace, & du Duché de Bar qui vous devoit pareillement appartenir. A l'égard de la crainte des Espagnols dont il a été parlé ci-dessus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on se peut aviser de part & d'autre. Vous renonçâtes à la Succession d'Espagne en termes formels, & avec toutes les clauses que cette Couronne voulut exiger. Ainsi la Paix ayant été renduë à vos Sujets après une si longue Guerre, vous ne songeâtes qu'à les en faire jouïr, & à en jouïr vous-même.

ominacion ;
ômptive de
ne aversion
ligé de jet-
oye.

on dans le
miner cette
vous y vint
s si content
esse sa mere
oyant qu'il
d bonheur.

ja pareille-
s, commen-
comme cel-
eur Reine.

si cela ar-
nber sous la
te Conquê-
er à lui re-
ent injuste-

Lyon, avec
de propo-
esté en fit
à qui Elle
on qu'Elle
nsible qu'

s, à cette
, quelque
pas capa-
rnia à Tu-
elle man-

Pimentel
Cardinal
ur, il le

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Paix des Pyrénées jusques au Traité d'Aix-la-Chapelle.

DEvant que V^{otre} Majesté s'en revint à Paris, elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le temps aux habitans de cette grande Ville de se préparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fust si superbe & si magnifique que de memoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. V^{otre} Majesté s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une si grande beauté, qu'il étoit digne de vous & de la Reyne V^{otre} Epouse. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville; après quoi vous vous rendites au Louvre; précédé de v^{otre} Noblesse, au milieu d'un si grand concours de Peuple, qu'il sembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces sujets de contentement vous vous appliquâtes à v^{otre} ordinaire au Gouvernement de v^{otre} Etat, & vos soins s'étendant aussi bien sur vos Alliez que sur vos peuples, vous assoupites un gros différent qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déjà produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il est vrai qu'il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand embrasement. Mais y ayant remedié par v^{otre} prudence, vous vous trouvâtes toujours de plus en plus en état de jouir du repos que vous vous étiez acquis par v^{otre} vertu.

Je
connu
quoi
mis d
Guerr
la con
le mi
xerce
de M
eu l'h
n'éto
dema
de lu
dinal
lui e
dans
malv
De
moi
fecti
appo
soin
en n
l'un
Inte
que
jou
à c
ral
le l
qu
en
qu
je
ca
de

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulièrement de Vostre Majesté, quoi qu'à la mort de Mr. Leroi premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eust fait faire la charge pour la conférer à Mr. de Villacerf son parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au service de Mr. le Cardinal Mazarin chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V.M. mais comme ce n'étoit qu'en passant, & pour répondre aux demandes qu'Elle me faisoit, je courois risque de lui estre long-tems inconnu, si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours, ne lui eust dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses lui firent dire ce bien-là de moi à V. M. l'une l'abus qui s'y comettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne sçai si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet sur-Intendant des Finances, avec qui il avoit eu quelques paroles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faisoit beaucoup accroire, à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse, ce qui lui faisoit songer à quitter le monde & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit, Vostre Majesté voulut que j'eusse quelques conférences particulieres avec Elle, où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'Elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que

J'avois eu l'honneur de l'entretenir : ce que je fis dès le lendemain , dont Elle se montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le Traité , vint à Paris , où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais après tout ce qu'il avoit fait , tant du vivant du feu Roy vôtre Pere , que sous le Regne de V. M. pour raison dequoi il avoit été dépouillé de ses Etats , il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüssit. En effet, vous jugeâtes avec beaucoup de fondement , par ce qui étoit arrivé par le passé , qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parole pour l'avenir : ainsi vous rejeztâtes tout ce qu'il vous proposoit , & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela , il prit le Cardinal par son foible : il lui fit proposer le mariage d'une de ses Nièces , ou avec lui , ou avec le Prince Charles son neveu fils du Prince François , feignant qu'il n'estoit pas encore bien déterminé s'il se remarieroit ou non ; car la Duchesse Nicolle étoit morte à ce coup-là , & il pouvoit faire un mariage plus solide que celui qu'il avoit fait de son vivant avec la Princesse de Cantecroix. L'avantage que vôtre Ministre y trouvoit lui fit oublier les interets de V.M. en quoi néanmoins il étoit extrêmement blâmable : puisque celui sur qui un Prince se repose de ses affaires , les doit toujours preferer à tout ce qui lui peut être proposé pour son bien patticulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à V. M. où Elle verra que le mariage avantageux

qu'on
loin d
que je

Le

res en

sur ce

inclin

il cro

roit c

tion e

une a

plus g

cette

pours

le Du

que l

tien e

reuse

Le

Princ

de &

servi

ce D

pour

espe

Car

per

un

geu

avo

la i

Lo

Pr

gl

ay

ha

qu'on me proposoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler, ne me tena point, parce que je crûs qu'il y alloit du service de V. M.

Le Duc connoissant qu'il avoit mis ses affaires en bon chemin, fit l'amoureux lui-même, sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajouta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succès de son affaire, il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier, afin que la bonne foy qui est d'ordinaire le soutien de la negotiation, le fit agir vigoureusement pour ses interests.

Le Duc de Guise qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne; ce Duc, dis-je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son Sang; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance, qu'il signa un Traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Lorraine, que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faisans. Après cela il s'attendoit de voir sa Nièce Duchesse de Lorraine, soit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles; Mais ce Prince qui faisoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter, desavoüa le Duc de Guise qui avoit

promis qu'il épouleroit sa nièce incontinent après le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre qui avoit beaucoup de finesse en partage, ne lui eust pas fait ratifier auparavant ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de sçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. sçût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relâchement qu'il avoit fait en sa faveur : ainsi pour vouloir être trop fin il se trouva duppé ; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractère, & que d'ailleurs l'excez de finesse est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conséquent aimoit la vengeance, comme font tous ceux de cette Nation, ne lui pardonneroit pas. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alitter, il lui fallut songer à des choses de plus grande conséquence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoutumé que chacun lui rendit le sien sans jamais en rendre à personne, ce compte l'embarassa à un point, qu'il en eut des convulsions extraordinaires ; cependant croyant qu'en l'état où il se trouvoit, il ne risqueroit rien de dire la vérité, il s'accusa d'avoir volé V^{otre} Majesté & le peuple. Mr. Joli Curé de S. Nicolas des Chams qui étoit son Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution s'il ne restituoit ; & comme tout riche qu'il étoit, cela étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'atta-

che aux
à s'en d
sans la
lui fair
pris. M
que V.
prit du
ment q

V. M.
son Ca
n'avoit
où ils
j'en sça
richess
des à
heritie
le nom
donna
Mais V
té pou
mort,
façon

Tou
tourn
vous
vous
te. C
conn
jour
vous
jour
Min
con
vous
leur
nou

che aux richesses, qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en dépoüiller, il couroit risque de mourir sans la recevoir, si V. M. n'eût eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Mr. Joli se contenta de la déclaration que V. M. en faisoit: & cela ayant remis l'esprit du Cardinal, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait.

V. M. dès le soir même me fit venir dans son Cabinet, où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques effets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en sçavois, & Elle s'empara de quantité de richesses: Elle en laissa néanmoins de si grandes à sa Nièce Hortensie qu'il avoit fait son heritiere à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalousie à tous les Princes du Sâg. Mais V. M. qui avoit toujourns eu tant de bonté pour lui, la lui continua encore après sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eut les yeux tourneés sur V. M. pour voir comment vous vous conduiriez dans ces commencemens où vous étiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait connoître à mille choses, que vous seriez un jour un grand Roy: la mauvaise éducation que vous aviez eüe, joint à ce que vous aviez toujourns été, pour ainsi dire, sous la ferule de ce Ministre, faisoit douter si vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou si vous n'aviez point suivi ceux d'autrui. D'ailleurs, comme la vivacité de nôtre Nation ne nous donne pas beaucoup d'estime pour ce

qui nous paroît l'ombre & endormi , il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut cét air de sagesse que vous avez toûjours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être si sage , sur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui disent tout ce qu'ils pensent sans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V.M. dans les premières conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec Elle : & Elle y pesoit si bien toutes choses , que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une méchante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent gueres à être de mon sentiment , sur tout quand ils virent que vous sçaviez si bien faire le Roy, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministère du Cardinal Mazarin, autant les obligiez-vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous faites aussi aux Ambassadeurs qui résidoient auprès de vous, donnerent une grande opinion de vôtre sagesse : si bien que dans moins de rien les Etrangers aussi bien que les François , furent desabusés de certains discours qui s'étoient tenus à vôtre désavantage ; car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône; au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considérables & d'actions pleines de conduite pour le mettre en reputation ; ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos , puisque chacun ayant les yeux tournés sur eux , ce n'est que pour leur rendre justice , selon que leurs actions seront bonnes ou mauvaises.

Mais

Ma
hende
core c
une ad
immo
que j
devin
qui el
même
pas l'
cette
blier
Cette
temer
encor
& qu
habile
quête
panne
tites
œil si
que v
que v
vous
est d'
point
dans
Co
d'un
douce
peut
elle
méch
bien
de'g
fort

Mais Vostre Majesté n'avoit rien à apprehender de ce côté-là : & je dois rendre encore ce temoignage à la posterité , qu'Elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme Elle étoit élevée , ainsi que j'ai dit ci-dessus , avec les femmes , Elle devint amoureuse de l'ainée des quatre nieces qui estoient encore à la Cour ; & Elle l'aima même si éperdûment, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître, crurent que cette passion seroit capable de vous faire oublier ce que vous deviez à vous-même. Cette nièce la fomentoit même assez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage par des détours artificieux & qui sont assez en usage parmi les femmes habiles & qui veulent profiter de leurs conquêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit, vous consentites qu'on la mariât , & la vites partir d'un œil sec, nonobstant ses tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous-même que vous vous étiez bien cruel , pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui est d'autant plus touchante , qu'on n'en croit point d'autre dans la vie ; quand on se trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victoire sur vous-meme fut suivie d'une autre au sujet de la même personne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour : & peut-être le souvenir de Vostre Majesté dont elle ne pouvoit se defaire , lui ayant fait faire méchant ménage avec son mari , elle revint bien-tôt en France. L'on croit ; & beaucoup de gens sont de ce sentiment, qu'elle avoit de fortes esperances qu'un feu qui avoit été si ar-

dent & si vif se rallumeroit facilement : ainsi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles , quand V. M. en étant avertie , lui envoya un Courrier pour lui ordonner de se retirer dans un Convent.

Je ne prens pas garde, Sire , que j'anticipe sur le tems où cela s'est passé, & que pour faire les choses dans l'ordre , j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois ; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée , ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler : outre que cet ouvrage souffrira plutoit une transposition que si j'entreprendois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant V.M. ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat, Elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son neveu , à qui appartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le P. François son pere qui étoit demeuré à Paris , fut ravi que V.M. eust de si bonnes intentions pour son fils, qui sans Elle ne pouvoit pas obliger son oncle à lui faire justice. Il proposa à V. M. le mariage de Mademoiselle de Montpensier , & vous y donnâtes les mains , parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit , pourvû qu'il mist le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiselle de Montpensier qui avoit bien écouté la proposition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lors qu'il n'étoit qu'un enfant , écouta avec plus de plaisir celle qu'on lui faisoit d'un Prince de bonne mine , & dont

l'âge &
enflam
de sa
mieux
à un a
de To
ce qu
qu'ils
nez l'
se voi
tous l
sacrifi
de Mo
femme
lemen
fit re
quoi
rable
ment
que d
joind
la sou
dant
pêche
est v
vont
de M
romp
au d
si co
pût p
la fi
sanc
lui p
de
affai

l'âge étoit plus proportionné au sien. Elle s'enflama même si fort , qu'elle devint jalouse de sa sœur que le Pr. de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle , mais que V. M. destinoit à un autre. En effet Elle l'avoit promise au Duc de Toscane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épousa bien-tôt après ; mais quoi qu'ils sçussent tous deux qu'ils n'estoient pas nez l'un pour l'autre , ils ne laisserent pas de se voir , & le P. de Lorraine qui s'enflamoit tous les jours pour elle de plus en plus , lui sacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiselle de Montpensier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes , principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le sacrifice qui lui avoit été fait , quoi qu'elle parût avoir un interest considerable à tenir la chose secreete. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon ; outre que devant bien-tôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse démarche , tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie , Mademoiselle de Montpensier ne le sçût pas plutost , qu'elle rompit avec ce Prince. Mr. son pere qui étoit au desespoir que son fils manquât un mariage si considerable de toutes façons , fit ce qu'il pût pour le racrocher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance , méprisa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit. V. M. ne lui voulut point faire de violence , quoi qu'Elle jugeât que cette affaire fust nécessaire au bien de son Etat.

Cependant le Prince Charles ayant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit veuve il n'y avoit pas long-tems, & qui avoit aussi beaucoup de bien. Mais soit qu'il ne pût oublier la Duchesse de Toscane, ou que le bruit qui couroit que cette Princesse avoit quelques défauts, le dégoûtât de cette proposition, il ne se pût résoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réussir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point se défaire de ses Etats, avoit eu une grande inquiétude que son neveu épousât Mademoiselle de Montpensier, quoi qu'il eust paru que la chose se fist de son consentement. Cependant sachant l'aversion qu'il avoit pour la Duchesse de Nemours, il s'empressa de l'y porter, afin de se disculper envers V. M. du soupçon où il étoit qu'il n'eust fait joüer mille ressorts pour empêcher ce mariage. Mais plus il y apporta de soin, plus le P. Charles en fut éloigné. Cependant il se sentoît de l'inclination pour Mademoiselle de Nemours nièce du feu mari de la Duchesse, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que sa tante. Il se donna même si absolument à elle, qu'il en oublia entièrement la Duchesse de Toscane: dont V. M. étant avertie par son pere qui n'approuvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, Elle l'y fit consentir: de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien fit qu'il y apporta mille difficultez que V. M. trouvant sans fondement, elle lui fit sçavoir

que s'il
la volon
sans l'e
fut un c
lement
à V. M.
ses Eta
l'honn
Son
fant ce
d'insin
aux Et
bien é
puter
ples p
que a
traitte
ce m
que
ayan
V
les g
com
pard
de s
ne,
che
de l
fain
cla
pu
lou
ét
ét
El
do

que s'il ne prenoit une resolution conforme à la volonté & à la raison , on passeroit outre sans l'en consulter davantage. Cét Arrest lui fut un coup de foudre , & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à V. M. il lui offrit de la declarer heritiere de ses Etats , moyenant qu'Elle voulut lui faire l'honneur de la proteger contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper , en lui faisant cette proposition; mais ayant eu l'adresse d'insinuer à V. M. que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar , n'étoit pas si bien établi en sa faveur qu'il ne pût le lui disputer; & ayant même rapporté quelques exemples par lesquels il paroissoit que la Loy salique avoit lieu dans ces deux Duchez , V. M. traitta avec lui , & abandonna la poursuite de ce mariage , auquel il ne manquoit pourtant que la consommation , les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interest agit souvent sur les grandes ames , aussi bien que sur celles du commun : ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable , parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur reputation que de leur fortune , qui est déjà assez grande , pour ne pas chercher un nouvel établissement aux dépens de leur gloire. En effet , pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté , ils doivent se declarer pour la justice , & ne pas songer à appuyer par la force un droit qui ne peut pas se soutenir de lui-même. Celui dont il vient d'être parlé étoit ds cette nature , & il auroit été à souhaiter que V. M. y eust fait reflexion: Elle eût vû que c'estoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper : outre que ce

Traité contenoit des choses qui en rendoient l'exécution impossible, comme je le ferai voir ci-après à V. M.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une haleine, parce que je m'y suis trouvé engagé en parlant du dessein que V. M. avoit de marier Mademoiselle de Montpensier, devoit néanmoins être remise après plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre; mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant, me servira encore en cette occasion.

Quoi qu'il en soit, Vostre Majesté m'ayant témoigné dans toutes les Conférences que j'avois eu avec Elle, un grand desir de travailler utilement à la reformation de son Royaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressés dès le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort précipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui-même. Vous y trouvâtes beaucoup de choses à redire, parce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon sous son Ministère ne l'étoit plus maintenant. Vous en prîtes néanmoins le bon, & laissâtes le mauvais; en quoi vous vous conduisîtes avec tant de jugement, que je ne puis assez vous en louer.

Vous résolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui abusant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fîtes même dessein de commencer par leur maître qui vous paroissoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit si bien persuadé lui-même, que pour éviter la punition qu'il meri-

toit, i
plus gr
té Bell
toit de
qu'il n
vinces
à qui
même
papier
lui en
échaf
lemen
avoit
en ju
ta El
depu
faire
inut
l'aya
Bret
rète
riez
ma
&
fite
ma
lu
co
de
v
E
i
-f

toit, il songeoit à se mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cét effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets, où il meditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places frontieres dans son parti, à qui il faisoit pension tout exprez. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers quand il fut arrêté; de sorte que si on lui eust fait justice, on l'auroit envoyé sur un échaffaut. La Charge qu'il avoit dans le Parlement, faisant croire à V. M. après ce qu'Elle avoit vû, qu'il étoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut defait, l'y porta Elle-même, sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal, de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile. Fouquet donna dans le panneau, & l'ayant venduë à un de ses amis, vous futes en Bretagne, où vous aviez résolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle. La chose fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet, & lui ayant donné des Commissaires, vous fites instruire son proces.

Mr. le Tellier estoit son ennemi capital; mais sa politique douceuse fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalousie de ce que V. M. me témoignoit tant de bonne volonté; & comme il n'eût pas été fâché qu'Elle eût moins de confiance en mes services, il eût fait passer, s'il eût pû, pour une injustice, le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public, ne sçauroient se

contrefaire , quand ils croyent qu'il y va de leur interest. Ainsi , pour en juger comme il faut , on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences : il faut qu'un homme d'esprit attende des événemens qui puissent remuer les passions ; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de rapport à lui ; qu'il ne faut pas s'estonner s'il est insensible.

Vostre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans , ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient estoit si grand , que plus de la moitié de Paris y estoit interessé , soit par eux-mêmes , soit par leurs parens ou par leurs amis. En effet, la prodigieuse richesse de ces sangsües de vostre peuple étoit si grande , qu'ils s'estoient alliez à tout ce qu'il y avoit de plus considerable , & dans la Robe & dans l'épée. Ils avoient porté la venalité des Charges à un tel prix , qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en pussent approcher. Fieubet avoit offert jusques à seize cens mille francs de celle de Procureur General ; celle de President à Mortier ne valoit pas moins ; celle de Me. des Requestes cent dix mille écus, & celle de simple Conseiller du Parlement deux cens je ne sçai combien de mille livres.

J'avois bien prévu l'effet que cela feroit contre moi , & même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi du coté de V. M. qui après s'estre servie de la bourse des gens dans son besoin , payoit ses debtes par des taxes excessives qui envoyoient ces personnes à l'Hôpital , elles qui aupara-

vant être
Mais ou
une pro
ces gra
& que
justice
une gr
penda
auriez
y ayt
ne tro
courri
tels in
maine
Ainsi
teroit
dont
peu d
qu'il
ména
si gr
faits
ne p
& il
roul
terc
san
pui
l'a
ge
ce
g
en
b
b
i

vant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la bassesse de leur origine étoit une preuve infallible qu'ils n'avoient amassé ces grandes richesses que par leurs rapines, & que par conséquent il n'y avoit point d'injustice à leur faire rendre gorge : je faisois une grande différence de ce qui avoit esté fait pendant vostre minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous-même; car l'un demande qu'il y ayt de la bonne foy, autrement un Prince ne trouveroit plus personne qui le voulut secourir dans son besoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens, que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainsi un Prince seroit mal conseillé, qui s'ôtteroit par sa méchante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard; puisque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choses qu'il ne scauroit prévoir. En effet, quelque ménage qu'il ait, elles sont quelquefois de si grande conséquence, que les fonds qu'il a faits ne sont pas suffisans pour y subvenir. On ne peut pas faire un si grand amas d'argent, & il faut qu'il soit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même son revenu, par l'impuissance où il jetteroit les peuples de le payer, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent. Une conséquence si dangereuse oblige donc un Prince à estre de Bonne foy. Mais ce qu'il doit faire, c'est de ne pas donner un gain si excessif aux Partisans, que les peuples en soient ruinez aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage les affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts sur impôts. Les Partisans de leur côté

ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems , car c'est un sujet de les taxer: au lieu que quand leur gain est mediocre , on les laisse jouir en paix du fruit de leur travail.

Après ces remarques , j'en reviens à celle que j'ai touchée ci-dessus , en disant que la difference est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même , ou ce que son Ministre a fait pendant sa minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eu soin de ses affaires, il n'y a point de raison qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas estre de pire condition qu'un particulier qui se relève quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses interests. Outre que le peuple ayant naturellement une haine irreconciliable contre les Partisans , c'est lui plaire que de les degraisser. J'ajoute à cela, que le tems d'une minorité étant toujours facheuse , & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soient chargez de beaucoup de debtes, il ne peut chercher à s'aquiter par un moyen plus doux, & qui fasse moins crier, car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interest. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joye, parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance , que ces malheureux qui en s'en engraisant ont encore commis bien souvent mille violences. Vostre Majesté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche.

Dieu benit cependant vôte mariage , & vous envoya un Fils qui se montre digne des vertus de son Pere ; & V. M. a pris aussi un si grand soin de son éducation , que cela joint à son bon naturel , ce seroit une chose étonnante s'il estoit moins parfait.

Vou
à la Pr
qui av
la mor
d'enfa
bonne
yant p
trouve
sa plac
time
Pais-
donn
ayant
bassac
pour
des g
vaux
toit
duré
cedé
gne
de l
V. M
Elle
fan
Co
lui
de
do

la
q
d
c
n
s

Vous mariâtes presque dans le même tems à la Princesse d'Angleterre Mr. votre frere, qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans après la mort de Mr. votre Oncle qui n'avoit point d'enfans mâles. Son alliance entretint votre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromwell dès l'année 1658. avoient trouvé son Fils Richar si peu digne d'occuper sa place, qu'ils avoient remis leur Roy legitime sur le Trône. Cependant il arriva en ce Pais-là une affaire qui fut sur le point de redonner la guerre à V. M. Votre Ambassadeur ayant envoyé ses carosses à l'Entrée de l'Ambassadeur de Suede, celui du Roy d'Espagne, pour faire marcher les siens devant, apostades gens qui couperent les guides de ses chevaux, de sorte qu'il eut tout ce qu'il souhaittoit : mais son triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. justement indignée de son procédé, en demanda reparation au Roi d'Espagne qui se fit un peu tirer l'oreille devant que de lui accorder celle qu'Elle pretendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambassadeur qu'Elle avoit auprès de lui, de lui signifier que sans cela il y alloit avoir rupture entre les 2. Couronnes, la crainte qu'il eut de ses Armes lui fit non-seulement delàvouer son Ambassadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point disputer le pas à Vostre Majesté.

Cette declaration se fit par le Marquis de la Fuentes Ministre de Sa Majesté Catholique qui residoit en vostre Cour, & ce en presence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y estoient aussi, & qui rendirent témoignage à leurs Maitres, que ce différend s'estoit terminé à vostre satisfaction.

Cependant vous supprimâtes la Charge de Colonel General de l'Infanterie Françoisie qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Épernon & dont il avoit porté si haut l'autorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au bâton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les Charges de l'infanterie sans en excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui estoit d'une telle conséquence, qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fîtes aussi quantité de belles Ordonnances concernant les gens de guerre, de sorte qu'ils furent capables de discipline, ce qu'ils ne connoissoient point auparavant; car le desordre y regnoit d'une manière qu'il y avoit presque autant de maîtres que de Capitaines, sur tout dans les vieux Corps, où bien loin de reconnoître l'autorité des Colonels, à peine reconnoissoient-ils celle d'un General. Vous tintes la main aussi à ce que les Soldats eussent toutes leurs necessitez: & au lieu qu'auparavant ils alloient presque tout nus, & que dans une même Compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de verd, & ainsi du reste, vous leur fîtes donner des bas & des souliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec des habits uniformes: & cette Ordonnance a paru si belle & si necessaire aux autres Princes, qu'ils s'y sont conformez: de sorte que V. M. peut se vanter que c'est Elle qui a procuré aux Soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouissent présentement.

Mais Elle n'a rien fait de plus utile à leur égard, que d'ôter aux Capitaines le droit, qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils en

espero
dres.
mon
crime
de sa
conn
gent
amat

Co
mi v
tres
men
raic
riez
iroi
moi
qui
nor
enc
lui
que
Ain
for
mi
cr
qu
m
q
d
u
t
l
e

esperoient les porteroient à faire mille desordres. En effet il n'y a rien de plus injuste à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interest de sauver le criminel : & c'est une chose assez connûe, qu'un Capitaine à qui il coûte de l'argent pour faire un autre Soldat, n'est pas assez amateur de la justice pour l'acheter à les dépens.

Cette reformation dans vos finances & parmi vos gens de guerre, preceda toutes les autres, parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & assuré. Le raisonnement de V. M. fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre, tout le reste iroit tout seul, sans que vous y trouvassiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle Armée, attire non seulement le respect de ses peuples, mais encore de ses voisins ; car c'est le moyen de lui donner une grande reputation, sans laquelle un Royaume ne sçauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires, doit songer uniquement à l'acquiescer, en quoi il a mille fois plus d'avantage que de le faire craindre par des entreprises injustes, quoi qu'elles lui reussissent ; car l'un lui suscite l'inimitié de toutes les autres Puissances, au lieu que l'autre lui attire de l'estime & de la consideration. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis, reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter ; au lieu que quand sa Puissance est fondée sur la droiture & sur la raison, il a toujours des Alliez fideles & qui ne lui manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne

soit juste ; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main , ses anciens amis deviennent bien-tôt ses ennemis ; en quoi on ne les sçauroit blâmer , puisqu'ils ne se trouvent pas en plus grande sûreté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle est, & dont un Prince ne devrait jamais s'éloigner , n'est pas toujours la regle de leurs actions. Un Ministre corrompu tâche de leur insinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien près, ils prennent souvent l'ombre pour le corps. Je suis fâché que cela se puisse dire de V. M. mais comme les flatteurs sont plus à craindre pour Elle que ses ennemis déclarez, je m'empêcherai bien d'en estre du nombre ; de sorte que quand il en sera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abusant de son credit, lui fit faire une faute contre ses interests, & qui lui suscita le monde d'ennemis qu'Elle a presentement contre Elle ; car quoi que l'éclat florissant où-Elle se trouve aujourd'hui les retienne dans le silence, je ne veux pour preuve de cette verité, que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit, en lui faisant voir l'Arsenal de Douai, que si V. M. avoit jamais la Guerre, cela feroit beau bruit ; je le crois, lui répondit-il, & même je suis sûr que cela en fera tant, que toute l'Europe s'en reveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à V. M. ce qu'il vouloit dire par là : cela s'entend assez de lui-même, & il ne pouvoit reprocher plus ingénieusement à vostre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sçais bien que ses entreprises ont toutes esté fort heureuses, & que c'est sans doute ce qui entre-

nient sa
reflexio
vous r
siez pl
toute
qui se
les Co
affecti
avec
en a p
plus l
Si
que j
foy,
ce qu
avec
juge
bonn
sont
tres-
aujo
si pr
roin
qu'
just
la
ter
ne
qu
q
re
q
r
j
t

tient sa faveur. Mais si V. M. y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant & que vous eussiez plus de repos ; Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues qui le sont aujourd'hui à votre préjudice dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées : & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vostre sûreté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent estre plus suspects.

Si V. M. n'est pas assez sensible aux veritez que je lui apprens, pour y ajouter une pleine foy, je la supplie de rappeler en sa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de là, combien la justice s'ôutenue d'une bonne reputation, a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoutumés de pleyer : & je suis tres-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'esperance qu'on auroit d'estre s'ôutenue par vos ennemis, seroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'estre injuste, & V. M. seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes ce qui ne lui coûta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours si on ne lui rendoit justice : je veux parler de ce qui arriva à votre Ambassadeur à Rome, envers qui les Corsés de la Garde du Pape manquerent si fort de respect, que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient esté maltraitez par ses gens, ils le firent insulter jusques dans son Palais. La Duchesse de Crequi sa femme essuya aussi leur violence ; comme elle revenoit de la Ville, ils tirerent sur elle.

comme ils avoient fait sur son mari , dont elle eut un Page de tué , & quelques autres domestiques de blesez. Enfin ce desordre alla si loin , qu'ils furent obligez tous deux de se retirer à S. Quirico , dont V. M. ayant avis , Elle en porta les plaintes au Pape , qui animé par quelques Cardinaux qui ne vous estoient pas affectionnez , sembloit approuver le procédé des Corfès. Mais vous tintes ferme dans la reparation que vous pretendiez de cét affront; & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vostre querelle , la qualité de vôtre Patrie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison ; mais Elle n'attendit pas que vous la poussassiez à bout pour vous faire justice ; & parce que vous ne demandiez rien que de juste , Elle convint que les Corfès, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassez, mais qu'il seroit encore dressé une Colonne où il seroit fait mention en lettres d'or , de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette reparation, & d'oublier ce qui s'estoit passé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire; & je me trompe fort , comme j'ai remarqué ci-dessus , si les choses venant à se passer aujourd'hui de la même maniere , vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à V. M. à quoi j'ajouterai seulement , que la reputation est autant necessaire à un Prince à l'égard de ses Sujets, qu'à l'égard de ses voisins ; car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force , ils la craindront , mais ne l'aimeront pas. Or la crainte sans l'a-

mour ne
sans l'a
mal qu
ne subs
état de
mais de
succed
ne cha
change
plus o
perité

Vos
ses int
chose
utile
Dunk
cens n
son R

Le
de Lo
qu'il
pour
il cro
ses in
Vien
Vou
pein
re d
il p
ce T
exp
ces
au
cor
po
lac

mour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout ployer sous ses volontez ; mais dès que la fortune change , le mépris y succede bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune soit changée : & plus un Prince est malheureux , plus on fait d'efforts pour lui rendre la prospérité qu'il a perduë.

Vostre Majesté qui souûtenoit si glorieusemēt ses interests dans les Pais étrangers , fit une chose sur sa Frontiere qui lui fut extrememēt utile : Elle acheta des Anglois la Ville de Dunckerque, & moyenant deux millions deux cens mille livres qu'Elle leur donna, Elle mit son Royaume en sûreté.

Le Traité que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine , fut si peu agréable à son neveu , qu'il quitta un ballet où il dansoit avec V.M. pour sortir du Royaume. Il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape se voudroit charger de ses interests : mais s'en étant excusé , il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites point autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroissoit que sa presence étoit necessaire à ce Traité , puisqu'il y estoit porté en termes exprez, qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa Maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer ; mais comme vous craigniez qu'il n'y eust de l'opposition , à cause qu'il y avoit une clause par laquelle vous les deviez tous faire reconnoi-

tre pour Princes du Sang , & habiles à succéder à la Couronne en cas que la Maison de Bourbon vinst à manquer , vous y futes avec vôre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes. Le respect qu'on eut pour vôtre présence fit qu'on ne vous dit pas que ce Traité avoit besoin d'autres solemnitez pour le rendre bon ; car ce n'estoit pas au Parlement à l'examiner , mais aux Etats de vôtre Royaume , à qui il appartiendroit de se choisir un Maître, s'il n'en avoit point : & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt, lors que j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres, entre lesquelles les plus considerables devoient venir de la part des autres Princes Etrangers établis dans vôtre Royaume à qui cela faisoit tort , sur tout à la Maison de Longueville qui pretend que les Etats ont déjà réglé que pour recompense des services que le Comte de Du-nois rendit autrefois à la Couronne , c'est à elle qu'elle appartiendroit , si elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes , étoit encore un grand obstacle à cette affaire , néanmoins V. M. se flattant de venir à bout de tout par sa puissance , pressa le Duc de Lorraine de lui remettre suivant ce traité la Ville de Marsal entre les mains ; & sur ce qu'il varioit dans la resolution qu'il devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il étoit toujours néanmoins irresolu nonobstant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir , suivi d'un si grand nombre de Noblesse , que l'on n'en avoit jamais vû tant à la

fois ; m
faire re
ces que
tiroien
qui du
voulu p
son. A
elle n
dépuis
de coi
ornem
Vou
nomb
bien d
qui le
taché
viter
Le
cru v
nal M
de vo
étoit
presé
fame
Mai
ces
cha
de f
S
ne
ple
na
da
&
d
a

fois ; mais vous aviez trouvé le secret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les grâces que vous dispensiez à propos , & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshômes, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de sortir de leur maison. Ainsi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été , & principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus , qui ne sont pas d'un petit ornement aprez de vôtre personne.

Vous fites aussi bien-tôt aprez un grand nombre de Ducs & Pairs , en quoi il y eut bien de la polique , car la plûpart des grands qui se laissent toucher de cette dignité , s'attachèrent fortement aprez de vous , pour éviter une pareille recompense.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin , étoit dans la dernière surprise de vous voir si différent de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit aprez de vous qu'on ne pouvoit presque croire en le voyant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler , il n'est pas nécessaire de dire que les autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étant devant vous dans un respect qui faisoit briller la Royauté , & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux

choses qu'on méprisoit davantage auparavant; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrèrent ou dans vôtre Compagnie de Moulquetaires que vous aviez remisé sur pied ou dans vôtre Regiment de Gardes; & comme vous avez un penchant pour la guerre dont vos plus grands ennemis ne sçauroient disconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien discipliner cette Compagnie; de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abbaïsser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuyer, que cette Compagnie fit tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pû remarquer aussi bien moi, & par où l'on put juger de ce qu'un homme sera capable un jour, par ce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit des sept ou huit heures entieres que V. M. demouroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hyver, sinon l'application qu'elle auroit à son devoir & qu'elle méprisoit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquérir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fut une inclination dominante qui porta V. M. à ces sortes de choses, puisqu'elle remplissoit également tous les devoirs de la Royauté. J'ai dit ci-dessus que vous vous étiez fait donner les memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conçüe pour la memoire de ce grand homme, soutenuë d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit

pour
si heu
de vô
jesté
à d'é
extre
peu à
état
ving

La
solut
ven
rend
Met
ne p
gen
qu'd
c'êt
vou
cun
V.
qu
lie
la
ce
ne
sc
ri
la

poursuivre les desseins qu'il avoit commencez si heureusement d'exterminer les heretiques de vôtre Royaume. Mais comme Vôtre Majesté sçait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconveniens de passer d'une extremité à l'autre vous preparates la matiere peu à peu ; de sorte que vous l'avez mise en état de meurir après un travail de plus de vingt années.

La presence de Vôtre Majesté fixa les irresolutions du Duc de Lorraine , & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendoit la Ville de Marsal , V. M. revint de Mets à Paris en si peu de tems , que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup près la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais sur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie vous futes servi à vôtre gré. Cependant chacun se donnoit la liberté d'examiner pourquoi V. M. se pressoit tant , & y en ayant toujours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché se répandit aussi-tôt par toute la ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne vüillent bien quel'on sçache ; car ils ne sçauroient avec tout leur pouvoir ôter la curiosité à une infinité de gens qui se donnent la gehenne pour pénétrer leurs actions.

Vôtre Majesté étant contente de mes services , je pris la liberté de lui représenter que de tout ce que le Cardinal Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce ; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre sans se ren-

dre fort sur Mer, c'étoit à V.M. à y travailler. Elle m'en commit le soin aussi bien que de les bâtimens où il y avoit de grands desordres, & je tachai de m'aquiter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut possible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigerd, dont le succès promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de V. M. en ce pais-là, vous fites filer des troupes en Provence, où il y avoit des vaisseaux tous prests pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement & débarquerent même sans presque aucune opposition de la part des Barbares. Mais les chefs sur qui vous vous en reposiez ayant mal pris leurs mesures, cette affaire échoua, quoi que bien conçüe & encore mieux digérée. Mais il ne suffit pas que ce qui est arrêté au Conseil soit dans les formes, & sans qu'on y puisse trouver à redire, s'il n'est exécuté de même. Ainsi un Prince ne sçauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puisque sa reputation & le bien de ses affaires depend de là uniquement, sur tout quand les entreprises se font si loin de sa veüe qu'il est hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que Mr. le Tellier qui n'étoit pas trop aise que V. M. me donnât tant d'accez auprès de sa personne, & sur qui elle se repoisoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des Chefs plus expérimentez, entre les mains de qui la chose eust été en plus grande sèureté. Mais je n'ai écouté ces rapors que pour lui rendre plus de justice de sorte que j'aime mieux attribuer ce qui ar-

riva à un
fois que
reüssit le
putation
seau sur
die s'éto
causa un
qui éto
possible
dessus,
tendan
de la M
seau ét
de le m
gens e
qui ren
pas plu
qu'il y
voit se
roisse
Cet
prece
toute l
autre
eut de
armes
elle l'
chec a
droite
les Tu
entier
étaien
toien
passer
oppo
ferme

riva à une certaine destinée, qui fait quelquefois que ce qui paroît le plus leur est ce qui réussit le moins, que de faire tort ainsi à sa réputation. Pour surcroît de malheur, le vaisseau sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit embarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à V. M. Mes ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impossible autrement, après ce que j'ai dit ci-dessus, m'en voulurent imputer la faute, prétendant que puisque c'étoit moi qui avois loin de la Marine je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon; mais il avoit été visité avant que de le mettre en Mer, & comme c'étoit par des gens expérimentez en cette matière, V. M. qui rend justice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi, ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils étoient toujours en mer.

Cette méchante nouvelle qui avoit été précédée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de V. M. En effet elle eut de quoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquises en Hongrie, où sans elle l'Empereur qui avoit déjà reçu quelque échec auroit été defait entierement; car l'aîle droite de son armée qui avoit été battue par les Turcs, leur faisoit espérer une victoire entiere quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit, & ayant rétabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des

lique
M. à y travailler.
si bien que de les
grands desordres,
l'un & de l'autre
Cependant V.
aire une entre-
t le succès pro-
ur le commerce
ion de V. M. en
roupes en Pro-
aux tous prests
eur trajet heu-
e sans presque
des Barbares.
s en reposiez
ette affaire é-
encore mieux
e ce qui est
mes, & sans
il n'est exe-
ne sçauroit
oix, puis que
ires depend
d les entre-
il est hors
tes qui s'y

Mr. le Tel-
M. me dô-
ne, & sur
a guerre,
s experi-
nosé eust
i écouté
e justice
qui ar-

actions si pleines de vigueur , que l'Empereur au lieu de leur en témoigner sa reconnoissance , ne pût s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande , que sans songer à profiter de cette victoire qui avoit jetté la consternation parmi les ennemis , il fit une Paix précipitée, comme s'il eut eu peur que vos troupes fussent capables de lui enlever sa Couronne.

Ces deux événemens mêlez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que V. M. ne montat encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'Elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissez du tems du Cardinal Mazarin servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde que vous étiez déjà un grand Roi. Vous reformates l'ordre de S. Michel , qui avant celui du S. Esprit étoit la recompense dont les Rois vos Predecesseurs honnoient les personnes les plus puissantes de leur Etat ; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient reçus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, cômme de l'Ordre de l'Etoile qui étoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eut été autre fois tout éclatant , qu'un de vos Predecesseurs pour l'avillir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais V. M. jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce desordre , sur tout parce que l'Ordre de S. Michel est joint à celui du S. Esprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre ne pouvoient y être reçus qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant. Pendant

Cep
guiser
pas si b
enrée
Car c'
les Pr
quelq
roit un
l'enipo
absolu
choies
qu'ils
propo
Car s'
foi, c'e
Elle
comm
le bien
scauro
passer
cher c
à qui
faire
blisser
auroit
tant e
quelq
car i
broui
ques
autan
bien-
& en
V
emp
Mais

Cependant je dois dire , pour ne rien de-
guiser à Vôtre Majesté , qu'elle ne le purgea
pas si bien des parties honteuses qui y étoient
enrées qu'il n'en restat encore quelqu'une.
Car c'est un malheur qui est inévitable à tous
les Princes , que quand ils se reposent de
quelque chose sur d'autres que sur eux , ce se-
roit une merveille si la faveur ou les brigues ne
l'enportoient souvent sur la justice. Il est donc
absolument nécessaire , s'ils veulent que les
choses se passent comme ils les ont digérées ,
qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils
proposent pour faire exécuter leurs volontés.
Car s'ils s'en rapportent entieremét à leur bône
foi, c'est le moyen de n'en faire que la moitié.

Elle établit aussi une Compagnie pour le
commerce des Indes , qu'elle jugea utile pour
le bien de son Etat. En effet un Royaume ne
sçauroit être florissant tant qu'il est obligé de
passer par les mains d'autrui , & il falloit tâ-
cher de se passer des Anglois & des Hollandois
à qui les Rois vos predecesseurs avoient laissé
faire le commerce à leur préjudice. Cet eta-
blissement déplut fort à ces deux Nations qui
auroient même voulu se l'ôter l'un à l'autre,
tant elles en étoient jalouses. Il y avoit déjà
quelque tems que cela les tenoit en froideur,
car il n'y a rien qui soit plus capable de
brouiller que l'interêt. Cependant après quel-
ques éclairs qui avoient paru , & qui étoient
autant d'avancoueurs du tonnerre qui devoit
bien-tôt gronder , elles rompirent ensemble
& en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majesté leur offrit sa mediation pour
empêcher que les choses n'allassent plus avant.
Mais les Anglois qui se pretendoient Rois de

la Mer voulant imposer des conditions aux autres se tinrent si roides sur leurs prétentions que V. M. se crut obligée de prendre le parti de ses anciens amis contre les anciens ennemis de sa Couronne. Elle arma par mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle destinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui V. M. envoya les ordres les combattit si heureusement par deux différentes fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs de leurs vaisseaux, entre lesquels étoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce pais-là, où ces Barbares tâchoient d'obscurcir la gloire de son nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable c'est que vous mites de nouveaux vaisseaux sur l'Occéan & sur la Méditerranée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non seulement en état de disputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre nation qui se voudroit présenter. En effet outre ce secours qui augmentoit votre Flotte considérablement vous aviez des ateliers pleins de matériaux & d'ouvriers, vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que votre intention étoit de disputer cet empire qui n'appartient qu'au plus fort.

Je ne pretens point m'attribuer aucune gloire par là, quoique j'y aye travaillé tout de mon mieux, je dois, pour convenir de la vérité, avouer que ce dessein n'est pas de moi & que je ne faisois que fournir la carrière dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entré

le pren
en tête
puissan
de l'y
les Ro
n'y av
ne s'êt
nister
peut d

Elle
étoien
vôtre
duisit
à une
preten
de hau
voien
coup
s'étoi
ils fai
des li
leurs
ne l'a
craig
ils ét
ration
leur i
voien
pais,
que t
feren
repri
que
ainsi
bligé
l'abri

le premier, je sçai que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi votre Pere d'augmenter sa puissance sur cet Element, ou pour mieux dire de l'y faire connoître, puis qu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henry IV n'y avoit pas un seul vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le Ministère de ce grand homme, de sorte qu'on peut dire que la gloire en étoit réservée à V. M.

Elle fit deux choses en ce tems-là qui lui étoient extrêmement utiles, & que le feu Roi votre Pere avoit entrepris vainement. Elle réduisit les gens de qualité & les gens de robe à une obéissance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plupart des gentilshommes avoient empiété par la licence du tems beaucoup d'autorité dans les Provinces où ils s'étoient erigés en petits Tirans; de sorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient pas osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le dementi; d'ailleurs ils étoient retenus la plupart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leur interêt particulier au bien public. Ils avoient peur de se brouiller avec ces Rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que tout ce qui se passoit leur dût être indifferant. Or Votre Majesté qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de protéger vos sujets & les mettre à l'abri de ces violences, Votre Majesté, dis-je,

ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son autorité, & si contraire au repos de ses peuples, établit les grands jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informèrent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent & tous ayant été punis, ou par la démolition de leurs Châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirâtes l'amour de vos peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà comme un Roi sage & judicieux sçait faire ses affaires en même tems qu'il fait celle de ses sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agissiez dans cette occasion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit nécessaire au contraire qu'ils crussent que vôtre unique but étoit de les délivrer d'opression; car sans cela, outre que vous n'en eussiez pas eu tant de merite envers eux, il est encore certain que c'étoit le moyen de n'y trouver aucun obstacle de leur part; car si les Gentilshommes leur eussent pû persuader que vous aviez d'autres desseins, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-secourussent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à V. M. aussi toutes les fois qu'un Souverain veut abbatre la puissance de la Noblesse il doit animer le peuple contre elle, ce qui n'est pas bien difficile, puisque son genie étant d'ordinaire de faire la maîtresse, il ne faut rien pour la lui rendre suspecte. Or cette facilité qui se trouve à la détruire lui doit être un sujet de renoncer à toutes sortes de

cabal
trouv
quelq
grand
en ap
loufie
qu'à s
stable
entre
blesse
parfa
rèt se
il do
entre
bler.
dée c
des s
du m
afin c
L'a
pour
le de
lité c
étoit
vât,
qui
re;m
la ne
loit
té lo
la ju
cate
puffi
juge
gistr
qui

caballes, principalement quand le peuple s'y trouve mêlé; car elle doit être persuadée que quelque mine qu'il fasse elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il la respecte en apparence il est dans une perpetuelle jalousie de sa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui est incontestable met donc une opposition toute visible entre leurs interêts. D'où il résulte que la Noblesse n'a aucun avantage à esperer que d'une parfaite union avec son Prince, dont l'interêt se trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toujours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne soit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que sur vne parfaite obéissance de la part des sujets & vne juste retribution de la part du maître, c'est à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puisse faire le sien.

L'autre chose que Votre Majesté fit d'utile pour lui & pour ses peuples, fut de reprimer le desordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excez étoit monté au point que j'ai rapporté cy-devant, & cela étoit causé non seulement que ceux qui en étoient pourvus s'en faisoient accroire; mais encore que beaucoup se trouvant dans la necessité, à cause de l'interêt qu'il leur falloit payer de l'argent qu'ils avoient emprunté lorsqu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la justice. Cette affaire étoit néanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous pussiez faire ils étoient à proprement parler, juges & parties, puisque c'étoit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on devoit juger de ce qui se passoit en cette rencontre par ce qui

s'étoit passé autrefois , il n'y avoit point d'apparence du tout que la chose réussit puisqu'il s'agissoit de leur faire un préjudice considerable à l'égard de leur fonds, eux qui s'étoient revoltés quelques années auparavant pour un simple retranchement de leurs gages. Mais V. Majesté étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes , elle ne lui eut pas plustôt présenté cet Edit qu'il fut non seulement enregistré ; mais qu'on la remercia encore des soins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans son Etat.

Je ne pretens pas insinuer à V^{otre} Majesté que ce remerciement lui fut fait de bonne foi; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé & que les quatre mille hommes que vous aviez menés avec vous y contribuèrent plus que l'estime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en soit cela doit servir d'avertissement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontés , & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entreprises selon leurs forces , car il ne suffit pas qu'ils soient nés Souverains pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux vicissitudes des tems , & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus prejudice qu'à lui & à sa famille; au lieu que celle d'un Prince interesse son Etat , & a souvent des suites si considerables qu'on n'y scauroit remedier.

Les Jansenistes tâcherent encore en ce tems-

là d'ex
ce qui
étrine
son ex
conip
que l
effet d
de vô
bien
eulés
fallut
pour
souffr
avan
tant
tiere
dang
prete
V
vôtre
que
sur d
toier
avec
& c
de v
don
Pri
M
son
ge
tar
Tu
l'o
co
co

là d'exerciter quelques troubles dans l'Eglise, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Votre Majesté suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonspecte dans cette affaire, qu'elle voyoit que les suites en étoient de conséquence. En effet quelques personnes des plus qualifiées de votre Cour s'y étoient laissez seduire, aussi bien que quelques Communautéz de Religieuses, dont l'entêtement fut si grand, qu'il fallut employer toute votre autorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles souffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de se résoudre à la reconnoître, tant il est vrai qu'on est peu traitable en matière de religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui se font sous pretexte de devotion.

Votre Clergé s'assembla à Pontoise sous votre autorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des resolutions nécessaires sur d'autres affaires importantes qui se presentoient. Il fut extremement édifié de la pieté avec laquelle vous entrâtes dans les interêts, & cela servit encore à vous attirer l'estime de vos peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui est dû.

Mille choses contribuèrent encore à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos Vaisseaux combatit avec tant de valeur contre trente-trois Galeres Turques, qu'elles se retirerent sans avoir pu l'obliger à se rendre. D'un autre côté le secours que vous envoyâtes aux Hollandois, contre l'Evêque de Munster qui les avoit at-

raqués, leur empêcha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat soit beaucoup plus puissant que le sien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Espagnols, ils avoient eu plus de soin de leur commerce que d'entretenir la réputation qu'ils s'étoient acquise par les armes, ils se trouvoient dans un si pitoyable état, qu'ils étoient tous différens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulement dans la richesse, elle est nécessaire à la vérité pour rendre un Etat puissant, mais les gens de guerre y sont encore plus utiles, puisqu'on ne s'en sçauroit passer. Il faut donc en avoir toujours suffisamment pour défendre ses frontières; & même pour le faire craindre à ses voisins. Car s'ils vous voyent si foibles qu'ils croient vous pouvoir attaquer impunément c'est en vain que vous vous reposez sur la bonne foi, & sur celle des traités: il faut pour entretenir l'un & l'autre être en état de donner du respect. Je suis même persuadé que plus un Etat est riche & florissant, plus il est obligé de veiller à sa sûreté; car il est impossible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses.

Ce fut en ce tems-là que Votre Majesté commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la survivance de la Charge de son pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un sujet si ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il peut jamais réussir; & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs, il le re-

gard
de m
quel
avoit
se do
pas e
qu'e
faire
gend
par l
V
le d
veni
deva
la sa
doit
aux
parc
fait
fact
difs
d'en
rier
tit
len
hor
to
&
le
se
te
le
4
d

gardoit comme un homme bien plus capable de mager ce qu'il avoit amassé, qu'd'y joindre quelque chose par son travail. Mais V. M. qui avoit mille bontés pour sa famille lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelque fois en deux; qu'elle ne desespéroit pas comme lui de rien faire de son fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse, & la ramener plutôt par la douceur que par les menaces.

Vôtre Majesté le donna donc la patience de le dresser; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualités, cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parce que qui prétend outrer les choses les fait avorter plutôt qu'il n'en retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre, avant le tems, de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit fait d'abord pour les affaires, sur tout une jeunesse qui s'effarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation le goût ne lui en vient que quand le jugement se forme, & c'est alors qu'il s'y acoûtume insensiblement, & qu'en suite elles ne lui courent plus rien; car ce sont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devient forgeron.

Quoi que le le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail, il ne laissa pas d'avoir

les mêmes défauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui V. M. faisoit l'honneur de témoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avois celui d'entretenir souvent V. M. à cause de mon emploi des Finances & de ma Charge de Sur-Intendant des Bâtimens; car V^ôtre Majesté qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours à cause qu'elle changeoit de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'étoit à moi à les faire executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de paix, & qu'il n'y avoit que la guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il pût par le conseil de son pere pour y porter V. M. Il se servit pour cela de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justemét sur ces entrefaites, lui faisant entendre que quelques Provinces du Pais-Bas étoient devoluës à la Reine V^ôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthazar son fiere, au préjudice de Sa Majesté Catholique qui avoit succédé à son pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pillule à V. M. qu'il sçavoit bien qu'elle n'avalleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler cômme d'une dépendance de la succession du Roi v^ôtre Beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solennellement par le Traité des Pirenées. Il falloit la déguiser sous le nom du Prince Balthazar, & lui faire entendre que

cela
nonc
gross
la suc
la Re
ce Ba
naire
loi q
des e
para
nem
son p
à tou
la Re
pret
vous
cert
votr
tali
un r
tout
à fa
voc
cert
serv
voy
d'i
po
co
ga
m
V.
q
R
to
e

cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort grossier ; car le Prince Baltazar n'avoit rien à la succession de son pere qu'il ne fut mort , ni la Reine Vôtre Epouse à la succession du Prince Balthazar , qui ne pouvoit être qu'imaginaire , puisqu'il étoit mort avant lui. Ainsi la loi qui étoit en faveur des filles au préjudice des enfans d'un second lit , & dont il faisoit parade à V. M. ne lui pouvoit servir aucunement ; outre que quand il auroit survécu son pere , vous aviez rénoncé si formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine Vôtre Epouse , que vous n'y pouviez prétendre en aucune façon , à moins que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette succession de Dom Balthazar , jointe à vôtre humeur martiale, & au desir d'immortaliser Vôtre Nom , vous fit avoir recours à un moyen , qui bien loin d'être blamable est tout-à-fait nécessaire avant que de se porter à faire la guerre. Vous fites consulter des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession : mais comme il falloit vous servir du Ministère de quelqu'un , vous y envoyâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à soutenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui apporter une délibération qui y fut contraire. Les Avocats même qui étoient gagnés soutinrent par de longs raisonnemens, mais fort peu solides, que la renonciation que V. M. avoit faite étoit nulle absolument, parce qu'elle étoit contraire aux Constitutions du Royaume , qui veulent que le Roi se puisse toujours relever de ce qu'il fait , comme s'il étoit en pleine minorité. Ils insistoient sur

tout sur le prétendu préjudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Mr. le Dauphin V^ôtre Fils , par cette renonciation , & apres s'être étendus sur ce que les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un pere de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leur fils , ils concluoient que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait , & que par consequent vous auriez raison de pourl^uivre v^ôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eut nulle seureté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous êtes toujours Mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promesses ; & si la guerre étoit une fois allumée, quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui prétendent établir une si fausse maxime. Mais comme V. M. est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je supprime toutes ces raisons pour vous représenter, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont cause qu'on les accuse d'une ambition demesurée. Or cette malheureuse reputation leur fait des ennemis de leurs anciens amis, & suscite insensiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a personne qui se croye à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parole d'un Prince, il vaut autant être en guerre qu'en paix. Il semble même qu'on soit

rique
ce qu'ils suppo-
Mr. le Dauphin
iation, & apres
Loix Divines &
à un pere de dis-
la succession de
cette seule cir-
que vous aviez
vous auriez rai-
& le sien par la
es à dire à tout
mettre la Cou-
t nulle seure-
ar s'il suffisoit
Mineur, quel-
s promesses ;
umée, quelle
tir. Je pour-
oin, que j'en
ndent établir
ne V. M. est
d'aucun se-
& si inconta-
raisons pour
font ces sor-
endant leur
nt cause qu'
mesurée. Or
ur fait des
e suscite in-
eux. Car il
bri de leur
sûre sur la
nt être en
qu'on soit

plus assuré dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpetuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une espece de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela se passoit vous perdités la Reine vôtre Mere, à qui ç'eût été un grand déplaisir de rester au monde, pour voir rompre une Paix qu'elle avoit souhaitée si ardemment. Vous obligéates aussi l'Evêque de Munster à s'accomoder avec les Hollandois ; mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit droit fait d'une maniere qu'il estoit incomprehensible à tout le monde, ensuite de l'affaire de Marfal estoit venu à Paris où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires qu'il avoit voulu épouser la fille d'un petit Bourgeois qui étoit domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le Contract de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre autorité Royale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trépe, mais qui lui étoit moins honteuse ; parce que du moins la personne qu'il recherchoit étoit fille d'un gentilhomme. Mais V. M. qui vouloit en dépit qu'il en eut l'empêcher de se deshonnorer, fit encore défense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous opposiez à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats fut

chercher une maîtresse dans les siens où il épousa la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tâcha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à faire des levées sous prétexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilités sur sa frontière. Mais V. M. ayant appaisé ce desordre par son autorité, il ne lui restoit plus de prétexte de demeurer armé, si sa méchante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié preferablement à toutes choses. Votre Enuoyé qui étoit auprès de lui l'entre tint plusieurs fois là-dessus, & lui fit sentir qu'abusant si souvent de votre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissent un châtiement proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fut devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit résoudre de faire ce que V. M. lui demandoit, & pourtant il ne voyoit personne dans l'Europe qui peut prendre son parti, ni le sauver du précipice, si V. M. entreprenoit une fois de l'y précipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, Le Marquis de Louvois redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la guerre de Flandres, dont il vous monroit le succès infailible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle V. M. avoit pris part, plus par politique que par un dessein formé de secourir vos an-

eien
 fair
 poi
 cor
 yan
 si P
 vou
 soit
 que
 Car
 afin
 E
 into
 tes
 aux
 que
 re
 Elle
 pou
 fait
 son
 de
 pou
 les
 gra
 Le
 Lo
 ta
 leu
 vo
 ph
 av
 fe
 re
 le

siens Alliez. Car puisque vous étiez resolu à faire la conquête des Pais-Bas, il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance pût encore subsister long-temps. les Hollandois ayant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi si Puissant ne devint leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finit point, sans que vous fussiez appelé à l'accomodement. Car vous vouliez sçavoir ce qui se passeroit, afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos interêts, & le secours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux assurances que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur leurs ennemis. Elle ne laissa pas néanmoins de se déclarer pour eux; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect, ils songerent plutôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrâce qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres, & dans la consternation où cela jeta ses habitans il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant vous chassâtes les Anglois de l'Isle S. Christophle, après leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & ayant resolu de ne pas différer davantage la guerre de Flandres, vous résolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effrayés, & non

pas sans sujet : car V. M. avoit pris soin depuis la Paix des Pirennées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent été continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequentes revuës , & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses , en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille , & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étendue jusques aux Officiers , parmi lesquels il y en avoit un grand nombre sans service, & plus propres à la Cour qu'à se trouver en présence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir préferablement aux autres , pour vous apprendre le métier de la guerre , dans lequel vous le regardiés déjà comme le plus expérimenté de votre Royaume. Aussi , tant pour récompenser ses services , que pour montrer à tout le monde que vous fesiés le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez déclaré Maréchal de Camp General de vos Armées , un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes ; qualité qui le mettoit au dessus des Maréchaux de France , & qui faisoit revivre en quelque façon la Charge de Connétable , qui avoit été supprimée après la mort du Duc de Lediguières, qui en avoit été pourvu le dernie

La confiance que V. M. avoit en ce grand homme déplût au Marquis de Louvois , dont l'ambition mal réglée vouloit déjà que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaller quantité de chagrins.

V
enti
tend
le v
donn
euë
dicia
la su
mett
peut
dang
espr
ils e
rever
enve
leurs
les a
attri
ne se
Mini
quali
n'av
au si
droit
pour
me i
mou
de l'
cela
don
susc
L
jeste
voit
soie
Cha

Votre Majesté demuroit des demi journées entières enfermé avec lui, pendant qu'il attendoit dans votre Anti-chambre que vous le voulussiez introduire où vous étiez. Cela donna naissance à la haine qu'il a toujours eüe pour lui, & qui a été tres souvent préjudiciable à V. M. comme je lui ferai voir dans la suite de ce discours; sur quoi elle ne permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juste, qui est, qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de credit à des esprits tous bouffis de gloire. La raison est qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procede pas de leurs fonds; jusques à empêcher plûst que les affaires réussissent que de souffrir qu'on en attribue la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne scauroit être trop réservé sur le choix d'un Ministre, & quand il lui trouveroit toutes les qualités requises pour un si grand emploi; s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au sien propre, ce seroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque chose de bon. Il faut pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat; car si l'on emprunte d'autres ressorts cela ne peut aller qu'au préjudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de Votre Majesté firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Ainsi en moins de huit jours ils

désirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une depeuse si prodigieuse, qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois millions. Vòtre Majesté qui pretendoit continuèr leurs travaux pour se contèrver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de defenise. En suite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts de cette derniere place. Oudenarde & Aloft firent aussi joug à vos armes, pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Aimentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtray. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se presferent de faire la Paix; mais Vòtre Majesté allant touñours son chemin mit le siege devât l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de groupes reglées, & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que V. M. ne viendrait jamais à bout d'une si grande entreprise, & ayant appellé à leur secours le Comte de Marcin qui commandoit leur Armée, il s'approcha de la Ville pour tomber sur vous, quand il vouscroiroit assez affoibli pour esperer de vous deffaire aisement; mais V. M. après avoir pris la Ville en peu de tems, batit encore Marcin à plate coûtuse; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un maris.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée; mais vous futes si pressé de vous en revenir, que vous vous contentâtes

de ce q
que l'o
ce qui
à la rep
dans la
qui ob
Mais q
tout q
les He
les au
Le f
encore
vint si
qu'il
rendit
effet e
que je
que.
aupar
tes de
été fa
voulu
arrera
Vòtre
mais
Cepen
poir
mèn
de c
justi
lem
plus
piec
con
ses
ion

de ce que vous aviez fait ; car il y a des tems que l'on prefere la fatisfaction à son devoir ; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tâche qui obscurcit l'éclat de les grandes actions. Mais qui en est exempt dans le monde ; sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succès qu'eut Vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre , qui devint si glorieux de sa faveur , qu'il fit tout ce qu'il peut pour me perdre. Mais V. M. me rendit justice, nonobstant ses rapports ; & en effet elle étoit obligée de me protéger , puisqu'elle me m'exposois pour elle à la haine publique. Je lui avois conseillé quelques années auparavant de supprimer une partie des rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite sur un denier si bas , que qui auroit voulu imputer sur le profit qu'on avoit fait des arrerages , le remboursement du Principal , Vôtre Majesté en étoit quitte non seulement , mais il lui étoit encore dû beaucoup de reste. Cependant comme ç'eut été reduire au desespoir des gens qui n'avoient pas été assez bons ménagers pour faire un autre fons à la place de celui que vous pouviés supprimer sans injustice ; vous trouvâtes bon que j'en fisse seulement la peur , afin de retrancher ces rentes plus aisément ; & les reduire à l'avenir sur un pied qui ne vous fut plus tant à charge. Mais comme il est assez ordinaire de s'aveugler sur ses propres interêts, personne n'entendit raison , & je me vis sur le point d'être déchiré

par le peuple. Un jour même que j'étois allé chés Mr. le Chancelier, je fus assiéé dans la cour par les Renthiers, dont il y en eut quelques-uns d'assés insolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raisons, pour avoir lieude leur faire décliner leur nom & Vôtre Majesté les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendrait les autres dans le devoir. Ceperdant il s'en presenta toujourns quelqu'un qui tâcha de me faire peur, dont mes Commis étant plus intinidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cet affaire.

Le zèle que j'avois pour le service de V. M. ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut si grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le défaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui, se reveillia en sursaut, croyant avoir les Renthiers à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procedoit que d'un songe, ainsi il mit toute ma maison en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveillai moi-même au bruit qu'il faisoit, & si j'en eusse crû mes domestiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me sauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je neconnus aussi-tôt que ce n'étoit que la vision d'un yvrogne, ce qui rétablit le calme dans ma maison. Je l'en chassai dès le lendemain matin, ne pouvant me resoudre à le garder après cette incartade, sur tout après l'avoir averti plusieurs fois, que s'il ne se corrigeoit, je ne le garderois pas davantage.

Mais il y
qu'on ne
principa
de passer
bre, & pl
sujet. La
s'affoibli
lui donn
en pren
est pas d
qui par
être si fe
n'a que
tourme
plus da
convie
trouve
faut co
res les
quand
incapa
prendr
Vôt
voisin
avoit t
le Por
voit d
la dor
plaint
V. M.
Trait
qu'el
il est
taine
pas,
celle

Mais il y a des choses à quoi l'on est si enclin qu'on ne s'en défait jamais comme on veut , principalement quand on lui a donné le tems de passer en habitude: or celle-là est de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient sujet. La raison est que la chaleur naturelle s'affoiblissant en lui , il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui restent. Il n'en est pas de même de la passion pour les femmes qui par une raison toute naturelle, ne peut pas être si forte dans un âge avancé, que lorsqu'on n'a que vingt cinq ans, ainsi de toutes celles qui tourmentent l'homme , je n'en crois point de plus dangereuse que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qui s'en trouvent tout à fait deshonorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes les forces à la naissance , principalement quand on considère qu'elle rend un homme incapable de tout , si bien qu'on n'y sçauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majesté se doutant bien que tous les voisins auroient de la jalousie delès conquêtes avoit fait une ligue offensive & défensive avec le Portugal , qui par le secours qu'elle lui avoit donné, s'étoit empêché de retomber sous la domination des Espagnols. Ils s'en étoient plaints plusieurs fois pendant la paix , & que V. M. contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il est inutile bien souvent de stipuler de certaines choses qu'on fait bien qu'on n'excutera pas , & il faut toujours mettre au nombre de celles-là celles qui sont entierement opposées

aux intérêts d'une Couronne. Ainsi quelque Alliance que fassent deux Etats voisins, leurs promesses ne subsistent qu'autant que l'intérêt commun s'y trouve. C'est pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'est le vouloir tromper que de conter là-dessus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toujours de méchans desseins contre V. M. se voyoit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit prise. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eut les troupes qu'il avoit encore sur pied, pour l'assister dans ses conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chés les Espagnols & chés les Hollandois qui étoient jaloux de vôtre prospérité, & qui firent un Traité avec les Roisd'Angleterre & de Suède pour faire faire la Paix. Il resolut d'y entrer, c'est pourquoi pour être plus en état de se faire craindre, il vous redemanda ses troupes pour venir prendre des quartiers d'hyver chés lui, afin que sous pretexte de deffendre ses Etats qui étoient environnés des deux côtez des Espagnols; il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer, & d'empêcher que ses troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hyver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hiene qui en

étoit G
soit blâ
dence
les Sufe
pourqu
gent p
dire qu
tent la
encore
cevoir
forces
toujou
re avec
on peu
bout d
manqu
& l'aff
si éloi
Prince
que d
La
empê
vous
jets.
le Co
fait t
dres
Que
com
com
don
se de
leur
Elle
tan
qu'

étoit Gouverneur ; mais bien loin que cela soit blâmable, il est de la Sagesse & de la Prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses Sujets autant qu'il lui est possible ; c'est pourquoi quand il ne lui coûte que de l'argent pour avoir la clef des Villes , on peut dire qu'il est plus avilè que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes , laquelle encore bien souvent ne sert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait , le succès ne répond pas toujours à ses esperances ; d'où il faut conclure avec encore plus de certitude , que quand on peut trouver un moyen sûr pour venir à bout de son entreprise , il ne le faut jamais manquer. J'en excepte néanmoins le poison & l'assassinat , deux choses qui sont si basses & si éloignées des sentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir, à moins que de vouloir se deshonorer.

La guerre que vous aviez à soutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la justice à vos Sujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à suivre le Code civil & criminel à quoi vous aviez fait travailler avant votre départ pour la Flandres , & qui devoit bien abbreger les procez. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte , & qui crurent qu'il en seroit de cela comme de certaines peines comminatoires dont on se relâche souvent sans conséquence, se donnerent la licence de le faire executer à leur fantaisie ; Mais V. M. en étant informée, Elle les suspendit de leur Charge , & donna tant de frayeur aux autres par cette punition, qu'ils se montrèrent sages à leurs dépens.

CHAPITRE IV.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix la Chapelle jusques à la Guerre de Hollande.

Cependant vous jugeâtes à propos de faire la Paix, pour ne vous pas attirer sur les bras toutes les Puissances, qui portoient envie à vôtre prospérité; & les Espagnols ayant consenti par le Traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardassiez vos conquêtes moyennant que vous leur rendissiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puissant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un sujet d'étonnement à tous vos voisins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étendue pût suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment, vous ne discontinuiez pas de bâtir au Louvre & à Versailles; d'ailleurs, vous achetâtes une si grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout généralement ce qui marque le plus la somptuosité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos Prédecesseurs n'avoient été que de petits compagnons en comparaison de vous. Vous fites faire un just'aucorps seul d'un prix inestimable, & qui ne vous servoit que pour

recevoir

recevo
y avoi
la vale
que d'a
même
rempli
de tout
cuvette
ramassé
pour é
cepend
confid
ne mar
toit pl
On
suivit
rente
oit si p
trange
pouvoi
ce fut
pas tar
les co
bon d
magn
Princ
sance
plus
en m
estin
V
tabl
un s
la p
vou
châ

puis le Traité d'Aix
le de Hollande.

à propos de faire
as attirer sur les
, qui portoient
les Espagnols a-
ui en fut fait à
dassiez vos con-
eur rendissiez la
s devintes plus
s n'aviez jamais

un même tems
s que ce fut un
isins, qui avoient
raume de si pe-
de choses à la
coutoient in-
z pas de bâtir
illeurs, vous
ité de beaux
ies & de tout
plus la som-
voit dire que
été que de
son de vous.
cul d'un prix
oit que pour
recevoir

recevoir les Ambassadeurs ; les diamans qu'il y avoit dessus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de seize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui étoit extrêmement élevé, on passoit par une galerie si remplie de meubles & de vases d'argent massif de toutes sortes de façons, aussi bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaler vôtre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée que la façon en coûtait plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que Vôtre Majesté suivit en cela une maxime qui étoit si différente de celle du Roi vôtre pere qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les Maisons Royales ne pouvoient assés s'étonner qu'un si grand Prince fut si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dépensiere que par les consequences qui en resultent. Car il est bon de sçavoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect, & on ne voit gueres qu'on en manque pour ceux qui sçavent ainsi se faire estimer.

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi, & quoi que vous y missés la propreté, la delicatesse & l'abondance, il vous en coûta moins, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient soin, ne vous

volassent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux sur les abus qui se faisoient jusques sur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faisoient servir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Aussi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de respect pour vôtre Regne, qu'il ne fut plus question que Vôtre Majesté se donât la peine d'aller elle-même au Palais pour y faire enregistrer les Edits, elle se contenta de les y envoyer par le premier venu; chose qui aura dequoi étonner la posterité, après ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne se fit que par vôtre reputation, & sans que vous fussiés obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obéir.

En effet quand on a établi une fois les choses sur un bon pied, elles vont toutes seules après cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous sommes; chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires; sans quoi elles ne sçauroient jamais bien aller. Il faut aussi que ce soit dès le commencement que nous en sommes chargés, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces bâtimens negligés qui tombent en ruine; faute d'y avoir mis une pierre dans le tems; on ne peut plus y remédier, si on ne les rebâtit tout de neuf, en quoi l'on voit le préjudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'être bon ménager.

Vôtre Majesté ayant ainsi fait la paix fit trois Maréchaux de France qui furent les

Marquis
mieres. C
plaît au
s'occupe
mission
la Ville
depuis l
lui don
Feuillad
doient p
le siege
d'aucun
ce Duc
qu'il lu
cette N
operé d
hendoit
bout d

Le D
goûts
ceux q
au seco
Chrétie
bien a
envoy
l'escor
par le
debar
feu de
le car
quelc
une s
tout
à un
chac
four

Marquis de Bellefons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoisé qui se plaît au bruit des armes, n'ayant plus de quoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à Vôtre Majesté d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis long-tems. Vous le lui permites, & lui donnâtes un chef qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le siege, bien loin que ce secours leur fut d'aucune utilité, leur general se broüilla avec ce Duc qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visiere. Ainsi cette Noblesse étant revenuë sans avoir rien operé de considerable, les Turcs qui l' apprehendoient se flatterent de venir bien-tôt à bout de leur entreprise.

Le Duc de Navailles ne se rebuta pas des dégoûts que le Duc de la Feuillade donnoit à ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une Place si importante à la Chrétienté; & comme vôtre Majesté eut été bien aise qu'elle eut été secouruë, elle l'y envoya avec quelques troupes réglées, sous l'escorte de son armée navalle commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles débarqua ses troupes nonobstant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques jours de repos à ses gens qu'il fit une sortie sur eux. Elle fut si vigoureuse que tout pleya devant lui; mais le feu ayant pris à un magazin des poudres de ces Barbares, chacun en fut intimidé comme si ç'eut été un fourneau qu'ils eussent fait jouer pour les

perdre. Ainsi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'apperçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le desordre de ceux qui restoient, ils se retirèrent en confusion, de sorte qu'il y eut quelques gens de distinction de tués, dont apparemment le Marquis de Faber fils unique du Marêchal fut du nombre, puis qu'après le combat il ne revint point avec les autres. Il ne se trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'est que de combattre sur Mer sans jamais sortir de son Vaisseau, à moins qu'il ne soit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en soit, cette expedition n'ayant pas eu un plus heureux succez que celle du Duc de la Feüllade, & au contraire les armes de Vôte Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des troupes réglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient presens à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il est impossible à un general de prévoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agréable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre après cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canô. On pretend que depuis long-temson n'a point

vû de
des a
En eff
tité de
je n'e
parait
& les
mille
huit r
Ce
avoit
du to
un C
pour
y a to
Vôte
suivre
deces
ces P
mens
du mo
ne de
No
rétab
avoit
de L
poso
rées
souff
l'ex
lan
éto
plu
Va
de
ser

vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité des gens qui y perirent de part & d'autre je n'en vois point qui puisse entrer en comparaison avec lui ; car il dura plusieurs années & les assiégeans y perdirent près de six-vingt mille hommes, & les assiégés près de cent-huit mille.

Cependant le secours que V^{otre} Majesté avoit envoyé aux Venitiens ne plaissant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un Chiaoux pour s'en expliquer avec vous, & pour renouveler le Traité de Commerce qu'il y a toujours eu entre les deux Nations ; mais V^{otre} Majesté qui avoit trop de courage pour suivre l'exemple de quelques-uns de ses Predecesseurs, qui ont souffert quelque fois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobstant la Paix que V^{otre} Majesté avoit rétablie en Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix la Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toujours, parce qu'il supposoit que les Puissances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas, ne souffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit surtout à remuer, c'est que les Hollandois qui se croyoient puissans, parce qu'ils étoient extrêmement riches, ne gardoient plus gueres de mesures avec V^{otre} Majesté. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faisant sentir qu'elles lui tomberoient sur les bras si

elle pretendoit troubler le reposde sesvoisins, Sa hardiesse avoit été même jusques au point qu'il avoit fait fraper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la courie du Soleil, devoit toucher Vôte Majesté, elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devite, & qui sçavoit que ce Ministre s'appelloit Jolivé. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par-la qu'il avoit arrêté vôte courie par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assés bien designé dans cette medaille où au tour de son portrait il avoit fait mettre ces mots latins *in conspectu meo stetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une conséquence qui l'animoit contre vous. Vôte Majesté qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais: qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une autorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Néanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à Vôte Majesté qu'il n'étoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obéie, il falloit qu'elle eut la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôte Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaitte; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit, Vôte Majesté lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur

Palatin
l'un &
cas qu
raire
ensem
d'un c
ne pou
obéir.
Vôte
rence
plus q
ne po
de Lo
l'y ex
grati
d'obl
enco
Louis
Ayeu
jama
mais
n'été
été b
qu'a
poir
Ain
fair
emp
la F
des
cor
les

pr
fai
l'o

Palatin , par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours, en cas qu'il y en eut un d'eux qui fut assez téméraire pour rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin y acquiesça tout d'un coup , tellement que le pretexte du Duc ne pouvant plus subsister, il fut obligé de vous obéir.

Vôtre Majesté ne voyant plus alors d'apparence de brouïllerie de ce côté-là , ne songea plus qu'à se vanger des Hollandois , dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la guerre , l'y excitoit encore en lui representant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en son particulier , sans compter encore celles dont ils étoient redevables à Louis XIII. & à Henri IV. votre Peré & votre Ayeul , sans le secours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la maison d'Autriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats , cela ne leur eût pas été bien difficile ; puisque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre , cela ne l'oblige point à se mettre lui-même la corde au col. Ainsi ils n'avoient rien fait qu'ils ne deussent faire en bonne politique quand ils avoient empêché que vous ne conquissiez le reste de la Flandre ; mais il n'en étoit pas de même des autres sujets de plainte que vous aviez contr'eux , dont aussi personne ne pouvoit les excuser.

Quoi qu'il en soit, Vôtre Majesté ayant imprimé fortement dans son esprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occasion , me commanda de remplir ses cof-

fres qui étoient épuisés par la prodigieuse dépense qu'elle faisoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, quoique ses revenus fussent augmentés considérablement, & qu'il se fut fait plusieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avouër à V. M. que je la servis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & si jamais il se fait une pareille affaire sous son Regne ou sous celui de ses successeurs, il faut bien se garder de suivre mon exemple; car celles de cette nature ne doivent pas être mises entre les mains des Partisans, qui n'ayant d'autre intérêt que de retirer leur argent persecutent les véritables Gentilshommes qui n'ont pas moyen d'en donner, & substituent des roturiers à leur place pourvû qu'ils achètent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire déclarer Nobles qui bon leur semble. C'est un abus qui ne se doit point souffrir, & qui d'ailleurs est capable de faire perdre à V. M. l'amitié que sa Noblesse a pour elle; car elle a lieu de se plaindre que la persecution qu'elle souffre se fait bien moins pour la purger des parties honteuses qui la deshonnorent que pour fouiller indifféremment dans la bourse de tous ses membres. Il vaut bien mieux que cette recherche se fasse à la requête de vos Procureurs Generaux & de leurs Substituteurs, & que vous constitués d'office des Receveurs entre les mains de qui se remettent les amandes de ceux qui seront condamnés pour être apportées dans votre Tresor Royal, par ce moyen vous n'encourrés point de blâme d'abandonner la veuve & l'orphelin à des

sangsu
la just
qui on
Noble
l'obli
avoir
leur a
nent
faite
a un i
vent
de leu
Le
faisoit
un E
l'est c
le co
Expl
pone
des a
mav
souff
leurs
trois
les p
de t
jour
cont
par
V. M
l'éta
vât
En e
fusse
pen
part

sangsuës ; & vous n'agirés que par le motif de la justice. Aussi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des Arrêts , il y a quantité de Nobles de la nouvelle impression, qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainsi après en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas , il est bon qu'ils en donnent encore pour l'usurpation qu'ils en ont faite , ce qui est d'avant plus juste , que V. M. a un intérêt notable à punir ceux qui se servent des méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que Vôtre Majesté me faisoit de remplir ses coffres me fit songer à un Edit qui paroissoit utile au public , & qui l'est effectivement si l'on se donne la peine de le considérer. C'est celui du Contrôle des Exploits , par où l'on empêche toutes les friponeries qui se commettoient autrefois par des antidades , quoi qu'il ne remédie pas à la mauvaise foi des Sergens qui peuvent toujours souffler leurs significations & rendre même leurs faussetés plus authentiques par ce Contrôle. Mais on a crû prendre la-dessus toutes les precautions imaginables en les obligeant de le faire assister de témoins , & c'est toujours beaucoup que le remede soit certain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un Exploit antidaté. Quoi qu'il en soit V. M. trouvant que cette affaire étoit juste on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eut des Juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne pénètre point , ou que cela déplût à quelques particuliers dont le genie quelque fois est si

éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses; il fallut se servir de votre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut extraordinaire c'est que le Parlement de Toulouë fit en cela une bevûë que V. M. lui pardonna, mais qu'elle jugea néanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses membres. Car il faut toujours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été védu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la dernière insolence, puisque c'étoit casser proprement votre Edit, ou du moins y avoir si peu d'égard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y soumettroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toujours aller bride en main, de peur de commettre mal à propos votre autorité, je fis dire au Premier President, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il falloit casser cet Arrêt ou s'attendre à en voir tomber la punition sur la Compagnie; qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le Chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fut innocent. J'écrivis aussi à votre Procureur General, & à vos Avocats Generaux, sans que cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une

autres fois à faire le devoir de leurs charges, & les ayant tous piqués d'honneur, le Premier President fit assembler extraordinairement le Parlement chés lui, où le Fermier General de vôtre Domaine se trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permission, il lui exposa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de casser l'Arrêt qu'elle avoit donné; car j'étois bien aise d'épargner à V. M. le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir; outre que quand un Ministre peut sauver les apparences, & ne pas mettre l'autorité de son maître en compromis, il est de sa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'esquiver cet affront en proposant quantité d'autres expediens par où il croyoit sauver son honneur; mais le Fermier ne se relâcha point de sa proposition; de sorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit due, cassa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à V. M. que quand elle fut consommée; car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Administration de ses Finances, qu'elle se reposeroit sur moi de ce qui regardoit sa fonction. En effet une personne qu'elle choisit pour remplir ce poste doit avoir une autorité absolue, autrement elle ne sçauroit jamais s'acquiescer comme il faut de son devoir. Il faut dans les affaires de cette sorte que V. M. ne consulte que ceux qu'elle a établis pour son Conseil; car si elle pretend que les gens dont elle se sert pour d'autres Bureaux y soient appelés, j'ose dire qu'elle s'abusera beaucoup; les gens de Robe

sur tout n'y entendent rien, & tout aucontraire ils ne font bons qu'à tout gêner : ils forment mille difficultés sur la pointe d'une épiguille, ce qu'il faut tâcher d'éviter, puisquedans les Finances tout le secret est d'être expeditif.

Je rapporterai à V. M. un exemple là-dessus dont elle se souviendra bien. Mr. de la Reynie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui est non seulement la Capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté, par sa grandeur & par sa richesse, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reynie, dis-je, qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulut s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du Domaine de V. M. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sédition. Son intention ne sçauroit être blâmée, puisqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin ; mais il se trompoit, personne ne branla, & V. M. en retira le revenu sur lequel elle avoit compté. Je vous citerois mille autres exemples, & par où V. M. connoitroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur metier ; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantômes de tout, & à les combattre. Ils se figurent qu'il en est des Finances comme d'un procès où il faut être toujours en garde contre les subtilités d'un chicanneur. Ainsi ils se chicanent eux-mêmes avant que

de chicaner les autres, & plutôt que de sortir de leurs maximes ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit V^{otre} Majesté ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Toulouse, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le President de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au Premier President qui avoit prononcé le second; car il faut que la punition & la récompense aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui sont leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le sont pas; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenue, deux choses néanmoins absolument nécessaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleurissoit si fort que le seul bruit de vôtre Nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui sans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation se choisit un Maître de son País contre la maxime ordinaire, & même contre les Constitutions de l'Etat; mais elle crût bien faire d'y déroger plutôt que de mécontenter V. M. qui auroit été fâchée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems-là V. M. me parut toute pensifve; sur quoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat: qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où sous pretexte de la conserva-

tion de la Religion Pretenduë Reformée, il tâchoit d'animer les Puissances contr'elle: qu'il étoit passé d'Angleterre chés les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à se joindre aux autres: qu'un attentat de cette nature meritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne sçavoit comment s'y prendre pour y parvenir, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ses mains; qu'il falloit donc se résoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de la liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit: d'ailleurs qu'elle ne sçavoit sur qui jeter les yeux pour une affaire de cette conséquence qui devoit être secreete, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moy.

Je demandai à Vòtre Majesté si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien; elle me répondit qu'ouy & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Mr. de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de résolution, lui en founiroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Vòtre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit sçavoir ses complices, dont apparemment il y avoit un grand nombre; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bõ,

étant
fidel
s'eto
je pa
Je
prio
parc
Turc
man
don
affec
pou
de l
je lu
à p
une
mal
E
qu'à
fici
me
on
en S
tra
aut
te
ril
att
m
da
da
fl
p
i
x

étant persuadé que Mr. de Turenne lui seroit fidelle , quoi qu'il fut huguenot , car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle , & ce ne fut que 2. ou 3. mois après.

Je pris la liberté de dire à V. M. que je la priois de n'en rien dire au Marq. de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr. de Turenne seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service, qu'il ne fust capable pour ses interêts particuliers, d'oublier ceux de l'Etat. Aussi V. M. comprenant bien ce que je lui voulois dire, me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même tems une reprimande de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa Parole Royale, & n'en parla qu'à Mr. de Turenne qui lui donna cinq Officiers pour executer son entreprise : & comme vous sçaviez où étoit l'homme en question, & tout le manège qu'il faisoit, ils furent en Suisse où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'attraperent ainsi lors qu'il passoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il falloit pour éviter le peril dont ils étoient menacez s'ils eussent été attrapez eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la justice, pour lui faire son procez.

Ce miserable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle & de la Religion P.R. Cependant quoi qu'il eust été pris pour ainsi dire en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on savoit ses affaires qu'il lui étoit impossible d'en douter, il ne voulut jamais rien avouer de ce qu'on lui demandoit. Cela

n'empêcha pas qu'on ne mit son procez ne état d'être jugé : & comme il prévoyoit qu'il finiroit sa vie par un supplice infame , il chercha à se faire mourir lui-même ; il se coupa les parties viriles avec un morceau de verre qu'il trouva dans son cachot , & les ayant cachées sous sa paille , il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime , quand la pâleur où cet accident le jetta , fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier ayant trouvé ces malheureuses pieces, en avertit la justice qui le fit d'abord executer.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux , qui tâchoit dans les Cours où il alloit , de couvrir son crime du zèle de la Religion ; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer , dans la pensée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri , il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obéissance qu'on doit à son Prince , encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre ; les Loix divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons-nous ordinairement que ce n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime, sur tout en cette occasion, où l'on ne sauroit attribuer qu'à un faux zèle ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée , & qui est si peu de Dieu , qu'il faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y résoudre.

Je ne suis un peu étendu sur cette affaire dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande conséquence à V. M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai

été bien
lui dir
lui ave
rendu
derez
il étoit
sans sa
plus n
uns ap
tes ;
Colon
secuti
l'emp
est im
de to
qui e
qui n
pour
Cepè
suis b
parce
Da
M. q
que
de bi
tes l
s'eff
le so
vou
lieu
de c
des
n'è
J
ne
son

été bien aisé de l'en faire ressouvenir , pour lui dire en même tems que les personnes que lui avoit donné le V. de Turenne lui avoient rendu un assez grand service pour être considerez du M. de Louvois : cependant , comme il étoit chagrin que cette affaire se fust faite sans sa participation , ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns après les autres sous de differens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution il quitta son païs & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que V. M. entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume , elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent , & je suis bien aisé du moins que V. M. le sçache , parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit, V. M. qui se persuadoit toujours de plus en plus que l'intérest que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec Elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin , s'efforçoit de son côté de lui ôter entierement le soupçon où il avoit été un tems , que vous vouliez le chasser de son Païs. Cependant au lieu de vous rendre justice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son neveu des mains de l'Empereur, se persuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut , quoi que la chose ne réussit pas, fit que sans songer aux suites que son procedé alloit avoir , il se mit à fortifier

Chaté & Epinal, contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entreprise la hardiesse d'abbattre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de la juridiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous sûtes d'ailleurs qu'il faisoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait semblant de licentier; ainsi V. M. ne pouvant dissimuler toutes ses entreprises; elle fit entrer dans son pais le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart d'heure, mais on l'averit assez à tems qu'ô voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval: & comme sa conscience lui faisoit des reproches il le sauva dans les montagnes de Voges, où ne se croyant pas encore en sûreté, il fut obligé pour éviter vôtre colere d'aller errant d'un côté & d'autre, sans oser dire souvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à son aise s'il eût eu plus de conduite! Mais il est bien juste que ceux qui en manquent ayent le tems d'en faire penitence; parce que cela apprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Pais qui ne fit qu'une foible resistance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diète de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire, & qu'il ne tiendrait pas à lui qu'il ne prit les armes contre vous. Ainsi vous étiez bien aisé de prevenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'attribuat pas à vôtre am-

bition ce qui n'étoit qu'un effet de v^otre justice. C'est ainsi qu'en v^oient tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence ; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils presument si fort de leur puissance, qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent néanmoins être suspectes, sur tout quand elles ont deux visages & que l'ambition y paroît si à découvert, qu'à moins que d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trôpe.

Le Duc après avoir été quelque tems fugitif se retira à Cologne où il brassa de nouvelles menées contre V.M. à qui croyant faire un grand dépit il conseilla à cette Ville de recevoir garnison Hollandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Regimens qu'il avoit sur pied, & auxquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu élever sur le Trône de Lorraine, au préjudice de son neveu.

V. M. qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguier les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de son côté des Ministres pour contrequarer ses desseins. Cependant rien ne lui sembla de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toujours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses Places qui sont du côté de la mer, & comme elle fut là, Madame la Duchesse d'Orleans fit semblant de son côté que le voisinage la convioit d'aller voir le Roi son frere,

si bien qu'elle vous en demanda permission. Vous n'eûtes garde de la lui refuser, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle seroit là elle feroit son possible pour attirer ce Prince dans vos interêts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Madem. de Kerouël, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la veuë; mais son étoille ne voulant pas que vous la regardassiez de l'œil qu'elle auroit souhaité, elle se rebatit sur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit un grand foible pour les belles personnes. Madame qui avoit conté là-dessus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait de beaux présens, prit le tems que son frere étoit ainsi en belle humeur pour lui faire ses propositions. Mademois. de Kerouël y entra adroitement par l'ordre de sa maîtresse & promit à ce Prince de le venir retrouver d'abord que Mademois. votre belle sœur seroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainsi ce Prince sacrifiant les Hollandois à sa nouvelle passion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des mesures avec Votre Majesté pour abaisser cette République.

Le Marquis de Vitri, que vous envoyates en même tems en Suède en qualité de votre Ambassadeur Extraordinaire, opera aussi la même chose auprès de S. M. Suédoise, qui se montra aussi amoureuse de votre argent que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademois. de Kerouël; ainsi toutes choses contribuant à votre bonheur & à votre satisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en sorte que les Hollandois retirassent la garnison qu'

ils av
Elect
nage
devo
fait q
dans
votre
après
accid
toit
jeune
cela n
elle-
empo
ble à
frere
perso
faire
pût p
qu'el
trouv
cela n
étoit
leur
de c
extre
qu'o
blab
voy
les
A
par
mar
l'A
fait
ent

ils avoient mis dans la Ville Capitale de son Electorat. Cette affaire fut assés difficile à ménager , parce que les habitans pretendent en devoir être les maîtres à son exclusion; ce qui fait qu'il leur est toujours suspect. Cependant dans le tems que cela se negotioit Madame vôtre belle sœur mourut en une heure de tems après avoir bû un verre d'eau de chicorée. Un accident si subit joint à sa constitution qui étoit bonne en apparence , & à une grande jeunesse , fit loupçonner à bien de gens que cela n'arrivoit pas naturellement , & elle dit elle-même avant que de mourir , qu'elle étoit empoisonnée. Or tout cela se trouvant plausible à cause que certaines gens à qui Mr. vôtre frere donnoit beaucoup d'accés auprès de sa personne avoient toujours travaillé à leur faire faire méchant ménage, V.M. fit tout ce qu'elle pût pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime si noir , s'il se trouvoit averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompit la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle ; d'ailleurs il falloit approfondir d'où venoit la source de ce poison , dont les consequences étoient extrêmement dangereuses , sur tout , parce qu'on commençoit beaucoup à parler de semblables cholés, qui se faisoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts subites, sansqu'ô les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainsi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandés pour dire leur avis , en presence de l'Ambassadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller ; mais quoi qu'ils tournassent les entrailles de tous côtés , & qu'ils ne recon-

nussent rien, à ce qu'ils disoient, de ce que l'on soupçonnoit; ils auront de la peine à convaincre la posterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en soit, le Roi d'Angleterre s'étant cõtenté de la peine que vous aviez prise pour éclaircir le fait, continua de prendre des meures avec vous pour l'abaissement des Hollandois. V. M. d'un autre côté voyant Mr. son frere veuf, songea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui servit de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit assés vôtre fait, Ainsi V. M. ayant fixé son choix sur elle, negocia ce mariage avec son pere, où il n'y avoit nul obstacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé; de sorte que vous convintes l'un & l'autre sous quelles conditions il seroit.

L'Evêque de Munster entra aussi dans vos interests, & vous promit d'armer de son côté pour abaisser cette Republique; car il esperoit que pendant que V. M. l'attaqueroit d'un côté, il le feroit de l'autre, si bien qu'il ne trouveroit point de resistance. Mais je ne saurois assez concevoir quelle est la politique d'un petit Prince en semblable rencontre, & peut-il être assez aveuglé, pour croire qu'on souffrira qu'il partage les dépouilles d'un ennemi dont les richesses font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'est alors que le plus fort fait la loy au plus foible.

Il est dangereux d'interessér un plus grand Prince que soy dans ses affaires. L'Empereur ne voulut jamais rendre Philisbourg à l'Evê-

que de
Maiton
Juliers
servira

Les l
de côte
outre c
qui éto
ils n'av
range
le Con
de sort
la mer,

Jean
teste d
verner
prefera
blic, il

range
ques b
ce Prin
se fon
dont l
où de
ticulier
bon M
des P.
tant p
d'Alle
outre
ce leur
jonctu

Ces
Prince
où esto
fut de

que de Spirè , quoi qu'il l'eût promis ; & la Maison d'Autriche n'a pû restituer les Etats de Juliers & de Cleves que par la force , ce qui servira d'exemple à cette verité.

Les Hollandois se voyant menacez de tant de côtéz , se trouverent fort embarassez , car outre cela il y avoit de la division chez eux qui étoit encore plus à craindre. Jusques-là ils n'avoient donné aucune autorité au P. d'Orange , & n'avoient songé qu'à faire fleurir le le Commerce aux quatre parties du monde , de sorte que toutes leurs forces étoient sur la mer, sans se soucier d'en avoir sur terre.

Jean de VVith leur Pensionnaire estoit à la teste de cette Republique dont il avoit le gouvernement. Il avoit de belles qualitez , mais preferant son interest particulier au bien public, il s'opposa fortement à ce que le P. d'Orange eust quelque autorité. Neanmoins quelques bonnes testes proposerent de redonner à ce Prince le même crédit de ses predecesseurs, se fondant sur ce qu'il leur falloit un Chef dont le nom fust connu chez les Estrangers , où de VVith ne l'estoit que de quelques particuliers qui ne le regardoient que comme un bon Marchand: au lieu que les grandes actiôs des P. d'Orange parloient pour lui : & qu'étant proche-parent de la plûpart des Princes d'Allemagne , cela faciliteroit leur Alliance: outre qu'estant neveu du Roy d'Angleterre , ce leur seroit d'un grand secours dans la conjoncture des affaires.

Ces raisons ayant touché la plûpart , ce Prince qui les appuioit par une forte brigue où estoient entrez les creatures de sa Maison, fut déclaré *Stadholder* , c'est à dire Capitaine.

General & Gouverneur du País. De VVith qui s'y oposoit si à découvert, sur ce que la Re. publique à la mort de Guillaume II. avoit donné un décret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même personne des Charges qui avoient été possédées par ce Prince, & qui consistoient en celles de *Stadholder* & de Grand Amiral; de VVith, dis-je, se voyant tondu par là, tourna tous ses soins à faire executer ce décret, & à lui susciter des traverses. Le Prince d'Orange de son côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haïssoit d'autant plus qu'il avoit l'insolence de se vouloir mesurer avec lui : il avoit raison; car il n'i a rien de plus injurieux à une personne d'unē grāde naissance, que de trouver un Ministre qui se méconnoit si fort que de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentat qui ne se pardonne point; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au maître a en prendre connoissance, & à y apporter l'ordre que sa prudence lui dicte; car s'il n'i remēdie les conséquences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit méprisé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negilgence à des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur tout dans un poste comme ccelui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis.

Fin de la premiere Partie.

de la
viens
après
qui av
place
homm
Armée

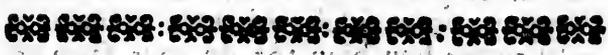


TESTAMENT POLITIQUE

DE Mr.

Jean-Baptiste Colbert.

SECONDE PARTIE.



CHAPITRE I.

*Contenant tout ce qui s'est passé depuis
la Guerre de Hollande jusques au
Traité de Nimègue.*



LE S reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faisois à V^{otre} Majesté de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours après sur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ses troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de VWestphalie. V^{otre} Armée étoit formidable de toutes façons.

& il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vû une si belle & si nombreuse. Mais où vôtre puissance éclatoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit une autre à peu près de même force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamilly.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit sorti dès l'année precedente, à cause de quelques troupes quej vous aviez envoyé hiverner en ce Pais-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées; se flatant que cette guerre qui s'alloit faire si près de l'Empire vous susciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tôt de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fites, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ay parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduistes sous vôtre obéissance quarante Villes fortifiées, dont une seule auroit arrêté autrefois presque une année entiere une armée considerable; vos conquêtes, dis-je, vous ayant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarez pour vous, en prenant les quartiers d'Hyver dans leurs Pais, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de Vôtre Majesté; puisqu'au lieu de réussir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa

jusq
lui-
C
du p
trav
gran
que
fussi
Bou
senc
don
une
étoi
pos
qui
con
fure
sur
deb
que
être
mai
mai
fav
me
Re
ne
ne
qu
far
de
se
el
co
q
p

politique
l'on n'en avoit vu
se. Mais où votre
lleusement, c'est
n avoit une autre
e, outre un camp
e Comte de Cha-

ent garde de vous
en étoit sorti dés
use de quelques
voyé hiverner en
s de qui il crai-
ra à Francfort où
s levées; se flatant
oit faire si près de
tant d'ennemis,
vous faire pa-
Les conquêtes
nt encore d'une
ont j'ay parlé ci-
d'un mois vous
ssance quarante
seule auroit ar-
année entière une
quêtes, dis-je,
eaux ennemis,
ée contre vous,
quis de Brande-
Leur intention
rinces de l'Em-
pour vous, en
ver dans leurs
s ne servirent
Vôtre Majesté;
s leurs inten-
e les repoussa

de Mr. Colbert. Chap. I.

3
jusques dans le país de la Mark, où il prit
lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée
du passage du Rhin que vos Troupes avoient
traversé à la nage; d'où s'étoit ensuivi une si
grande consternation parmi vos ennemis,
que peu s'en étoit fallu que vous ne vous
fussiez rendu maître d'Amsterdam: mais un
Bourgmètre de cette Ville ayant fait con-
sentir de lâcher les écluses plutôt que de lui
donner un autre Souverain, vous manquâtes
une si belle occasion. Cependant comme ils
étoient reduits à l'extrémité, ils vous pro-
poserent la paix que le Prince de Condé
qui avoit été blessé au passage du Rhin vous
conseilla d'accepter. Tous vos Generaux
furent de même avis, & ils se fondoient
sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Bran-
debourg se declaroient déjà contre vous, &
que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas
être moins jaloux de vos conquêtes, ne
manqueroit pas de suivre leur exemple;
mais le Marquis de Louvois qui se flatoit d'en
savoir plus lui seul que tant de grands hom-
mes ensemble, vous fit entendre que cette
Republique étoit tellement abbatuë qu'elle
ne s'en pourroit jamais relever; qu'ainsi il
ne falloit point lui faire d'autre composition
que celle de la recevoir sous vôtre obéis-
sance: qu'elle seroit encore trop heureuse
de l'accepter, elle qui achetoit si cher le
secours des Princes qui se declaroient pour
elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y suc-
combât; qu'il falloit battre le fer pendant
qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle
prit d'autres mesures par la paix; que c'étoit

Testament Politique

à V^{otre} Majesté à ne pas manquer une si belle occasion , laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il apuya son dire sur quelques intelligences pretenduës qu'il avoit dans le pais , & V^{otre} Majesté se confiant en lui d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secretes. Renvoya les Ambassadeurs de cette Republique qui étoient venus jusques dans son camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent néanmoins quelques jours après lui faire encore de plus grandes offres , mais v^{otre} Ministre traînant les choses en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre , les habitans de la Haye massacrerent pendant ce tems-la Jean de VVith ; de sorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambassadeurs , ils furent bien-tôt revoqués après sa mort.

Cela nous doit apprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables par l'esperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de desesperer jamais son ennemi , on fait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face ; ainsi il les faut conclure à la chaude , & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion , parce que vous aviez tâché d'insinuer que la guerre que vous entrepreniez n'étoit que pour abaisser cette Republique. Or vous l'abaissiez assez , en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit , au lieu qu'en poussant vos pretentions plus loin , c'étoit faire voir trop clairement que vous prefe-

riez
c'étoit
veaux
vous
terai
moi
quelq
confé
que
voyo
peu ,
nir
vous
fero
ces.
M
pen
core
n'ou
apre
il e
com
nou
Mui
qu'
qu'
cou
des
Ge
lui
Ma
lie
Ep
fe
th
de

riez vôtre intérêt à la vengeance ; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux ennemis, & voila l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. j'ajouterais à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conseil à Vôtre Majesté ; car il preendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoit devoir être furieuse, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la dépense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes grâces.

Mais ce n'est pas là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cause que la Ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les Portes à Vôtre Majesté ; car après que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce General de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevûë si épouvantable, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut Vôtre Majesté de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il prorogeoit ce General ; ce sont les mêmes que celles qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouse ; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste ; au lieu qu'une personne de la





Testament Politique

premiere qualité & même une Duchesse se fût tenuë fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui de mettre auprès d'une Princeſſe ſi ſage & ſi vertueuſe, une perſonne dont la reputation n'étoit pas bonne ; ce ſont de ces choſes qui ne ſe pardonnent point, & qui me donnent encore ſujet d'admirer les bontés de Vôtre Majeſté.

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bien-tôt toute l'Europe en combuſtion. Les Eſpagnols qui avoient encore plus d'intérêt que l'Empereur, & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquiſſiez la Hollande ; ſe mirent en Campagne pour favoriser les deſſeins du Prince d'Orange. Ils ſe joignirent à lui, & ſi ce n'eſt que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marſin qui les commandoit, ils auroient bien embarrasſé le Duc de Duras à qui vous aviez donné le commandement de votre Camp-volant, après la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de paſſer la Riviere de Roër, ce qui donna celui de ſe ſauver à ce Duc.

Ces grands événemens furent encore accompagnés d'un Combat Naval dont Vôtre Majeſté eut toute la gloire, car ſes Vaiſſeaux qui s'étoient joints aux Anglois les ſecoururent ſi à propos qu'ils étoient défaits ſans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable ſur Terre que ſur Mer, furent fort ſurpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puiffance, & ce fut une des principales railons pour

leſque
de Pa
pas m
& q
der-
ſes
trom
La
glori
les c
ſiege
qui
de
avo
d'un
T
env
ſon
le
pa
mo
qu
gr
V
pe
m
c
e
a
l
v

lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur Mer que sur Terre. & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à Vòtre Majesté que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiéié Charleroi dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein; il rentra dedans à la tête d'un Escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succès firent encore des envieux à Vòtre Majesté, & quoi qu'elle ne songeât en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins se resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna Vòtre Majesté à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit aussi la même chose; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vòtre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Pais là, elle ne vit pas plùtôt le Printems revenu qu'elle mit le siege devant Maestricht, dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'attendissent qu'elle y trouveroit l'écueil de ses grands desseins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le

Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'attirât le País dans son parti. Elley fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de résister, de la maniere qu'elle étoit, & après y avoir vû travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit nécessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans jouïssent eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenu autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour apporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de Vôtre Majesté. Le Vicomte du Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculli qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-regarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de VVirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore déclaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa Capitale, le rendoit considerable au deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui

avoit
ne,
fit qu
que
tems
le be
en se
ta a
moy
deda
Il
une
pour
man
gue
ayan
tain
d'au
s'at
Mon
geo
mèr
ces
enc
VV
br
Ar
pa
lui
je
ét
en
je
y
r

avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit tout ce qu'il demandoit, il fit quelques Magazins dans VVartheim, afin que s'il étoit obligé de demeurer là longtemps, ce fût une provision qui lui servit dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croyoit en seureté par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculi qui s'empara par ce moyen de VVartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence sans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui atira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le métier lui ayant fait prendre son parti en Grand Capitaine, il se posta avantageusement & refit d'autres Magazins, par le moyen desquels il s'atendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins, on mit le feu, tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magazins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de VVirtsbourg.

Je ne saurois cacher à Vôtre Majesté le bruit qui courut en même-tems dans vôtre Armée, sur un si étrange accident. Ce n'est pas que j'ose y ajouter foi, & ce que j'ai à lui dire est si surprenant, & si terrible, que je suis persuadé qu'elle en va non-seulement être toute étonnée elle-même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien je le lui cacherois sans doute; mais aussi d'un autre côté puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important,

& que V^{otre} Majesté a interèt d'éclaircir. Toute l'Armée voulut que ces incendiaires fussent appostés par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison ; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonna davantage , c'est que ce grand homme ne pût s'empêcher de dire en même-tems, que les ennemis que V^{otre} Majesté avoit sur les bras au dehors de son Royaume étoient fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

V^{otre} Majesté cependant s'empara de la ville de Treves dont l'Electeur s'étoit déclaré assez hautement contr'elle , en livrant Coblents & Hermestein à ses ennemis. Montecuculli fut passer le Rhin à la premiere de ces deux Places, & ayant été joint par le Prince d'Orange , ils mirent le siege devant la ville de Bonn qui ne valloit rien , & où ils demurerent néanmoins près de trois semaines , devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. V^{otre} Majesté fait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette Place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de v^{otre} Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher V^{otre} Majesté de fort près, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'acquît trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se termina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de Wirtzburg , dont ce Vicomte ruina un

beau Château qu'il avoit à la Campagne, & dont il fit brûler tous les meubles sans permettre que les soldats les pillassent; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter sous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte légère, les soldats donnant les choses ordinairement pour la dixième partie de ce qu'elles valent. Aussi pour en dire la vérité il ne pouvoit être puni trop grièvement. Les gens qui manquent ainsi à leur parole méritant d'être traités à la dernière rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, sur tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit presumer qu'il seroit bien plus dans les intérêts de son ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems après, & il prit pour pretexte qu'il souffroit autant de vos Troupes que si vous eussiez été son ennemi déclaré. Mais il vous étoit impossible de faire autrement, parce que les Imperiaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva après la prise de Bonn, qui avoit été précédée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois dis-je que ces deux événements malheureux contribuerent beaucoup à sa defection, car vous futes obligé d'abandonner Utrecht; & le Duc de Luxembourg; qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette

Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son Armée. neanmoins en étant venu à bout contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à souffrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandre Françoisse, sur laquelle les Espagnols faisoient paroître quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi de Suède avoit été reçu Mediateur de toutes les Parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne, ou l'on s'étoit rendu de toutes parts; mais comme les Preliminaires sont longs en pareilles rencontres, il n'y avoit point encore d'apparence que les choses s'accommodassent si-tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toujours jointe à celle des Anglois, combatit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit acquise l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos Conquêtes donnoient de la jalousie à vos Alliez, aussi-bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur alliance. Vous donnâtes même une femme de vôtre main au Duc d'York heritier presomptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de Maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eût dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mad. d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Pe-

terbouroug qui en conféra avec moi, selon les ordres que je reçûs de Vôtre Majesté. J'avois grande inclination que cette affaire réussit à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse, mais le Comte de Sunderlant Ambassadeur d'Angleterre s'étant brouillé avec Peterbouroug sur des contes qu'ils firent l'un de l'autre, leur mesintelligence fut cause qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de VVirtemberg fut sur les rangs après elle, & la chose fut poussée si loin que Vôtre Majesté en signa le Contrat, avec les Commissaires que ce Prince avoit deputed à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de VVirtemberg de venir pour assister aux nôces de sa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginait que la chose ne pouvoit plus manquer, elle se rompit par des médifances qui furent faites de cette Princesse, à qui ses ennemis attribuoient de certains défauts dont je ne me suis jamais apperçû. L'on pretend que la source en vint d'une personne de tres-petite étoffe, qu'elle avoit désobligée, tant il est vrai que le plus petit ennemi est capable de nuire dans l'occasion; mais le remede qu'on trouve à cela est de ne s'en jamais faire, du moins de guet-à-pan. Cependant c'est à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la démangeaison qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient après cela racheter de beaucoup de choses. Mais le mal est fait, & ils ne songent à y apporter remede que quand il n'en est plus tems. En effet, rien ne peut reparer un coup de langue; c'est

une offence qu'un hôte de cœur ressent justes à la mort, de sorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'est un vice qu'on ne sçauroit imputer à Vostre Majesté, car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & sans y mêler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sçait ce que c'est que de se fâcher. Il y a bien - tôt quarante ans que je suis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'approcher de fort près; cependant je puis jurer en verité que je ne l'ai vûë qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. VVerthamont, contré qui il venoit de se rendre un jugement fort desagréable pour lui, à cause de ses violences & de ses injustices, ota se presenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à la Cour, n'étoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens.

Le mariage de la Princesse Marianne ayant manqué par la raison que je viens de dire, celui de Mademoiselle de Crequi qui a épousé depuis le Duc de la Tremouille fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'être fort riche, & d'avoir bien fait ses affaires dans son Ambassade de Rome, où les autres se ruinent néanmoins lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Duchesse de Crequi n'ayant pû se résoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage si avantageux, ils manquerent par leur avarice une occasion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur sang.

Le Duc d'York se rabattit ensuite sur la Princesse de Modene, à qui Mr. le Cardinal son oncle avoit laissé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut conclüe au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, est d'être toujours si bon ménager que l'impuissance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de sa naissance. Car enfin quoi que Mademoiselle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti sortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je sçai pourtant que sans remonter bien loin dans l'histoire de cette Nation, Henri VIII. épousa deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maison, & qui même n'en étoient peut-être pas de si bonne. Mais il y a de la différence entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de dessein premedité, & après une meure délibération. Ainsi l'espece est toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger néanmoins qu'elle est plus grande où les choses se font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puisque me voici sur un mariage, il ne faut pas que j'en sorte sans rendre compte auparavant à Vôtre Majesté d'une chose dont je me suis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refusé un parti considerable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en seroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiselle de Bournonville qui est aujourd'hui Ma-

dame la Duchesse de Noailles. Ce fut Mr. son pere qui me le fit proposer, & il me fit dire en même tems qu'il y atacheroit des conditions si avantageuses pour mon fils que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur j'en receus la proposition comme je le devois; Mais quand il vint à s'expliquer il demanda que j'employasse mes soins pour le faire retablir dans le Gouvernement de Paris que Vôtre Majesté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaisons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal la cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris sans lui venir rendre ses respects. Ils se divertissoient-là cependant tout de son mieux: mais pour faire accroire à Vôtre Majesté que s'il ne se rendoit pas auprès d'elle il en avoit de justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir & qui le lui pouvoient redire qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce pretexte se detruisoit néanmoins par la vie qu'il y menoit; ce n'étoit que festins & rejouissances, ce qui étant rapporté à Vôtre Majesté elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait; quoi qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance, que de l'acheter au hazard de déplaire à Vôtre Maïesté.

Les grandes affaires qu'elle avoit à démêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle; ne l'empêcherent pas de travail-

ler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le différent qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la République de Genes. Vous y interposâtes vôtre autorité, & les deux parties ayant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eûtes à travailler tout de nouveau en Pologne dont le nouveau Roi mourut sans enfans, après avoir épousé la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté Imperiale en eut consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout depouillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crût qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonois avoient eu du deffunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majeste sembla même approuver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neufbourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé, mais comme cette Nation avoit trouvé à redire à son âge qui étoit déjà avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que Vôtre Majesté pour s'ac-

commoder à son humeur leur proposa le fils au lieu du pere. Elle dépensa même beaucoup d'argent pour faire réussir la chose ; car elle lui tenoit extremement au cœur, à cause des suites qui étoient de consequence dans la conjoncture : mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand son Ambassadeur par son adresse, fit encore résoudre cette Nation à preferer un de ses sujets, aux Princes qui lui étoient proposez. Elle élut Jean Sobieski Grand Maréchal de Pologne, qui deplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoient qu'il entreroit dans les intérêts de Vòtre Majesté, parce qu'il avoit épousé une Françoisse qui étoit fille du Marquis d'Arquyen Capitaine de cent Suisses de Monsieur vòtre Frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour reprimer les entreprises de la Maison d'Autriche, qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à vòtre honneur de la guerre que vous aviez entreprise; prevenü de cette opinion, elle fit deux choses qui la decrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exempts de la passion dont elle étoit animée : l'une fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furstemberg Abbé de Stavelo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que Vòtre Majesté avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être sacrez par la même raison ; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort,

olistique
leur proposa le fils
pensa même beau-
réussir la chose ; car
nt au cœur, à cau-
conséquence dans
voit lieu de crain-
pour elle, quand
dresse, fit encore
preferer un de ses
étoient proposez.
rand Maréchal de
vos ennemis, qui
it dans les inte-
qu'il avoit épou-
sille du Marquis
Suisses de Mon-

ce secours pour
a Maison d'Au-
us ne sortirez
guerre que vous
cette opinion,
crierent beau-
nt exempts de
e : l'une fut de
Prince Guil-
de Stavelo,
de Cologne,
e à l'abri de
e de vouloir
e de prendre
e Vôte Ma-
qui leur de-
aison ; mais
le à la paix,
plus fort,

passa par dessus toutes sortes de considéra-
tions.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une conversation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand il avoit grand tort de trahir sa patrie ; ce qu'il avoit fait en plusieurs rencontres qu'il lui cita précisément. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au service de Vôte Majesté, après avoir taché plusieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neustat, où l'Empereur resolut de le faire mourir dans la prison après avoir fait rendre secrettement une sentence contre lui, où avoient assisté peu de personnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupée ; mais Vôte Majesté qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de sçavoir penetrer jusques dans le Cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui representa à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclesiastique ; & comme c'est un Prince à se mettre aisément le scrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le prisonnier dans une autre prison.

Vôte Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en même tems la restitution des cinquante mille écus qui luy avoient été pris ; mais n'ayant

pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle r'appella ses Ambassadeurs qui étoient toujours à Cologne; & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de seureté pour eux que pour le Prince Guillaume; après ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raison de son côté étant de se rendre le plus fort, vos ennemis firent de si grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes sur pied, que beaucoup de gens s'imaginèrent que Vôtre Majesté n'y résisteroit jamais. L'Evêque de Munster en fut si persuadé qu'il quitta son parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems si l'Evêque de Stratsbourg ne l'eut rassuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de succomber sous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suisses qui s'étoient mêlés de cette negociation étoient chagrins contre les Espagnols, de ce qu'ils les avoient refusés, ils garderent leurs frontieres afin que leurs Alliez ne pussent les secourir. Vôtre Majesté qui fit cette conquête en personne fit voir en cette occasion des choses qu'on n'avoit point encore veuës à aucune attaque de Places, elle fit guinder des Canons sur des Montagnes où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle se rendit maîtresse de Besançon que vos ennemis croyoient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à Vôtre Majesté, qui en

Politique
n sur l'un que sur
s Ambassadeurs qui
yne; & les autres
voyant qu'il n'y
pour eux que pour
s ce qui lui étoit

mettre la raison
ndre le plus fort,
ands efforts pour
de troupes sur
ns s'imaginèrent
esisteroit jamais.
si persuadé qu'il
eur de Cologne
e même tems si
ne l'eut rassuré.
us croyoit prêt
de tant d'enne-
ranche Comté,
neur neutre.
ient mêlés de
agrins cens
s avoient refus-
eres afin que
ourir. Votre
en personne
choles qu'on
aucune attra-
r des Canons
e avoit peine
ven qu'elle se
ue vos enne-

ce donna de
ré, qui en

de Mr. Colbert. Chap. I. 21

avoit bon besoin dans l'état, où elle se trou-
voit; car on lui avoit encore débauché le
Roi d'Angleterre qui fit sa paix avec la
Hollande par une espece de violence que
lui firent ses sujets, qui avoient encore
plus de jalousie que les autres de vos con-
quêtes. Il vous laissa pourtant les Troupes
qu'il avoit à vôtre service, & qui consistoient
en quelques Regimens, dont le plus confide-
rable étoit celui qu'on appelloit le Regiment
Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit
le Duc de Montmouth. Les Officiers en
étoient assez insolens, ainsi il y en eut un qui
maltraita de parole, un Pallefrenier du Mar-
quis de Louvois qui traversoit leur Camp
pour prendre le plus court chemin. Vôtre
Ministre qui vouloit qu'on portât respect
jusques à ses livrées fit mettre aux arrêts cet
Officier, sur quoi les autres se mutinerent,
& comme il n'avoit pas la même inspection
sur eux que sur vos Troupes, il fut obligé de
le faire relâcher. Cela lui donna quelque
mortification, lui qui est extrêmement glo-
rieux; mais un Ministre, & même une au-
tre personne de plus grande ou de moindre
considération à mauvaise grace de prendre;
ainsi le parti d'un valet contre un honnête
homme, à moins qu'il ne sache qu'on a eu
dessein de s'adresser à lui en le maltraitant.
Cette conduite est bien éloignée du flegme
d'un de vos Capitaines, qui ayant vû bat-
tre devant lui son cocher qui le menoit,
dit à celui qui l'avoit battu, & qui lui en
vint le lendemain faire excuse, sur ce qu'il
ne le connoissoit pas, qu'il lui étoit bien
obligé, & qu'il lui seroit avantageux que

ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir eussent la main aussi bonne, parce qu'on les craindroient plus qu'on ne faisoit.

La Franché Comté étant ainsi reduite à vôtre obeïssance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jeta les yeux sur un Ingenieur nommé de Combes, homme expérimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut réserver néanmoins les fortifications de Besançon qu'il destinoit à Mr. de Vauban dont de Combes n'étant point satisfait, il prit la liberté de luy remontrer qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une espece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considerable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye sous lui sans repliquer, il l'envoya à la Bastille, où il fut traité si cruellement qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une Chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours après, & lui ayant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde avant qu'il fut peu. En effet quoi que ce Ministre le fit sortir à l'heure même, il mourut trois

pour le faire servir
 , parce qu'on les
 ne faisoit

nt ainsi reduite à
 solutes de la faire
 elle n'étoit. Ainsi
 ra les yeux sur un
 ombes, homme ex-
 qui avoit donné
 é dans les travaux
 Hollande, dont il
 voulut reserver
 ons de Besançon
 an dont de Com-
 il prit la liberté
 été Ingenieur en
 étoit une espece
 r, avec un autre
 n moins confide-
 istre est fait d'u-
 n pleye sous lui
 a à la Bastille,
 ment qu'on l'y
 ans une Cham-
 Cet homme qui
 de pareil, prie
 'il en fut fai-
 uvois étant al-
 & lui ayant
 plus sage à l'a-
 étoit à quoi il
 rendre compte
 u'il l'avoit mis
 monde avant
 de ce Ministre
 mourut trois

jours après: ce qui doit nous apprendre
 qu'il ne faut pas se servir toujours de toute
 son autorité, principalement à l'égard des
 gens qui ont du courage, & qui ne refusant
 d'obeir que parce qu'ils croyent qu'il y va de
 leur honneur, meritent plutôt qu'on les
 avertisse en bon ami de la faute qu'ils peuvent
 faire que de les en corriger avec tant de ri-
 gueur.

Cependant les grands succez de Vôtre Ma-
 jesté le réndant hardi à lui demander tous les
 jours de nouvelles graces, il obtint d'elle que
 je lui fournirois tous les ans quarante mil-
 lions pour le fonds de la guerre, dont il ne
 rendroit compte qu'à elle seule. Or ce com-
 pte s'est rendu sur une feuille de papier, ce
 qui est bien difficile neanmoins pour remplir
 une si grande somme; je crois aussi que cela
 n'a pas peu servi à lui faire amasser les pro-
 digieuses richesses qu'il a, & qui font dire
 avec raison que sa fortune passe celle de
 beaucoup de Souverains. Je m'imagine pa-
 reillement que toutes ces ordonnances qu'il
 fit pendant le cours de cette guerre, & par
 où il rendit tous les Officiers pauvres sous
 des pretextes specieux, tournerent plus à
 son profit qu'à celui de Vôtre Majesté. Car
 je sçais qu'elle le gratifia de tous ces revenans
 bons, qui étoient une espece d'amende, la-
 quelle fut si peu de goût de quantité de bon
 Officiers, que plusieurs en quiterent le service.
 Cela ne remplit pas neanmoins son avidi-
 té, non plus que les Postes étrangères dont
 Vôtre Majesté l'avoit gratifié, & qu'il fai-
 soit monter à une somme exorbitante, par
 les taxations inouïes des lettres, dont la

moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coûtume de payer, du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de louage, sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui auroient ces Chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le louage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de guerre, qui leur étoient si fort à charge qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ses respects; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de votre Royaume firent auprès de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres, & voyant que les quarante millions que Votre Majesté m'avoit ordonné de lui fournir coustoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté: je me mis à examiner en quoi se pouvoit dépenser une si grande somme; mais je trouvai, du premier coup d'œil un abus tres considerable, puis qu'il montoit seulement à quinze ou seize cent mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673. & 1674 & qui fut à tel excez qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir

politique.
ins une fois autant
payer, du tems
manda encore la
ux de louage, sur
on content de ce
illeges pour ceux
, par le moyen
onnerent chacun
ils fissent ce pro-
faisoient, mais
de gens de guer-
à charge qu'ils
on marché.
point qu'il crut
personne osat
. En effet cha-
rendre ses res-
s ne couloient
possible de di-
ands de votre
Je fus cepen-
aller à l'adora-
t que les qua-
té m'avoit or-
t infiniment à
charger pour
toutes les au-
côté: je me
voit dépenser
trouvai, du
es considera-
ent à quinze
ans. Je veux
e commit en
ceez qu'il ne
stre pour en
avoir

de Mr. Colbert. Chap. I. 25

avoir cinq ou six. On établit même des Bu-
reaux à Paris comme pour les propres affaires
de V^{otre} Majesté, où l'on payoit à vûë; de sor-
te que si cela eut continué encore long tems,
il auroit fallu bien-tôt augmenter les qua-
rante millions, qui n'eussent pas suffi pour un
si grand desordre. V^{otre} Majesté m'écoûta sur
les remontrances que je lui en fis: & ayant
jugé à propos de nommer des Commissaires
pour en connoître, les plus criminels se sau-
verent; de sorte que ceux qui furent arrêtez,
ne pouvant parler si pertinemment que les
autres, on les fit sortir de prison, après avoir
payé la somme à quoi ils avoient été taxez.

Cette affaire étoit d'assez grande conse-
quence pour porter coup à la fortune de ce
Ministre: mais le secours que V^{otre} Majesté
en tiroit pour le détail de la guerre, à quoi
il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de
l'écoûter dans ses justifications, il se sauva
aux dépens des Officiers, sur qui il rejetta
tout ce qui avoit été fait. Voila comment il
y a des conjonctures heureuses, & qui font
oublier des choses qu'on puniroit avec seve-
rité dans un autre tems. Voila comment aussi
les gens de grande faveur se trouvent tou-
jours innocens, pendant que les autres qui
sont bien moins coupables se trouvent acca-
blez. Mais c'est un malheur qui ne regne pas
aujourd'hui, & cet abus à la mine de durer
encore long-tems avant qu'on y apporte re-
mede.

La desfection de l'Electeur Palatin & de
l'Evêque de Munster obligerent V^{otre} Ma-
jesté d'abandonner toutes les conquêtes qu'
elle avoit faites en Hollande, à la reserve de

Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle y avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déjà quelque tems : mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toujours opposé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbelliard par où le Duc de Lorraine pretendoit secourir la Comté de Bourgogne n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesheim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Ele&eur Palatin, que cette place resserroiroit la garnison de Philisbourg qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin qu'il passa pour aller combattre les troupes Imperiales qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postez si avantageusement qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer.

Neanmoins considerant qu'outre qu'il y avoit une espece d'affront pour lui d'être venu si avant, & de reculer, il y avoit encore un autre inconvenient qui étoit que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville, considerant dis-je que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des difficultés à surmonter, il prit le parti le plus honorable qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avouë qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puisque sans lui il étoit impossible que ce General se tirât de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes

Elle forma de tout
 avoir un bon corps
 rince lui avoit con-
 quelque tems : mais à
 dis s'étoit toujours
 icomte de Turenne
 es de la Comté de
 c de Lorraine pre-
 de Bourgogne n'a-
 côté-là, retourna
 ermesleim, & le
 esperance qu'avoit
 te place resserre-
 pour qui desoloit
 suite vers le Rhin
 quatre les troupes
 lies de celles du
 èque de Munster.
 geusement qu'il y
 dre de les forcer.
 qu'outre qu'il y
 our lui d'être ve-
 avoit encore un
 t que s'il atten-
 eroient bien-tôt
 que dans peu ils
 uc de Bournon-
 de quelque côté
 difficultés à sur-
 plus honorable
 pendant il faut
 ec raison qu'on
 i donne le gain
 il étoit impos-
 de cette affaire
 er avant toutes

choses la petite ville de St. Seim où les enne-
 mis avoient jetté leur Infanterie ; on n'y
 pouvoit aller que par des defilez que gar-
 doient leurs dragons : mais il surmonta si fa-
 cilement toutes ces difficultez, que quoique
 ses troupes fussent les meilleures de l'Europe,
 elles ne pouvoient faire cela d'elles-mêmes,
 si Dieu n'eut combattu pour lui. Il chassa ces
 dragons, & prit la ville : & ayant marché
 ensuite contre la Cavallerie, à qui il falloit
 encore aller par des defilez, il la battit, &
 donna une telle épouvante à ceux qui se sau-
 verent qu'ils ne se creurent pas en seureté,
 jusques à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous coûta cher néanmoins,
 & vous perdistes dans ce combat quantité de
 bons Officiers qui vous auroient encore été
 fort utiles. En effet vous aviez des affaires
 de tant de côtez qu'il falloit une tête comme
 la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de
 Souches qui commandoit les principales for-
 ces des Imperiaux entra en Flandres, où il se
 joignit au Prince d'Orange, dont l'Armée se
 trouva de soixante mille hommes. Celle qui
 resta en Allemagne devint aussi tres forte
 dans peu de tems, par le secours qui lui vint
 de tous côtez ; de sorte qu'elle ne se ressentit
 plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs
 il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussi-
 lon, où les Espagnols faisoient mine de vou-
 loir entreprendre quelque chose ; mais ce
 qui vous embarrassa davantage, c'est que les
 Hollandois qui se trouvoient Maitres de la
 Mer par la deffection du Roi d'Angleterre,
 menaçoient les côtes de Normâdie & de Bre-
 tagne, où l'alarme étoit si grande qu'on eut

dit que tout étoit perdu. Enfin après avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, où ils reçurent quelque échec. Cela les obligea de se retirer, & s'étant jettés sur l'Isle de Noirmoustier ils pillerent, & exigèrent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Royaume s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amérique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroient empêché de donner ordre : mais y ayant assiégé S. Thomé, ils y trouverent une si grande résistance, qu'elle les y tint jusques à l'arrière saison : de sorte que le tems n'étant plus propre pour tenir la Mer, ils furent obligés de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne après avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée ! pour pouvoir faire plus de diligence. Ce fût là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours ; ce qui l'obligea de repasser ce Fleuve pour les aller combattre une seconde fois, avant qu'ils fussent si forts qu'il n'osât plus l'entreprendre : ils se retirèrent au delà du Mein & sous le canon de Francfort : mais ce General les suivant de près chargea leur arrieregarde au passage de la Riviere, où ils perdirent près de huit cens hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller deloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas où il acheva de

Enfin après avoir
ils tenterent de
ils reçurent quel-
de se retirer, &
Noirmoustier ils
quelque somme
accommodées,
si on ne leur
grand armement
votre Royau-
de chose, ils fu-
fortune à l'A-
que les gran-
les bras, vous
ordre : mais y
trouverent une
les y tint jusques
que le tems n'é-
à Mer, ils furent

Turenne après
Seim, vint re-
e partie de son
pour pouvoir fai-
à que les enne-
nouveau secours ;
Fleuve pour les
dis, avant qu'ils
s l'entrepren-
Mein & sous
ce General les
rieregarde au
erdirent prés
dant n'osant
oger d'où ils
il acheva de

ruiner le Pais de l'Electeur Palatin qui s'en trouva scandalisé, & sur tout du feu qui avoit esté mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengez par là, parce que les Païsans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en soit la passion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à votre General, & le lui envoya signifier par un trompette : mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de Votre Majesté, il ne pouvoit rien faire sans recevoir ses ordres là-dessus. Qu'à l'égard des plaintes qu'il faisoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puisque si ses Sujet s'étoient abstenus des cruautéz qu'ils avoient exercées sur les Soldats de Votre Majesté, ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons : Qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre lui, pourvu que ce fut chacun à la tête d'une Armée, & qu'en le faisant il rendit service à Votre Majesté.

Les Imperiaux ayant demeuré assez de de tems sous le canon de Francfort, pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leurs forces si superieures aux siennes, qu'il prit le parti de se retrancher entre Landau & VVeissemburg. Comme ils virent qu'il se retiroit ils voulurent le pousser à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils

pretendoient passer le Rhin: mais l'Electeur de ce nom, avec qui V^{ostre} Majesté avoit pris des mesures, ne voulant pas faire comme l'Evêque de VVirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demouroit campée pendant cetems-là, & V^{ostre} Majesté en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui estoit en marche, ils assiegerent Graves sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat estoit dans v^{ostre} parti. Le Comte de Chamilly, Cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la place, & la deffendit si bien que ce General eut le tems de de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles, de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour: quoi qu'il eut promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant v^{ostre} Armée qui ne l'eut pas souffert sans coup ferir.

Ainsi
de son
& cha
quem
fit au
quelq
recon
couv
offra
rase
qui à
péch
vant
Con
cho
tre
mè
soi
leu
en
nu
s'a
av
en
d
v
f
l

Ainsi s'estant mis en marche pour l'exécution de son dessein le Prince de Condé le suivit, & chargea son arrieregarde; Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes fit autant de prisonniers, prit ses bagages & quelques piéces de canon devant qu'il se peut reconnoître. Mais le pais qui estoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines lui offrant un secours qu'il n'eut pas trouvé en rase Campagne, il y jeta son infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de Vòtre Majesté d'avancer davantage: toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit lui faisant entreprendre des choses qui auroient paru impossibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux sous lui, tant il s'efforçoit par son exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande résistance des ennemis ayant rendu ses efforts inutiles la nuit qui survint separa les combattans, qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de verité de la part des ennemis, car ce qui fait la victoire est de demeurer maître du champ de bataille: d'avoir des dépouilles des ennemis: de leur faire des prisonniers, & mille choses semblables qu'il est inutile de specifier tout du long. Or tout cela se trouvoit du côté de Vòtre Majesté, & rien du tout du leur, sinon qu'ils pouvoient se vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en soit, la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne

pouvoit être plus glorieux pour vôtre General : mais l'envie qu'il eut de tout gagner lui fit perdre plus qu'il ne pensoit : car jusques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en sçavoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit même qui estoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoient le prix : mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion & à le donner à son rival.

Cette Bataille servit néanmoins à faire échoüer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprez de Vôtre Majesté, & en effet il n'a guere servi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus esté du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un General de reputation.

S'il sçavoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis, il sçavoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr. le Bret Lieutenant General de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoyé en ce pais-là il y avoit déjà quelque tems, & l'y avoit laissé les années precedentes avec le commande-

ment
paro
bles.
Duc
repù
trou
ser
bien
fois
deu
pou
Bre
ten
imp
il n
peu
Bel
Ro
de
Bre
for
att
lé
Sc
di
d
fa
v
f
a
:

ment en chef de son armée : parce qu'il n'y paroissoit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y ayant envoyé le Duc de S. Germain qui étoit un General de réputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui opposer le Comte de Schomberg qui le valoit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr. le Bret, qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le supportoit impatientement, il fit un coup de sa tête, dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le peut sauver. Les ennemis apres avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Roussillon, camperent à la portée du canon de votre armée, ce qui déplaisant à Mr. le Bret, il leur donna combat, pendant que son General étoit encore au lit, & sans en attendre les ordres : mais il y fut si bien étreillé que rien n'y manquoit : & si le Comte de Schomberg qui se leva fort étonné de sa hardiesse n'eut réparé sa faute par sa bonne conduite, l'Armée de Vôtre Majesté étoit défaitte à platte couture. Cependant votre Cavallerie qu'il avoit engagée dans des ravines sans les faire reconnoître y fut passée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant esté fait prisonnier avec quelques autres Officiers de consideration, ce qui en revint n'auroit pas esté en état de toute la Campagne de faire aucune résistance, si les affaires qui survinrent d'ailleurs aux ennemis ne les eussent obligez de repasser en Catalogne.

La Ville de Messine capitale du Royaume de Sicile se plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction, secouèrent le joug un beau jour : & apres s'être emparez du Port, & d'un des principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup davantage à changer de maître, il y eut plus de soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considerant qu'il leur étoit impossible de resister long-tems à leur Souverain, s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fut capable de les soutenir, ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'adresser à Vötre Majesté ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion, ayant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de Vötre Majesté, ils lui envoyerent des Députez pour lui demander la protection.

Les offres qu'ils vous firent furent de se donner à vous, à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblâtes là dessus vötre Conseil, qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là, conclut à assürer ces Députez que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cependant

il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous les renvoyâtes avec ces belles paroles, qui furent suivies en même tems de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavois de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se revolter contre son Souverain, & elle est suivie d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne serions pas obligez par nôtre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles, nôtre propre interêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain, le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave: il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat, autrement ou il succombe sous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon: ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, sans les accoutumer insensiblement à la correction.

La revolte de Messine empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon, & ayant esté obligez de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé, leur absence vous donna moyen l'année d'aprez de les en chasser tout-à fait, en reprenant le Château de Bellegarde.

La disgrâce qui étoit arrivée en ce Pais-là à vos Troupes, fut recompensée si largement, par les suites heureuses que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout sujet d'en être consolé. Elles avoient déjà triomphé deux fois sous le Vicomte de Turenne, & la Bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laissé de produire un bon effet, quoi que Vôtre Majesté y eut perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut néanmoins fort avantageuse, c'est que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Pais-Bas Espagnols, y ayant esté pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans vôtre Royaume, pour lui livrer quelques Places sur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne sçauois croire que cette conjuration fut véritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi bien que tous les complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leurre dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol, & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si miserable conduite qu'il s'étoit perdu auprès de Vôtre Majesté, qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, & même avec sa mere qui s'étoit plainte, il n'y avoit pas encore long-tems, à

Vôtre Majesté, qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitement fâcheux, pour raison dequoi elle estoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de la charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sçachant plus où donner de la tête il fit ce que je viens de dire.

L'affaire estoit assez de consequence à Vôtre Majesté, pour ne la pas negliger; car quand même elle auroit esté persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ses peuples. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Bastille pendant que le Major de vos Gardes fut à Rouen pour se saisir d'un de ses complices, nommé Latreaumont, Il le surprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains liez en prison: mais la connoissance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de sa charche, il lui donna permission d'entrer dans son cabinet, où il ne fut pas plutôt qu'il s'arma de deux pistolets, dont il en tira un sur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui estoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de Mousqueton dans le corps, dont Vôtre Majesté fut fort fâchée, parce qu'étant mort un moment après, elle ne peut apprendre quantité de choses qu'elle esperoit sçavoir par sa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandres

un certain Maître d'Ecole qui estoit étranger & qui s'étoit établi au Faubourg St. Antoine. Celui-ci le voulut sauver, mais vous le fites arrêter pareillement, aussi bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçû ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit esté tué à Rouen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en sçavoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en sçavoient rien non plus, mais son rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avouer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui peut dire. sous la promesse qu'il lui fit que V^{otre} Majesté lui accorderoit son pardon. Cependant comme vous ne lui en aviez point donné d'ordres vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupée; & s'étant apperçû, il y avoit déjà quelques jours, que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné jusques-là lors qu'il étoit à table, il demanda le Pere Bourdalouë Jésuite, pour se confesser.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit fréquenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que ç'eut esté lui. Il fit divers Actes de contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Bourreau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui

étoit un si grand pecheur ne pouvoit être traité trop rigoureusement. Il fit divers autres Actes d'humiliation qui tirerent les larmes des yeux des spectateurs, & étant sorti de la Bastille pour aller au lieu du supplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit réduit. Il demanda au Pere Bourdalouë, devant que de monter sur l'échafaut, si on avoit pris soin de consoler sa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrêmement touchante. Il dit aussi un mot à la Marquise de Villars qui devoit souffrir le même supplice, aussi bien que le Chevalier de Preaux, & ayant tendu son col à l'Executeur, il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à S Paul dans un carosse de deuil, où il demeura en dépôt jusqu'à ce qu'il fut transféré à l'Abbaye de Jouars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux furent executez ensuite, & après eux le Maître d'École, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangent leur bien mal à propos, & qui ne sachant après cela que devenir, sont tellement abandonnez de Dieu, qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand libertinage, qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il est leur Maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui:

heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à V^{otre} Majesté que le Prince d'Orange étant allé assiéger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette Place, & les Impériaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege: & ensuite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General: mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siege de Graves avoit toujours duré jusques-là, & même il ne paroissoit pas encore pret à finir, ayant encore plusieurs dehors qui le défendoient: outre que la saison qui commençoit à devenir facheuse, laissoit voir peu d'esperance de reduire une garnison, qui sans nul secours que de ses forces avoit déjà fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toujours le malheur d'être battu dans les sorties que le Comte de Chamilli avoit faites: mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'est qu'un de vos Colonels, âgé de près de soixante & dix ans, étoit venu exprés de Mastricht pour lui dérober le principal fruit qu'il se proposoit dans sa conquête. V^{otre} Majesté en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient peu donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des

litique

ic la même grace
de parler.
ompu le cours de
magne, je dirai
e d'Orange étant
Prince de Condé
place, & les Im-
Prince d'Orange
bligé d'en lever
ra du Comte de
ontant qu'il se
ns lui les affaires
mieux tourné.
er fut quelque
beral : mais il
isier & de ren-

jours duré jus-
pit pas encore
usieurs dehors
la saison qui
, laissoit voir
garnison, qui
es avoit déjà
En effet Ra-
lheur d'être
nte de Cha-
étoit de plus
e vos Colo-
ix ans, étoit
dérober le
ans sa con-
ant la Hol-
argent, &
onner tout
offert des

ostages, pour seureté qu'elles payeroient le surplus dans le tems dont elles étoient convenuës avec elles.

Ces ostages avoient esté conduits à Graves, comme dans un endroit où ils seroient en seureté, mais Rabenhaut l'ayant assiégué il contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroïssoit même tres-bien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette place qui étoit separée des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartennoient aux Espagnols. Cependant de Melin Mestre de Camp de Cavalerie, étant comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Mastricht pour les enlever, traversa le Camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & les emmena au lieu de sa garnison par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit le maître.

Graves étant ainsi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos ennemis jetterent en Alsace étonnerent un peu vôtre Ministre, qui crût si bien que cette Province ne pouvoit se sauver, qu'il conseilla à Vôtre Majesté d'en retirer le Vi-

comte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui seroit plus nécessaire. Elle eut bien de la peine à avaler cette pilule, & de perdre ainsi tout d'un coup un païs qui avoit coûté de sang & de peine à conquérir, estoit un morceau de dure digestion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faisant voir la nécessité, & que sans cela elle perdrait la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes esperances de rentrer dedans, elle consentit qu'il en envoya l'ordre à ce General : mais cōme il ne voyoit pas que la chose fut si fort pressée qu'il se l'imaginait, il lui manda qu'il falloit qu'on eut donné de mechans avis à Vōtre Majesté pour lui faire prendre une telle resolution : qu'il voyoit les choses plus clairement que les autres, lui qui estoit sur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous specifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir vōtre resolution, qu'il esperoit que vous le feriez d'abord que vous l'aurez veüe.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir sçavoir plus que lui, & sans montrer sa lettre à Vōtre Majesté il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme se douta bien que cette recidive se faisoit sans vōtre participation, & que s'il vous eut donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire réponse. Ainsi devant que de se resoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à Vōtre Majesté, & adres-

sa fa
veu
la p
la p
vou
vou
eût
vou
tôt
da
qu
&

M
C
lu
pt
co
V
M
fi
h
C
l
f

fa sa lettre au Cardinal de Bouillon son neveu, afin qu'elle eut une autre destinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eûtes jetté les yeux dessus, & l'interêt que vous aviez a vous en rapporter à son avis plutôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandates de vôtre propre main à ce General, qu'il en usât comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à vôtre Ministre qui avoit coûtume d'être absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres que dans celle de personne, il compta que le succes qui seroit conforme à l'oroscope qu'il en avoit faite perdroit bien-tôt le Vicomte de Turenne dans l'esprit de Vôtre Majesté, qui après cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hôte, & il se trouva tout au contraire que ce General conserva Saverne & Haguenau que les ennemis assiegerent l'un après l'autre. Il fit aussi échouer le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à ferrer de près, dans l'esperance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tôt sans coup ferir. Mais ces evenemens. tout considerables qu'il étoient, ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une si belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hyver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient separez pour subsister plus commodement, & les ayant

surpris il les mena battant les uns après les autres, jusques à ce qu'ils firent ferme auprès de Turquem : mais il les en chassa encore & les ayant obligez de repasser le Rhin, il punit les habitans de Strasbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur leur pont, contre la parole qu'ils luy avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans recompense; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Louïs d'or, & lui ayant donné quantité d'autres marques de distinction, elle lui envoya aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voyons qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écoula son compliment sans bassesse & sans colere, & l'ayant renvoyé avec une réponse, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prince vint trouver Monsieur de Turenne pour sçavoir de lui comment s'estoit passé cette entrevue.

Monsieur de Turenne lui ayant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer ce Ministre, le pria qu'ils pussent agir de concert pour desabuser Vôtre Majesté de bien des choses dont elle étoit prevenüe à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui. Mais Mr. le Tellier en ayant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui, tant de respect qu'il auroit tout.

lieu d'en être content. Ainsi ayant desarmé sa colere par ces belles promesses, il empêcha sa ruine, qui étoit inevitable si ces deux grands hommes s'en fussent mélez. Car il étoit aisé de desabuser V^ôtre Majesté de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services, qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladeries, dont il vous a fait convertir les fonds en recompenses pour les gens de Guerre. J'ose dire à V^ôtre Majesté que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être persuadé que son pouvoir ne scauroit s'étendre sur les choses de cette nature. Elle doit considerer que c'est une fondation pour une oeuvre pie qu'elle est obligée d'entretenir. Je scais bien que le pretexte qu'il a pris est, que cette fondation est bien inutile, maintenant qu'on reconnoit que la maladie pour laquelle elle a été faite, est un effet de la pure débauche, & non pas comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais que cela soit ou non, on ne voit pas que cela autorise V^ôtre Majesté à se saisir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui semble. Si elle en peut disposer ce n'est tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertissant d'une maniere que cela réponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puisse donner à des gens qui s'en servent pour contenter leurs passions, c'est de quoi les Casuistes ne conviendront point,

Politique
et les uns après les
firent ferme auprès
a chassa encore &
er le Rhin, il punit
par le pillage des
campagne, de ce
e aux ennemis sur
qu'ils luy avoient

as un service de
se; elle lui en-
rivé à Paris cent
lui ayant donné
distinction, elle
le Louvois pour
ntité de choses
dre de lui. Mr.
casion de même
n dogue à l'é-
tra son compli-
ere, & l'ayant
ont pourtant il
, Mr. le Prince
ne pour sca-
ffé cette entre-

nt rendu com-
'avoit pas lieu
qu'ils pussent
V^ôtre Majesté
it prevenuë à
Turenne en
lier en ayant
& le conju-
l'avenir au-
l'auroit tout

quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extrêmement relâchez.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides que vous avez fait bâtir avec tant d'impetuosité & de dépense, qu'il semble avoir été fait plutôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats estropiés. Car c'est à Votre Majesté à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revient d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eut fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plutôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Maestricht, que les ennemis avoient interrompue sur la fin de la Campagne dernière, en prenant Dinant & Huy. Cette Conquête avoit été faite par les Impériaux lors qu'ils s'étoient separés de l'Armée du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de reprendre Maestricht. Pour cet effet il fit en sorte que l'Empereur envoya à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Eglise, qui sous pretexte de residence tâcha de faire declarer en sa faveur cette Ville, qui étoit de grande consequence pour le succes de cette entreprise: son éminence y trouva beaucoup de disposition, & il faut que je die encore à Votre Majesté que le Marquis de Louvois en fut cause; car il faut qu'elle sçache qu'il avoit donné divers

sujets de mécontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnez. Il avoit fait piller plusieurs fois les maisons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que passant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuses, & assez haut pour qu'il les peut entendre.

Quoi qu'il en soit le Comte d'Estades qui prenoit garde aux interêts de Vòtre Majesté prevint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux succes de cette negociation ayant aussi arrêté le cours de la méchante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne: mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se servit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite. Car il estoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui accusoit Vòtre Majesté de mauvaise foi de s'être emparé de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle-même si elle n'avoit esté prevenüe, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugeoit à propos de faire supprimer, parce qu'ils faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoiét d'obscurcir la reputation de Vòtre Majesté, de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

politique
diffiriez entre ceux
être extrêmement

vous le puissiez
el Royal des Inva-
tir avec tant d'im-
qu'il semble avoir
meure d'un Roi,
Soldats estropiés,
pourvoir de son
rien, sans se ser-
vires. Il y auroit
à elle de le faire,
à gloire qui lui
ement, si l'on
fait aux dépens

plûtôt commen-
s assurer la com-
que les ennemis
fin de la Cam-
Dinant & Hui-
ite par les Im-
éparez de l'Ar-
qui lui donnoit
ht. Pour cet
pereur envoya
Chanoine de
e de residence
faveur cette
consequence
ise: son émi-
sposition, &
òtre Majesté
fut cause; car
donné divers

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire, vous assiégeâtes Dinant, dont vous estant rendu maître, vous achevâtes de netoyer la Meuse: depuis cette dernière Ville jusques à Mastricht par la prise de Huy & de son Château. De là vous fites sentir la force de vos armes à la Ville de Limbourg, que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir: mais n'en ayant fait que le semblant, elle se rangea sous vôtre obeissance. pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce pais-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas à beaucoup près de si grandes forces sur les bras que l'année précédente; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la déclaration de la guerre que le Roy de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg: Le Duc d'Hannover le devoit secourir avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portez à secourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangél qui commandoit celle de Suede étant engagé par les ennemis de son maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnez; de sorte que le Duc d'Hannover n'osa jamais se declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'Armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachslein en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir reparé

tant terminée de la
 ire, vous assiégeâtes
 rendu maître, vous
 teuse; depuis cette
 stricht par la prise
 De là vous fîtes
 à la Ville de Lim-
 orange fit mine de
 ayant fait que le
 us votre obeissan-
 e de Turenne re-
 faire tête à Mon-
 oit renvoyé en ce

s à beaucoup prés
 bras que l'année
 trouvé moyen de
 l par la declara-
 de Suede avoit
 bourg. Le Duc
 ler avec une ar-
 qui auroit tenu
 être portez à
 le Connétable
 elle de Suede
 s de son maître
 l lui avoit don-
 annover n'osa
 nt cela fit que
 tira ses trou-
 imperiale, sur
 , un des Lieu-
 it pris Dach-
 e de Turen-
 ant avoir re-
 paré

paré par la declaration du Roy de Suede la
 faite qu'il avoit faite, de manquer la paix
 quand elle avoit été demandée à Vòtre Ma-
 jesté avec tant d'avantage pour elle, ne son-
 gez plus qu'à continuer la guerre qui étoit
 allumée en tant d'endroits differens. Et
 comme les Messinois recommençoient à crier
 misericorde à cause de la faim qui les pressoit
 vous y renvoyâtes Vallavoit, qui fut si heu-
 reux que d'y conduire à bon port un se-
 cond convoi de bled, quoique les Espagnols
 se fussent mis en embuscade sur son passa-
 ge avec des forces beaucoup superieures
 aux siennes.

Cependant je ne sçais qui vous fit chan-
 ger de resolution, touchant la moderation
 que vous aviez témoignée à leur égard; car
 ils vous reconnurent pour leur Souverain,
 & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc
 de Vivonne, General de vos Galeres qui
 étoit frere de Madame de Montespan. Cet-
 te derniere qualité qui étoit cause que quand
 il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Mar-
 quis de Louvois avoit preferé ses interêts à
 ceux des autres pretendans qui en étoient
 bien aussi capables, fit qu'il l'emporta sur
 eux. Cependant il réussit fort bien dans les
 commencemens qu'il fut dans ce pais-là.
 Il entra dans le port de Messine à la barbe
 des Espagnols sur qui il prit même un Vais-
 seau de cinquante pieces de Canon: il re-
 duisit en suite quelques forts dont ils étoient
 encore les maîtres, puis s'étant mis en Cam-
 pagne; il les chassa de tous les postes qu'ils
 occupoient à quatre lieus à la ronde, après
 quoi étant rentré dans ces Vaisseaux, il fit

une descente en Calabre , d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune , ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut néanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, ensuite de la prise de Dachsheim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler, il lui fit passer le Rhin, & presenta la bataille à Montecuculi qui la refusa. Il ne l'y pût obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais après l'avoir tourné de tous côtez, il le reduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut se servir de cette occasion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cét accident fâcheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vray qu'une armée sans General est de même qu'un corps sans ame. Montecuculi qui s'enfuyoit revint à la charge, sçachant la consternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne songeoient plus qu'à repasser le Rhin, ce qui fit dire quelque chose de fort plaisant à vos soldats sur l'embaras où ils les voyoient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils disoient hautement & sans se cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride sur le col,

re, d'où il rapporta
s qu'il avoit plus de
vailler il s'endormit
ce qui donna lieu à
s dont il fut nean-
tirer.

ne étant arrivé à son
Marquis de Vaubrun
r quelques exploits
de la prise de Dach-
roduit l'abondance.
nt qu'à se signaler,
présenta la batail-
refusa. Il ne l'y pût
es avantageux qu'il
oir tourné de tous
s une telle disette
qu'il étoit imposs-
vant lui. Il voulut
n pour le charger.
le reconnoître, il
nneau.

changea toutes les
nt il est vray qu'u-
t de même qu'un
uli qui s'enfuyoit
t la consternation
avoit jetté vôtre
tenans Generaux
songeoient plus
i fit dire quelque
soldats sur l'em-
Mr. de Turenne
cheval pie, &
s se cacher qu'il
bride sur le col,

& qu'il sçauroit mieux qu'eux où il falloit al-
ler. Cependant le Comte de Lorges l'ame-
ne saine & sauve en deça du Rhin, après
avoir livré combat aux ennemis qui se per-
suadoient d'en avoir beaucoup meilleur mar-
ché.

Vôtre Majesté fut sensible à cette perte
autant que le merite de ce grand homme vous
y obligeoit ; & que le besoin que vous aviez
de lui étoit pressant. Mais il n'en fût pas de
même du Marquis de Louvois, & pendant
que toute la France étoit en deuil de la perte
que vous en aviez fait, il s'en réjouïssoit lui
& les siens. Je sçais positivement ce que j'ai
l'honneur de dire ici à Vôtre Majesté, & s'il
eut peu s'opposer aux honneurs funebres
qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout
son cœur. Ils furent extraordinaires ; ce-
pendant je ne sçache personne que lui qui y
trouva à redire, car la memoire de ses grâdes
actions étoit gravée si profondement dans
le cœur de chacun, qu'on ne peut dire si on
l'estimoit davantage qu'on l'aimoit. Aussi
pour en dire la verité il n'étoit pas recom-
mendable seulement par une vertu militai-
re, qui fait d'ordinaire toute la gloire des
Heros, mais aussi par toutes les autres vertus
morales & Chrésiennes, ce qui est fort rare
dans un même sujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ses Trou-
pes du côté de la Moselle où étoient aussi
avec lui celles de Lunebourg, de Munster &
de quelques autres Confederez, ayant appris
cet accident, mit le siege devant Treves où
commandoit Vignori, vieux Soldat de l'ex-
perience de qui le Prince de Condé, sous

lequel il avoit servi toute sa vie vous avoit assuré. Il ne s'étonna pas de ce Siège où il croyoit même remporter quelque gloire, principalement, parce que le Maréchal de Crequi marchoit à son secours; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval, il fut culbuté du haut en bas d'un Bastion, par la frayeur que cet animal eût d'un coup de tonnerre, de sorte qu'il finit ses jours de cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât parmi les siens quelque terreur panique qui les obligea à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant, & vint au devant de lui jusques à Consfabrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage s'il eut voulu; car il lui étoit aisé de le combattre dans le tems qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'ayant pas voulu faire par je ne sçais quelle raison, & qu'il ne sçavoit peut être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses Troupes prirent la fuite les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui-même en si petite Compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquième où son desespoir étoit si grand, qu'il resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet, il fit une résistance à quoy les ennemis ne s'attendoient pas. ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, rémontra à

te sa vie vous avoit
 as de ce Siège où il
 er quelque gloire,
 ue le Maréchal de
 secours; mais dans
 ordres à cheval, il
 s d'un Bastion, par
 al eût d'un coup de
 nit ses jours de cet
 fit hâter la mar-
 qui, qui craignoit
 mi les siens quelque
 bligea à se rendre.
 ne lui épargna la
 avant, & vint au
 Confarbrik, où est
 & de la Moselle.
 Maréchal l'auroit
 voulu; car il lui
 dans le tems qu'il
 qu'une partie de
 nt pas voulu faire
 n, & qu'il ne sca-
 lui-même, il fut si
 Troupes prirent
 es autres de l'au-
 en si petite Com-
 es lui cinquième
 and, qu'il reso-
 ace qui ne valoit
 esistance à quoy
 pas, ce qui fut
 e bonne compo-
 nt entendre par-
 Capitaine d'In-
 an, rémontra à

la garnison qu'elle n'avoit qu'à faire de son
 desespoir, & que s'il étoit assez grand pour
 l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à di-
 re qu'elle pût suivre son exemple. Quelques-
 uns furent de son avis, & représenterent à
 ce Maréchal que l'état où étoit la Place ne
 leur permettoit point de faire une plus lon-
 gue résistance. Mais s'étant emporté à ce
 compliment, & ne leur ayant pas donné le
 tems d'achever le reste, Boisjourdan traita
 avec les ennemis, à qui il donna entrée dans
 la Ville. Le Maréchal de Crequi se sauva
 dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon
 avec quelques Officiers qui n'aprouvoient
 pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-
 cy lui ayant fait voir qu'ils alloient être for-
 cez, & que son desespoir seroit blâmé de
 V^{otre} Majesté & de toute la France, ils le
 firent resoudre à se rendre à discretion.

V^{otre} Majesté effectivement ne fut pas
 contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit
 été encore moins s'il eut poussé son desespoir
 plus avant. Cependant trouvant que ce qu'a-
 voit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant
 exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir;
 Elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le
 condamna d'avoir la tête coupée avec quel-
 ques-uns de ses complices. La Sentence fut
 executée à Mets, en presence de la Garnison,
 & il ne fut regretté de personne, tant il est
 vray que la desobeissance est indigne d'un
 honnête homme.

Après ces malheureux succez pour V^{otre}
 Majesté, il y avoit lieu de craindre que les
 ennemis n'entraissent en France. Mais vous
 y remediâtes par v^{otre} prudence, & fites

naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunsvick & le Duc de Lorraine que les premiers voulurent s'en retourner en leur País, quoyque l'autre leur pût dire. C'est ainsi que les affaires d'une ligue vont toujourns; ce que l'un veut l'autre ne le veut pas; de sorte que ce seroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts sont toujourns differens, d'où il faut conclure qu'il est comme impossible que leurs projets réussissent.

La mort du Vicomte de Turenne faisant craindre à Vôtre Majesté que les ennemis ne fissent des conquêtes en Alsace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'Elle avoit fait Maréchal de France, trois jours après la mort de son oncle. Quelques autres Officiers avoient reçu le même honneur, & le Marquis de Louvois avoit si bien fait auprès de Vôtre Majesté, que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoy qu'il ne se fut pas signalé davantage qu'il avoit fait auparavant, les autres étoient le Comte d'Estredes: le Duc de Navailles que Vôtre Majesté avoit rappelé auprès d'Elle quelques temps après l'avoir exilé: le Comte de Schomberg: le Duc de Vivonne: le Duc de la Feuillade, & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en seut autant que son Oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture presente.

En effet les ennemis, après avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la seconde fois, cru-

Politique

entre les Princes de
& le Duc de Lor-
voulurent s'en re-
voyque l'autre leur
les affaires d'une
ue l'un veut l'autre
e que ce seroit un
ne intelligence:
s differens, d'où
comme impossible

Turenne faisant
que les ennemis
Alsace, elle y en-
uras qu'Elle avoit
ois jours après la
ques autres Offi-
honneur, & le
bien fait auprès
rquis de Roche-
quoy qu'il ne se
il avoit fait au-
Comte d'Estra-
ue Vôtre Majesté
quelques temps
nte de Schom-
Duc de la Feuil-
bourg. Mais y
e Duc de Duras
le, vous mites
sa place, dont
d'un grand se-
ente.
avoir passé le
rg, qui vous
de fois, cru-

rent prendre Haguenau d'emblée; mais le Prince de Condé les ayant obligez de lever le siege, ils se jetterent sur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le succes qu'ils y eurent fut néanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville, tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer Vôtre Majesté d'un revers de fortune, se termina à si peu de chose, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avancez dans les Etats du Marquis de Brandebourg où ils avoient pris quelques postes de peu de consequence, sans songer à penetrer plus avant. Il sembloit même qu'ils agissoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de soin lui-même de s'opposer à leurs entreprises. Mais cet Electeur sçachant que le Roi de Suede pressé par Vôtre Majesté, se resolloit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la défense de son País, & fut si heureux qu'en arrivant, il les mit en deroute à un passage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur Canon & de leur Bagage, dont ne s'étant peu remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemark qui avoit pris le parti de l'Electeur aussi bien que les Princes de la Maison de Brunsvik, trouva moyen de faire ses affaires. Ils attaquèrent cette Couronne tous dans un même-tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Isle de Rugen, & sur ses autres frontieres, & ne trouvant pas plus de resistance d'un côté

que d'autre le Roi de Dannemark assiegea & prit VVismart, Port considerable qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vòtre Majesté ayant lieu de connoître plus que jamais le méchant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lorsqu'il l'avoit empêché de faire la paix, accepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi bien que vous, & ils envoyerent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres se rendirent des Premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques-là plus de repugnance que les autres; mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup de sa fierté, & il avoit peur que vous ne vous redissiez maître de tout le Royaume, comme vous aviez déjà fait de la capitale & de la Ville d'Agouste, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette dernière ville fut considerable pour sa force: mais comme elle avoit un beau port, c'étoit toujours une retraite pour vos vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté s'ennuyoiét beaucoup de la Guerre qui leur étoit extrêmement à charge, par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venus secourir. D'ailleurs ils consideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur País, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à considerer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un ache-

annemaik assiegea &
siderable qu'elle te.

qu de connoître plus
ervice que le Mar-
it rendu, lors qu'il
la paix, accepta la
ngleterre offroit à
ent parties dans la
finir. Les autres y
vous, & ils envo-
ires à Nimegue, où
es Premiers. L'Es-
ques-là plus de re-
mais les affaires de
oup de sa fierté, &
us rediffiez maître
ne vous aviez déjà
ille d'Agouste, où
ait mis garnison.
ere ville fut con-
mais comme elle
tôjours une re-
ui vous étoit fort

côté s'ennuyoiét
eur étoit extrê-
sides qu'ils don-
oient venus se-
deroient qu'ils
ue par l'évacua-
ur Pais, de sorte
terêts de l'Em-
x des Princes
si differens les
être un ache-

minement à la Paix; puisqu'il est certain qu'ils avoient plus à se déier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de Vôtre Majesté. En effet la puissance que s'acquerait insensiblement l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer souvent ensemble sur leurs interêts sans l'y appeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finance, où il me soubçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à Vôtre Majesté, clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il y étoit fait quelque chose qui ne fut pas à faire, elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-dessus, & qu'elle sçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper tout le premier, tant sa convoitise étoit grande: Vôtre Majesté cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé: mais il y a des gens insatiables, & à qui Vôtre Majesté donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contents. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma con-

sideration, & ce n'est pas la seule chose dont je lui suis redevable. Je puis dire néanmoins quoi que ce ne soit pas à moi à me vanter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices, ou pour mes voleries. J'ai toujours tâché de marcher droit, & je défie que personne me puisse accuser avec raison du contraire.

L'Heritier d'un nommé Friois, Suisse de Nation, qui avoit amassé de grands biens dans vôtre Royaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux sans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Fermier de Vôtre Domaine, qui prétendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant bâtard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de vôtre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Vôtre Majesté. Cette contestation dont le fonds étoit de grande conséquence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le prétendu heritier de ce Suisse ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands services que moi, me fit offrir deux cens mille frans, si je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de somme, si grande qu'elle fut, qui me peut faire commettre une injustice; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adressa à des gens qui avoient accez auprès du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette somme qui fut partagée entr'eux, firent son affaire. Villacerf & S. Pouange eurent chacun vingt

lirique
a seule chose dont
is dire néanmoins
i à me vanter moi-
u recours à sa bon-
pour mes voleries.
cher droit, & je
isse acculer avec

Friois, Suisse de
de grands biens
urroit rendre un
ppellé. Ce Friois
avoir jamais été
dont je viens de
sa succession, il
ermier de Vôtre
avoir meilleure
is étant bâtard,
oit selon les loix
ceux qui étoient
Cette contesta-
grande conse-
re leur fit cher-
u heritier de ce
uver qui lui pût
s que moi, me
, si je lui vou-
Mais je lui fis
omme, si gran-
re commettre
oyant qu'il n'y
s'adressa à des
du Marquis de
tte somme qui
n affaire. Vil-
chacun vingt

mille écus ; Stouppa eut le reste avec un cer-
tain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fer-
mier de vôtre Domaine m'en fit les plaintes,
& me pria d'informer Vôtre Majesté de l'in-
justice qu'on lui rendoit : mais je la trouvai
si prevenuë qu'il me fut impossible de rien
faire pour lui.

Je sçais mille autres rencontres où la pré-
varication a eu le même lieu, & Vôtre Majesté
doit être persuadé que tant que la Guerre a
duré, il s'est fait un sale commerce des char-
ges qui sont venuës à vaquer, jusqu'aux En-
seignes. C'est par là qu'un Alexandre, fils
d'un miserable Ecrivain, est devenu si à son
aise, & qu'il veut faire comparaison aujour-
d'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité.
C'est aussi par un pareil abus que Charpentier
& Binot son beau-frere sont maintenant si
riches, quoi que l'un soit fils d'un petit Bour-
geois de Campeigne, & l'autre d'un Sergent
de Tonnerre. C'est dans la bourse de ces
gens - là que Vôtre Majesté pourra fouiller
dans l'occasion, sans qu'elle puisse craindre
qu'on y trouve à redire ; l'un ne rendra gor-
ge que des Compagnies qu'il a venduës, &
les autres que du sang des Communautez
dont ils se sont engraissez. Le miserable Vil-
lage de Coutisoux en Champagne, & dont
toute la richesse ne consiste qu'en fromages,
à donné pendant plusieurs années trois mille
livres par an à Charpentier, pour le déchar-
ger du logement des gens de guerre : mais
dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une
si grande somme, & qu'il lui a demandé à la
moderer, il a oublié ses presens & lui a or-
donné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de semblables abus, je n'aurois jamais fait, & Vôtre Majesté sçait qu'il n'y a pas encore long-tems, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faisoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commissaire & le Trésorier. Je sçais bien qu'on ne sçauroit imputer ce desordre au Marquis de Louvois, mais outre que c'est à lui à répondre des gens qu'il met en charge, il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation sans avoir encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interêt de Vôtre Majesté & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous les desordres, puis que c'est à eux qu'on demande de l'argent quand le Trésor Royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand détail, quoi qu'il me soit impossible de le faire, sans me dérober quatre ou cinq heures, qui sont absolument nécessaires à mon repos pour me delasser du grand travail dont je suis accablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette Place serrée pendant tout l'hyver, pour se délivrer de ses importunitéz continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en la faisant assieger d'abord que le

Printems seroit revenu, ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Vôtre Majesté pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorez, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il lui avoit rendu, en ramenant son armée en deça du Rhin, après la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il servoit. Vôtre Majesté avoit peine à s'y resoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son métier; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soutenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit Vôtre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eut de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Vôtre

Majesté le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte , de sorte qu'étant persuadé que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit , elle lui accorda le bâton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremont qui lui apporta un si gros mariage , qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de Vôtre Majesté, qu'il paya comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintrin , qui est une terre des plus considerables de Bretagne , & qui vaut cinquante mille livres de rente ; mais comme quand on commence à devenir heureux , c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces , celui de qui il avoit acheté cette terre , & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes , & de lui faire outre cela une grosse pension sa vie durant , mourut peu de tems après , de sorte qu'il en fut déchargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne , quoi qu'il s'en fut mieux acquitté que le Maréchal de Rochefort , à qui il donna ordre inutilement de jeter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Vôtre Majesté sçait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement , & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite , ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevez au dessus de nos forces , puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour acquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit

dans
ce v
par
men
veri
nou
V
de
cha
ché
ces
ave
vôt
tre
lais
le
be
bo
Pr
mé
bo
de
vo

Si
P
f
d
f
V
P

dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurions nôtre ambition par la connoissance de nous-même, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a tâché de nous instruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrites cette Campagne par la prise de Condé qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour secourir ces Places ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une Armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites Vôtre Majesté revint à Versailles après avoir laissé la plus grande partie de son Armée sous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reste au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & assiegea enfin Philisbourg, qui fit une si belle défense que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit souhaiter pour le secourir.

Le Prince d'Orange de son côté fit le Siege de Maestricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit bien son devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le siege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ses Troupes; mais les ayant reprises, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont se seroit ensuivi une sanglante Baraille, si le Prince d'Orange qui avoit perdu six semaines de tems à ce Siege, & six à sept mille hommes, n'eut jugé à propos de se retirer de bonne heure.

Cet heureux succez pour vos armes rebuz encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs, dès le commencement de l'année il leur étoit arrivé un malheur à Messine, dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé sur ces Mers le fameux Ruyter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrés jusques au commandement de leur Armée Navale. Jamais homme n'avoit eu plus de reputation sur les deux Mers, & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos Vaisseaux lui ayant donné combat le mirent en fuite, dont ne se tenant pas encore bien battu, il tenta trois mois après un second combat, qui lui fut encore plus desavantageux que le premier, car non-seulement il y fut défait, mais il y receut encore une blessure, de laquelle il mourut à Siracuse dix jours après.

Il ne manquoit plus à V^otre Majesté ; qui, par ces deux victoires, se trouvoit en état de continuer glorieusement sa protection aux Messinois, que d'avoir en Allemagne une pareille issue à ses entreprises : mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'après avoir tenté inutilement de cent manieres différentes le moyen de secourir Philipsbourg, il en abandonna le dessein. Ainsi après un siege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaisir de redaire une si forte place. Mais le moment de son triomphe pensa être celui de sa mort. Le pont par où

il entra dans la Ville fondit sous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur , qui le voyant en trop grande faveur auprès de ce Prince , avoient resolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre: Malheureusement ils perdirent Elsembourg, Lanferon , Christianitat & quelques autres Places , & quoi qu'ils remportassent quelque avantage sur le General Major Dunquan , & ensuite une victoire près de Lunden , leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que Vôtre Majesté qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba sous sa puissance la Campagne suivante, & quoi que ce soit une des plus fortes des Païs-Bas , & qu'elle fut défenduë par une bonne garnison , vous y auriez tout passé au fil de l'épée, si vous aviez voulu vous servir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laissâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux , & lorsqu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie , vous leur conservâtes l'un & l'autre. Vous attaquâtes ensuite Cambray & St. Omer tout en même tems, & la diversion de vos forces qu'ils vous falloit faire pour ces deux entreprises, faisant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems ou jamais, d'entreprendre quelque chose, il s'avança jusques à Cassel où Mr. vôtre Frere le desit. Ces deux Places ne resisterent gueres après cela , & Vôtre Majesté ayant exécuté toutes ces grandes choses , avant le tems que les autres conquerans ont coûtume de se mettre en Campagne, vôtre repu-

tation , qui étoit déjà bien grande dans l'Europe, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine néanmoins , dont l'ame grande & genereuse lui donnoit plus d'emulation que de jalousie de vos grandes actions , en sentit redoubler son courage. Il s'approcha de vôtre frontiere à la tête d'une belle Armée , & s'étant emparé de Mouzon Place sans défense , il jetta en deça de la Meuse un détachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce détachement n'osa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le suivre à cause du Maréchal de Crequi qui l'observoit. En effet ce n'est pas une petite entreprise d'entrer dans le Pais ennemi , & c'est à un General à considerer s'il en pourra ressortir, quand il voudra , sur tout quand il n'a point de Places proches ou faire retraite ni de voisins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en soit, il ne perdoit pas cependant l'esperance de rentrer dans son Pais où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de son Oncle qui étoit arrivée peu de tems après la prise de Treves ; mais comme cela dépendoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France de son côté, il attendit l'effet de ses promesses pour regler ensuite ses entreprises. L'esperance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont Vôtre Majesté faisoit la guerre ; elle n'avoit des Troupes que médiocrement ; mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de pruden-

grande dans l'Eu-
 ne qu'on vous re-
 homme de l'Uni-

neanmoins, dont
 e lui donnoit plus
 e de vos grandes
 pler son courage.
 ontiere à la tête
 étant emparé de
 e, il jetta en de-
 ment qui fit plus
 ovince de Cham-
 t n'osa s'éloigner
 le le suivre à cau-
 qui l'observoit.
 petite entreprise
 ni, & c'est à un
 pourra ressortir,
 quand il n'a point
 etraite ni de voi-

perdoit pas ce-
 er dans son País
 jamais de pre-
 Oncle qui étoit
 prise de Treves ;
 de ce que feroit
 it promis d'en-
 attendit l'es-
 gler ensuite ses
 rince d'Oran-
 re dont Vôtre
 e n'avoit des
 mais elle s'en
 & de pruden-

ce, que quoi que celles des ennemis leur fus-
 sent superieures, elle ne laissoit pas de faire
 des conquêtes tous les ans. Cela ce faisoit
 parce qu'elle les rassembloit toutes l'hyver,
 au lieu que les ennemis étoient obligés de
 faire prendre aux leurs des quartiers d'hy-
 ver éloignez, dont elles ne pouvoient pas
 être revenuees quand elle ouvroit la Campa-
 ne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus
 forte dans le commencement, puis quand
 elle avoit executé ses entreprises, elle en-
 voyoit un détachement en Allemagne, & de-
 meuroit en Flandres sur la défensive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange
 se trouvoit en état sur l'arriere saison d'en-
 treprendre quelque chose, & qu'il fut encore
 assez fort cette année pour faire le Siege de
 Charleroy. J'ay déjà dit à Vôtre Majesté
 pourquoy il en vouloit tant à cette Place,
 mais il en avoit une autre raison cette fois
 ci. Il pretendoit quand il l'auroit prise en-
 trer en France tout comme il voudroit. Ce-
 pendant il se trouva bien éloigné de son
 compte, car sur l'avis qu'il eut que le Maré-
 chal de Schomberg marchoit à lui, & que
 Vôtre Majesté même se dispoisoit à le suivre,
 il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva
 le Siege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus
 compter sur lui après cet échec, & se voyant
 éloigné de ses esperances, abandonna Mou-
 son & reprit le chemin du Rhin. Le Maré-
 chal de Crequi le suivit, & après divers
 campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils se
 trouverent si proches à Kokerberg que cela
 donna lieu à une rude escarmouche. Les

Cuirassiers de l'Empereur y maltraiterent un peu vôtre Cavalerie legere. mais l'avantage qu'ils avoient eu sur elle, vôtre Maison l'eut fureux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils sçavoient aussi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le sçavoient poursuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hyver, que de s'amuser plus long tems à se morfondre, se retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter: mais revenant en même tems sur ses pas il attaqua, & prit Frisbourg avant que ce Prince pût arriver assez à tems pour secourir cette place.

Vous battites encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Pouille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Messine, malgré tout l'argent qu'ils y semerent pour faire couper la gorge à vôtre garnison. Enfin vous terminâtes une si belle Campagne par la prise de St. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois, que quoi que le Prince d'Orange eut épousé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que son mariage feroit que cette Couronne se declareroit pour eux, ils eurent néanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit si bien servi Vôtre Majesté dans toutes ses conquêtes, que sa faveur augmenta à un point que je ne pûs plus tenir contre lui. A la mort du Chance-

hier S
char
me fi
rece
Maje
na à
que f
prit
fallu
mais
part
s'en
gre é
mes
ne fu
Maje
ter d
Tell
L
effed
Il y
terr
con
& V
elle
lon
d'e
lie
qu
ch
M
p
tr
f
c
l

maltraiterent un
re. mais l'avantage
vôtre Maison l'eut
aux deux armées
tems, ils sçavoient
l'ennemi qu'ils le

jugeant par cet
mieux d'aller pren-
que de s'amuser
fondre, se retira
pendant que le
nit de le vouloir
même tems sur ses
bourg avant que ce
tems pour secourir

ennemis en Cata-
us les ans. Ils y
lle où ils vinrent
ils ne purent non
malgré tout l'ar-
r faire couper la
nfin vous termi-
par la prise de
aent le courage
e le Prince d'O-
uc d'York, &
iage feroit que
it pour eux, ils
e que jamais de

it si bien servi
conquêtes, que
que je ne pûs
rt du Chance-

hier Seguier j'avois disputé à son pere cette charge qu'il briguoit de tout son pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir necessairement pour l'obtenir; mais Vôtre Majesté pour nous mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conseiller d'Etat, quoi que son grand âge & la foiblesse de son esprit le rendisse incapable de l'exercer. Aussi fallut-il que son fils l'Abbé la fit pour lui: mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençames nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & Vôtre Majesté m'ayant commandé de me deporter de mes pretentions, elle honora Mr. le Tellier d'une charge si importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de signer une ligue contre vous. Il vous redemanda ses troupes, & Vôtre Majesté ne les lui pouvant refuser, elle les lui renvoya, mais par un chemin si long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en debaucher la plus grande partie, car au lieu de les faire embarquer à Calais, ou à quelque autre port voisin de leur país, il choisit le plus éloigné, pretendant que Sa Majesté Britanique ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit servir de leçon à tous les Ministres, lorsqu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre chose, il faut qu'ils comp-

tent qu'il s'en servira contre leur maître, & il ne sera plus tems d'y penser lors que la faute sera faite.

L'Etat où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Messine, où il n'y avoit plus de seureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles des ennemis, il vous étoit impossible de résister. Il y avoit long-tems que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à Vôte Majesté qu'elle devoit augmenter son armée navale, en faisant construire de nouveaux vaisseaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pu, détruire entierement la marine, s'y opposa, sous pretexte de deux raisons qu'il mit en avant: la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalousie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de supporter une si grande depense. Il se servit aussi du même pretexte pour empêcher que Vôte Majesté ne fit faire un port sur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand besoin, si elle a jamais la guerre avec l'Angleterre; car en cas que vos vaisseaux soient maltraitez où iront-ils chercher retraite? il y a bien loin de la Manche à Brest, & à Rochefort, & Vôte Majesté y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long-tems, & que la fosse de Colluile est un endroit que la nature semble avoir fait expréz pour cela. Vôte Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de

Lou
cessa
end
mais
tant
Mai
allié
trou
Lieu
enc
V
où
suis
me
est
cou
se d
len
par
cro
sça
par
ni
ch
qu
de
pe
Il
un
fi
ro
il
m
q
q
q
a

olitique
leur maître, &
penter lors que la

changement vous
ine, où il n'y avoit
oupes, parce que
re leurs forces de
il vous étoit im-
oit long-tems que
avois pris la liber-
elle devoit aug-
en faisant confi-
ux. Mais le Mar-
it, s'il avoit pu,
ine, s'y opposa,
ons qu'il mit en
falloit pas donner
e, l'autre que le
de supporter une
vit aussi du même
ue Vôte Majesté
êtes de Norman-
ura grand besoin,
ec l'Angleterre;
soient maltraitez
ite ? il y a bien
r à Rochefort, &
nfer.

on sentiment, il
fosse de Colluile
semble avoir fait
Majesté a écoué
pendant un tems
elle donneroit
r y faire travail
ue le Marquis de

Louvois avoit encore empêché un coup si ne-
cessaire à son Etat, en lui insinuant que cet
endroit n'étoit pas si bon que je le disois,
mais que ce qui étoit cause que je le ventois
tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la
Maison de Matignon à laquelle mon fils s'est
allié, laquelle ayant ses terres tout auprès y
trouveroit son compte, outre qu'ayant la
Lieutenance du Roi de ce pais-là, c'étoit
encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment en empoisonne les choses
où il y a le moins à redire. Cependant la
suite en est quelque fois dangereuse, com-
me je laisse à juger à Vôte Majesté : mais il
est difficile à un grand Roi qui ne voit beau-
coup de choses que par les yeux d'autrui, de
se défendre des artifices de ceux qui le veu-
lent tromper ; principalement quand ils ont
par devers eux quelques services qui font
croire que leur intention est bonne. Je ne
sçache qu'un moyen de se tirer d'affaire en
pareil cas, c'est qu'un Prince ne se doit fier
ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la
chose lui-même, & aller plutôt sur les lieux
que de manquer une bonne occasion par trop
de credulité ; car de s'en fier à une tierce
personne il y a encore mille inconveniens.
Il n'y en a presque point qui ne tiennent à
un Ministre par un endroit ou par un autre, &
si cela ne se trouve pas, comme on en pour-
roit donner un exemple dans vôte Cour, où
il y a deux ou trois personnes qui n'ont ja-
mais voulu pleyer sous l'autorité du Mar-
quis de Louvois, toujours est-il constant
qu'ils ont une jalousie secrette dans le cœur,
qui est capable de faire le même effet qu'on
apprehende.

Quoi qu'il en soit V^ôtre Majesté dont la prudence, bien loin de se démonter dans les revers de fortune semble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majesté Britanique, s'en servit tout au contraire pour faire faire plutôt la paix aux Hollandois, Elle leur donna tant de jalousie, qu'ils manderent à leurs Ambassadeurs d'applanir toutes les difficultés qui se presentoient à la paix.

Cependant V^ôtre Majesté sçachant que le moyen de la faire desirer encore davantage, étoit de le rendre redevable par de nouvelles conquêtes assiegea la ville de Gand, qui lui fit encore moins de resistance que les autres; car vous sçeutes si bien endormir les ennemis par la feinte que vous fites d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut prise presque aussi-tôt qu'ils sçeurent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes ensuite maître d'Ypres aussi bien que du fort de Levven qu'on croyoit, s'il faut ainsi le dire, imprenable, tant la scituation en est avantageuse: mais qui cependant fut pris par escalade une belle nuit par la garnison de Maestricht.

Tant de progres devoient selon toutes les apparences donner aux Espagnols les mêmes sentimens de paix qu'avoient les Hollandois: mais voyant que ce qui se passoit en Angleterre vous avoit déjà fait abandonner Messine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les détourner de leur resolution: mais V^ôtre Majesté surmonta tous ces obstacles par une

politique
re Majesté dont la
se démonter dans
ble reprendre de
onnant en aucune
Sa Majesté Britan-
contraire pour fai-
Hollandois, Elle
qu'ils manderent
planir toutes les
nt à la paix.
té sçachant que le
ncore davantage,
e par de nouvelles
de Gand, qui lui
ce que les autres
ormir les ennemis
es d'en vouloir à
fut prise presque
c'étoit à celle-là
n vouliez. Vous
tre d'Ypres aussi
n qu'on croyoit,
enable, tant la
e : mais qui ce-
e une belle nuit
t.

selon toutes les
gnols les mêmes
les Hollandois :
ffoit en Angle-
ndonner Messin-
l'alliance qu'ils
ne feroit bien
eur, ils tâche-
resolution : mais
es obstacles par
une

une politique qui sera admirée de toute la
postérité. Ainsi elle concia la paix entre la
Hollande & elle : mais avant que le Prince
d'Orange en fut iuformé, il crut que s'il at-
taquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons,
& qu'il remportât quelque avantage, il em-
pêcheroit la conclusion du traité, tellement
que venant fondre sur vos troupes, le Duc
de Luxembourg qui avoit déjà appris que la
paix étoit concluë, & qui s'imaginait que le
Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant
là-dessus, ne se mit point en défense, & se
tint si peu sur ses gardes que lui & l'Inten-
dant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux après
cela de s'accommoder avec Vôtre Majesté
aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les
Princes du Nort qui eurent de la peine à se
resoudre de rendre au Roi de Suede les con-
quêtes qu'ils avoient faites sur lui. Vôtre Ma-
jesté les y obligeoit cependant, par les Trai-
tez qu'elle venoit de signer, en considera-
tion dequoy elle avoit rendu Maestricht aux
Hollandois, & plusieurs autres places aux
Espagnols sur qui elle venoit encore de pren-
dre Puicerda. Le Prince Charles de Lor-
raine qui étoit encore venu en Allemagne
cette année, mais qui n'avoit pas fait une
Campagne plus heureuse que la precedente,
puis que le Maréchal de Crequi avoit fait
échouer le dessein qu'il avoit de reprendre
Fribourg, avoit battu une partie de ses trou-
pes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekin-
ghem, Offembourg, le Fort de Kelle, brûlé
le pont de Strasbourg, & fait divers autres
exploits qui le faisoient passer pour un autre

Turenne en ce pais-là , le Prince de Lorraine dis-je étoit compris dans le Traité de l'Empereur , & Vôtre Majesté lui devoit rendre son pais sous de certaines conditions : mais il le trouva si dures que plutôt que de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprès de Sa Majesté Imperiale , dont il avoit épousé la soeur au commencement de l'hyver.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.

VOtre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord , pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Créqui qui la commandoit vit qu'une certaine Treve que Vôtre Majesté avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du VVeser dont Spaen General des troupes du Marquis de Brandebourg se mit en devoir de lui disputer le passage : mais vôtre armée qui avoit bien passé le Rhin en présence de vos ennemis ayant encore bien passé cette riviere là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliez virent bien que ce seroit une temerité à eux de pretendre mesurer leurs forces contre les vôtres ; ainsi vous rendant maître de faire tel Traité que vous le jugeriez à propos, vous remites le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perduës, en-

Politique

Prince de Lorraine
le Traité de l'Em-
lui devoit rendre
conditions: mais il
tôt que de s'y sou-
tirer auprès de Sa
il avoit épousé la
e l'hiver.

R E I I.

*passé depuis le
jusques en l'an-*

plus sur les bras
rd, pour laquelle
er passage, fit mar-
é-là, d'abord que
la commandoit vit
Vôtre Majesté avoit
t expirée Il s'ap-
baen General des
andebourg se mit
passage: mais vô-
é le Rhin en pre-
encore bien passé
Spaen, cet Elec-
ien que ce seroit
tendre mesurer
res; ainsi vous
Traité que vous
mites le Roi de
oit perduës, en-

tre lesquelles il y en avoit encore de plus grande consequence que celles dont j'ai fait mention ci-devant.

La paix ayant ainsi été renduë à l'Europe, le Roi d'Espagne envoya le Marquis de Los Balbases vers Vôtre Majesté pour lui demander Mademoiselle fille de Monsieur vôtre Frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais Vôtre Majesté sans s'y arrêter nomma M. le Chancelier: Mr. le Duc de Villeroy, Mr. de Pomponne & moi, pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais vôtre Majesté jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux signa son contrat de mariage, sans faire reflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Après cela il lui fallut quitter la France & Vôtre Majesté, ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin; quoi que le Prince d'Harcourt & sa femme, qui en avoient la conduite, lui remontrassent le préjudice que cela lui seroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposez pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle: mais son affliction étoit si grande, qu'elle étoit incapable de conseil, & l'on eut dit en ce tems-là, si l'on eut sçeu ce qui lui est arrivé depuis; que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié Vôtre Majesté de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcourt qui avoient besoin que Vôtre Majesté leur fit

du bien; car il avoit un pere qui ne lui en faisoit gueres, & qui menoit une vie si étrange que je fus obligé d'en parler à Vòtre Majesté. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme Vòtre Majesté ne sçauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ses Gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soubçonnoit d'avoir eu part au malheur de son oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint après avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne sert de rien bien souvent; si nous n'avons en nous même des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épousé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires; de sorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais esperer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de Mr. le Duc d'Orleans vòtre Oncle. Mademoiselle de Guise qui en avoit hérité étoit une vielle Princesse, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé songea à faire revivre sa Maison. Elle jeta les yeux sur le Prince d'Harcourt dont un de ses amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux: ainsi elle lui fit une vente de la Duché

de Guise, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix, elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien, il commença à le vouloir détruire auprès de cette Princesse, à qui il en fit mille médisances; tellement que jugeant de son caractère par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant réservé la faculté par son contrat. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indignes, par nôtre méchante conduite; sur quoi je dois dire à la gloire de Vôtre Majesté, que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a eüe pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes & la Comté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cent mille écus. Aussi de tout les défauts qu'un homme puisse avoir; il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude: mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de générosité, & toujours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans

son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repps aux Huguenots, dont elle avoit resolu depuis long-tems de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassez.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sçait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontez, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sçache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de Vòtre Majesté, qui outre cela lui avoit promis & à la Duchesse sa femme que Monseigneur épouseroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cause qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné si ce parti seroit vòtre fait, & si cette Princesse meritoit par les qualités de sa personne d'occu-

per u
aviez
sire
beau
resp
seign
sur
lûtes
Vou
avo
meg
eût
levé
à ca
cess
tes
me
vou
de
vou
ord
d'e
jel
y
ti
tr
B
g
fo
c
t
v
n
e

per une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire desirer son alliance ; une bonne éducation , beaucoup d'esprit & en apparence un grand respect pour votre personne , & pour Monseigneur ; ainsi ce jeune Prince étant déjà sur sa dix-neuvième année , vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere , qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nîmegue , pour terminer cette affaire , & vous eûtes tant d'impaticence de sçavoir qu'il eût levé quelques difficultez qui le presentoient à cause que le Pere & la Mere de cette Princesse étoient morts , que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des Couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit signé le contrat de Mariage , en execution des ordres que vous lui en aviez donné , fut descendre à son ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangères. Votre Majesté lui avoit donné cette charge , lors qu'il y songeoit le moins , & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier , qui ayant peur que Votre Majesté n'en gratifiât où le Cardinal de Bonzi , ou le President de Mêmes qui la briguoient tous deux , & que leur merite n'obscurecît celui de son fils : qui n'étoit pas encore dans son brillant , employa en sa faveur tout le credit qu'il avoit sur l'esprit de Votre Majesté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en pensée de l'unir à sa charge , remontrant à Votre Majesté que ses fonctions devoient lui être attribuées , & que le secret de la guerre & des affaires étrangères

rique
Guerre, qu'elle
La conjonctu-
rât quelque re-
elle avoit resolu
son Royaume.
affaire, en ôtant
étoient établies
Louze, de Bor-
ndant la grande
ermettant d'en-
elle n'avoit pas
fit celebrer la
point été fait
etres en furent

opres que d'au-
on entreprend,
Prince en sçait
udence. Il au-
de vouloir que
, avant que de
ar ses grandes
e que sa reputa-
l'avantage que

Baviere avoit
de la guerre,
ers comptans
cela lui avoit
me que Mon-
Or comme
avant à la pa-
n'en doit ja-
iné si ce parti
ncesse meri-
onne d'occu-

ne devoit être qu'entre les mains d'une seule personne.

Vôtre Majesté eut la bonté de me communiquer ce qui se passoit, surquoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaise grace de faire paroître tant d'ambition : que la demande qu'il lui faisoit marquoit une demangeaison de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que vous ne lui eussiez mis votre Couronne sur la tête ; mais que si j'étois en votre place, je lui ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choses quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à Vôtre Majesté, mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore apprise, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne où il faisoit bâtir. J'en fis compliment à Vôtre Majesté, croyant ne lui rien apprendre de nouveau : mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, Vôtre Majesté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, puis qu'il y avoit tant à faire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont après l'avoir remerciée, je dépéchai un Courier à Munich pour lui

apprendre cette bonne nouvelle.

Je sçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçu un Courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joié cette piece pour avoir sa charge, mais je n'en veux pour témoin que Vôtre Majesté, & elle sçait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois que la grace que Vôtre Majesté venoit de me faire; mais n'osant la faire éclatter il en suspendit tous les mouvemens jusques à une occasion favorable. Elle se presenta bien-tôt, ou du moins il la crût telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à Vôtre Majesté contre moi. Vous faisiez toujourns travailler à Versailles, on peut mieux dire vous l'aviez fait refaire tout de neuf, puisque vous l'aviez fait abbatre déjà deux fois pour suivre un nouveau dessein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne soit gueres la coûtume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour qui se croyoit déjà perdue, Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je sùs qu'il avoit tâché d'insinuer à Vôtre Majesté qu'il falloit que je malversasse dans ma charge de Surintendant des Bâtimens, & que si je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impossible que Vôtre Majesté fut si mal servie. Vous me fites la justice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette médifance; mais com-

me j'étois averti de bonne part des discours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change aussi-tôt, en remontrant à V^{otre} Majesté que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaise foi de celui qui avoit l'inspection sur les autres, que montrer comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit defaire sous des pretextes specieux, presque aussi-tôt qu'elles étoient achevees: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & defaire dans vos Places de Guerre; sans qu'on en pût deviner la necessité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que V^{otre} Majesté ne me le commandât; que je n'appellois qu'elle à témoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebâtir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de defectueux: qu'il seroit à souhaiter pour le bien de V^{otre} Majesté qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des défauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besogne, jusques à ce que V^{otre} Majesté lui en avoit parlé elle-même: que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit necessaire, il avoit couvert la premiere faute par une seconde, qui étoit en-

core
bray
vrag
réfai
jama
don
mieu
la d
infe
ce q
enc
plus
Ing
C
ma
tre
pre
por
Bav
ce
la C
se
sa
se
So
ch
av
so
fi
ch
a
r
l
r
r
Y

core pire : qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé, ce qui rendoit cet ouvrage si défectueux, qu'à moins que de le réfaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ses sortes de choses, vous la dit comme j'ai peu faire; d'ou l'on doit inferer, que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Ministre l'est encore plus que moi, lui qui croit en sçavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monseigneur étant arrêté, Vôtre Majesté envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de sa chambre, pour porter les presens de Noces à la Princesse de Baviere. Ils étoient dignes de la magnificence de Vôtre Majesté, & ayant ébloui toute la Cour de son frere, ce Prince à qui Monseigneur avoit envoyé sa procuration l'épousa en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France, & étant arrivée à Schelestat, elle y trouva le Duc & la Duchesse de Richelieu, à qui Vôtre Majesté avoit donné les premieres charges de sa Maison. Elle reçût leurs respects d'une maniere si fiere & si hautaine, que la Duchesse de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit sçû ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié Vôtre Majesté de la laisser auprès de la Reine vôtre Epouse, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princesse, & Vôtre Majesté toute la premiere, que je n'o-

fai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crû
 qu'il falloit attendre quand vous l'aurez vûe,
 vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt,
 puis que vous aviez déjà fixé le jour que vous
 deviez partir pour l'aller recevoir en Cham-
 pagne. Vous fites près de cinquante lieües
 pour cela, aussi bien que la Reine vôtre E-
 pouse, mais je ne sçais si vous vous tintes
 bien payé de vos peines, puisqu'il est impos-
 sible que vous ne remarquassiez la fierté de
 cette Princesse, dont Madame de Richelieu
 m'avoit donné avis. Pour moi je ne la con-
 nus que trop bien quand j'eus l'honneur de
 lui faire la reverance. A peine écoutra-t-elle
 les assurances que je lui donnai de mon res-
 pect, dont je me serois affigé infaillible-
 ment, si j'eusse sçû qu'elle eut mieux traité
 le Marquis de Louvois; mais je fus témoin
 moi-même de la froideur avec laquelle elle
 le receut, & en ayant usé de même avec tous
 les gens de qualité, Vôtre Majesté dont la
 prudence est admirable en toutes choses, se
 mit à quelques jours de là sur les louanges de
 la Reine son Epouse, & dit en sa presence
 qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des Fran-
 çois par son honnêteté & par sa douceur,
 qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus
 qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit
 vit bien que ce discours étoit fait pour elle,
 mais comme il est difficile de reformer ce
 qui nous vient de nature, elle ne peut jamais
 attraper cet air affable & gracieux qui gagne
 le cœur de nôtre Natiõ, & dont elle fait plus
 de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été précédé de celui de

Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le merite de qui je m'étendrois bien loin si ces n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que Vòtre Majesté avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épousé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé ci-devant, & qui étoit mort dès l'année 1666. revêtu du Gouvernement du Languedoc. Elle en avoit pourvû depuis le Duc de Verneuil qui étoit fort vieux, de sorte que ce jeune Prince esperant qu'après sa mort Vòtre Majesté l'en gratifieroit, se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de Vòtre Majesté, qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle Princesse, & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort Vòtre Majesté que quand Mr. de Verneuil vint à mourir, elle donna son Gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour prétendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance, ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement; car l'un & l'autre n'est de nulle considération auprès d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait Vòtre Majesté; sur le pied du merite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre une personne de

grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus près. Vòtre Majesté veut savoir tout ce qu'il fait, & de quoi il est capable; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoi que le rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois. & quand le Prince dont je parle aura atteint un âge plus meur, je suis caution envers Vòtre Majesté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des défauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à Vòtre Majesté dans ma famille, je la prierois de jeter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait peu le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que Vòtre Majesté avoit condamné à une prison perpetuelle, en échange du bannissement qu'il devoit souffrir par son arrêt. Il supporta sa disgrâce avec une constance qu'on n'eut jamais attendu d'un homme, qui parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, mêloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la

grace de se reconnoître & de mourir en bon Chrétien ; d'où nous devons conclure qu'il sçait mieux que nous mêmes ce qui nous est propre , & que nous ne sçavons ce qu'il nous faut quand nous murmurons contre sa providence. En effet on se perd plus souvent dans la prospérité que dans l'affliction, mais la nature est si corrompue qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut semé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La paix étoit déjà à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conseilla à Vôte Majesté de mettre sous son obeissance les Villes de Stratsbourg & de Casal ; mais comme il sçavoit que ces deux entreprises remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya sur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de grosses lettres de Change, afin qu'ils agissent sourdement, & qu'à force d'argent ils réussissent dans leurs negociations.

Pendant que cela se passoit Vôte Majesté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux son Armée Navale, sous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruyter. Huit de leurs Vaisseaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient sortis, se retirèrent dans celui de Chio, où ils se croyoient en seureté, à cause que cette Isle est sous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils se flattoient que Vôte Majesté ne se broüilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne considérant que par le Traité de Commerce que

litique
pas son devoir
qu'un autre, par-
és. Vôte Majesté
ait, & de quoi il
ela que nous en
elle ne fait point
ils tiennent dans
faire une autre
t présentement.
ne & sage tout à
ont je parle aura
suis caution en-
ra tout lieu d'en
ue personne qui
jeunesse, & feu
t mort comme
age que son fils.
de, & si j'osois
re Majesté dans
jetter les yeux
é de maltraiter
r jamais venir à
s qui ait peu le
oit mis ma pa-
elle d'attendre.

ourut à Pigne-
Majesté avoit
petuelle, en
devoit souf-
a sa disgrâce
jamais atten-
s affaires im-
éloit tous les
outes les dé-
Dieu lui fit la

vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires, il les y fut attaquer, & les delola à coup de Canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Ambassadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la chose auroit été plus loin s'il n'eut appaisé la colere du grand Seigneur par des presens considerables. Vous eûtes bien de la peine à vous y resoudre; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à considerer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir vôtre puissance, & que d'ailleurs si vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faisoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince tout comme un particulier est obligé de regarder à ses interêts, lesquels lui sont quelquefois d'une telle consideration, qu'il croit de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Cependant les negociations touchant Stratsbourg & Casal eurent tout le succes que le Marquis de Louvois osoit esperer. Ces deux Places importantes se rangerent sous vôtre obéissance sans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne sçais pourtant si j'ose en feliciter Vôtre Majesté, puis qu'il me semble que cela a fait l'effet, dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi, a réveillé tous ceux qui

sont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisir.

Du Quêne après avoir fait à Chio l'exploit que j'ai rapporté ci-devant, se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à Vôtre Majesté. Il punit l'année suivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Marok & de Fez vous envoya des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fîtes un traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoir passer parmi tous les politiques, que pour une suite de la grande prudence qu'ils avoient toujourn reconuë en Vôtre Majesté, mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous broüiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose, que pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madame la Duchesse d'Orleans vôtre Tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que sous vôtre regne, ayant fait veu d'établir une Maison Religieuse dans le Royaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y

fit venir des filles de son païs qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superieure triennale. La premiere & la derniere fut toujours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuèrent jusques à sa mort, croyant faire plaisir à cetre Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais veu d'autre Superieure, elle me dit de demander à Vôtre Majesté sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit; mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Couvens que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur intérêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une après l'autre à la même dignité. Cependant la personne que Vôtre Majesté leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode, & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vècu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Louvois demanda, pour une personne qui lui étoit recommandée, sa place à Vôtre Majesté, qui lui en fit expedier le brevet; mais

son es
la de
ses, i
ré &
Paris
Cepe
des B
Relig
dont
conse
Bulle
qui e
an de
rest a
l'Arc
cont
jour
autre
renc
qu'il
te.
gem
aut
fall
à aff
Il
l'A
le l
ce
fin
ce
R
d
la
a

son esprit qui étoit bien différent de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces Religieuses, il fallut se servir de toute vôtre autorité & de toute celle de Mr. l'Archevêque de Paris, pour l'installer dans cette Maison. Cependant le Pape lui refusa non seulement des Bulles, mais envoya encore un Bref à ces Religieuses pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque se trouvant piqué, il conseilla à Vôtre Majesté de faire casser la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui est toujours prête d'étendre son autorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrest aussi-tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevêque souhaitoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la chose s'échauffant toujours de plus en plus, le Parlement donna un autre Arrest, par lequel ces Religieuses furent condamnées à quitter leur Maison, ce qu'il fit executer avec une rigueur surprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité ne l'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déjà presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abesse: mais enfin Vôtre Majesté après avoir vû les titres de cette Maison, par lesquels il paroît que les Rois ses predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa jouir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il

litique
païs qui s'y éta-
ble du Pape, &
Superieure trien-
derniere fut tou-
e Madame ayant
de ces filles, les
tinuèrent jusques
laisir à cetre Prin-

omme ma femme
e Maison où elle
Superieure, elle
e Majesté sa pla-
es. Elle me l'ac-
entrer en discus-
nomination lui
Religieuse trou-
tion, parce que
erver le droit de
vanité qui regne
dans le monde
de leur interêt,
outes esperer de
la même digni-
que Vôtre Ma-
paroissant d'un
bonté qu'elles
pas facilement
irent enfin à la
nmoins à leurs

ayant vécu que
le Marquis de
personne qui
e à Vôtre Ma-
e brevet; mais

n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jeter du trouble dans le Royaume de V^{otre} Majesté: mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu néanmoins de le faire éclatter en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du St. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de v^{otre} Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg St. Germain où il demuroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens se vint un Moine qui le confessa, & qui lui donna le Viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Convent, d'y être allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être adressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit néanmoins qu'il fut enterré au lieu où il avoit choisi sa sepulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa Paroisse.

En 1677. il s'éleva un autre différent entre sa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des Benefices vaquans dans les Dioceses d'Alet & de Pamiers que vous prétendiez être tombez en regale, à quoi les deux Evêques s'étant opposés, vous vous servites du bras seculier pour faire valoir v^{otre} nomination. Ces

deux
qu'il
en fi
qui t
pou
qu'il
Sain
tion
Bre
de se
eng
l'Ar
Cou
pas
din
que
se a
L
com
serv
l'A
de
en
tre
fit
bl
to
bi
m
il
p
M
c
F

avantage pour lui faire du trouble dans le sé: mais l'éclat oït hender que les cho- lui, il dissimula son u neanmoins de le eu.

Paris contre qui il de chercher à l'avantage par une me comme un at- rité du St. Siege, utre nom à Paris & byaume. Le Nonce ade au Fauxbourg oit, au lieu d'avoir ui administrer les ine qui le confessa, e. Mr. l'Archevê- ine & à son Con- permission, & le r on fut un tems eroit de l'enter- il portoit loin la ètre adressé à un in il permit nean- lieu où il avoit à condition qu'il sa Parroisse.

e different entre nommâtes à des ioceses d'Alet & diez être tombez Evêques s'étant du bras seculier nination. Ces

deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des remontrances à Vôte Conseil, qui n'y ayant aucun égard se declara si fort pour tout ce que Vôte Majesté avoit fait, qu'ils furent obligez d'en écrire au Pape. Sa Sainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un Consistoire, vous expedia un Bref, par lequel il exhortoit Vôte Majesté de se desister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à Vôte Majesté que cette affaire étoit juste qu'elle fit réponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre Bref où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi, pour détruire les siennes; mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été fâché de faire un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit saisir le temporel, afin que la nécessité l'obligeât de se soumettre à tout ce qu'il souhaitoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la sienne, n'ayant rien diminué de la vigueur Apostolique avec laquelle il soutenoit les droits de son Eglise, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta Vôte Majesté à le faire arrêter. Il croyoit qu'après cela rien ne resistoit à ses volontez, & que le Pasteur ne pouvât plus veiller sur ses ouailles il en feroit tout ce qu'il souhaiteroit, mais il se trouva au plus loin de sa pensée; des Ec-

clesiastiques qui entrèrent dans l'esprit de leur Evêque, & qui ayant été nommez pour remplir les dignitez du Chapitre se servirent de l'autorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour disputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été emprisonné. L'Archevêque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous dissipés par la prison, ou par l'exil, le Pape qui vous avoit encore envoyé plusieurs autres Brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Toulouse que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitan, pour casser divers Brefs decernez par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque de Paris, qu'après avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à Vòtre Majesté de faire examiner ses Brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vòtre autorité Royale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane.

Si Vòtre Majesté m'eut appelée à ce Conseil aussi-bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se broüiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appella que des gens du métier, & qui étant parties interessées, la plûpart lui conseillèrent des choses dont ils auroient peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis

en 1681. une Assemblée de Prelats pour examiner ces Brefs ; & s'étant trouvez la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques, ils élurent pour President les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles ; mais dont la Science étoit moins necessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à plus près de même trempe, & si devoüez aux volontez de Vôtre Majesté, que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Évangile, ils y auroient donné les mains aussi-tôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plutôt mis sur le tapis, que le Pape fut tondu, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Évêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de la Regale beaucoup au delà de ce que Vôtre Majesté pretendoit. Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes, entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'après cet examen, ils passerent à celui de l'authorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette décision comme le commencement d'une Heresie. Le Parlement neanmoins, qui depuis long-tems ne faisoient plus que ce que Vôtre Majesté lui commandoit ; la fit mettre dans ses Registres, comme une piece fondamen-

tales de vôtre Etat, elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent releguez par des lettres de cachet.

Jusques ici Vôtre Majesté n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet, à des revolutions, il est à craindre qu'elle ne s'en ressentent que trop tôt. Le Pape qui s'est contenté jusques à présent de se défendre avec la plume, y employera peut-être le fer quand il en trouvera l'occasion. Il étoit des moyens plus doux pour soutenir les droits de Vôtre Majesté, & si Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer son autorité à toute la France, avoit résolu de persecuter des Evêques; qui par une vie sainte & exemplaire lui faisoient un secret reproche de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractère, il falloit du moins qu'il s'abstint de persecuter le chef. Mais il croyoit réparer tout cela par le conseil qu'il donnoit d'un autre côté à Vôtre Majesté de détruire l'Herésie, comme si celle de Calvin eut été plus dangereuse que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet si ses desseins eussent réussi il ouvroit la porte à un malheur encore plus considérable, que celui qui arrive d'une secte qu'on peut esperer de détruire, parce qu'on connoit les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on m'éconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons au-
 jourd'hui

est aussi enregistrée
de l'Université,
qui se trouvoient
raison de quoi ils
minât, furent rele-
het.

é n'a encore souf-
ce nouveauté, son
ue le Pape n'a osé
mais comme plus
il est sujet, à des
dre qu'elle nes'en
Pape qui s'est con-
se défendre avec
être le fer quand
l'étoit des moyens
es droits de Vôtre
nevêque de Paris,
é à toute la Fran-
uter des Evêques;
xemplaire lui fai-
de ce que la sienne
ractere, il falloit
persecuter le chef.
cela par le con-
côté à Vôtre Ma-
comme si celle de
euse que celle qu'il
effet si ses desseins
orte à un malheur
ue celui qui arrive
erer de détruire,
ncipes sur lesquels
est pas de même
Chef, & ce qui
nous voyons au-
jourd'hui

jourd'hui une infinité de Religions au lieu
d'une qui y regnoit auparavant, est un exem-
ple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit, la victoire que le Cler-
gé remporta sur les Huguenots fut celebre,
par le grand nombre de conversions qui se
firent; mais je ne sçais ce que la posterité
dira de ce que les Intendans de Province y
employèrent vos dragons: maxime qui ne
venoit point de vous, & qu'ils puiserent as-
sûrement chez des esprits plus remplis de
violence; car jusques là vous n'y aviez em-
ployé que des voyes douces & adroites, &
où vôtre prudence ordinaire se faisoit re-
marquer. Vous leur aviez par exemple inter-
dit l'entrée de toutes les charges tant civiles
que de vôtre Maison, & vous les aviez re-
duits, par les diverses ordonnances que vous
aviez faites, ou à demeurer dans loisivité, ou
à chercher à subsister ou par le commerce ou
par les armes. Cela en avoit converti quel-
ques-uns qui plutôt que de quitter leurs em-
plois avoient mieux aimé aller à la Messe.
Cependant le nombre en fut bien moindre
que ceux qui se laisserent persuader par les
dragons. On fait état que dans la seule Pro-
vince de Poitou ils en convertirent plus de
trente-cinq mille, à quoi aiderent encore
les pensions qu'on promettoit à plusieurs, &
qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en
état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne
se rendoient pas encore à cette Mission. En-
fin comme les Intendans sçavoient que vôtre
dessein étoit d'exterminer entierement cette
Religion, ils y employèrent le fer & le feu;
& si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il

y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyrs.

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La demangeaison que ce Ministre avoit de se rendre toujours necessaire à vôtre Majesté lui fit suivre les moyés dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice ni même celles de la bien-séance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas seulement specieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eut été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ses interêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute de quoi il menaça de tout brûler.

Les pauvres Flamans, qui croyoient en être quittes payerent encore cette somme, pour éviter le traitement dont ils étoient menacés: mais quand cela fut fait ce Ministre fit saper les maisons par le pied, & il tira encore jusqu'au dernier sol de ces miserables, à qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que

qui l'on fit souffrir
pouvoir vaincre
avoient été dans
à bon droit leur

soit le Marquis de
ce de guerre aux
qui en souffrirent
dans le tems que
in contre lui. La
istre avoit de se
à votre Majesté lui
s'étoit servi pour
ourg & de Casal.
favorable, parce
occuper l'Empe-
les mesures de la
bien-séance. Il
es pretextes, qui
écieux, pour en-
ce qu'elle ne vou-
il lui demandoit,
ibutions, comme
erre. Ensuite de
autre, qui fit mê-
oient le plus dans
mander la même
payée, faute de-
r.

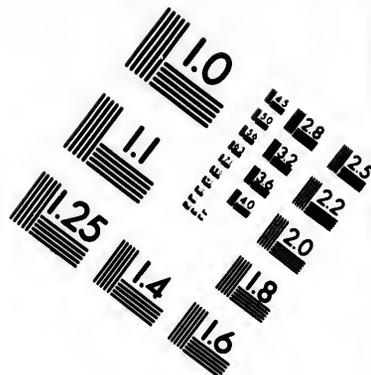
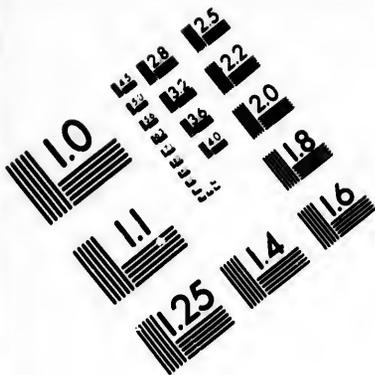
qui croyoient en
re cette somme,
nt ils étoient me-
fait ce Ministre fit
d, & il tira en-
ces misérables,
il n'y avoit que

ce moyen là pour empêcher qu'on ne les de-
molit entierement ; mais quand il vit qu'ils
n'avoient plus rien , il fit abbatre ces maisons
dont on brûla les materiaux qui étoient con-
bustibles, afin qu'ils ne s'en pussent plus ser-
vir. Je suis persuadé que Vôtre Majesté n'a
jamais sçû cela, & tous ceux qui ont l'hon-
neur de la connoître sçavent que son humeur
est si éloignée de ces sortes de cruautéz, que
bien loin de les approuver, elle en eut fait
une punition exemplaire.

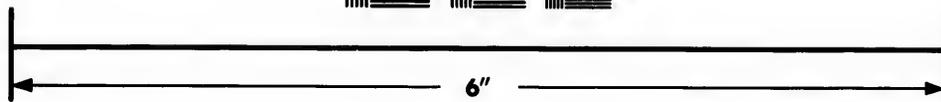
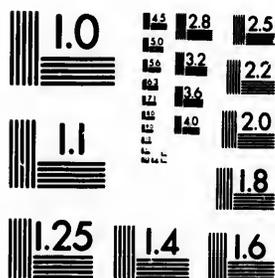
Je ne dirai pas la même chose de ce qui se
passa au delà de la Meuse, où l'on vit vôtre ar-
mée, commandée par le Maréchal de Crequi,
se saisir de plusieurs postes dependans de la
Duché de Luxembourg, & même bloquer
cette forte Place. Il est impossible que cela se
fit sans les ordres de Vôtre Majesté, à qui le
Marquis de Louvois faisoit accroire, que les
Espagnols lui faisoient encore un grand tort.
Il y avoit je ne sçais combien d'années qu'il
faisoit brouiller du papier à un certain hom-
me de Mets qu'il avoit rebutté du commen-
cement, mais qui à force de lui dire qu'il
trouveroit moyen de mettre, sans coup ferir,
Vôtre Majesté en possession de tout ce qui est
en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré
beaucoup d'accez auprès de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout
à fait imaginaire ; car ce fut de dire que
tout ce qui avoit relevé autrefois des terres
dont vous étiez maintenant en possession en
devoit encore relever. Cependant le Mar-
quis de Louvois trouvant ses railons assez
bonnes pour s'en servir, il envoya un des
Huissiers de vôtre Parlement de Mets assigner





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

10
E 128
E 32
E 25
E 22
E 20
E 18
E 16

10
E 28
E 25
E 22
E 20
E 18
E 16

le Roi d'Espagne, pour rendre à V^{otre} Majesté foi & hommage de beaucoup de choses qu'il pretendoit devoir relever de vous, mais Sa Majesté Catholique ne trouvant point de raison à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuse si elle eut eu lieu, puisque l'Empereur en même tems auroit pretendu que v^{otre} Royaume qui a été autrefois une des dependances de l'Empire Romain, lui auroit dû pareillement foi & hommage, le Roi d'Espagne, dis-je, se moquant de cette assignation ne fit pas cas d'y comparoître, & protesta contre ce qui seroit fait au prejudice de sa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien, fit rendre aussi-tôt un Arrest, par lequel, faute d'avoir repondu à son assignation, il vous étoit permis de vous mettre en possession des choses qui faisoient v^{otre} procez. Cela vous étoit bien aisé, puisque vous aviez la force en main; ainsi vous vous emparâtes de ce qui étoit à v^{otre} bien s^éance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet Arrest vous produisit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Espagne donnerent lieu à des conferences qui se firent à Courtray entre des Deputez de V^{otre} Majesté & les siens, mais comme vous ne voulutes point vous y relâcher de vos pretentions, ils se separerent sans rien faire. De son côté il aima mieux que vous prissiez les choses par force que de vous les accorder par un Traité; ainsi vous vous rendites Maître de tout le país depuis Sedan jusqu'aux portes de Luxembourg, & vous bloquâtes même cette place

rendre à V^otre Ma-
 beaucoup de choses
 elever de vous, mais
 trouvant point de
 qui vous eut été
 geule si elle eut eu
 en même tems au-
 Royaume qui a été
 dances de l'Empire
 pareillement foi &
 pagne, dis-je, se
 on ne fit pas cas d'y
 contre ce qui se-
 a declaration. Le
 attendoit bien, fit
 par lequel, faute
 signation, il vous
 e en possession des
 procez. Cela vous
 us aviez la force en
 parâtes de ce qui
 & comme l'appetit
 rquis de Louvois,
 us davantage que
 dix ans.
 i d'Espagne don-
 es qui se firent à
 de V^otre Majesté
 vous ne voulutes
 pretentions, ils
 De son côté il
 les choses par
 er par un Traité;
 itre de tout le
 portes de Luxem-
 ême cette place

de si près, que les Espagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quel-
 que tems après, & vous dites que c'étoit par-
 ce que les Turcs étoient sur le point d'entrer
 en Autriche, & que vous ériez bien aise de
 ne pas favoriser leurs desseins par une diver-
 sion avantageuse pour eux. Pour moi je crois
 ce que V^otre Majesté en a dit, & je la con-
 nois de trop bonne foi, nonobstant ce que
 l'Ambassadeur d'Espagne en a publié, pour
 douter qu'elle ait avancé une chose pour une
 autre. Mais ce que je lui puis dire, c'est que
 si elle veut se conserver la gloire que sa mode-
 ration lui a acquise, elle doit bien prendre
 garde à ne rien faire qui puisse détruire ce
 qu'elle en a dit. Ainsi toute sa reputation
 est entre ses mains. Car elle doit sçavoir
 qu'autant que cette action lui donnera de
 gloire, si elle est suivie de l'effet, autant
 lui donnera-telle de blâme, si elle vient ja-
 mais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle se
 defende de tous les méchans conseils qu'on
 lui pourra donner, & qui sont la peste des
 Princes, quoi qu'on leur en cache le poison,
 sous les plus belles apparences dont on se
 puisse aviser.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que
 forme le Marquis de Louvois si près de la
 Frontiere d'Allemagne, ne tendent encore
 à quelque nouveauté. Cependant V^otre Ma-
 jesté, qui a la justice en si grande recomman-
 dation, doit considerer que les conquêtes
 qui ne sont pas justes ne donnent jamais de
 gloire. Mais quand cela ne seroit point,
 vous sçavez que v^otre puissance ne va point

au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois, comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que Vôtre Majesté avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages : tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachî, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coûtume d'avoir le démenti de ce qu'elle entreprend, & vôtre armée navalle retournera plutôt dix fois que de manquer à mettre ces corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de Vôtre Majesté, qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroît plus d'ambition que de justice. C'est à elle à examiner maintenant si je lui dis vrai ou non, & elle ne sçauroit s'y tromper après que je lui en ai rapporté tant de circonstances. Il ne lui manque plus pour rendre son regne

qu'il y en a un au-
s, comme les sim-
nt compte de leurs

tre Majesté avoit si
dente, n'en devin-
ement que vous en-
seconde fois. Du
de nouveau qu'ils
votre miséricor-
s les jours à de pa-
jetta encore une
everent de détrui-
taché de reparer.
les uns firent en
les autres en fa-
un vouloit la paix
écherent qu'ils ne
ages, qui étoit de
pendant je dou-
oit à l'épreuve des
ine de les écraser.
me d'avoir le de-
end, & vôtres ar-
ôt dix fois que de
res à la raison.
des exploits de
roient une gloi-
nce qu'elle a au-
voit fait quel-
bles où il paroît
e. C'est à elle à
dis vrai ou non,
er après que je
constances. Il
re son regne

tout à fait glorieux que de le regler entiere-
ment sur son esprit, qui est si éloigné de
fraude & d'injustice, que cela suffit seul pour
faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à
bien des choses que je viens de rapporter.
Aussi j'espere qu'elle prendra en bonne part
ce que je lui viens de dire, & qu'elle rece-
vra avec le même esprit ce que je prends la
liberté de lui adresser pour le bien de son
Etat, du moins c'est ma pensée, & si je me
trompe, je me soumets volontiers à son ju-
gement & à celui de tous les gens de bien.

CHAPITRE III.

*Où l'on tâche de faire voir que les gra-
ces toutes particulieres que Sa Majes-
té a reçues de Dieu, l'obligent à lui
faire rendre ce qui lui est dû. Outre
qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleu-
rir sans la crainte du Seigneur.*

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à
votre Majesté, en lui disant bien des
choses avec plus de liberté qu'elle ne souhai-
toit peut-être il n'en sera pas de même ici,
où je ne lui sçaurois parler trop à fonds au
gré de sa pieté; car j'ai des preuves tres-
convainquantes, que quand il s'agit du ser-
vice de Dieu il ne peut rien y avoir de trop
fort ni de plus à son goût. Mille Eglises re-
bâties à ses frais, d'autres où elle a fait de
nouvelles fondations pour subvenir à leurs

nécessitez, les blasplêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur. Sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant Vôtre Majesté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire : mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulièrement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est tenue de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y scauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que Vôtre Majesté jette les yeux sur les bontez qu'il a eües pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec tous les hommes, cela ne reçoit point de contradiction : mais qu'elle reflexisse, s'il lui plaît, sur celles où sa Providence a éclaté particulièrement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez vous point de votre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers est la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du neant comme il a fait, en vous mettant au monde après une sterilité de vingt-trois ans de la Reine vôtre Mere, en est une que vous ne scauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour

s punis avec tant de
lagez dans leurs mi-
osés semblables que
e peur d'être trop
n flatteur. sont aussi
ues que la gloire de
nent. Cependant
t en cela que ce que
de faire : mais je
e encore plus par-
, non seulement
verain elle, est te-
e, mais aussi par-
quer sans être in-

les yeux sur les
e, elle y verra des
une éternelle re-
point de celles qui
ous les hommes,
tradiction : mais
plaît, sur celles
particulièrement
onnoître absolu-
umeur à en dis-

avez vous point
leuse ? Celle de
remplir le plus
la moindre ; &
t du neant, com-
au monde après
ans de la Reine
ous ne sçauriez
ingratitude.
qu'il a fait pour

vous après cela, vous trouverez de même que
sa protection a été singuliere sur vôtre Per-
sonne. Souvenez-vous de cette Rebellion
presque generale de vôtre Royaume, de cet-
te confederation des Parlemens contre vôtre
autorité, de l'insolence des Peuples, &
avec combien de facilité vous avez surmonté
tous ces monstres, & vous avoüerez en mê-
me tems que ce n'est point là un ouvrage de
la main des hommes, mais uniquement de
celle de Dieu. Si après cela vous rappelez
dans vôtre memoire la fidelité de vos Capi-
taines & celle de vos Soldats, au prejudice
de leurs anciens interêts, & comment la vi-
ctoire toujours attachée à vôtre parti, a en-
fin obligé les Espagnols à condescendre à la
Paix des Pirennées, nonobstant l'extreme
repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques
là, vous trouverez pareillement que c'est une
suite de la divine Providence qui ne vous a-
bandonne point. Mais rien ne vous le doit
faire reconnoître davantage que le miracle
qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse
maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sçais bien
qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi
les impies ont coûtume d'attribuer tout ce
qu'ils voyent d'extraordinaire : mais ici il
y a quelque chose de plus, s'il leur plaît ; car
vous n'étiez pas seulement condamné par les
Medecins, de l'arrêt de qui je sçais bien qu'il
y a appel, mais vous étiez encore plus d'a-
demimort, dont je fais juge tous ceux qui
y étoient presens, & qui peuvent me dé-
mentir, si j'ai rien avancé contre la verité,
quand j'ai dit qu'on avoit déjà tiré vôtre
rideau.

Suivons s'il vous plaît, le cours de vôtre Vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore en nature. Croyez-vous en bonne foi que cet esprit simeur & si bien réglé qui a paru en vous, aussi-tôt après la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, soit un présent de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont néanmoins vous êtes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui après vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulièrement par des obligations entassées les unes sur les autres. Si vous n'y répondez pas ce seroit surprendre tout le genre humain, qui sçait que le caractère d'un honnête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre intérêt vous engage; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretent il que ses Peuples le lui rendent à lui-même, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre; Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeïr;

s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capable tout seuls d'attirer à lui les sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sçauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien-tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourrit pareillement, & qui par le moyen de la nourriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie; & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nourriture de la terre par quelque corps étranger qui se foure entredeux, ou par quelque autre accident que je ne spécifie point, parce que cela seroit inutile, tout de même dis-je qu'un tel arbre seche peu à peu, jusques à ce qu'il meure tout à fait, ainsi ôtez la Religion d'un état, le respect & la crainte qu'on a succé avec le lait pour le Souverain, se perdent insensiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne sçaurois dire. En effet il ne faut pas prétendre que l'esperance des recompenses, & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu, espere bien plus de choses par sa desobeïssance & sa rebellion que son Prince ne lui en sçauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel

effet cela peut-il faire sur lui, lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde après celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par là à se faire chasser de son trône; sur-quoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'Empire Ottoman, qui est bien plus sujet aux revolutions que les autres Etats; parce que la plupart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être réduit là, il est bien difficile de s'élever assez au dessus de soi-même, pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu, outre que le desordre où l'on vit abrutit tellement les sens, & accoûtume si bien à donner tout à la nature, qu'on seroit fort fâché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'icy, & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henry VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume, ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduisirent, les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons nous maintenant sur vôtre Royaume, nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecutivement les uns après les autres,

Si l'on en veut sçavoir la raison on n'a qu'à lire leur Histoire, l'on y verra que l'un étoit un blasphémateur lui-même, au lieu d'empêcher que ses Sujets ne le fussent, un autre un Athée, & ainsi du reste; de sorte que leurs Sujets, qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces desordres ont duré jusques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui regnoient même parmi les Ecclesiastiques, que l'on n'en fremisse d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Diocese, que parce qu'il y avoit des Fermiers dont il falloit qu'il se fit payer: s'il s'y arrêtoit c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le séjour plus agreable, mais dès que sa fantaisie s'en passoit il s'en revenoit à Paris, où il en trouvoit une autre auprès de qui il depensoit une partie du bien des pauvres; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miserable celui qui en usoit autrement.

J'ai ouï dire aussi à feu mon pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissent revêtus de Evêchés, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnés effectivement: qu'ils sçavoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes, & pour ainsi dire de tous les Benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur

goût, que quoique des gens de bien les en reprissent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon ou le méchant exemple est de grande conséquence dans un Etat, s'y appliqua entièrement. Dieu bénit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. V^ôtre Majesté y a travaillé de son côté en ne distribuant des grâces qu'à ceux qui s'en sont trouvés dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science; car elle sçait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui résultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Après la connoissance que j'en ai encore plus particulièrement que les autres, moi qui suis témoin tous les jours, que dans la distribution des Benefices & des autres grâces qu'elle a entre ses mains elle s'informe autant de la bonne vie des sujets qu'on lui propose, que des autres qualitez requises, après cette connoissance, dis-je. il ne me reste plus qu'à exhorter V^ôtre Majesté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis son avènement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet sur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il est à presumer que la vie exem-

gens de bien les en
pas d'humeur de

ieu, qui connoissoit
important soin d'un
te de la Religion,
rd de ceux dont le
ple est de grande
t, s'y appliqua en-
n travail, & c'est
deables du chan-
y remarque main-
a travaillé de son
s graces qu'à ceux
es, non seulement
mais encore par
ait que quand on
es, il faut être en
quoi il en arrive
gereux, que ceux
emple qu'on leur

ue j'en ai encore
les autres, moi
ours, que dans la
& des autres gra-
ns elle s'informe
s sujets qu'on lui
ualitez requises,
dis-je. il ne me
re Majesté, à te-
le y tient depuis
ne. Cependant
ffet sur les peu-
ue leur donne le
que la vie exem-

plaire que mene presentement Vòtre Majesté,
servira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pa-
resseux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tâchez sur tout d'éloigner de vòtre cœur
les médisans & les hipocrites dont le nom-
bre est plus grand que vous ne pensez. Les
premiers causent les mêmes accidens que
l'amour dont la coûtume est de se fourrer d'a-
bord agreablement dans les ames, mais qui
n'y a pas plùrôt pris racine qu'il donne la
mort à toute heure. Aussi un méditant s'insin-
nué d'abord dans le cœur d'un Prince, sous
pretexte que ses interêts lui sont plus chers
que les siens; des qu'il y a répandu son poi-
son, il ne lui laisse aucun repos, jusqu'à ce
qu'il lui ait rendu suspecte la fidelité de ses
meilleurs serviteurs. Les hipocrites sont en-
core plus dangereux, parce que sous pretex-
te de devotion, ils vous glissent des maximes
dangereuses, dont il est comme impossible
de découvrir le venin.

Les autres vices, quoi que Vòtre Majesté ne
les doive pas souffrir pareillement, ne sont
pastoutefois si préjudiciables à son Etat. Un
homme qui donne tout au plaisir de ses sens
ne fait tort qu'à soi-même: un yvrogne est
dans un même cas, & ainsi des autres; de sor-
te que l'interêt de Dieu à part, l'Etat n'en
souffre en aucune façon; s'il en souffre quel-
que chose, ce ne peut-être que parce que
Dieu, qui est juste, n'a pas coûtume de don-
ner sa benediction sur les lieux où l'on souffre
tant de desordre. En effet j'attribuë les mali-
heurs qui arrivent à la Flandre à leur idola-
trie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils
portent tous leurs respects devant une image

de la Vierge ou de quelque Saint , pendant qu'ils ne regardant pas le St. Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autrefois en France , mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine , & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems-là , se sont bien épurez depuis , ils ont bientôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les Moines en ayent jamais douté , & la chose est trop claire d'elle-même , pour servir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interêt qui leur a fait ainsi changer la Religion , & qui les a obligez de nous accabler d'indulgences , & de confrairies. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes , & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes , dont l'ignorance , comme je viens de dire , étoit si grande , qu'ils n'étoient pas en état de se défendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur institution , ce desordre ne seroit jamais arrivé. Car il n'est venu que par le moien des confessions qu'ils se sont attribués peu à peu , par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises , par des choses qui attirent plus les yeux que le cœur , a fait que les Paroisses , où l'on est obligé d'aller suivant les Canons sous peine

que Saint, pendant
le St. Sacrement qui

ont cause de cet
autrefois en Fran-
obligation aux he-
plus comme il a fait.
leurs griefs contre
comme les esprits qui
e crasse en ce tems-
puis, ils ont bien-
raison. Ce n'est
jamais douté, &
elle-même, pour
ement. Ce n'a ja-
ur a fait ainsi chan-
sa obligez de nous
& de confrairies.
de la foiblesse de
établir leurs maxi-
ensuite aux hom-
omme je viens de
n'ils n'étoient pas
s embuches qu'on

t contenus dans
remieres rigueurs
ordre ne seroit ja-
venu que par le
se sont attribués
nce des Curez à
le soin d'ailleurs
leurs Eglises, par
les yeux que le
isses, où l'on est
nons sous peine

de peché mortel, se sont trouvées desertes,
pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux
pour contenir les personnes que la curiosité,
ou une devotion dangereuse, y attiroient.
Enfin graces à Dieu on commence à rentrer
dans son devoir, & à reconnoître les abus
qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le
reste ne dépend plus que de Vòtre Majesté,
entre les mains de qui Dieu a mis la puissance
de deraciner entierement cette yvroye qui
s'est fourée avec le bon grain.

Les moyens en sont faciles, & même la
pratique en est absolument necessaire à Vò-
tre Majesté, pour le bien de ses sujets, &
pour la seureté de son Estat. Le bien de ses su-
jets s'y reconnoit en ce que les Moines se
mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que
faire, entrent dans le secret des familles où
ils font faire souvent méchant ménage: la
seureté de l'Estat en ce qu'étant liez au Pape
par un serment de fidelité, ils preferent dans
l'occasion ses interets aux vòtres, d'où il en
est arrivé souvent des choses qui ont pensé
avoir de grandes suites. Cette verité se ma-
nifestera évidemment à vos yeux, si vous rap-
pellez en vòtre memoire ce qui s'est passé sous
le regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il
seroit superflu de parler ici, puisque c'est une
chose que vous sçavez mieux que moi. Or le
moyen le plus seur pour aller au devant de ces
deux inconveniens, seroit de détruire entie-
rement ces Moineries, ou du moins d'en ôter
la multiplicité. Mais comme cela n'est pas
facile à Vòtre Majesté, quoi qu'elle soit bien
puissante, je crois qu'elle remplira son de-
voir. 1. Si elle tache de retablir chez eux la

discipline de leurs fondateurs dont ils se sont fort relâchez. 2. Si elle empêche qu'ils ne confessent, car c'est par la qu'ils s'influencent dans l'esprit des femmes dont ils arrachent le secret. 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un âge meur, & où l'on sçache véritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclaircirait bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sansy faire les reflexions necessaires. 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la réduit à l'usage des Metropolitannes & de St. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on remarque dans les Convens. 5. Si elle défend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait la pieté, aussi bien que les aveugles des quinze-vingt qui se devoient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Couvents, & c'est à Vôtre Majesté à y donner ordre. 6. Si elle défend aux Moines de parler aux femmes à l'Eglise à la porte, ou à quelque autre endroit qui soit dans l'étendue de leur Monastere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion; pour moi je ne sçais si c'est que je suis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choses de plus près

dateurs dont ils se
 elle empêche qu'ils
 par la qu'ils s'infir-
 femmes dont ils ar-
 pour prendre l'habit
 & où l'on sçache ve-
 que d'entrer ainsi en
 leur nombre s'éclair-
 en auroit pas tant
 les pouces de l'a-
 reflexions necessai-
 parure de leurs E-
 ge des Metropolitai-
 ome même, qui doit
 utres, & où sur le
 qu'une croix avec
 de tous les colifi-
 les Convens. 5. Si
 honteux des Con-
 le service, ce qui
 n que les aveugles
 evroient tenir aux
 n pas venir inter-
 Dieu, & qui ne
 tifs à ce qu'ils font,
 regnent aussi bien
 les Couvents, &
 onner ordre. 6. Si
 parler aux femmes
 quelque autre en-
 de leur Monaste-
 ir à leur dire, &
 es entretiennent
 ne sçais si c'est
 que les autres, ou
 oses de plus près

qu'ils ne sçauroient faire mais j'ai toujours
 remarqué que les vieilles sont exclües de leur
 conversation; s'ils sont obligez de leur par-
 ler ils les renvoient à l'heure même, au lieu
 qu'ils ont bien autre chose à dire à celles qui
 sont jolies. Je voudrois bien sçavoir s'ils
 croient nous fasciner les yeux à un point de
 nous insinuer qu'ils ne brûlent pas à la veüe
 de ces feux, dont ils s'approchent de si près.
 Il faut que Vôtre Majesté arrête ce scandale,
 & si elle n'en peut venir à bout par les mo-
 yens que je viens de déduire, il y en a d'au-
 tres où elle aura recours en cas de necessité.

C'est de faire ensorte que les Pâroisses à
 quoi il y a aussi beaucoup à travailler, don-
 nent si bon exemple que les peuples se por-
 tent d'eux mêmes à y revenir, sans qu'on
 soit obligé de les y contraindre. Je trouve
 des choses chez elles que je ne sçaurois re-
 garder d'un œil indifférent, les Prêtres
 dont elles se servent ont la plûpart si peu
 de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se
 contraignent pas seulement à garder les ap-
 parences. Je ne les sçaurois voir aller aux
 enterremens sans avoir de la confusion pour
 eux, de la maniere qu'ils y vont; la plûpart
 regardent à droit & à gauche, & à les voir
 l'on dira toujours que c'est bien moins le zele
 du service de Dieu, qui les à engagez dans la
 profession où ils sont, que le soin qu'ils ont
 eu de s'en choisir une qui leur donnât de
 quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion
 que si c'étoit un métier, & si je l'ose dire, un
 Cordonnier qui fait des souliers a plus d'at-
 tache à ce qu'il fait, qu'eux a ce que nous
 leur voyons faire.

C'est à Vôtre Majesté à remédier à un si grand abus; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la résolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroisses qui y sont. Un habitué qui n'est pas d'humeur à donner bon exemple, se cache bien mieux dans la multitude de ses paroissiens, dont il n'est pas connu de la centième partie, que s'ils le connoissoient tous, comme il arrive dans les Paroisses de mediocre étendue. Quelle nécessité, qu'il y en ait de si grandes? & que les Curés aient des vingt cinq mille livres de rente? faites-en six où il n'y en a qu'une, ce sera le moyen non-seulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en sorte que les Paroissiens le deviennent davantage; Car ils pourront avoir l'œil plus particulièrement sur eux, & empêcher le scandale que plusieurs continuent de donner, parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'est l'unique moyen d'abaisser l'orgueil des Moines, qui croient qu'on ne sçauroit se passer d'eux pour l'administration des Sacramens. En effet la grande étendue de certaines Paroisses, fait que l'Eglise ne sçauroit contenir la trentième partie des Paroissiens; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Convens, & ce qui les fait écarter de leur première institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des se-

à remédier à un mal qui lui sera difficile à faire. La résolution d'augmenter à Paris le nombre des Prêtres, un habitué qui n'est pas un bon exemple, se ca- multitude de ses pa- pas connu de la cen- connoissoient tous, Paroisses de medio- cessité, qu'il y en ait des Curés ayent des de rente? faites-en e, ce sera le moyen e les Prêtres plus ncore en sorte que nnent davantage; l'œil plus particu- empêcher le scandale de donner, parce e, ou qu'on ne les il faut. D'ailleurs abbaïsser l'orgueil qu'on ne sçauroit nistration des Sa- ande étenduë de e l'Eglise ne sçau- e. partie des Par- ceux qui n'y trou- illent ailleurs, ou Voilà cependant vens, & ce qui les re institution.

Paris & ailleurs, es Archevêques & aires qu'à des se-

culiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu se rendra dans sa première pureté.

Je ne dis rien des loix que V^{otre} Majesté doit faire pour empêcher les richesses excessives des Convens; elle s'en est déjà acquittée, sur tout à l'égard des Maisons de filles, à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus nécessaire à v^{otre} Etat que celle qui se trouve dans ces Convens, produiroit encore un autre bien, qui'est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle est si mal executée qu'il vaudroit autant que V^{otre} Majesté ne l'eut pas faite. Le seul effet que nous en voyons, c'est qu'au lieu que ci-devant il se faisoit des contrats pour recevoir une Religieuse, il ne s'en fait plus aujourdhui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui est contre l'intention de V^{otre} Majesté, & à quoi elle doit apporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai raporté la raison, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuses étoit cause qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fussent pas propres à la Religion, preferablement aux personnes qui n'en avoient point, & qui y étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus est d'informer contre celles qui ont contrevenu à v^{otre} Ordonnance, & d'en

faire un châtement si exemplaire qu'il serve d'exemple aux autres.

Car à quoi servent les loix si on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puisque c'est s'exposer à un démenti qu'on ne recevrait point, si on avoit laissé les choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je pretende que Vôtre Majesté doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'état; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera sous ses volontez. Or la preuve n'en sera pas si difficile qu'on pense, quoi que cela se soit fait en cachette, la chose se divulguera bientôt, d'abord qu'on connoitra que c'est l'intention de Vôtre Majesté; les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir seront les premieres trompettes qui reveleront le secret, voyant que la volonté de Vôtre Majesté est de les vouloir soulager, malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux-mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite, ils en sont indignes aussi bien que les Religieuses pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainsi Vôtre Majesté se fera riche à leur dépens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le service de Dieu & le bien de ses sujets.



loix si on ne les fait
en mieux n'en jamais
poser à un démenti
t, si on avoit laissé
elles étoient. Ce n'est
Vôtre Majesté doive
elle feroit un crime
asse rendre l'argent
terêt, & elle n'au-
que tout pleyera
preuve n'en sera pas
moi que cela se soit
se divulguera bien-
ôtra que c'est l'in-
les peres & les
filles à pourvoir se-
ettes qui reveleront
volonté de Vôtre
soulager, malgré
t eux-mêmes, mais
de part à la restitu-
ont indignes aussi
our avoir tous con-
rdonnances. Ainsi
à leur dépens, &
lire, puisque tout
ne demande que
de ses sujets.

CHAPITRE IV.

De l'obéissance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sçauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obéissance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien près de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soumission qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de les Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en même tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les images vivantes de sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui veut souffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié son autorité, & rien n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela si ce n'est du caractère dont ils sont revêtus? & dont le Prince les a honorez? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de

son intérêt de les faire jouir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conférer à ses Ministres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la seureté de la Religion.

Je sçais bien que les Rois de la terre sont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils semblent être au dessus de tous les autres, mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper leurs droits sont differents de ceux de l'Eglise, & tout de même que l'Eglise ne permet point que des sujets manquent à l'obéissance qu'on doit à son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obéissance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eût point joint l'épée à la Mitre, je sçais bien que cela aplaniroit bien des difficultez qui se trouvent aujourd'hui : mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permission de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eù des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de défauts ; néanmoins quelque chose qui se soit peu trouver en eux, on n'a jamais peu leur ôter leur caractère. Or comme c'est à ce caractère que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même tems sur les têtes Couronnées, de l'obéissance de qui on pretendoit

joûir. Or peut-on
ins jaloux de conser-
uthorité qu'il leur a
la seureté de la Re.

ois de la terre sont
& qu'en cette qua-
dessus de tous les au-
pourtant s'y laisser
t differents de ceux
ême que l'Eglise ne
ets manquent à l'o-
n Prince pour quel-
re, ainsi un Prince
e qu'on manque au
on doit à l'Eglise.
urée dans les ter-
s des Apôtres, &
l'épée à la Mitre,
niroit bien des dis-
aujourd'hui ; mais
te, & qu'elle n'est
nison de Dieu, il
ordonné, & ne pas
asion de scandale.
s d'Eglise qui s'é-
devoir : qu'il y ait
es mêmes qui n'a-
faits ; néanmoins
eu trouver en eux,
leur caractere. Or
que ce respect est
eurs actions le fas-
roduisoit cet abus
tems sur les têtes
ce de qui on pre-
tendoit

endroit se pouvoir dispenser, du moment
qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur
devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres euf-
sent fait reflexion comme il faut sur cette ve-
rité ! ils n'auroient pas porté si haut l'autho-
rité Royale au préjudice de la Thiarre, & je
doute fort que l'équité ait toujours été la re-
gle de leurs actions. Si j'érois assez scavant
& assez habile pour entrer dans le détail de ce
grand different que vous avez eu avec Rome,
au sujet de la Regale, & de plusieurs autres
qui l'ont suivi, je deciderois tout d'un coup
cette question, & n'en parlerois pas par un
peut être ; mais il faut bien que je m'en ex-
plique ainsi dans mon ignorance, qui ne me
permet pas d'approfondir les choses davanta-
ge. Cependant si l'on me demande pour-
quoi, puisque j'avouè moi-même mon inca-
pacité, je suis porté plutôt à les condamner
qu'à les absoudre, je prie Vôte Majesté de
faire reflexion, que c'est qu'elle n'a pas seule-
ment Rome contr'elle en cette rencontre,
mais encore plusieurs Evêques & plusieurs
Docteurs de son Royaume, qu'on a toujours
regardez côme des exemples de vertu, & qui
en effet ont toujours mené une vie exemplai-
re. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé
souffrir l'exil & la prison que de se soumettre
à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire
que ce qu'ils en ont fait n'a été que par en-
têtement, ce seroit vouloir imposer aux
simples, car pour les autres ils voyent bien
que s'ils se sont abusez, ils n'ont jamais crû
le faire. Il n'est pas croyable effectivement
que des gens cherchent à déplaire à leur Maj-

tre de dessein premedité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que Vòtre Majesté ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre nécessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soutenir devant un Tribunal desinteressé, Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par là Vòtre Majesté à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puisque les conquêtes lui en font déjà assez.

S'ils faisoient reflexion à ce que des gens, du moins aussi sages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambassades, ont représenté aux Rois vos predecesseurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On se trompe souvent, quand on ne pese ses entreprises que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la Justice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'apprirent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à Vòtre Majesté, par l'exil & la prison de tant de personnes de pieté, & que le Pape non-seulement reconnoissoit tels par ses Bulles, mais qu'il exhortoit encore de souffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien aussi qu'ils me dissent quelle victoire ils esperent de ces Atrésts du Conseil qui ordonnoient, que sans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre tout ce qu'ils avoient conclu.

té, & encore à vous
 Roi de la Terre, &
 le plus d'estime & de
 naturel de s'imaginer
 voyant ces sortes de
 de ceux sur qui elle
 ils ont de se rendre
 faire des entreprises,
 soutenir devant un
 Ils ne prennent pas
 par là Votre Majesté à
 ont ils n'ont que fai-
 re, puisque les con-
 sez.

on à ce que des gens,
 eux, & qui avoient
 des, ont représenté
 rs, ils marcheroient
 ain. On se trompe
 pese ses entreprises
 lui pour qui l'on agit.
 balance, il vaudroit
 mais rien entrepris
 bien que ces grands
 es lauriers qu'ils ont
 sté, par l'exil & la
 es de piété, & que
 connoissoit tels par
 thortoit encore de
 verité. Je voudrois
 t quelle victoire ils
 du Conseil qui or-
 bir égard aux Bul-
 n executeroit au
 qu'ils avoient con-

Il est des moyens plus doux & plus conve-
 nables à vn Roi tres-Chrècien pour termi-
 ner les differens qui lui peuvent survenir avec
 Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se re-
 volter contre son pere, & on le desarme bien
 plutôt par la tendresse & par la douceur qu'en
 lui tenant le bâton levé. S'il est glorieux
 d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est hon-
 teux de vouloir être le maître de ceux à qui
 l'on doit du respect; aussi quand Votre Ma-
 jesté auroit pris Rome & tout l'Etat Eccle-
 siastique, elle est trop habile & trop pruden-
 te pour ne pas voir, que ces conquêtes ne
 lui aquereroient que la même reputation qu'à
 eu Charlequint en pareille rencontre. L'His-
 toire fidèle & desintéressée nous le présente
 comme un Prince sans Religion & sans paro-
 le; & celle qui le flatte le plus à beau cher-
 cher un voile pour couvrir cette action, il est
 trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure
 au travers. Je sçais bien que dans la vôtre on
 y donnera un tour pour mettre vôtre gloire
 à couvert, mais enfin, Sire, vous ne tenez
 pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en
 peut trouver qui croiront se devoir donner
 l'effort sur cette matiere. Cependant la mé-
 disance est souvent mieux receuë que la veri-
 té, & s'il est vrai comme nous en devons
 convenir, que les plus grands Rois n'ont
 pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la
 liberté d'examiner leurs actions, combien y
 aura-t-il d'hommes qui se diront qu'il faut
 qu'un Prince voye tout par ses propres
 yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autru.
 D'ailleurs quand on fait une chose, il est
 toujourns de la prudence d'en considerer la

fin, & les suites qu'elle peut avoir ; Or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres sur qui Vôtre Majesté se repose des affaires Ecclesiastiques quel profit elle peut retirer de se broüiller avec le Pape. Il n'y en sçauroit avoir assurement, puisqu'à moins que de vouloir d'étruire tout à fait la Religion, toutes les entreprises qu'elle sçauroit faire contre Sa Sainteté retomberont toûjours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toûjours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & Vôtre Majesté à trop de pénétration pour n'en pas voir les conséquences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables événemens, & si la gloire & la puissance de Vôtre Majesté la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'aquerir l'autre.

peut avoir ; Or je
 Mr. l'Archevêque de
 qui Vôtre Majesté se
 lefastiques quel pro-
 e se brouïller avec
 oit avoir assurement,
 ouloir d'écruire tout
 toutes les entreprises
 contre Sa Sainteté re-
 elle. La raison est que
 emeurer toûjours au
 y tenant un grand
 cause du spirituel,
 temporel, c'est un en-
 personne, & en cel-
 ais un ennemi dan-
 foudres en main qui
 e mal que ceux que
 iqu'ils ne fassent pas
 lité des peuples est
 ette rencontre, &
 e pénétration pour
 ences. Les foudres
 usé le renversement
 : le vôtre même en
 rieuses qu'il a fallu
 affermir. L'Histoire
 ables événemens, &
 de Vôtre Majesté la
 ce crainte, elle doit
 ses descendans qui
 la verité, mais qui,
 êmes vertus, n'au-
 ême bonheur pour

CHAPITRE V.

*De l'amour qu'un Prince doit avoir
 pour ses Sujets, & où il est aussi
 parlé des Impôts.*

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses, & puisque nous reconnoissons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'est une marque que nous n'en avons pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reste aucune connoissance. Du tems que les Gaules étoient sous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'est tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'ap- prend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirez chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on conservoit pour eux plus d'estime que pour les autres, c'est leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'au- thorité qui leur restoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligez de faire pour conserver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit songer à se choisir un Maître. Mais un

Maitre qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de se rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la servitude où ils craignoient de retomber. Car il est aisé de voir, que si celui sur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maitres, ils auroient songé bien-tôt à donner des bornes à son autorité. L'établissement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéir pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ses Sujets la même affection qu'à un pere de famille pour ceux qui la composent. Ainsi quoi que les choses ayent bien changé depuis dans plusieurs Monarchies, il en faut toujours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne scauroit être agreable à personne, & si les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y seroient bien plus en seureté. Un Prince doit bien plutôt chercher à regner dans le cœur de ses Suiets, qu'à asservir leurs volontez par la crainte de sa puissance. Cependant comme ils s'en est trouvé qui ont grû pouvoir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette; mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées c'est toujours la même chose, puisque les unes & les autres ne representent que le Corps entier de la Monarchie, étant composée du Clergé, de la Noblesse & du tiers Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne sont

le nom, & qui bien
 grand concourut avec
 la servitude où ils
 . Car il est aisé de
 si étoit tombé leur
 ter comme avoient
 s, ils auroient son-
 s bornes à son au-
 de la Royauté n'a
 ns les commence-
 Chef, à qui l'on
 le bien commun,
 ses Sujets la même
 famille pour ceux
 uoi que les choses
 dans plusieurs Mo-
 rs revenir à la ve-
 e ne sçauroit être
 si les Turcs ne
 z eux, leurs Em-
 us en seureté. Un
 chercher à regner
 s, qu'à asservir
 e de sa puissance.
 st trouvé qui ont
 a donné lieu en
 onvocation des
 de ce qui s'ap-
 mais quelque
 es d'Assemblées
 e, puisque les
 sentent que le
 étant compo-
 esse & du tiers
 rlement d'An-
 es ils ne sont

établis que pour rendre la justice à vos su-
 jets. Ainsi lors que pendant vôtre minorité
 celui de Paris a prétendu se pouvoir mêler
 des affaires d'Etat, c'est un attentât qu'il a
 fait à l'autorité de Vôtre Majesté, dont
 elle a eu juste sujet de le punir. Les bons
 Princes ont toujours été les Protecteurs de
 ces Etats, & de ces Diettes ou Parlemens
 sans se soucier qu'on les assemblât ou non,
 parce qu'ils ne vouloient rien faire que
 d'avantageux à leurs peuples, dont à pro-
 prement parler les Etats & les Parlemens
 sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu
 dessein d'empieter sur leur liberté & d'in-
 troduire un gouvernement arbitraire, ils
 n'ont jamais rien tant appréhendé, parce
 que c'étoit l'écueüil de leurs desirs & de leurs
 esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces Assem-
 blées se fissent aussi souvent que nous voyons
 qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que
 je ne veux point soutenir; outre que la lon-
 gueur des deliberations est cause bien sou-
 vent, que l'on perd des occasions qu'il n'est
 pas facile de recouvrer. Il est sûr que des
 Sujets n'ont pas bonne grace de mettre si
 souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur
 peut être permis ce ne doit être tout au
 plus que dans des occasions importantes,
 & où il semble necessaire que tous les ordres
 du Royaume apportent leur consentement.
 Dans tout le reste il suffit que le Prince avec
 son Conseil juge les choses raisonnables,
 étant à presumer qu'il ne fait rien que pour
 le bien de son peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agi-

ter si le Conseil d'un Prince doit être agréable aux Sujets, & si par conséquent les vôtres ont eu raison de vouloir que vous chassassiez d'auprès de votre personne le Cardinal Mazarin, la question seroit curieuse ; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Votre Majesté de méchans conseils, semble autoriser cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établissement si nouveau. L'on verroit en effet que ce seroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre chose, je me contenterai de dire qu'il résulte de l'établissement des Etats une conséquence à laquelle il est impossible de donner atteinte ; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais dementir. La raison est qu'il n'auroit pas été besoin de faire cet établissement, s'il n'avoit dépendu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé ; mais puisque l'on a créé, pour ainsi dire un tuteur des peuples, & qui est en droit d'interposer sa médiation à ce qu'il ne se passe rien au préjudice de leurs intérêts, c'est une marque infallible que les Princes en doivent être les peres & non pas les tirans ; autrement cette création n'auroit été faite que pour favoriser les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas dûë, & le soupçon en est

bien plutôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se défendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-dessus, elle ne paroitra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que sont les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligés de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obéissance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que le cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure-même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'accord ensemble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son autorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a ce soin du secours des parties qui lui répondent pour se maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire jouir de la même vigueur.

Si cette vérité est incontestable, comme il n'en faut point douter, c'est à un Prince

à faire réussir cette harmonie qui depend uniquement de lui, puisque les peuples ne lui desobeiront jamais, tant qu'il établira son regne sur la justice. Or le moyen d'être juste c'est de les aimer chacun en droit soi, & ne pas souffrir que le fort opprime le foible. Vôtre Majesté semble y avoir pourvû suffisamment, non-seulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faisant aller dans les Provinces des Magistrats dont l'emploi est de prendre garde si on les exécute. Mais il faut sçavoir si cela suffit, & si sous le nom de Vôtre Majesté il ne se fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à apprehender des grands Seigneurs de vôtre Royaume. Car enfin c'est vous qui êtes le fort des forts, & si la puissance des autres n'est abbatuë que pour faire triompher la vôtre, il faut bien se donner de garde qu'elle n'aille jusques à l'injustice; l'avarice des partisans est telle que pourveu qu'ils remplissent leur bourse, ils ne se soucient pas de commettre la gloire de vôtre nom, le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des Arrêts qui autorisent leurs vexations: le soin qu'il a de plaire à Vôtre Majesté fait que d'abord qu'il y va de ses interêts, il n'examine pas beaucoup celuy de vos peuples. J'ai vû en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le défenseur. Vôtre Majesté sçait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai

monie qui depend
 que les peuples ne
 tant qu'il établira
 Or le moyen d'être
 chacun en droit soi,
 fort opprime le foi-
 ble y avoir pourvû
 ment par les belles
 ites, mais encore
 Provinces des Ma-
 de prendre garde
 il faut sçavoir si cela
 le Vôtre Majesté il
 ences encore plus
 avoit à apprehen-
 de vôtre Royaume.
 s le fort des forts,
 tres n'est abbatuë
 la vôtre, il faut
 qu'elle n'aille jus-
 des partisans est
 remplissent leur
 pas de commettre
 Conseil va quel-
 des Arrêts qui
 s: le soin qu'il a
 fait que d'abord
 il n'examine pas
 uples. J'ai vû en
 eu des complai-
 peut même nom-
 e c'est violer la
 défendeur. Vôtre
 uis opposé bien
 j'ai de fermer
 justes, autant j'ai

de la peine à donner les mains à l'établisse-
 blissement de celles qui ne le sont pas.

Que Vôtre Majesté se souviene de ce qui
 se passa lorsque l'affaire du *rop bu* se mit
 sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes
 forces, & si elle n'avoit dépendu que de
 moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en
 connoissois effectivement l'injustice, quoi
 qu'on s'efforçat de lui donner toutes les cou-
 leurs dont on pouvoit s'imaginer. Aussi fit
 elle tant de bruit dans la suite, que Vôtre
 Majesté jugea à propos de revoquer ce nou-
 veau droit.

Il y en a quelques-uns de cette nature que
 l'on a établis, & qui sont si crians qu'ils ne
 sçavoient être de longue durée. Je mets
 de ce nombre ce qui se passe en beaucoup
 d'endroits, où l'on fait payer ce qui devoit
 être incompatible; tel est le droit d'entrée
 qui se leve dans les Villes abonnées, & la
 taille. Cependant quoi que Vôtre Majesté
 n'entre pas dans ce détail. on ne laisse pas
 de l'en rendre responsable, aussi bien que moi.
 On s' imagine que cela ne se fait que par son
 ordre exprés, & par mon conseil: les Inten-
 dans des Provinces y ont néanmoins plus de
 part que personne, & l'envie qu'ils ont de
 faire leur cour en augmentant le revenu de
 Vôtre Majesté, fait qu'ils ne se soucient pas
 d'être l'instrument de la vexation des peu-
 ples.

Ce qui fait ce desorde c'est que le Conseil
 dont ils sont tirés, & dont les mêmes mem-
 bres sont destinez pour remplir leurs places,
 croiroit se faire tort à lui-même de ne pas sui-
 vre leurs ordonnances. D'ailleurs les premie-

res instances en matiere des droits de Vôtre Majesté se formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t-il à en esperer? lui qui plaide proprement devant ses parties : cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une élection en France qui ne soit pensionnaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui Vôtre Majesté est obligée de travailler, & elle sçait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendants la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux-mêmes au bien de vos affaires, elles déperiroient bien tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flatterie, & c'est à Vôtre Majesté & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoi pour éviter cet abus Vôtre Majesté doit non-seulement jeter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soutenir sans faire des bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Royaume, ainsi s'en prend t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince; c'est pourquoi il ne sçauroit être trop retenu à mettre de nouvelles char-

Politique
des droits de V^otre
l'ordinaire devant
le peuple a-t-il en
proprement devant
dire puisqu'il n'y
ce qui ne soit pen-
C'est un abus, à la
Majesté est obli-
sait que je lui en
l'égard des Inten-
cate, puisqu'il est
n poste comme le
e personnes zelées
il l'éroit de gens
tassent pas d'eux-
res, elles déperi-
l y a à observer,
es choses par flat-
esté & au Conseil
and desir qu'ils ont
ien souvent aussi
chesses forme une
les Partisans &
r éviter cet abus
ement jeter son
apables d'un tel
ent en état de le
esses. Car tout
e de tout ce qui
aume, ainsi s'en
qui s'y fait de

tribuent beau-
ne qu'on porte
il ne scauroit
nouvelles char-

de Mr. Colbert. Chap. VI. 133
ges, ni trop circonspect à l'examen des per-
sonnes à qui il veut confier son autorité.

CHAPITRE VI.

De tout le Royaume en general.

Quand je considere attentivement le Royaume & de quelle maniere il est composé j'y trouve six sortes d'états tous differens les uns des autres, & qui contribuent tous à sa grandeur, si ce n'est un seul, qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier est le Clergé le second la Noblesse: le troisiéme le tiers d'Etat, dans lequel les gens de justice se trouvent compris: le quatrième les gens d'affaires: le cinquiéme les Marchands, & les sixiéme les Laboureurs. Le Clergé ne scauroit jamais être consideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques unes de ses parties, il en arriveroit un mal sans remede, comme j'ai fait voir cy-devant.

La Noblesse de même est un Corps qui donne non-seulement du lustre à la Monarchie, mais qui en est encore le plus ferme appui.

A l'égard des gens de justice il semble à ne considerer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que

bien loin d'être nécessaires dans un Etat, ils en font la ruine entière. Cette multiplicité de justices Royales & subalternes, ces Bailliages, ces Presidiaux & ces Parlemens, tout autant de sang-suës qui rongent vos peuples, & je soutiens qu'ils leurs coûtent tous les ans plus de deux cent millions. J'examinerai ci-après le remede qu'il peut y avoir à un si grand mal. & je passe en attendant à d'autres sang-suës tout aussi décriées que les précédentes, mais qui sont néanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le commun peuple regarde comme l'instrument de tous les maux; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait il est toujours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que si c'est un mal ç'en est un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un moment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent preceder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Labou-reurs; mais en verité ils meritoient bien d'en être separez & d'avoir chacun leur place à part, puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec application à sa perte. Ainsi je crois que Vôtre Majesté est trop prudente pour ne leur pas accorder sa protection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'eten-

Politique
s dans un Etat, ils
Cette multiplicité
alternes, ces Bail-
les Parlemens, tout
gent vos peuples,
ontent tous les ans
J'examinerai ci-
t y avoir à un si
attendant à d'au-
priées que les pre-
neanmoins plus

l'affaires, que le
omme l'instrument
ne se trompe pas
ai de dire que cet
s facilement que
t un mal ç'en est
ede. Je mettrai
e sur le tapis, &
arler de certai-
ceder.
dinaire compris
que les Labou-
eriteroient bien
chacun leur place
ste qu'ils soient
hicaneurs, eux
à la conserva-
travaillent avec
e crois que Vd-
our ne leur pas
ures choses, &
rir le commer-
qu'il faut que
e, je m'éten-

drois dès ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer; mais puisqu'ils ne sçauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres Ordres du Royaume.

CHAPITRE VII.

Du Clergé.

LA pieté est une chose si necessaire à un Ecclesiastique, que V^{otre} Majesté a toutes les raisons du monde de ne conterer les Benefices qu'à ceux qui lui paroissent personnes de vertu. Cependant comme on sçait bien se contrefaire quand il y va de son intérêt, il n'en faut pas toujours juger par les apparences, & il est bon de faire passer les gens par l'éramine. Les Seminaires qui ont été établis à cet effet sont d'une merveilleuse utilité. Car quand même en y venant on y apporterait un esprit mondain, il est comme impossible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ses yeux: mais il faudroit, ce me semble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fussent assujettis. Il seroit bon aussi à mon sens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter personne: car outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande application, c'est que lorsque vous êtes

dans le grand monde , on apprend là mille choses qui sont nécessaires à un Ecclesiastique , & qui ne s'apprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même perionne est une chose en usage aujourd'hui , mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences delicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre , & ils prétendent que comme il est défendu à un homme de changer de femme , ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sçauroit posseder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de consideration , jointe à la nécessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée , de recompenser leurs services , a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux consequences qu'il entraîne , & qui sont telles que Vôtre Maieité n'y sçauroit apporter remede trop tôt. Les Ecclesiastiques qui viennent d'une main si suspecte , ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils sont nourris dans l'opulence & dans le grand monde , la plûpart en conservent les défauts: leur table & leur écurie consomment le patrimoine des pauvres , & dans une si grande abondance , s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux . c'est pour ordonner qu'on les deffasse d'une vûë si desagréable. au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere , ils en vivroient plus frugale-

sement, & auroient moins de lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servant qu'à perdre l'homme, & s'il est vrai, comme l'Évangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son nécessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente? comme nous voyons plusieurs qui les ont. Encore s'ils souvenoient le faix de l'État, V^{otre} Majesté y trouveroit, l'interêt de Dieu à part, de quoi se récompenser de les bien faits: mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abîmer les autres de leur caractère, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se déchargent eux-mêmes avec grand soin.

V^{otre} Majesté d'ailleurs qui dans la grande étendue qu'à son Royaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moyen de les récompenser, puis qu'elle repandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considérer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écueuil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font presque touj^{ours} méchant usage; d'où il arrive qu'ils sont un sujet de scandale à leur Diocèse, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un revenu mediocre, il l'emploieroit en choses utiles, & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choses en cet état, il n'est

pas besoin d'ôter le revenu des Evêchez & des Abbayes, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fussent chargez d'entretenir un Vicaire ou un maître d'Ecole dans les Parroisses où il n'y en a point, & où il y a nécessité d'en avoir. Car le Peuple étant si pauvre qu'il ne scauroit supporter la moindre charge nouvelle, sans en être accablé, la jeunesse demeure sans aucune instruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abbé sont plus que suffisans pour les entretenir. Le service de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages si fleuris & si somptueux, ni des tables si magnifiques & si delicates. Du tems de la primitive Eglise le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, aussi voyons-nous qu'il y avoit plus des Saints en ce-tems-là que d'Evêques ou d'Abbez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'est que les gens de qualité qui se portent à embrasser l'Etat Ecclesiastique par les grands biens qui y sont attachez, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement appelez. Ainsi il n'y auroit doresnavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la même vie, n'y ayant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevez au-dessus de nous.



CHAPITRE VIII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considérable en France, & sa valeur a toujours été si redoutable à vos ennemis, que quand ils la sçavoient dans vos armées, ils avoient peine à se résoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de son lustre, & est tombée dans une si grande pauvreté, qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y a des politiques qui prétendent que c'est l'avantage de Votre Majesté, & que si elle étoit aussi florissante qu'elle l'étoit de ce tems-là, sa puissance en seroit moins affermie; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celles d'un grand Roi. Un regne bâti sur l'amour des Peuples est bien de plus longue durée, qu'un qu'on prétend établir sur la Tirannie. Les tems ne sont pas toujours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a sujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainsi si fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque desobéissance signalée.

Je remarque divers sujets de plaintes dans les Gentilshommes. La première qu'on les fait épuiser à la Guerre, & que leurs services sont mal recompensez : la seconde que les Intendans arment leurs vassaux contre eux, par la protection qu'ils leur donnent bien souvent au prejudice de la Justice : la troisième

Politique
venu des Evêchez & droit que ceux qui valent de rente, fussent Vicaire ou un maître d'école où il n'y en a point d'en avoir. Car qu'il ne sçauroit supporter nouvelle, sans en demeure sans aucunement dix mille livres. Les Abbés sont plus que le service de la Cour. Ils ont des équipages, ni des tables si grandes. Du tems de la prière, il n'y avoit plus que d'Evêques ou

seroit, c'est que les gens à embrasser l'Église. Les grands biens qui y seroient plus s'ils s'appellent. Ainsi il y a des gens d'une grande zèle. Or leur zèle attire les autres à rien qui nous s-mêmes, que ce ceux qui sont é-

qu'on les soumet à l'avarice des Partisans sous des pretextes specieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la quatrième qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toujours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin Vôtre Majesté même ne les distingue pas plus que s'ils étoient nés de la lie du Peuple.

A l'égard de la première elle me paroît mal fondée, puisque Vôtre Majesté, toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour récompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la création qu'elle a faite des Compagnies de Cadets, & l'établissement de la Maison de S. Cir, est une récompense indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui sont élevez aux dépens de Vôtre Majesté, & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils prétendent que les récompenses ne sont pas toujours distribuées selon le mérite, & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'occasions, c'est un mal où l'on ne scauroit gueres apporter de remede. Il est impossible que Vôtre Majesté entre dans un grand détail : le moyen qu'elle connoisse tous les Officiers & le mérite de chacun, elle qui a tant d'armées différentes, & qui agissent si loin de ses yeux ? Il faut bien qu'elle s'en rapporte à celui qui est chargé du soin de la guerre, & s'il lui impose c'est à lui seul qu'il s'en doivent prendre.

Pour la seconde elle me semble plus juste & plus raisonnable, car tout de même qu'il

Politique

avarice des Partisans
eux, mais qui n'ont
b'iet : la quatrième
rang qu'ils ont tou-
archie, & qu'enfin
es distingue pas plus
lie du Peuple.

re elle me paroît mal
Majesté, toute puis-
pas encore assez pour
nde. Cependant ils
de que la creation
gnies de Cadets, &
on de S. Cir, est une
u'elle leur donne,
par-là de leurs en-
k dépens de Vôtre
en état de parvenir
ucation conforme à

es recompenses ne
ées selon le merite,
vois en ute comme
ortes d'occasions,
çauroit gueres ap-
impossible que Vô-
grand détail : le
ous les Officiers &
e qui a tant d'ar-
gissent si loin de
lle s'en rapporte à
de la guerre, &
eul qu'il s'en doi-

e semble plus juste
out de même qu'il

de Mr. Colbert. Chap. VIII. 141

n'est pas permis à un Gentilhomme d'opprimer son vassal, de même l'on diroit que le vassal ne doit pas manquer de respect envers son Seigneur. Mais comme il est bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela est cause que l'on donne presque toujours le tort à celui sur qui tombe le soupçon. L'on suppose que la vexation vient plutôt de la part de celui qui a la puissance en main, que de celui qui ne l'a pas. Ainsi on le condamne sur l'étiquette du sac, en quoi l'on ne fait pas bien néanmoins, puisqu'il n'y a rien de plus insolent qu'un Païsan qui croit avoir quelque protection. Cependant il est assez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que si l'on en croit le Gentilhomme sur sa parole, on court risque souvent de se tromper : si aussi on ajoute foi au Païsan on est encore moins assuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'est qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toujours une personne innocente, principalement quand elle lui est suscitée par un homme qui lui doit du respect. Que si l'on trouve que cet expedient soit contraire à la justice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne soit pas si visible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de sujet de se plaindre.

La troisième a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à Vôtre Majesté que la maniere

dont s'est faite la recherche de la Noblesse, été extrêmement à charge aux Gentilshommes. J'estime donc que pour qu'ils ne soient pas suiets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il est fort aisé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne passe point par les mains des Partisans; puis quand cela sera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des bâtemes & des mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moyen on empêchera qu'il ne se fasse de faux Nobles, & quant à ceux qui acquereront Noblesse à l'avenir, ils seront obligés de se faire inscrire avec les titres en vertu desquels elle leur sera acquise.

Si Vôtre Majesté trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera d'ailleurs un acte de justice; car pour dire les choses selon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des Partisans, doit trouver étrange de se voir le lendemain tomber dans la même peine sous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'assignent pour les Francs-fiefs, & qui pretendent que sans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit suc-

erche de la Noblesse a
 erge aux Gentilshom-
 e pour qu'ils ne soient
 e pareilles vexations,
 edient pour les fai-
 ort aisé, il en faut
 e recherche exacte;
 t par les mains des
 cela sera fait, il n'y
 e de tous les Nobles
 qu'ils demeurent à
 cendans exempts de
 dant pour empêcher
 e dans une famille
 il n'y a qu'à obliger
 trait des bâtemes &
 eront dans sa Mai-
 empêchera qu'il ne
 & quant à ceux qui
 avenir, ils seront
 re avec les titres
 sera acquise.
 bon de faire cet-
 enir la main à ce.
 en aucune façon,
 ent l'amitié de la
 un acte de justice;
 don la verité, un
 coûté de l'argent
 s mains des Par-
 ge de se voir le
 même peine sous
 ent d'autres qui
 efs, & qui pre-
 nce qu'il a eu
 , il auroit suc-

combé sous la recherche qui a été faite. Il
 faut établir une autre regle, & assurer une
 bonne fois le repos de l'Ordre le plus consi-
 derable de vôtre Etat. Vôtre Majesté y a
 plus d'interêt qu'elle ne pense : il est le prin-
 cipal appuy de vôtre Couronne, & s'il ne
 donnoit l'exemple aux autres par le zele
 qu'il a toujours eu pour vôtre service, tout
 iroit bien-tôt sans dessus dessous. Il faut fai-
 re plus; quoi que Vôtre Majesté ait déjà
 beaucoup fait pour lui en faisant ce qui a été
 dit cy-dessus, elle est obligée d'en faire en-
 core davantage. Cela se peut facilement,
 si elle veut obliger les Convens de filles à
 recevoir sans dot les Demoiselles qui auront
 auront envie d'être religieuses. Ce sera un
 fardeau d'ôté de dessus les épaules d'un pere
 & d'une mere, & dont Vôtre Majesté tirera
 grand avantage. Car le bien qui leur de-
 voit revenir ira à leurs freres, & les ren-
 dra par consequent plus en état de servir
 dans vos armées. Voilà le veritable moyen
 de soulager vôtre Noblesse, & de lui faire
 oublier tous les sujets de plainte qu'elle scau-
 roit avoir. En effet elle ne trouve pas ma-
 tiere de grande consolation dans l'établisse-
 ment de St. Cir. Ce n'est qu'une goutte d'eau
 pour la soif qui la presse, & cette Maison
 n'est pas capable de contenir la centième
 partie des Demoiselles qui auroient besoin
 d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme
 celui-là plusieurs passent leur vie dans une
 langueur pitoyable, encore sont-ce les plus
 heureuses, & les plus sages, & il y en a
 d'autres que la pauvreté oblige de prendre
 un mari dans la lie du peuple, afin de pou-

voir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle là sera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plûpart des Filles de S. Cir, quoi que les personnes les plus puissantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres sentimens n'ont que l'apparence de Noblesse, sans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame, où une Demoiselle de bonne naissance ayant été mariée à un de ses domestiques, par la bassesse de ses parens qui la sacrifierent pour l'avantage qu'ils en esperoient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrêmement l'honneur de Vòtre Majesté, en interposant ainsi son autorité pour venir à bout de ses pretentions, car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la disposer à la desobéissance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes heritieres ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent reflexion qu'ils alienent encore par là de Vòtre Majesté l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve

travail.

celle là sera encore celle qu'on donne à la S. Cir, quoi que les autres s'en mêlent, une non que sa naissance, on l'oblige de se donner celles qui ont d'autres parences de Noblesse, l & d'effectif. Je n'en e qui est arrivé depuis e grande Dame, où e naissance ayant été estiques, par la bas- sacrifierent pour l'a- ent en leur particu- de douleur. Cepen- echerche encore au- en voudroit point si ire son sentiment, lle, & de son tuteur, ces sont pour lui.

extrêmement l'hon- n interposant ainsi à bout de ses pre- de choses ne se font tu d'une lettre de e une fille à ses pa- Religion. On s'es- desobéissance, afin divines & humai- e pas. C'est ainsi heritières ont été qui s'en mêlent fas- nt encore par là de a Noblesse qui s'y trouve

trouve intéressée. Ainsi la Comtesse de Tallard, la Marquise de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce soit à des gens de qualité, cela n'est de nulle consolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres mesures, & qui se flattoient que sous le regne de V^{otre} Majesté qui aime si fort la justice, ils seroient à l'abri de cette violence.

La Noblesse a encore besoin d'un autre secours qu'elle ne peut esperer que de V^{otre} Majesté. Elle est endettée par dessus la tête, & si par v^{otre} moyen elle ne trouve le secret de se dégager, il faut absolument qu'elle perisse. Le remede n'en est pas néanmoins fort difficile à trouver, & V^{otre} Majesté même fera en cela un acte de justice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puisqu'il est constant qu'elle n'est en l'état où elle est aujourd'hui, que pour s'être ruinée à son service. Elle fera plus; tous ceux qui se trouvent ses creanciers lui en auront une obligation infinie, puisqu'elle les tirera par même moyen d'un labyrinthe de procez où il ne se trouve point de fin, par la malice des Juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs seront obligez de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'estimation s'en fera à un denier raisonnable, non sur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais sur celui qu'on en tiroit il y a vingt ans. Car ce seroit les abîmer encore davantage de ne considerer les biens que dans la valeur presente, la misere les ayant

diminuez d'un tiers, ce qui ne peut pas tous jours durer, puis qu'il est apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre, ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt-cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules Cesar fit à peu près la même chose, quand il vit les Romains si oberez que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les debiteurs payeroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers seroient obligez de s'en contenter.

Si V^{ost}re Majesté faisoit une chose comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non-seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent elle trouveroit tout celui du Royaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit chacun de le lui apporter, puisqu'on trouveroit plus d'avantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empêcher qu'un si bel ordre ne se corrompit par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. il faudroit établir des Greffes pour enregister tous les contrats & toutes les obligations. Ce seroit le moyen d'empêcher que personne ne fut trompé, & l'on y

qui ne peut pas tou-
est apparent que d'a-
meilleur ordre, ils re-
s'étoient ci-devant.
nciers ne se puissent
auparavant de redui-
enier vingt-cinq, &
ou de reduire les
ou de prendre les
offerts. Jules Cesar
nose, quand il vit les
sans cela il leur étoit
e, il ordonna que les
urs creanciers de la
de dire, & que les
igez de s'en conten-

oit une chose comme
un avantage qui ne
raison est que les Gén-
ent seroient plus en
ncore que quand elle
elle trouveroit tout
n'auroit pour cela
r vingt, ce qui obli-
apporter, puis qu'on
age avec elle qu avec

pécher qu'un si bel
or la suite, il faudroit
a douze ans, mais
on par les brigues du
établir des Greffes
s contrats & routes
t le moyen d'empê-
trompé, & l'on y

verroit quand on s'en voudroit donner la
peine, les dettes de chaque particulier, tel-
lement qu'on scauroit à point nommé s'il y
auroit seureté à lui prêter l'argent qu'il de-
manderoit. Mais le Parlement n'eut garde
de souffrir un si bel établissement, qui eut
coupé la tête à l'hidre des procez, dont il
tire toute sa substance. Il remontra que la
fortune des plus grands de la Cour s'alloit
aneantir par là, & qu'ayant pour la plûpart
plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient
plus de ressource d'abord que leurs affaires
seroient découvertes. Ains ayant sçu sous ce
pretexte engager quantité de gens considera-
bles dans leurs interêts, ils cabalèrent si
bien tous ensemble que Votre Majesté surfit
l'Édit qui en avoit été donné.

Cependant cette raison est trop foible pour
arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut
rétablir la bonne foi qui est perdue, & assu-
rer la fortune de ceux qui prêtent leur argent.
Il faut aussi rétablir le credit des particuliers
qui est perdu sans ressource. En effet ceux à
qui il reste encore du bien ne trouvent plus
de secours dans leurs necessitez, parce qu'on
les croit plus oberez qu'ils ne sont bien sou-
vent. Il faut faire voir clair à ceux qui les
secoureroient s'ils y trouvoient leur seureté.
Il faut aussi ôter le moyen à ceux qui veulent
tromper les autres, de le pouvoir faire com-
me il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont
on ne scauroit disconvenir. Les gens qui sont
en necessité, ne trouvant point de secours,
s'adressent journellement à des usuriers qui
achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'éta-

blissement de ces Greffes fera qu'on se passera d'eux aisement. Du moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus attraper personne.

CHAPITE IX.

Des gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la nécessité qu'il y a de détruire les gens de Justice, puis qu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choses extrêmement à craindre dans un Etat. Mais si je soutiens que c'est le moyen de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretens pas pour cela que l'équité en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu, & du Prince. Il y a des moyens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois predecesseurs de Vôtre Majesté ont introduite, & les taxes qu'on a mises de tems en tems sur eux, dont ils sont obligés de se rembourser sur les parties qui tombent malheureusement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procez, afin de pressurer peu à peu

litique

ra qu'on se passera
nt qu'on aura du
aura affaire, & il
ont point qui ne
onne.

IX.

Justice.

ce que je parle ici
de détruire les
semble que c'est
ce & le libertina-
ment à craindre
tiens que c'est le
riffant, & d'en
tens pas pour ce-
e, non plus que
rince. Il y a des
Justice sans qu'elle
ples, & cela se
nt ce que je vais

les gens de Justi-
t la venalité des
seigneurs de Votre
les taxes qu'on a
x, dont ils sont
les parties qui tô-
leurs mains. Or
faire crier trop
coup, ils allon-
surer peu à peu

de Mr. Colbert. Chap. IX. 149

& qu'on ne s'apperçoive pas, s'il faut ainsi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent jusques à la dernière goutte de votre sang, & c'est un malheur à quoi sont exposez tous ceux qui ont des procez. Il faut quitter les affaires pour aller solliciter, aller demeurer plusieurs années dans les Villes, perdre son repos & son bien, & enfin mener une vie aussi pénible que ceux qui sont aux Galeres. Cependant seroit-il besoin de tout cela, si la Justice étoit bien administrée ? & de quelque nature que puisse être une affaire, est-il nécessaire de la défigurer entièrement par un fatras de procédures ? La vérité est toujours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre susceptible de tant de couleurs ?

Pour remédier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui est en usage aujourdhui, & ordonner qu'à l'avenir les choses se feront comme elles se font en Turquie, ou aux Consuls, où les affaires se jugent sur le champ & sans qu'il soit besoin d'un tas de paperasses. Mais comme il est impossible que des gens accoutumés à un si grand abus voulussent se renformer tout d'un coup, il faut songer à en couper la racine avant que d'y apporter remède.

Cela se peut aisément, & Votre Majesté le fera quand il lui plaira, en supprimant la Paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'est pas comparable au bien qui en reviendra au public, & à Votre Majesté en son particulier. J'ai dit ci-devant que les gens de Justice couvroient deux cens millions à vos Peuples, cela est facile à com-

prendre si l'on considère la quantité de sangsuës qu'il faut qu'ils nourrissent, & les frais qu'ils sont obligez de faire à la poursuite de leurs procez. Un pauvre Païsan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas la vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en permet-on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des presens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendit d'une autre maniere qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là-dessus; il suffit de considérer celui qu'y a Vôtre Majesté & son Etat. Il est aussi clair que l'autre, & non seulement il est aisé de juger que ses Peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils seront moins succez, seront plus en état de fournir à ses besoins: & que ce monde entier de sangsuës, n'ayant plus de métier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à Vôtre Majesté. Car plus vous aurez de Soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat, plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & l'agriculture pour le faire fleurir entièrement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je ferai voir ci-après, & quand j'en rapporterai les raisons, j'espère

la quantité de sang-
 issent, & les frais
 à la poursuite de
 Païfan qui plaide
 argent, mais enco-
 cher. Il ne gagne
 de maison en mai-
 bre lui en ferme-
 ne trouve le secret
 presens.
 ouveroit à ce que
 e autre maniere
 hui, est trop visi-
 là-dessus, il suffit
 Votre Majesté &
 ue l'autre, & non
 r que ses Peuples
 rce qu'ils feront
 en état de four-
 ce monde entier
 de métier, sera
 i sera plus utile à
 etteront dans les
 ens riches & qui
 les gens de qua-
 nmerce ou dans
 lement avanta-
 plus vous aurez
 n rendrez for-
 us il y aura de
 il en sera florif.
 uffiroit de ces
 re pour le faire
 en mettrai en-
 voir ci-aprés,
 isons, j'espère

qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on
 puisse avoir. Mais il faut auparavant que
 j'acheve ce Chapitre, lequel seroit impar-
 fait, si je ne faisois voir comment je pretends
 que la Justice se rende, quand on en aura
 supprimé toutes les charges qui se trouvent
 établies presentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bail-
 liage Vôtre Majesté fit choix de trois per-
 sonnes de bons sens, & qu'elle les établit
 pour Juges de tous les differens qui y sur-
 viendront : que ces trois personnes fussent
 choisies d'entre le Clergé, la Noblesse & le
 tiers Etat : que chacun y plaidât sa cause en
 personne, & que s'il ne se croyoit pas assez
 habile pour la plaider il prit un de ses amis
 pour le faire à sa place : que s'il s'agissoit de
 pieces on les apportât en même tems sur le
 Bureau : que cela se fit sans frais & sans au-
 cune procedure : que la partie qui auroit tort
 fut condamnée non-seulement aux dépens,
 mais encore à l'amende. Cependant qu'elle
 en pût appeller à Vôtre Majesté, qui pour
 cela établiroit un certain nombre de Juges
 à Paris, dont les uns connoitroient des ap-
 pels d'une Province & les autres d'une au-
 tre, mais pendant un an seulement : qu'au
 bout de ce tems-là ils changeassent de Bu-
 reaux, & roulassent ainsi les uns avec les
 autres : que leurs Appointemens, de mê-
 me que ceux des Juges des Provinces, se
 prissent sur le Peuple, dont il seroit fait une
 taille comme celle qui se leve pour Vôtre
 Majesté.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-
 tôt plus de procez, & vos Peuples beniroient

à jamais V^{otre} Majesté, de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un si beau régle-
ment.

CHAPITRE X.

Des gens d'Affaires.

DANS un Etat de l'étenduë de celui de V^{otre} Majesté, & dont les bornes ont été augmentées par la défaite de ses ennemis, il faut toujours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs personnes par quelque irruption, V^{otre} Majesté fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu; car si elle vouloit thésauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se repande pour rendre un Royaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçât long-tems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soutenir le faix; mais comme on ne demande qu'à se surprendre l'un l'autre, il est de toute nécessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi V^{otre} Majesté a intérêt non-seulement de s'en servir, il doit

Politique
de leur avoir rendu
par un si beau ré-

RE X.

Affaires.

enduë de celui de
ont les bornes on
ite de ses ennemis,
d'un secours qui
e s'il leur prenoit
ersonnes par quel-
esté fut en état de
s Il est impossi-
même, quoi qu'el-
ar si elle vouloit
e s'en ressentiroit
certain nombre
, & il faut qu'il
Royaume floriss-

se preparer à la
t long-tems au-
n Prince auroit
es & d'en sou-
on ne demande
e, il est de tou-
ressource. Or
moyen des gens
remuer routes
Vôtre Majesté a
n servir, il doit

de Mr. Colbert. Chap. X. 153

encore les protéger, mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sang suës du Peuple, & punir tres severement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gagnent quelque chose, il n'est pas juste qu'ils volent impunement.

Pour leur donner un gain honnêré & qui soit capable de les attirer; j'estime qu'il suffit de leur accorder un sixième de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des fermes de Vôtre Majesté, il me semble qu'on n'y scauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y est presentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excédant tout de même que les prêts; car ce seroit faire revenir le Ministère de Mr. Fouquet, & rouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient de son tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas souhaitter de faire de ces coups fourrés, qui rendent sa fortune mal assurée, aussi bien que celle de ses enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge, & souvent il pourrit en prison. Il vauz mieux qu'il se contente d'un gain mediocre, & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de traités il est necessaire que celui sur qui Vôtre Majesté se repose, de ses Finances, se défie de la bonne-foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficile s'il ne prenoit toutes ses precautions, qu'il ne fut trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit: on grossit adroitement les objets ou on les diminue, selon qu'on y trouve son avan-

Un Intendant des Finances qui en a la direction, le peut entendre aussi avec les traittans, pour partager ensemble le gâteau au préjudice de V^{otre} Majesté. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de même qu'aux Conseillers qui rapportent un procès; il faut qu'elle marche droit après cela, & la défiance où elle est de ce nouveau venu, lui donne des sentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Contrôleur General ait par lui même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donnent. Tous ceux qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à V^{otre} Majesté ont été recompensez sans acception de personne: c'est le moyen d'aiguiser les esprits, & il n'a plus après cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de V^{otre} Majesté seroit de les mécontenter; car je voudrois bien sçavoir ce que seroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarrassé à rectifier les memoires, & il n'a pas toujours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrattes, & où une Compagnie perd considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné.

es Finances qui en a
ntendre aussi avec les
r ensemble le gâteau
Majesté. Afin d'em-
mettre dans la Com-
ui l'on puisse se fier.
on lui donne, tout
llers qui rapportent
e marche droit après
lle est de ce nouveau
atimens de droiture

ble qu'un Contrôl-
même tous les avis
l'argent, il lui faut
qui les lui donnent.
ni quelques memo-
Majesté ont été re-
de perionne : c'est
pris, & il n'a plus
n'il y a de bon ou
l'on lui donne. Le
ires de Vôtre Ma-
enter; car je vou-
eroit un Ministre,
tout ce qu'il faut
encore assez em-
moires, & il n'a
dormir tranquile-

affaires ingrattes,
erd considerable-
on lui ait faite
des denrées dont
oit, c'est tout de
voit rien donné.

Dans une occasion comme celle là, c'est au
Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que
Vôtre Majesté ne manque jamais d'argent,
il faut qu'il soit le protecteur des gens d'af-
faires & non le persecuteur. Il faut s'il
veut que les Compagnies trouvent dequol
faire leurs avances, que le public soit per-
suadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires;
car s'il se laissoit une fois prevenir du con-
traire, chacun fermeroit sa bourse, & n'au-
roit garde de donner un sol à des gens qu'on
croiroit à la veille d'être ruinés.

Depuis que je suis au poste où Vôtre Ma-
jesté a eu la bonté de m'élever, j'ai été té-
moin d'une conjoncture semblable, & où
je remediai aussi tôt. En 1670. si je m'en
souviens bien, les bourses se fermerent tout
d'un coup, & les traitans me venant dire à
toute heure que leur credit étoit perdu, par-
ce qu'on les croyoit engagés dans de mé-
chantes affaires, je fis deux choses dont je
me trouvai bien; je nommai des gens pour
examiner les pertes qu'ils pouvoient souf-
frir, avec promesse de leur en faire raison
d'abord que j'en serois informé, & j'en-
voyai chercher les principaux agens de ban-
que à qui je distribuai trois millions, après
en avoir eu le consentement de Vôtre Ma-
jesté. Ils les mirent en même tems dans le
commerce, & ceux qui ne sçavoient pas d'où
cet argent venoit, étant persuadez qu'ils
ne le risqueroient pas s'ils ne le sçavoient
bien assuré, suivirent leur exemple, de
sorte que les bourses se rouvrirent tout d'un
coup.

Quand il vient une sterilité, & sur tout

de vin, l'on est encore suiet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides seroient ruinez si on ne leur faisoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune est mal assurée, jusques à ce que V^{ostre} Majesté se soit expliquée, chacun resserre son argent de sorte que les banques se ferment tout d'un coup. Les Sous fermiers, pareillement ne payent point; parce qu'ils esperent une diminution, & qu'ils croient absolument de leur interet de faire accroire, qu'ils en sont dans l'impuissance. Ainsi il reste souvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne scauroit arracher, quoi qu'on mette garnison chez eux, & qu'on les fourre même en prison. Pour empêcher tout cela, qui dans certains tems seroit capable de porter un grand préjudice aux affaires de V^{ostre} Majesté, il faut que le Ministre s'explique, & qu'il nomme des Commissaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choses. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choisir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce seroit remettre les interets de V^{ostre} Majesté entre les mains de personnes suspectes. Il y en a plusieurs qui sous des noms interposez ont part aux Sousfermes, ainsi ils ne manqueroient pas de grossir les objets à l'égard de celles où ils seroient interezez, & pour ce qui est des autres, ils ne se mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

V^{ostre} Majesté doit s'abstenir autant qu'elle le pourra, & que le bien de ses affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point

nient au même incon-
 veniens des aides le-
 r faisoit une dimi-
 nution de perte. Or com-
 mune, jusques à ce
 expliquée, chacun
 que les banques.
 Les Sous fermiers,
 point; parce qu'ils
 & qu'ils croient
 de faire accroire
 l'usage. Ainsi il res-
 sultent entre leurs
 racher, quoi qu'on
 & qu'on les fourre
 empêcher tout cela,
 n'est capable de por-
 ter les affaires de Vôtre
 Maître s'explique, &
 d'ordres pour lui rap-
 porter de toutes choses.
 ne garde à ne les
 premiers Generaux,
 de les interêts de
 d'ordres de personnes,
 d'ordres qui sous des
 d'ordres aux Sousfermes,
 d'ordres pas de grossir les
 d'ordres ils seroient inte-
 d'ordres res autres, ils ne
 d'ordres ne de ce qui en-
 d'ordres rir autant qu'el-
 d'ordres les affaires le lui-
 d'ordres re de nouveaux,
 d'ordres un qui n'a point

encore été mis que je trouve juste, & qui bien
 loin de faire du mal, ne seroit que du bien.
 Toute la France est desfigurée depuis quelque
 tems, & le luxe & la vanité regnent telle-
 ment parmi tout le monde, qu'il est imposs-
 ble de distinguer le Gentilhomme d'avec le
 Roturier, le Bourgeois d'avec le Magistrat,
 & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne
 Bourgeoise. Les femmes sur tout se mécon-
 noissent si fort qu'elles portent un état tout à
 fait au dessus de leur condition. Cependant
 leurs familles en souffrent, & c'est un abus à
 quoi Vôtre Majesté est obligée de remedier,
 afin non seulement de mettre la difference
 qu'il doit y avoir entre les conditions, mais
 encore de faire moins de miserables. Or de
 prétendre l'arrêter par une simple ordonnan-
 ce, le remède en est fort incertain, puisque
 nous voyons journellement que ces ordon-
 nances ne durent qu'un tems, & que même
 bien souvent on y donne atteinte dans leur
 naissance. Il est donc plus sûr de mettre un
 impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au
 delà de leur condition, & Vôtre Majesté
 peut par un Reglement ordonner qui seront
 ceux qui auront droit de porter de l'or & de
 l'argent: ceux qui porteront des étoffes de
 soye, & ainsi de tout le reste, & que ceux
 qui n'en devront pas porter & qui ne laisse-
 ront pas de le faire, payeront tant pour
 l'or & pour l'argent: tant pour les étoffes de
 soye & ainsi des autres choses défendues. Or
 cet impôt fera rentrer chacun en lui-même,
 ou il produira à Vôtre Majesté un gros reve-
 nu. Car si elle met seulement un écu ou deux
 pour l'or & pour l'argent, autant pour les

étoffes de soye, autant pour les dentelles, & ainsi du reste, combien de gens qui n'en pourront porter par le Reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne par être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne, puisqu'il sera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à foi de ne le pas payer.

CHAPITRE XI.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus nécessaire dans un Etat que le commerce. C'est lui qui le rend florissant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la différence qu'il y a entre une Ville scituée sur une bonne riviere, & une qui est en pleine terre, l'une est riche & opulente, l'autre est pauvre & miserable. Celles qui sont sur le bord de la Mer, ont encore un avantage que les autres n'ont pas: la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il est presque impossible qu'il ne subsiste commodément.

Or si le Commerce, comme il n'en faut point douter, apporte de si grands avantages, ce doit être un aiguillon à Votre Majesté pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'at-

litique
r les dentelles, &
ns qui n'en pour-
lement aimeront
t que de ne par
pendant cet im-
e, puisqu'il sera
ra qu'à foi de ne

E X I.

Commerce.

cessaire dans un
C'est lui qui le
r cela d'un coup
r la difference
ée sur une bon-
n pleine terre,
autre est pauvre
at sur le bord de
ge que les autres
toutes choses y
celles qui sont
illeurs, & pour
der, il est pres-
commodement.
me il n'en faut
grands avanta-
à V^otre Majesté
ucoup de gens
ncore tous les
e à établir des
auroient d'at-

de Mr. Colbert. Chap. XI. 159

tirer les autres dans leur sentiment, fait qu'ils les méprisent tout haut, comme s'il ne s'y faisoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il est aisé de leur faire voir combien ils s'abusent, & si je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choses comme on l'auroit souhaité, il faut qu'ils tombent d'accord à leur tour, que dans la suite on a excellé par dessus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui se font à Paris, il ne nous en est jamais venu de Venise de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Antoine. L'Ambassadeur de cette Republique en est si sur pris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en son pais, il s'y trouve encore des incredules qui soutiennent que cela est absolument impossible. Il est vrai que nôtre verre n'a pas encore le vis & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il est aisé de le raffiner, la difference qui s'y remarque ne merite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des carrosses.

Je voudrois aussi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux Tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins, & si V^otre Majesté doit laisser passer en Flandres je ne sçais combien d'argent pour avoir celles qui se font en ce Pais là. Si cet abus n'avoit pas regné jusques ici, il y a long-tems qu'elle seroit la Maîtresse de ces belles Provinces, puisqu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soutenu la Guerre. Elles ont ti-

ré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differents, & si Vôtre Majesté leur ôte encore le secours qu'elle tire des cheveux & des dentelles elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y mettre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des Tapisseries, des Dentelles, & des Cheveux de Flandres, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que vôtre Majesté toute la premiere s'abillienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel les peuples se reglent; de sorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres Manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que nôtre argent ne sorte du Royaume. Si l'on s'y plaint d'abord qu'on réussit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on sçait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le temps qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours. d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je sçais bien que pour combattre mon opinion l'on objecte que si nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient & qu'elles ont toujours été.

te Manufacture
ts differents, &
ncore le secours
es dentelles-elles
e extrême pau-
mettre un impôt
à en faire venir.
eries, des Dan-
landres, & son
rempli de gens
à routes ces cho-
Majesté toute la
oir, car il est le
se reglent; de
tent, ils n'exa-
mal.

ps & de nos au-
ublir avec grand
notre argent ne
plaint d'abord
it pas pour cela
ne devient pas
en forgeant il
it que tous les
s, & qu'il n'y
ne toutes cho-
re dans sa sour-
faut se donner
que moyen de

attre mon opi-
nous mettons
étrangers, ils
, qu'ainsi il est
oses sur le pied
toujours été.

Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne, & que nos voisins ont besoin de nous. Ce Royaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres-peu de chose; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin, ni bled, ni sel, ni chanvre, ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Hollandois: Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre Royaume, pour recevoir un Marchand est un abus que Vôtre Majesté a interêt de corriger; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réussiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-t'il qu'un homme fasse apprentissage, cela ne scauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne scavent point: mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les païs étrangers qu'il n'en faut pour s'établir ne le fassent pas, parce qu'il leur manque un bre-

vet d'apprentissage ? est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie qu'on les en empêche sous le nom de Vôtre Majesté ? elle qui est le pere commun de ses sujets, & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle supprimeroit tous les Reglemens faits jusques-ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit même son compte si elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour lesquelles on lui payeroit une somme modique. Car la quantité de ceux qui se presenteroient pour en avoir suppleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puisque ce qu'ils payeroient leur seroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire, avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a besoin sur tout que Vôtre Majesté lui donne d'autres Reglemens. Car elle se trouve sujette à l'inquisition des Libraires de Paris, qui, par le moyen des Privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de se perdre. Si Vôtre Majesté veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduise ses Privileges à la seule Ville de Paris, & qu'il soit permis aux autres de contrefaire leurs sortes. Paris tout seul vaut mieux que le reste du Royaume, & il n'est pas juste que plus de deux mille familles perissent pour un petit nombre.

Le Conseil n'est plein que d'Instances for-

politique

juste s'ils ont l'in-
qu'on les en empê-
Majesté? elle qui
sujets, & qui est
à protection.

and elle feroit une
elle supprimeroit
usques-ici à cet
plus mal. Elle y
pte si elle vouloit
rendre des lettres
eroit une somme
é de ceux qui le
oir suppleroit au
oit. Ses peuples
ligation, puisque
roit bien moins à
à faire, avant
e.

gne a besoin sur
donne d'autres
uve sujette à l'in-
Paris, qui, par le
obtiennent en
us les autres du
pendance, qu'il
ou qu'ils hazar-
tre Majesté veut
elle reduise ses
e Paris, & qu'il
contrefaire leurs
ut mieux que le
est pas juste que
berissent pour un

d'Instances for-

de Mr. Colbert. Chap. XI. 163

mées en pareil cas, & vôtre Royaume a intérêt
que Vôtre Majesté prononce en faveur des
opprimez. Car les Livres qu'on tire de Paris
font si chers, que les pauvres n'en sçavoient
approcher. Cependant un Curé qui n'a que
cent écus de revenu a besoin d'instruction,
comme celui qui en a deux mille, il faut donc
lui donner moyen de faire son devoir, ce qui
ne se peut si on lui tient le pied sur la gorge.

Une seule chose peut vous empêcher de faire
un Reglement si juste, & si utile. Vôtre
Majesté peut avoir des raisons d'ôter une partie
des Libraires. Les Libelles qui courent
depuis peu font juger que leur profession est
plus dangereuse qu'avantageuse à l'État;
quand il y en aura moins on sçaura mieux d'où
vient le desordre. Ainsi il est peut-être ne-
cessaire de les reduire si bas qu'ils soient obli-
gez d'eux-mêmes de chercher une autre con-
dition. En effet il n'en est pas besoin d'un si
grand nombre. & la science & les belles let-
tres trouveront bien à fleurir sans cela. Mais
si c'est-là l'intention de Vôtre Majesté, il
faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en
Espagne. Il faut que les Livres ne se vendent
qu'à un certain prix, & qu'il ne soit pas per-
mis à celui qui les fait imprimer d'y en mer-
tre un qui en dégoûte ceux qui en auroient
besoin.



CHAPITRE XII.

Des Laboueurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat, c'est à Vòtre Majesté à contribuer non seulement de tout son pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans plusieurs endroits de vòtre Royaume beaucoup de terres demeurent incultes par la misere des Peuples, qui n'ont ni Bestiaux pour les engraisser, ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si necessaire, il est à propos que Vòtre Majesté diminue les tailles dont le faix les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons; cinq ou six millions repandus dans vos Provinces les rendront florissantes; & vòtre Majesté sera la premiere à s'en ressentir, puisque d'abord qu'elles se seront reengraissées, elles seront plus en état de lui donner du secours.

Une des causes plus essentielles de la sterilité de la terre, vient si bien de la pauvreté de ceux qui labourent, que nous voyons qu'une même terre, & qui a le même fonds rapporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée; ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ee n'est pas encore assez que Vòtre Majesté donne dequoi avoir des Bestiaux, si les Chevaux manquent aux Laboueurs. J'appelle leur manquer que

XII.

Agriculture.

us grande richesse
tre Majesté à con-
tout son pouvoir
à le rendre plus
endroits de vôtre
es demeurent in-
aples, qui n'ont
er, ni les autres
les faire valoir.
si nécessaire, il
jesté diminuë les
able, & qu'elle
avoir des Vaches.
six millions re-
les rendront flo-
era la première à
bord qu'elles se
ront plus en état

ielles de la stérili-
n de la pauvreté
ue nous voyons
a le même fonds
n qu'elle est bien
a y met plus on
n'est pas encore
e de quoi avoir
manquent aux
manquer que

iten avoir de si chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits, si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que Vôtre Majesté répande encore de l'argent pour un si pressant besoin, & elle y est d'autant plus obligée qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étalons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sçauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont presentement entre leurs mains. Cependant la somme que Vôtre Majesté a trouvé bon jusques ici qu'on employât à cette dépense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vingt-quatre étalons qu'il y a dans tout le Royaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

F I N.





T A B L E

D E S

CHAPITRES

Contenus dans la premiere Partie.

- CHAP. I. **C**ontenant un récit succinct
du Regne de Louis le
Grand, depuis son avènement à
la Couronne jusques en 1649.
que commença la guerre de Pa-
ris. page 1
- CHAP. II. Contenant ce qui s'est passé de-
puis la guerre de Paris jusques à
la Paix des Pirennées. 26
- CHAP. III. Contenant ce qui s'est passé
depuis la paix des Pirennées jus-
ques au Traité d'Aix la Cha-
pelle. 90
- CHAP. IV. Contenant ce qui s'est passé
depuis le Traité d'Aix la Cha-
pelle jusques à la guerre de Hol-
lande. 144



LE
TRES

miere Partie.
un récit succinct
de Louis le
son avènement à
l'âge de 1649.
guerre de Pa-
page 1
qui s'est passé de-
Paris jusques à
années. 26
qui s'est passé
Pirennées jus-
d'Aix la Cha-
90
qui s'est passé
d'Aix la Cha-
guerre de Hol-
144

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans la seconde
Partie.

- CHAP. I. **C**ontenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue. 1
- CHAP. II. Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684. 74
- CHAP. III. Où l'on tâche de faire voir que les graces particulieres que Sa Majesté a reçues de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne scauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur. 103
- CHAP. IV. De l'obéissance qu'on doit au Pape. 119
- CHAP. V. De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est parlé des impôts. 125
- CHAP. VI. De tout le Royaume en general. 133
- CHAP. VII. Du Clergé. 135
- CHAP. VIII. De la Noblesse. 139

Table des Chapitres.

CHAP. IX. <i>Des Gens de Justice.</i>	148
CHAP. X. <i>Des gens d'Affaires.</i>	152
CHAP. XI. <i>Des Marchands & du Commerce.</i>	158
CHAP. XII. <i>Des Laboureurs & de l'Agriculture,</i>	164

Fin de la Table.



Chapitres.	
de Justice.	148
d'Affaires.	152
Marchands & du Com-	
	158
Laboueurs & de	
e,	164

Table.



